



REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTRE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA
GOUVERNANCE LOCALE

DEPARTEMENT DE L'ATACORA

COMMUNE DE MATERI



PLAN DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL 2024 – 2028



Di simoum
Matéri

SOMMAIRE

AVANT – PROPOS DU MAIRE	viii
RESUME EXECUTIF DU PDC 4.....	xi
INTRODUCTION.....	13
I. CONTEXTE D’ELABORATION DU PDC 4 DE MATERI	14
II. METHODOLOGIE D’ELABORATION DU PDC 4 DE LA COMMUNE DE MATERI 31	
III. PROBLEMATIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE.....	35
IV. DIAGNOSTIC DU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE	37
V. PROBLEMES MAJEURS, DEFIS ET ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE.....	106
VII. CADRE PROGRAMMATIQUE.....	129
VIII. DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE DU PDC 4.....	219
CONCLUSION	235
BIBLIOGRAPHIE	236
ANNEXES	237

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des villages et quartiers de villes par arrondissement	15
Tableau 2 : Répartition des bas-fonds dans la commune de Matéri.....	20
Tableau 3 : Répartition de la population par arrondissement.....	22
Tableau 4 : Population de la commune par tranche d'âges en 2022	23
Tableau 5 : Dynamique de la population à moyen terme 2030.....	24
Tableau 6 : Indice de pauvreté dans les communes de l'Atacora	26
Tableau 7 : Principales pistes rurales de la commune de Matéri	39
Tableau 8 : Pistes prioritaires pour l'entretien	42
Tableau 9 : Nature et nombre de salles de classe	44
Tableau 10 : Nature, état et répartition des salles de classe utilisées	45
Tableau 11 : Equipements des écoles maternelles	45
Tableau 12 : Ratios/maître, écolier/salle de classe et élèves/groupe pédagogique	45
Tableau 13 : Taux de réussite au niveau d'Alpha 1	46
Tableau 14 : Statistiques de l'enseignement secondaire	47
Tableau 15 : Effectif du personnel soignant de la commune de Matéri.....	48
Tableau 16 : Etat de la situation de la protection sociale dans la commune	48
Tableau 17 : Desserte en eau potable	50
Tableau 18 : Couverture en incinérateurs dans la ZS TMC en 2021	52
Tableau 19 : Grandes affectations et superficies.....	61
Tableau 20 : Répartition des bas-fonds dans la commune de Matéri	64
Tableau 21 : Infrastructures et investissements agricoles	66
Tableau 22 : Évolution de la production agricole 2018-2021	68
Tableau 23 : Estimations des effectifs du cheptel animal en 2013	70
Tableau 24 : Infrastructures de production halieutique.....	71
Tableau 25 : Infrastructures et équipements marchands de la commune.....	76
Tableau 26 : Caractéristiques des marchés de la commune	77
Tableau 27 : Fiche signalétique de la commune de Matéri	79
Tableau 28 : Mesures endogènes d'adaptation	82
Tableau 29 : Options et besoins actuels d'adaptation aux changements climatiques	83
Tableau 30 : Mesures potentielles d'adaptation.....	84
Tableau 31 : Problèmes d'inégalités liés au genre et à l'autonomisation de la femme.....	86
Tableau 32 : Formes d'handicaps dans la commune.....	90
Tableau 33 : État des lieux des VBG	91
Tableau 34 : Personnes âgées	91
Tableau 35 : Orphelins et Enfants Vulnérables.....	92
Tableau 36 : Transformation digitale	97
Tableau 37 : L'évolution des recettes communales mobilisées	99
Tableau 38 : Évolution du budget de la commune.....	100
Tableau 39 : Gouvernance politique et administrative.....	102
Tableau 40 : Gouvernance financière.....	103
Tableau 41 : Gouvernance foncière	104
Tableau 42 : Gouvernance genre et participative.....	105
Tableau 43 : Relation avec la Tutelle.....	106
Tableau 44 : problèmes majeurs du développement de la commune.....	106
Tableau 45 : Synthèse FFOM/SEPO et situation de référence ou de départ.....	110
Tableau 46 : Piliers et axes stratégiques du PAG 2021 - 2026	123
Tableau 47 : Cohérence des orientations stratégiques du PDC 4 avec les instruments nationaux	125

Tableau 48 : Arrimage des orientations stratégiques, objectifs spécifiques et programmes du PDC 4 avec les ODD et les cibles spatialisées	126
Tableau 49 : Matrice du cadre stratégique du PDC 4	129
Tableau 50 : Matrice du cadre programmatique	131
Tableau 51 : Cadre logique du PDC 4.....	132
Tableau 52 : Cadre de Mesure du Rendement (CMR).....	155
Tableau 53 : Cadre de performance de suivi des indicateurs des cibles spatialisées des ODD	188
Tableau 54 : Plan quinquennal PDC4 Matéri.....	192
Tableau 55 : Récapitulatif programmes/projets PDC 4 Matéri.....	217
Tableau 56 : <i>Affectation des ressources financières</i>	219
Tableau 58 : Matrice des risques.....	232

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Découpage administratif de la commune de Matéri	16
Figure 2 : Carte de l'hydrographie de la commune de Matéri	17
Figure 3 : Carte des sols de la commune de Matéri	19
Figure 1 : EPE fonctionnels par type d'ouvrage	27
Figure 4 : Présentation synthétique du processus d'élaboration du PDC 4	33
Figure 5 : EPE fonctionnels par type d'ouvrage	50
Figure 6 : Affectation du sol de la commune de Matéri (source : SDAC).....	60
Figure 7 : Flux de bétail à partir du marché à bétail de Somou (Matéri)	70
Figure 8 : Evolution de la pluviométrie de 2019 à 2022	78
Figure 10 : Évolution part recettes propres dans les recettes totales du budget.....	101
Figure 11 : Théorie de changement.....	122

SIGLES ET ACRONYMES

ABERME	: Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie
ACAD	: Association des Communes de l'Atacora et de la Donga
ASECNA	: Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar
ASF	: Association des Services Financiers
ATDA	: Agence Territoriale pour le Développement Agricole
CA	: Chef d'Arrondissement
CDL	: Contribution au Développement Local
CLCAM	: Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel
CPS	: Centre de Promotion Sociale
CQ	: Chef de Quartier
CV	: Chef de Village
DDAEP	: Direction Départementale de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
DGPD	: Direction Générale des Politiques de Développement
FADeC	: Fonds d'Appui au Développement des Communes
FFOM	: Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces
FNDA	: Fonds National pour le Développement Agricole
GIZ	: Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
InsTAD	: Institut National de Statistique et d'Analyse Démographique
MAEP	: Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MAEP	: Mécanisme d'Evaluation par les Pairs
MSP	: Ministère de la Santé Publique
ODD	: Objectifs de Développement Durable
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PANA	: Programme d'Adaptation Nationale aux changements climatiques
PDC	: Plan de Développement Communal
PDU	: Plan de Développement Urbain
PHAC	: Plan d'Hygiène et d'Assainissement
PME	: Petites et Moyennes Entreprises
PTFs	: Partenaires Techniques et Financiers
RAT	: Réforme de l'Administration Territoriale
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SAF	: Service des Affaires Financières
SBEE	: Société Béninoise d'Energie Electrique
SBIN	: Société Béninoise d'Infrastructure Numérique
SDAC	: Schéma Directeur d'Aménagement de la Commune
SONEB	: Société Nationale des Eaux du Bénin
TDL	: Taxe de Développement Local

UNICEF : United Nations International Children’s Emergency Fund

AVANT – PROPOS DU MAIRE

Chers(ères) concitoyens(ennes),

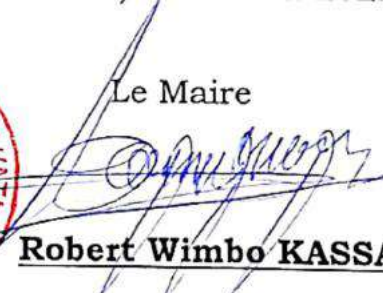
C'est avec une grande fierté et un engagement élevé que je m'adresse à vous mes chères populations de la commune de Matéri à l'issue du processus d'élaboration du Plan de Développement Communal 4^{ème} génération (PDC 4) de notre commune, **un PDC 4 hautement social**. Ce processus a été conduit durant plus de onze (11) mois avec une approche participative et inclusive. Il a permis de recueillir les problèmes majeurs, les défis, les besoins prioritaires et les aspirations profondes de toutes les couches socio-professionnelles qui sont traduits en orientations stratégiques et axes d'interventions pour le développement socio-économiques, environnemental de notre commune les cinq (05) prochaines années. Ce document est un important outil de négociation, de dialogue et de politique de développement ambitieux mais réaliste pour notre commune. Le PDC 4 est de type nouveau visant à assurer la résilience de notre commune face aux défis du moment et du futur. Sa raison d'être est le développement humain durable et harmonieux de toutes les localités de Matéri.

Pour la mise en œuvre du plan avec succès personne ne sera du reste car c'est ensemble qu'on arrive à accomplir les grandes œuvres historiques. Je vous invite donc à vous approprier ce document qui est le vôtre, à s'impliquer et s'investir individuellement et collectivement dans toutes les actions planifiées à travers vos contributions et engagements civiques à l'effort de mobilisation des ressources propres pour des investissements structurants au bénéfice de nous tous.

Je ne saurais terminer mes propos sans exprimer mes sincères remerciements et profonde gratitude à l'Association des Communes de l'Atacora et de la Donga (ACAD) ainsi qu'à la Coopération Suisse au Bénin pour leur appui technique et financier tout au long du processus d'élaboration de ce plan sans oublier les services déconcentrés de l'Etat pour leur accompagnement technique fort louable pour la qualité et la pertinence du document.

J'envoie également mes remerciements aux OSC, personnes ressources et tous les acteurs communaux qui ont contribué énormément sans désespérer aux travaux à chaque étape de l'élaboration de l'outil. Je voudrais compter sur votre mobilisation et engagement sans faille pour sa mise en œuvre avec des réalisations probantes.

Ensemble, nous allons faire de Matéri, une commune modèle en matière de développement local, où il fait bon vivre pour chacun et pour tous.

Le Maire

Robert Wimbo KASSA



SYNTHESE DE L'EVALUATION DU PDC3

La mise en œuvre des programmes et projets du PDC 3 de la commune de Matéri a contribué à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Structuré en quatre (04) programmes, et vingt-deux (22) projets le PDC 3 de la commune de Matéri a été décliné en des activités afin de faciliter la mise en œuvre des différents projets. D'un coût global prévisionnel de 7 057 900FCFA, la Commune de Matéri au bout des cinq années d'exercice de sa mise en œuvre est parvenue à exécuter une bonne partie de son PDC.

Malgré les difficultés liées à la mobilisation des ressources propres, de nombreux progrès ont été réalisés dans plusieurs secteurs d'activités. Il s'agit fondamentalement de :

- L'augmentation du taux de desserte des pistes rurales ;
- L'augmentation du taux d'équipement en infrastructures socioéducatif ;
- L'augmentation du taux d'équipement en infrastructures socio sanitaire ;
- L'augmentation du taux de desserte en eau potable ;
- L'augmentation du niveau d'aménagement des périmètres maraîchers ;
- L'augmentation du nombre de retenues d'eau pour l'abreuvement des animaux et les activités de contre saison etc.

Au regard de tout ce qui précède, il convient de noter que les secteurs les plus touchés dans le cadre de la mise en œuvre du PDC3 reste :

- la réalisation des infrastructures de promotion du secteur agricole
- les pistes rurales ;
- le secteur socioéducatif ;
- le secteur de l'eau potable ;
- le secteur de la santé
- L'aménagement des périmètres maraîchers.

Ces différents secteurs supra évoqués ont trait aux programmes ci-après avec leur taux d'exécution :

Programme 1 : Dynamisation de l'économie locale à travers promotion des filières agricoles porteuses, le développement des secteurs de soutien et l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, est exécuté à un taux physique de 60,16%, contre un taux d'exécution financière de 55,25%

Programme2 : Amélioration de l'accès équitable des populations notamment les plus vulnérables aux services sociaux de base est respectivement exécuté à un taux physique et financier de 46,23% et 57,23%.

Programme3 : Amélioration de la gestion durable du cadre de vie, des ressources naturelles, des catastrophes et des aléas liés aux changements climatiques est exécuté à un taux physique et financier de 67,16% et 55,23%.

Programme 4 : Renforcement de la gouvernance participative locale, de l'équité, du genre et le développement du partenariat, est exécuté à un taux physique de 47,54% contre un taux financier de 37,45%

De façon globale, le taux d'exécution physique du PDC3 est de 52,27% contre un taux d'exécution financière de 53,15%. L'évaluation quantitative du PDC 3 échu a permis d'identifier les forces, faiblesses, le niveau de satisfaction et les recommandations des acteurs par rapport à sa mise en œuvre. La situation financière de certains partenaires n'est pas maîtrisée autrement, le TEF pourrait dépasser le taux évoqué plus haut.

Les secteurs les moins touchés doivent faire l'objet d'un diagnostic approfondi en vue de leur pris en compte ou non dans le PDC4.

RESUME EXECUTIF DU PDC 4

Le Plan de Développement Communal 4^{ème} génération (PDC 4) de la commune de Matéri a été élaboré à l'ère de la réforme de l'administration territoriale au Bénin. Cette réforme a abouti à la mise en place d'une nouvelle loi sur la décentralisation et la gouvernance locale notamment la Loi n°2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin et ses décrets d'application.

Le PDC 4 a été donc élaboré conformément à cette loi et au guide méthodologique d'élaboration du PDC d'octobre 2022. Le processus qui a été conduit suivant l'approche participative a permis de doter la commune d'une vision de développement sur les cinq prochaines années 2024-2028 qui constitue l'horizon du PDC 4. Cette vision a été formulée en cohérence avec Bénin Alafia 2025 et les politiques nationales sectorielles et les ODD. Elle s'intitule « **Matéri est, en 2028, une commune résiliente, bien gouvernée, à économie prospère et compétitive, où les services sociaux de base de qualité sont fournis de façon équitable aux populations dans un environnement sain et sécurisé** ». Elle a été déclinée en quatre (04) orientations stratégiques et vingt-sept (27) objectifs de développement. L'objectif général du PDC 4 est « **Assurer la sécurité des biens et des personnes et le développement intégral et durable de la commune de Matéri** ». Les orientations stratégiques qui découlent de la vision se présentent comme suit :

- **Orientation Stratégique 1 (OS1) :** Développement d'une économie locale structurante et résiliente ;
- **Orientation Stratégique 2 (OS2) :** Amélioration de l'accès équitable aux services sociaux de base et de la protection sociale ;
- **Orientation Stratégique 3 (OS3) :** Renforcement de la gouvernance locale, de la cohésion sociale et de la sécurité ;
- **Orientation Stratégique 4 (OS4) :** Aménagement du territoire, gestion durable des ressources naturelles et des impacts des changements climatiques.

La programmation du PDC4 de Matéri, basée sur les orientations stratégiques et les objectifs spécifiques se présente ainsi qui suit :

PROGRAMME I : Développement d'une économie locale structurante et résiliente

1. Appui à la production agricole, animale et halieutique ;
2. Promotion de l'artisanat et des PMI ;
3. Promotion du tourisme, de l'hôtellerie, des sports et loisirs ;
4. Promotion d'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes ;
5. Renforcement des infrastructures marchandes et commerciales ;
6. Aménagement des pistes et infrastructures de transport ;
7. Promotion des produits du terroir ;
8. Amélioration de la gestion durable des terres ;
9. Amélioration des conditions-cadres institutionnelles et des services de soutien à l'activité économique (agriculture, sylviculture, élevage, artisanat et tourisme).

10. Amélioration des conditions-cadres institutionnelles et des services de soutien à l'activité économique (agriculture, sylviculture, élevage, artisanat et tourisme).

PROGRAMME II : Amélioration de l'accès équitable aux services sociaux de base et à la protection sociale

1. Assurance de l'accès équitable et inclusif à une éducation formelle et alternative et à l'alphabétisation ;
2. Renforcement de l'accès des populations aux soins et services de santé et nutritionnels de qualité ;
3. Amélioration de l'accès des populations aux ouvrages d'approvisionnement en eau potable et à l'énergie ;
4. Renforcement de la protection sociale et l'équité genre.
5. Renforcement de la protection sociale et l'équité genre

PROGRAMME III : Renforcement de la gouvernance locale, de la cohésion sociale et de la sécurité

1. Amélioration de l'exercice de la démocratie à la base ;
2. Amélioration de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale ;
3. Dynamisation du système de planification et de suivi-évaluation locale ;
4. Amélioration des conditions de travail de l'administration locale ;
5. Renforcement des capacités de mobilisation des ressources locales ;
6. Amélioration de la digitalisation de l'administration locale ;
7. Renforcement de la sécurité et de la cohésion sociale ;
8. Renforcement du partenariat public-privé, de la coopération décentralisée et de l'intercommunalité ;
9. Amélioration de la gouvernance foncière et de la sécurisation des terres.

PROGRAMME IV : Aménagement du territoire, gestion durable des ressources naturelles et des impacts des changements climatiques

1. Amélioration de la politique d'aménagement du territoire ;
2. Promotion de la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement ;
3. Promotion des mesures de résilience aux risques et catastrophes.

L'ensemble de ces programmes s'élève à un coût de **Neuf milliards dix-huit millions cinq cent mille (9 018 500 000) FCFA TT**. Le coût du PDC 4 sera financé par la commune sur ressources propres, l'Etat (FIC affecté et FIC non affecté), les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et le secteur privé.

INTRODUCTION

Après plus de deux décennies de mise en œuvre de la décentralisation, le gouvernement de la République du Bénin a engagé une Réforme de l'Administration Territoriale (RAT) dans le respect des dispositions constitutionnelles, dont l'objectif est de renforcer la gouvernance locale et de promouvoir une administration déconcentrée capable d'accompagner efficacement les communes.

La Déclaration de Politique de Décentralisation/Déconcentration du 20 avril 2010 qui découle de la RAT affiche très clairement la volonté du Gouvernement de poursuivre le processus de décentralisation. A travers cette politique, il entend faire de la décentralisation et de la déconcentration, les éléments moteurs de la modernisation de l'Etat à travers un développement territorial équilibré, comme un levier de développement du pays.

Pour traduire dans les faits cette volonté politique de promouvoir le développement à la base, des préalables sont définis et l'une des obligations légales des communes dans le cadre de la décentralisation est de se doter, conformément à l'article 30 de la loi n°2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin, d'un Plan de Développement Communal (PDC). Ce document est un outil de gestion à la fois ambitieux et réaliste pour les élus communaux et l'administration communale. Il constitue la boussole des actions de développement local et permet aux autorités communales d'assumer de façon structurée, objective, inclusive et concertée le développement de la commune dans la transparence.

En effet, le PDC 3 de la commune de Matéri est arrivé à terme en décembre 2022 assorti d'un bilan évaluatif. Pour ce faire, l'élaboration d'un autre plan de développement communal quatrième génération (PDC 4) s'avère un impératif, car il permettra d'éviter à la commune la navigation à vue et surtout de tomber dans un vide juridique. C'est dans ce cadre que la Commune de Matéri a bénéficié de l'appui technique et financier du projet « Réforme des Finances publiques pour l'atteinte des ODD et le Renforcement de la Mobilisation des recettes de l'Etat » ReFORME de la GIZ, et a lancé le 11 Novembre 2022 le processus d'élaboration du PDC 4^{ème} génération.

Le processus d'élaboration du PDC 4 de Matéri a suivi les différentes phases prévues dans le Guide d'élaboration des PDC actualisé en 2022 par le Ministère du Développement. Ces principales étapes méthodologiques sont : i) la phase préalable ; ii) la phase de rédaction ; iii) la phase de validation et d'adoption et ; iv) la phase d'approbation et de popularisation.

Le présent document s'articule autour des principaux points suivants :

- Méthodologie de réalisation du PDC 4 ;
- Présentation générale de la commune ;
- Analyse diagnostique et problématique de développement de la commune ;
- Cadre stratégique du PDC 4 (Vision, orientations stratégiques et objectifs de développement, mise en cohérence du PDC 4 avec les orientations nationales et internationales et théorie de changement) ;

- Cadre programmatique (Cadre logique, Cadre de résultats, Plan quinquennal, Financement du PDC 4 assorti du schéma de financement) ;
- Gestion des risques/hypothèses et conditions de succès ;
- Dispositif de mise en œuvre du PDC 4.

Le processus a été conduit avec une méthodologie basée sur l'approche participative ayant pris en compte les thématiques transversales.

I. CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

1.1.Présentation de la commune

1.1.1. Situation géographique de la commune

La commune de Matéri est située au Nord – Ouest du Département de l'Atacora. D'une superficie de 4 800 km², elle est comprise entre 10° 38' et 11° 4' de latitude Nord et 0° 48' et 1°10' de longitude Est. Elle est limitée à l'Est par la commune de Tanguiéta, au Sud par celle de Cobly, au Nord par la République du Burkina-Faso et à l'Ouest par la République du Togo. La commune est frontalière à deux pays dont l'un (Burkina-Faso) est facilement accessible par la voie inter-Etats Matéri-Porga et l'autre (Togo) est difficile d'accès du fait du manque de pont sur la rivière Oti sur laquelle un pont est en cours de construction par la partie togolaise.

1.1.2. Organisation administrative

Selon la Loi n°2013-05 portant création, organisation, attributions et fonctionnement des unités administratives locales en République du Bénin, la commune de Matéri est constituée en entités administratives composées de 77 villages et quartiers de ville administratifs d'inégale importance et répartis dans six (6) arrondissements de taille variable par rapport à la superficie et à la population. Le tableau n°1 présente la répartition des villages par arrondissement.

Tableau 1 : Répartition des villages et quartiers de villes par arrondissement

ARRONDISSEMENT	NOMBRE DE VILLAGES	QUARTIERS DE VILLES ET VILLAGES ADMINISTRATIFS
MATERI	16	Materi, Boutouhoun-Pingou, Kankini-Seri, Bourporga, Merihoun, Mihihoun, Nagassega-Kani, Pingou, Sakanou, Souomou, Tampinti-Yerou, Tantouri, Tintonsi, Toussari Yondisseri et Yopiaka
TANTEGA	15	Bampora ,Bogodori, Dabogohoun, Kandjo, Konehandri, Koussege, Madoga, Nambouli, Pourniari, Tambogou-Kondri, Tampanga, Tanhoun, Tantege et Tebiwogou.
DASSARI	18	Dassari, Coupiani, Firioun, Koundri, Kourou-Koualou, Nagassega, Niehoun-Laloga, Nouari, Ouriyori, Porga, Pouri, Setchindika, Tankouari, Tankouayokouhoun, Tetonga, Tigninga, Tihoun et Tinwega
GOUANDE	12	Gouande, Doga, Bahoun, Kandeguehoun, Kouantieni, Kouforpissiga, Sindori-Toni, Tassahoun, Tcharikouanga, Tchassaga, Tiari et Toubougnini.
NODI	10	Borifieri, Holli, Kotari, Kouarhoun, Kperehoun, Mahontiga, N'tchiega, Nodi, Tampori-Pogue et Yedekanhoun.
TCHANHOUN-COSI	7	Fehoun, Fekerou, Koutoukondiaga, Sakonou, Tchanhoun-Cossi, Yanga et Yansaga
Total	77	

Source : Liste des unités administratives locales Atacora-Donga, 2013

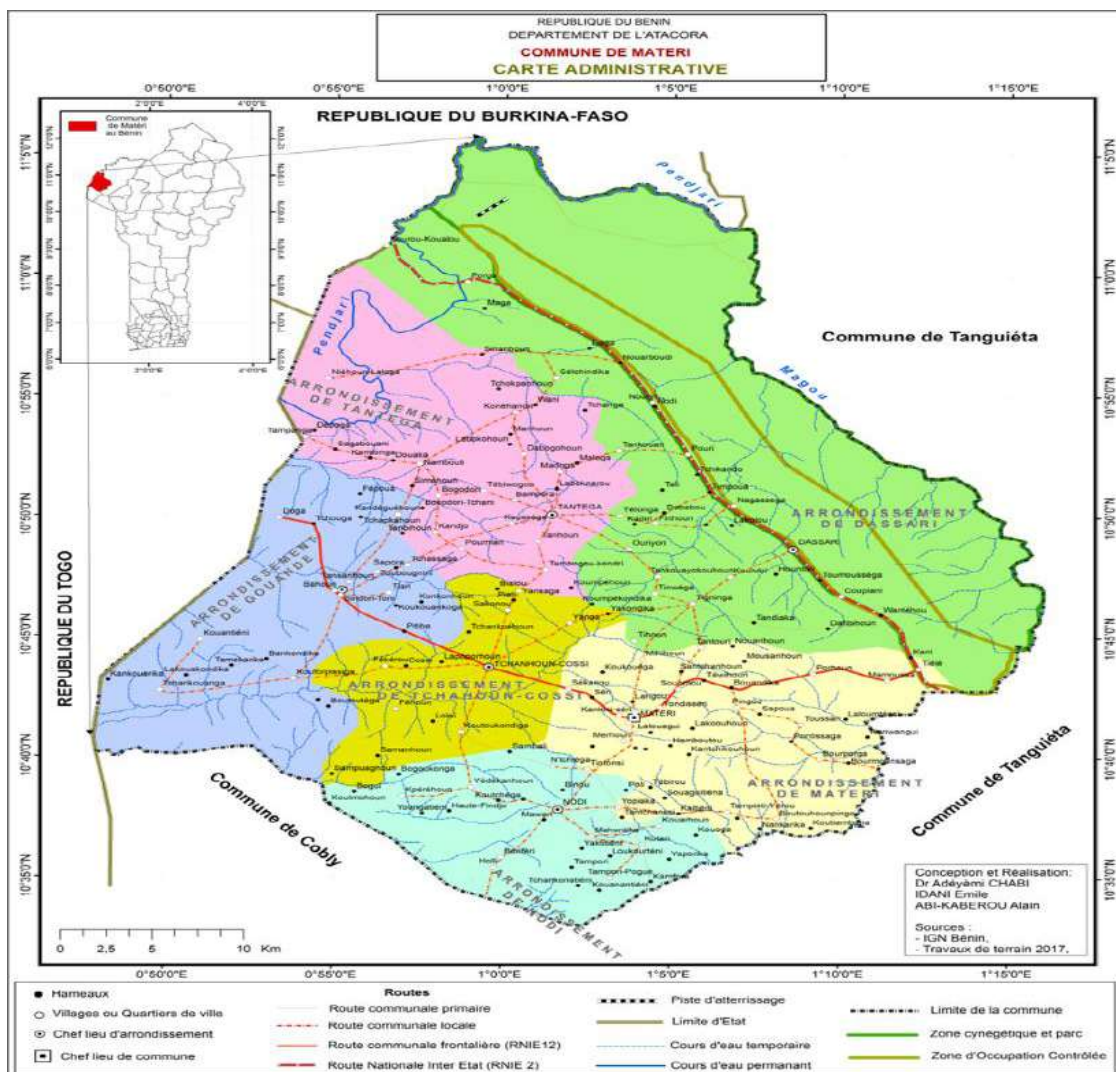


Figure 1 : Découpage administratif de la commune de Matéri

1.1.3. Grands traits physiques

1.1.3.1. Relief et hydrographie

Le relief est relativement peu accidenté. Il est caractérisé par la plaine de Gourma qui est un grand bassin versant drainé par la rivière Pendjari. Cette plaine qu'occupe la Commune de Matéri est un vaste glaciais de faible altitude (150-250 m) formé sur des grès de schistes voltaïen. La partie orientale, notamment les arrondissements de Matéri et de Nodji, est occupée par des collines. Les précipitations couvrent les mois de mai à octobre. Elles s'installent réellement en juillet et la forte pluviosité s'observe dans les mois d'août et de septembre. La normale des précipitations se situe autour de 1000 mm/an. Cependant, une mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace est notée. La carte suivante présente cette disparité au niveau de la commune.



Figure 2 : Carte de l'hydrographie de la commune de Matéri

1.1.3.2. Géologie et nature des sols

On rencontre plusieurs types de sols dans la commune de Matéri. Il s'agit des sols lessivés à concrétion, des sols indurés et des sols d'apport hydromorphes sur matériaux alluviaux finement sableux situés dans la vallée de la Pendjari.

- Les sols lessivés à concrétion et les sols lessivés indurés sont caractéristiques de la plaine de Gourma et modérément aptes à la culture de la plupart des spéculations agricoles. Ils sont rencontrés dans presque tous les villages de Nodi, de Gouandé, de Tchanhoun Cossi, de Tantéga et de Dassari. Ces sols sont utilisés pour cultiver : le maïs, le sorgho, le mil, le riz, le niébé, le voandzou, l'arachide, l'igname, le coton, le soja, le sésame, le fonio, les cultures maraîchères et le petit mil. Ils sont aussi mis à contribution pour le reboisement ou la jachère. Leur exploitation nécessite cependant l'adoption par les populations des techniques culturales appropriées : léger drainage, labour contrôlé, irrigation.
- Les sols hydromorphes à matériaux alluviaux finement sableux sont inondables en saison de pluies et poussiéreux en saison sèche, subissant une très forte érosion éolienne. D'autres sont hors des bas-fonds. Ils sont situés dans tous les villages de Gouandé, de Tchanhoun Cossi, de la vallée de la Pendjari (Porga), de Tantéga, de Pourniari, de Koussiya, de Dabogohoun de Bampora et de Matéri, ce sont des sols propices à la culture du riz, du sorgho de petit mil, de fonio, d'igname, du niébé, du coton, et des cultures maraîchères.
- Les sols sableux rencontrés à Mahontika, Tamporipoguê et au Sud de Nodi sont favorables à la culture d'igname, de maïs, de Mil et de coton.
- Les sols caillouteux sont rencontrés à Kouarhoun. Ils sont utilisés pour la culture du Maïs, du sorgho, du mil, du coton et du soja.

La diversité des types de sols de la commune de Matéri lui permet d'avoir aussi une grande diversité de cultures et d'assurer un bon niveau de production. Leur exploitation nécessite cependant des techniques culturales appropriées : léger drainage, labour contrôlé, irrigation.

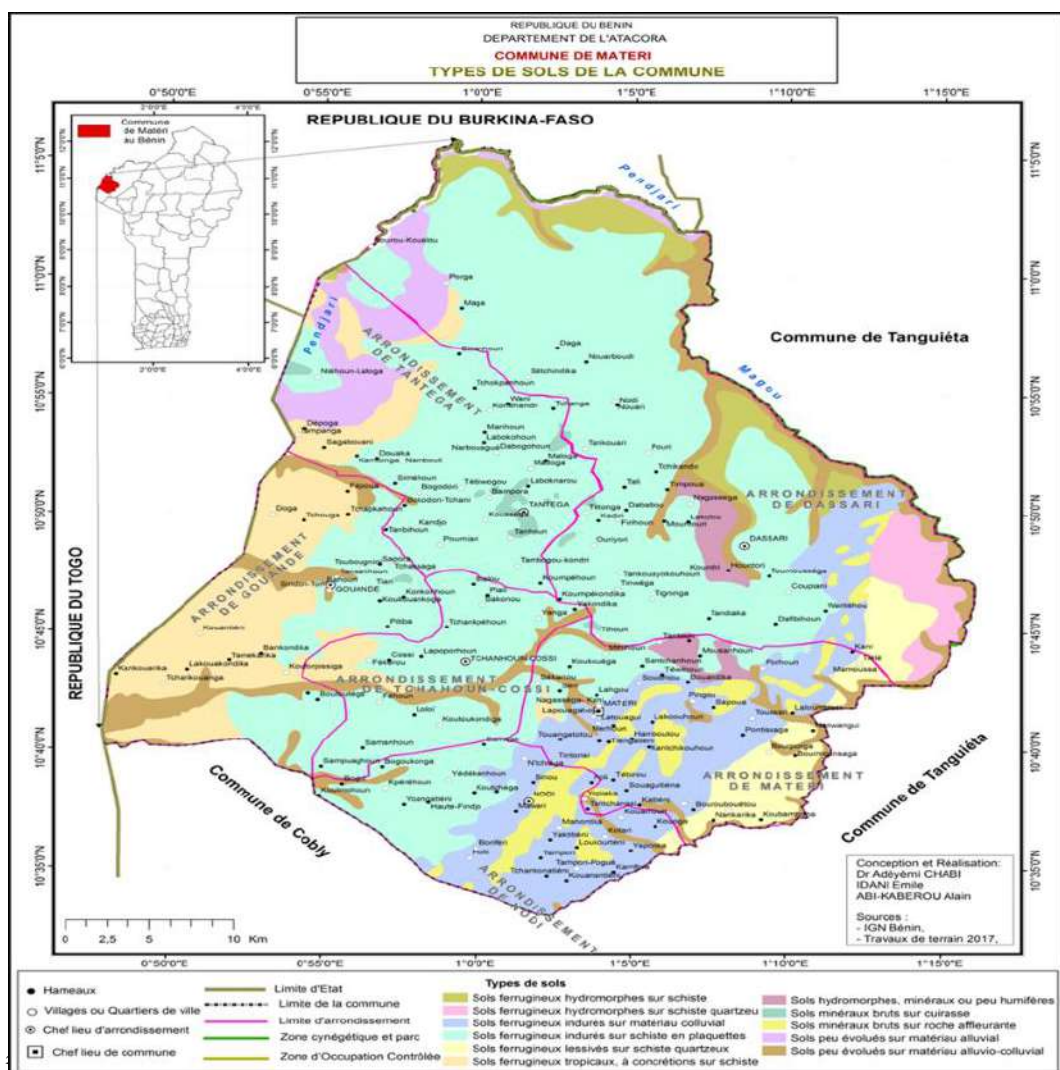


Figure 1

Selon les statistiques agricoles de l'ATDA, environ 35,70% de la superficie communale totale est cultivée. Sous l'effet de la croissance démographique et de l'utilisation de techniques culturales inadaptées (culture itinérante sur brulis, faible utilisation d'engrais organiques, utilisation excessive des engrais minéraux) ces terres agricoles sont de plus en plus appauvries.

A ces types de sols s'ajoutent des sols hydromorphes constitués de bas-fonds aménageables et cultivables répartis dans tous les arrondissements. Le tableau 1 ci-dessous présente la liste non exhaustive des bas-fonds recensés dans la commune.

Tableau 2 : Répartition des bas-fonds dans la commune de Matéri

Arrondissements	Bas-fonds aménagés		Bas-fonds non aménagés		Nbre Total	Sup Total (ha)
	Nbre	Sup (ha)	Nbre	Sup (ha)		
DASSARI	20	295,75	41	5636,25	61	5932
GOUANDE	18	380,1	12	5693,7	30	6073,8
MATERI	12	158,35	10	1632,9	22	1791,25
NODI	8	65,5	29	1564,7	37	1630,2
TANTEGA	2	9	25	2295	27	2304
TCHANHOUN COSSI	8	83,5	13	2102	21	2185,5
Totaux	68	992,2	130	18924,55	198	19916,75

Source : CeC/ATDA3

Notons que la plupart des aménagements ne prend qu'une partie des basfonds ce qui fait que malgré le nombre important de sites ayant connus d'aménagement, la superficie totale aménagée est faible. La superficie totale disponible en bas-fonds dans la commune est d'environ 19916,75ha selon les données de la CCeC/ATDA3

Des 19916,75ha disponibles 992,2ha sont aménagés.

Trois (03) type d'aménagement sont constatés :

- Aménagements sommaires avec confection des diguettes qui sont plus nombreux et anciens. La plupart de ces aménagements ne tient plus et nécessite de réhabilitation
- Aménagement avec PEBASA recensement réalisés par FI-AGRI à Doga, Sindori, Coupiani et Pouri sont encore en formes
- Aménagements selon l'approche smart valleys réalisés par PACC et ProAgri/GIZ et qui prennent une portion des bas-fonds (3 à 6 ha au plus).

1.1.3.3. Climat

Le climat est de type Soudano guinéen avec un régime pluviométrique uni modal avec deux saisons bien distinctes. Une saison sèche de durée variable s'étend généralement de novembre à avril. Elle est marquée par l'alizé continental, vent sec et frais venant du Sahara appelé harmattan (novembre à février) d'une part et par une période de forte chaleur (mars et avril) d'autre part.

La température maximale journalière varie entre 34 et 40°C. La saison pluvieuse est le second épisode climatique de la zone qui détermine pour l'essentiel le calendrier agricole local. Globalement, la température moyenne est d'environ 27°C avec les variations de 17° C à 35° C. L'amplitude thermique annuelle est de l'ordre de 18° C.

Les précipitations couvrent les mois de mai à octobre. Elles s'installent réellement en juillet et la forte pluviosité s'observe dans les mois d'août et de septembre. La normale des précipitations se situe autour de 1000 mm/an. Cependant une mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace est notée.

1.1.3.4. Végétation

La végétation de la commune de Matéri est un couvert clairsemé constitué essentiellement de savanes arborée et arbustive. On y rencontre quelques rares espèces géantes telles que : *Vitallaria paradoxa* (Karité), *Bombax costatum* (faux kapokier), *Ceibapentandra* (fromager), *Borassus aethiopum* (palmier rônier), *Hyphaenethebaica* (palmier doum), *Adansoniadigitata* (baobab), *Parkiabiglobosa* (néré). Ces espèces sont pour la plupart conservées pour leur intérêt socio-économique. Pendant la saison pluvieuse, la végétation est luxuriante, variée et présente assez d'espèces fourragères pour les animaux. Par contre, en saison sèche, la majeure partie de ces espèces perd ses feuilles et présente un aspect de bois mort surtout au passage de feux de végétation tardifs. La Réserve de Biosphère de la Pendjari qu'occupe la partie Est de la Commune de Matéri subit une forte pression anthropique (exploitation forestière et agricole, transhumance, surpâturage, feux de végétation incontrôlés, etc.). Malgré cette pression, on y trouve encore une faune et une flore assez variées ayant permis de faire de cette partie la zone de chasse de Porga. On trouve également les galeries forestières le long des principaux cours d'eau dominées par le *Khaya senegalensis* (caïlcédrat) exploité pour le bois d'œuvre. Ces galeries constituent des zones de pâturage pour les troupeaux transhumants du Burkinabé. Certains îlots de plantations (acquis de certains projets et ONG) notamment *Tectonia grandis* (teck), *Anacardium occidentale* (anacardier), *Eucalyptus camaldulensis* ou *Eucalyptus citriodora* ou encore *Eucalyptus tereticornis* s'observent de façon éparse sur l'ensemble de la Commune.

De façon générale, cette végétation est très menacée à certains endroits. On constate que le phénomène de désertification est assez prononcé surtout dans les régions de Gouandé, Doga, Tantéga, Tchahoun-Cossi et Dassari.

1.2.Contexte démographique

D'après les recensements généraux de la population et de l'habitat de 2013, RGPH4, la commune de Matéri compte 113 958 habitants dont 58 282 femmes soit environ 51,1 % de la population. La densité de la population est alors de 65 habitants au km². La population de Matéri est essentiellement agricole. La population agricole fait 90 283 habitants soit 79, 22% de la population totale. De 2002 à 2013, c'est-à-dire en onze ans, la population s'est accrue de 30 237 habitants (de 83 721 en 2002 elle est passée 113958). Le taux d'accroissement intercensitaires est de 2,8. La commune connaît un accroissement exponentiel de la population et si rien n'est fait, à l'horizon 2025, cette commune vivra dans un environnement surpeuplé. La population de la commune est essentiellement rurale. Selon les données du RGPH 4, la proportion de la population vivant en milieu rural est de 78,5 %. La répartition de la population par arrondissement et par sexe de la population est consignée dans le tableau suivant :

Tableau 3 : Répartition de la population par arrondissement

N°	ARRONDISSEMENT	Ménages	POPULATIONS		
			MASCULIN	FEMININ	TOTAL
1	DASSARI	3969	13670	13978	27648
2	GOUANDE	2353	8183	8933	17116
3	NODI	1512	5661	5896	11557
4	TANTEGUA	3187	11181	11 688	22869
5	TCHANHOUN COSSI	1352	4987	5291	10278
6	MATERI	3890	11994	12496	24490
TOTAL		16 263	55676	58282	113958

Source : RGPH-4, 2013

L'analyse de ce tableau montre que l'arrondissement de Dassari est plus peuplé, par rapport à ce qui se passe généralement dans la plupart des communes où l'arrondissement central est plus peuplé.

1.2.1. Traits caractéristiques de la population

1.2.1.1. Population agricole

La population agricole de la commune de Matéri était de 16 263 habitants (RGPH4, 2013), soit 61,63% de la population totale. Selon le RNA 2021 la commune compte 11 609 ménages agricoles. Or, la taille moyenne dans la commune est de 8 personnes. Par extrapolation, la population agricole de Matéri serait de l'ordre de 212 784 habitants environ en 2021. Les arrondissements les plus agricoles sont : Tantéga, Tchanhoun Cossi, Nodi et Gouané, tandis que les arrondissements de Dassari et de Matéri centre sont les plus urbanisés et concentrent la majorité de la population citadine de la commune qui s'adonne moins aux activités agricoles.

1.2.1.2. Population active

La population active est celle comprise entre 15-64 ans occupée dans diverses activités économiques pour produire de la richesse. Dans la commune de Matéri, la population active calculée sur la base du taux d'accroissement de la population de la commune s'élève à 176 701

habitants pour une proportion de 52% de femmes environ. Elle exerce dans plusieurs branches d'activités telles que l'agriculture, le commerce et les services.

1.2.2. Groupe d'âges utiles

Les tranches d'âge de la population de la commune de Matéri ont connu d'évolution depuis le dernier recensement de la population. L'estimation faite sur la base des données du RGPH4 de 2013 montre une population essentiellement jeune comme l'illustrent les données du tableau et la figure ci-dessous.

Tableau 4 : Population de la commune par tranche d'âges en 2022

	Pop. Totale	0-5ans	6-11ans	0-14ans	15-59ans	60&+	18 &+
Com. Matéri	113958	25587	24820	60266	47624	6068	45908
Dassari	27648	6272	5961	14633	11569	1446	11070
Gouandé	17116	3900	3721	9044	7134	938	6934
Nodi	11557	2631	2558	6119	4766	672	4722
Tantéga	22869	5085	5123	12199	9408	1262	9104
Tchanhoun-Cossi	10276	2396	2317	5537	4198	543	4079
Matéri	24490	5303	5140	12734	10549	1207	9999

Source : A partir des données INSAE, RGPH4-2013

Le tableau 4 montre que plus de la moitié de la population est jeune. La population des moins de 18 ans est de 68 053 hbts soit 59,72%. Ce qui constitue un atout pour le développement des activités économiques.

1.2.3. Principaux groupes socio-culturels

Cinq principaux groupes linguistiques se distinguent entre eux par la langue ou par l'accent phonétique. Il s'agit de : Laswalbe, Laputibe, Lanutibe, Pianguebe, kababe et Tantabe. Les quatre premiers groupes sont biali alors que le cinquième est parabiali plus proche des Gourmantchés.

- Pianguebe désignent les populations à l'Est de Matéri et de Nodi. Deux groupes se distinguent : Pianguebe et Matébe ;
- Laswalbe occupent le Nord des arrondissements de Tantéga et de Dassari (zone Porga-Tampanga) où le groupe Kapabe est majoritaire ;
- Laputibe regroupent bialbe de la zone de Dassari jusqu'à la hauteur de Tantéga. Deux groupes semblent dominants. Il s'agit de Sakwébe et de Mabe ;
- Lanutibe comprennent les populations plus à l'Ouest de l'arrondissement de Tantéga, au Nord de l'Arrondissement de Matéri et les arrondissements de Tchanhoun-Cossi et de Gouandé. Sihibe dominant ce groupe ;
- Tantabe est un groupe plus proche des Gourmantchés et sont situés sur le plateau de l'arrondissement de Nodi, cette population est constituée en majorité de Koulmoba et de Gangamba.

De façon générale on peut dire que Matéri est peuplé essentiellement de Berba et de Gourmantché

1.2.4. Pratiques religieuses

Selon le RGPH4 de 2013, les principales religions pratiquées sont : l'islam (12,5%) et le catholicisme (34,6%). Les autres religions qu'on retrouve sont : le Vaudoun (18%), les religions traditionnelles (3,0%) et d'autres religions chrétiennes (7,1%). Une partie de la population (18,8%) n'a aucune religion. En général, les pratiques religieuses se caractérisent par un grand syncrétisme et une cohabitation pacifique des différents courants religieux.

1.2.5. Dynamique de la population

1.2.5.1. Evolution de la population par arrondissement

La projection de la population de la commune est faite à moyen terme c'est-à-dire à l'horizon 2030 sur la base du taux annuel d'accroissement démographique entre 2002 et 2013 qui est de 2,8%. L'hypothèse est que cette tendance va se poursuivre encore pour au moins une génération, les mentalités et attitudes en matière de reproduction n'ayant pas changé. Sur cette base, la population de la Commune de Matéri atteindrait 445755 habitants en 2030, contre 207948 habitants en 2022 (tableau 7 ci-après) et la population féminine serait de l'ordre de 50,03%.

Tableau 5 : Dynamique de la population à moyen terme 2030

	2017	2022	2023	2025	2030
Dassari	30877	50488	55537	67200	108226
Gouandé	19115	30785	33863	40975	65990
Nodi	12907	20787	22866	27667	44558
Tantéga	25540	41132	45246	54747	88171

Tchanhoun-Cossi	11478	18485	20334	24604	39625
Matéri	27350	44047	48452	58627	94420
Total Commune	129284	207948	228743	276779	445755

Source : A partir des données du RGPH4 de 2013, réalisation 2022

1.2.5.2. Exploitation du dividende démographique

Le dividende démographique, d'après la Population Reference Bureau (2013) et à propos du continent africain, correspond à une phase démographique dans laquelle les enfants du boom démographique sont devenus adultes, font moins d'enfants. La classe de la population active de ce fait devient importante pendant que celle à charge (enfants et personnes de 3^e âge) est réduite. Le bénéfice direct de cette situation est l'augmentation de la part de la population active donc de la richesse produite.

Le recensement de la population en 2013 (RGPH 4) a révélé que la tranche de la population de 0-11 ans est de 60 266 hbts et celle de 12-59 ans est de 70 656 hbts dans la commune de Matéri. D'après ces chiffres, la part de la population active de la commune est d'environ 60%. A cela, on peut ajouter deux faits majeurs. Le premier est que dans la réalité, les enfants sont actifs à partir de 10 ans. Ainsi, certains partent déjà en aventure pour se prendre en charge. Le deuxième est que le niveau de la fécondité est en baisse dans le département de l'Atacora. Entre 2002 et 2013, l'indice synthétique de la fécondité a baissé de 19% avec un indice de 26% pour la Commune de Matéri. De ces deux faits, il apparaît clairement que la part de la population active est en nette progression. Cela est donc un facteur positif pour la commune en ce qui concerne le dividende démographique.

Cependant, cela ne serait véritablement profitable à la commune que si des mesures sont engagées pour accompagner cette population active à s'occuper convenablement dans des emplois décents et formalisés qui permettent de capter des recettes pour la commune. La commune doit engager des actions d'accompagnement fortes à l'endroit de sa jeunesse. Au nombre de ces actions, l'on peut citer la formation professionnelle des jeunes notamment dans le domaine agricole avec le développement de différents corps de métiers pour accompagner par exemple la production et la transformation des spéculations telles le riz, soja, le niébé, le karité, etc.

1.3.Contexte socio-économique

Certains indicateurs socio-économiques rendent compte du niveau de développement de la Commune. Ainsi les aspects sociaux et économiques seront appréciés à travers l'analyse des potentialités locales, le dynamisme des acteurs de l'économie locale et leur engagement face au développement de la Commune.

1.3.1. Contexte social

La commune de Matéri compte au total onze (11) écoles maternelles dont deux (02) écoles privées pour l'année scolaire 2021-2022 pour une population d'enfants âgés de 0 à 5 ans estimée en 2022 à 32 720. Quant à l'école primaire, on dénombre pour l'année scolaire 2021-2022, 119 écoles publiques et 11 privées. Le nombre d'enseignants de l'école maternelle publique est de

7 pour 16 classes/sections en 2022, soit 0,44 enseignant par classe. Au niveau de l'enseignement primaire public, on dénombre 391 enseignants pour 553 classes/sections en 2022 soit un ratio de 0,71 enseignant par classe. Il se pose alors dans la commune un problème de manque d'enseignants aussi bien à la maternelle qu'au primaire.

Par ailleurs, le Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) dans la commune est de 4,9%, inférieur au taux au niveau départemental (7,1%). Le TBPS selon le genre est de 5% pour les filles et de 4,8% pour les garçons. L'Indice de Parité entre les Sexes (IPS) de la préscolarisation est de 1. Il existe donc une parité parfaite entre les filles et les garçons en matière de préscolarisation. Le taux de scolarisation est de 105,9% pendant l'année scolaire 2021-2022 contre 100,44% en 2020-2021. La commune a enregistré au primaire en 2022 un taux d'abandon de 23,3%. Le taux de réussite à l'examen de CEP est de 71,67% ; ce qui est inférieur au taux de réussite au niveau départemental (78,95%). Le taux d'achèvement au primaire est de 30,9%, qui est inférieur au taux du département (37,8%). Ce taux par genre affiche 34,9% pour les garçons et 26,4% pour les filles avec un IPS égal à 0,8.

En moyenne, on dénombre 51 élèves par classe au primaire contre 41 élèves par classe à la maternelle. Le ratio élèves par classe ne respecte donc pas la norme de l'Ecole de Qualité Fondamentale (EQF) qui est de 40 élèves par classe.

Concernant l'alphabétisation et l'éducation non formelle, depuis 2023, la Commune de Matéri bénéficie de l'appui financier de la DDC pour la mise en œuvre de ces projets dans le cadre du PAGEDA qui est à sa deuxième phase. Ces subventions ont permis d'ouvrir dix (10) centres et d'alphabétiser au cours de cette première campagne, deux mille cent vingt-quatre (2124) membres des groupements socio-professionnels de la Commune dont 62% de femmes et de renforcer les connaissances des néo-alphabètes. Le taux d'alphabétisation des 15-24 ans enregistré dans la Commune de Matéri qui est de 34,6%, fait partie des plus faibles du département de l'Atacora (59,3%).

Pour donner une deuxième chance aux enfants exclus du système éducatif formel, la Commune de Matéri, avec l'accompagnement de ses partenaires a créé et fait fonctionner des espaces enfance et préscolaires et six (06) écoles de cours accélérés appelées « centres barka ». Au niveau des centres barka, ils sont au nombre de 359 dont 226 filles et 133 garçons.

Selon les données du RGPH4, 2013, la pauvreté non monétaire (basée sur les caractéristiques de l'habitat et les actifs du ménage) touche 20,6% de la population de l'Atacora en 2013.

La situation dans la commune de Matéri se présente ainsi qu'il suit :

Tableau 6 : Indice de pauvreté dans les communes de l'Atacora

Indicateurs	ATACORA	MATERI
Indice de pauvreté humaine	47,6	41,2

Indice de pauvreté non monétaire	39,5	44,6
Indice de pauvreté d'existence	57	57,7
Taux de pauvreté multidimensionnelle	64	63,3

Source : INSAE, RGPH4-2013

La situation d'approvisionnement en eau dans la commune de Matéri est loin d'être satisfaisante. Elle affiche un taux de desserte en eau de 49,8% qui est tout de même supérieur au taux du département (42,7%). On dénombre dans la commune un total de 480 Equivalents Points d'Eau (EPE) équipés dont 438 fonctionnels, soit un taux de panne de 4,81%. La figure 2 ci-après présente de façon détaillée par type d'ouvrages les EPE fonctionnels. On retiendra de cette figure que la commune dispose actuellement de 263 Forages équipés de Pompe à Motricité humaine (FPM) ; 71 bornes fontaines (BF) ; 29 puits modernes (PM) et 04 branchements privés (BP). En outre, il faut noter que la commune dispose de 09 Adductions d'Eau Villageoise (AEV).

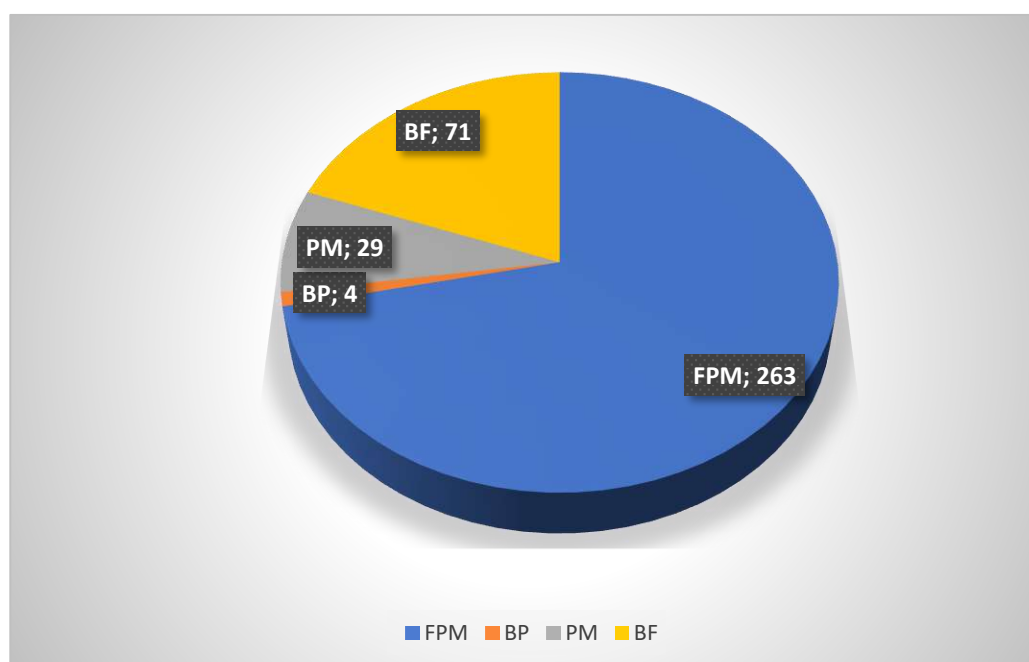


Figure 4 : EPE fonctionnels par type d'ouvrage
Source de données : BDI/DG-Eau/DDMEE, 2021

Les résultats de l'EMICoV indiquent que 22,5% des ménages béninois sont en insécurité alimentaire et 23% à risque d'insécurité alimentaire (2011).

L'Atacora occupait la dernière place dans le classement (avec 47,1% des ménages en insécurité alimentaire, en recul de 2010 quand le taux était de 63,8%).

Selon l'AGVSAN (PAM, 2013) 6, 11% des ménages se trouvent dans l'insécurité alimentaire et environ 34 % des ménages sont en sécurité alimentaire limitée'. Environ 55% des ménages sont en sécurité alimentaire au Bénin. L'Atacora fait partie des départements qui ont les taux les plus forts d'insécurité alimentaire. La situation est critique dans certaines communes où l'insécurité

alimentaire touche plus d'un quart de la population. C'est le cas de la commune de Matéri où le taux d'insécurité alimentaire est de 35%.

1.3.2. Contexte économique

L'agriculture est la principale activité qui occupe la population de la Commune. Les terres cultivables sont abondantes avec une fertilité critique. Les principales spéculations rencontrées sont : le maïs, le sorgho, le mil, le riz, l'igname, le soja, le haricot, l'arachide, le coton, les légumes, la tomate, le gombo, le piment, etc....

Par rapport aux domaines d'activités agricoles, les ménages agricoles de la commune de Matéri sont à 97,7% dans la production végétale, 1,8% dans la production animale, 0,1% dans la production halieutique et 0,4% dans d'autres domaines agricoles.

Ce contexte justifie la priorisation par la Commune de la cible 2.3 (D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles) de l'ODD 2 relative à la productivité agricole, aux revenus des petits producteurs, l'égalité d'accès aux terres et aux marchés.

Les arrondissements de Dassari et Tantéga ont les plus importantes populations agricoles de la commune.

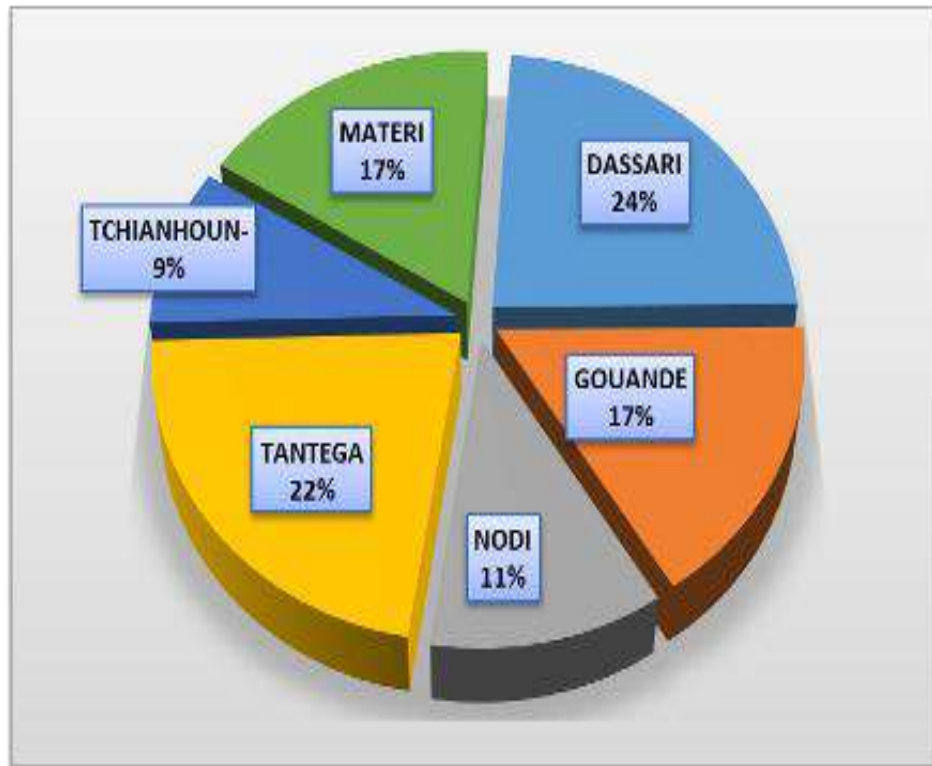


Figure 1 : Répartition (en %) de la population agricole par arrondissement

Les actifs agricoles de la commune ont été estimés à 37 730 personnes soit 42% de la population agricole (Voir Tableau 4).

Tableau 4 : Estimation des actifs agricoles de la commune de Matéri

Arrondissements	% des 15-59 ans dans la population totale	Population agricole	Actifs agricoles (15-59 ans)
DASSARI	42%	21 424	8 965
TANTEGA	41%	19 995	8 226
MATERI	43%	15 602	6 721
GOUANDE	42%	14 716	6 134
NODI	41%	10 197	4 205
TCHIANHOUN-	41%	8 349	3 410
Commune Matéri	42%	90 283	37 730

Source : Calculs à partir des données du RGPH4-2013, Août 2016)

Le secteur des services y est aussi en pleine expansion, grâce à l'artisanat, au commerce. En effet, l'artisanat constitue le troisième secteur important de la Commune. Composé de plusieurs corps de métiers tels que la maçonnerie, la menuiserie, l'électricité, la plomberie, la coiffure, la soudure, etc..., l'artisanat dans la Commune de Matéri est un secteur organisé avec plusieurs associations avec à leur tête, le Collectif des Artisans qui en constitue la structure faitière.

Aussi, la Commune possède-t-elle d'atouts appréciables en termes d'infrastructures et d'équipements marchands (Boutiques, Boucheries, marchés de bétail, marchés ordinaires, magasins de warrantage des produits agricoles et barrages). La présence de ces infrastructures agit sur la dynamique urbaine de la Commune.

1.4.Contexte environnemental

La commune de Matéri est principalement confrontée au phénomène de Changements climatiques et aux menaces sécuritaires. Les changements climatiques se manifestent dans la commune par les vents violents, les sécheresses, les inondations, la pollution de l'air, du sol, de la nappe phréatique, de l'érosion, ou en voie de disparition les épidémies/épizooties... Ces manifestations engendrent des conséquences diverses sur les communautés et se traduisent par :

- des conflits entre agriculteurs et éleveurs liés à la diminution des ressources pastorales,
- la baisse des rendements agricoles et la famine
- les intoxications alimentaires liées aux pratiques d'adaptation en utilisant des pesticides et des engrais chimiques pour l'amendement des sols,
- la dégradation avancée des pistes rurales ou des routes secondaires pourrait augmenter le délai d'intervention des secours en cas de survenance des situations de crises ou de catastrophe,
- la diminution de la faune aquatique
- la disparition des espèces rares

- les conflits intercommunautaires, etc.

Sur le plan social, les manifestations se traduisent en termes de pertes en vies humaines du fait des attaques terroristes, de traumatisme.

Les probabilités de survenance varient d'un aléa à un autre selon le contexte géographique. Il n'existe pas un système communautaire d'alerte précoce formel dans la commune. Cependant il existe des entités opérationnelles capables d'intervenir promptement en cas de situations de crises ou de catastrophe. De même, quelques mécanismes locaux de protection sont mis en place pour répondre aux situations de crises ou de catastrophes.

Sur le plan physique, le contexte sociologique des communautés avec les méthodes traditionnelles de construction des habitations augmente la vulnérabilité de la commune face aux aléas. Les échanges commerciaux sont importants et le capital humain avec sa force de production contribue à augmenter fortement le potentiel agricole de la commune.

Sur le plan institutionnel au niveau de la commune, il existe un dispositif réglementaire de prévention des risques et de gestion des situations de crises ou de catastrophe qui se matérialise par la mise en place d'une plate-forme communale de réduction des risques de catastrophe

II. MÉTHODOLOGIE D'ELABORATION DU PDC 4 DE LA COMMUNE DE MATERI

La démarche d'élaboration du PDC est basée sur les phases du processus préconisée par le guide méthodologique, édition d'octobre 2022 intitulé « *Démarche d'élaboration, de structuration et du contenu des Plans de Développement Communaux* », réalisé par la Direction Générale des Politiques de Développement (DGPD) relevant du Ministère du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale. Elle a été essentiellement participative, inclusive et itérative. Elle a effectivement impliqué tous les acteurs du niveau village jusqu'au niveau communal.

Ainsi, les étapes essentielles qui ont marqué le processus sont la phase préalable, la phase de rédaction, la phase de validations et d'adoption et la phase d'appropriation et de popularisation.

2.1.Phase préalable

2.1.1. De la prise de décision du Conseil Communal à la formation des membres du comité de pilotage

Face à l'obligation légale d'élaboration de son PDC 4^{ième} génération suite à l'expiration du PDC 3, le Conseil communal de Matéri par délibération N° 64-3 /23 /MCM-SG-SA du 25 juin 2021, a autorisé l'élaboration dudit document. L'arrêté communal N° 64-3 /13/MCM-SE-SDLP-SA du 22 août 2022 a été pris par le maire de la commune pour instituer le comité communal de pilotage du PDC 4. Ce comité est composé du SE de la Mairie, des membres du conseil communal, les chefs services techniques de l'administration communale, les différents responsables des services déconcentrés de l'Etat en poste à Matéri et les membres de la société civile.

Afin de permettre aux membres de ce comité de comprendre l'enjeu du PDC 4 et de leurs rôles dans le cadre de ce processus, des séances de travail sont organisées avec ceux-ci. En effet, Le projet « Réforme des Finances publiques pour l'atteinte des ODD et le Renforcement de la Mobilisation des recettes de l'Etat » (ReFORME) a organisé à Natitingou, un atelier méthodologique d'élaboration des PDC 4 des départements de l'Atacora. Cet atelier a permis aux participants dont les cadres techniques de la Direction Départementale du Développement de l'Atacora du Préfet de l'Atacora, des cadres techniques de l'ACAD, un consultant entre autres, sur la méthodologie générale d'élaboration des PDC.

2.1.2. Atelier de cadrage

A la suite de l'atelier de lancement, un expert a été commis par le projet ReFORME, pour accompagner le processus du PDC 4 à Matéri. Le processus a été lancé en novembre 2022 au cours duquel les différents outils pour la conduite du processus et les attentes vis-à-vis du comité du pilotage ont été abordés. Ces échanges ont permis au comité de pilotage de Matéri de s'imprégner des outils et de la méthodologie globale de conduite mais surtout du rôle de

chaque membre pour un aboutissement heureux du processus. Les agents enquêteurs ont été recrutés et déployés sur le terrain pour la collecte des données.

2.2.Phase diagnostique

2.2.1. Collecte de données

La collecte des données a été une étape importante du diagnostic. En effet, il a été question de concevoir un questionnaire de collecte de données pour le niveau arrondissement sur l'état des lieux du développement de la commune. Ce questionnaire a été validé par les membres du comité technique et couvre tous les aspects socio-économiques relevant du quotidien des populations.

C'est suite à cette étape que la formation des agents enquêteurs est intervenue suivie de la collecte proprement dite des données. Par arrondissement, une séance de collecte a été ainsi organisée.

2.2.2. Traitement et rédaction des documents

Les données collectées à l'occasion de la revue documentaire ont été traitées, analysées et mises en commun pour l'élaboration du rapport diagnostic de la Commune de Matéri qui a été amendé et pré-validé par le comité technique les 14, 15 et 16 décembre 2022, avant d'être validé au cours d'un atelier communal organisé les mercredi 28 et jeudi 29 décembre 2022 à Matéri. Cette étape a été sanctionnée par un rapport diagnostic. Ce rapport diagnostic qui présente l'analyse situationnelle de la Commune de Matéri, a servi de base pour la définition de la vision, des orientations stratégiques, des objectifs de développement et des activités. Au cours de ces formulations, une attention particulière a été portée sur les 10 cibles spatialisées de la Commune, les 15 indicateurs ODD à renseigner par les Communes et les thématiques transversales comme le genre, les changements climatiques, le dividende démographique, la sécurité, l'entrepreneuriat et l'employabilité des jeunes et des femmes, le numérique et la digitalisation.

La prise en compte de tous ces éléments a conduit à l'élaboration du projet de PDC4 objet de diverses validations.

2.2.3. Phase de validation et d'adoption

Le projet de PDC4 élaboré a été, dans un premier temps, soumis au comité technique qui l'a amendé et pré-validé au cours d'une séance organisée les 15 et 16 août 2023. Dans un second temps, ce document pré-validé a été soumis à l'ensemble des acteurs de développement de la Commune qui l'a validé lors d'un atelier communal tenu le 19 mai 2023 dans la salle de la de réunion de la mairie de Matéri.

Le PDC ainsi validé, a été examiné par une équipe pluridisciplinaire du Ministère de Développement pour s'assurer de la prise en compte des thématiques transversales telles que le dividende démographique et les Objectifs de Développement Durables (ODD) lors d'une séance tenue à la DDD-Atacora les 27 et 28 juin 2023.

La prise en compte des différents amendements de la DGCS ODD et de la DGPD a permis d'obtenir un PDC4 de meilleure qualité soumis au conseil communal qui l'a validé et soumis à

la tutelle pour approbation. Ce document a été ensuite étudié par un comité départemental mis en place par le Préfet. A l'issue de la prise en compte des observations dudit comité départemental, le PDC a, à nouveau été soumis à l'appréciation des membres du conseil communal qui l'ont validé lors de la session ordinaire du 27 octobre 2023 par la délibération N°64-3/046/MCM/CC-SE-SAAF-SA (voir en annexe).

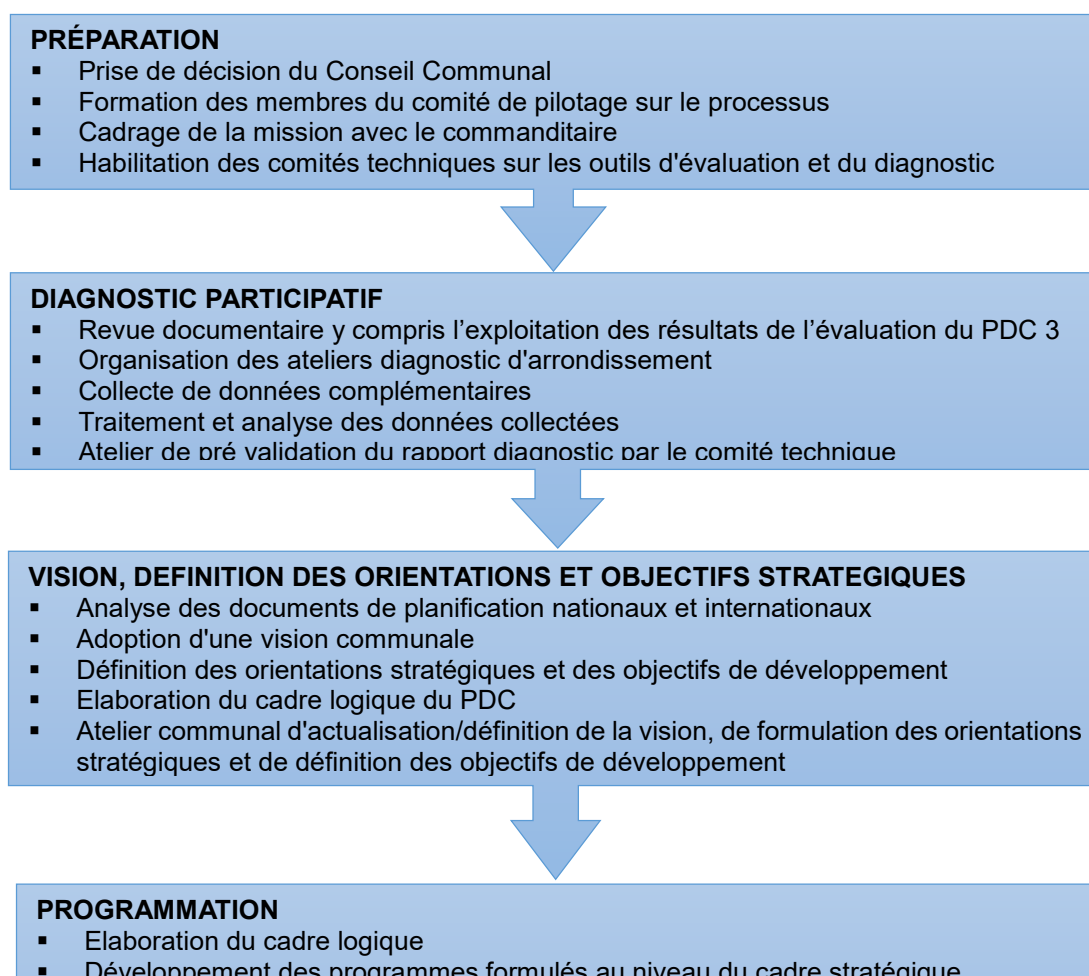
2.2.4. Phase d'approbation et de popularisation

Le Plan de Développement Communal 4ème génération ainsi adopté par le conseil communal a été soumis à l'autorité de tutelle qui l'a approuvé, après validation du Conseil Départemental de Concertation et de Coordination (CDCC).

Cette approbation du PDC4 par le Préfet, lui confère un caractère exécutoire et ouvre la voie pour sa mise en œuvre. Cette mise en œuvre sera précédée par une opération de popularisation du document à travers des ateliers d'arrondissement et communal afin de permettre à tous les acteurs internes et externes de la Commune ayant participé ou non à son élaboration de s'approprier le document et les aspirations de la Commune pour les cinq prochaines années. Pour y parvenir, des plaquettes et dépliants seront conçus, multipliés en grand nombre et distribués à tous les acteurs pour une large diffusion. Ces documents synthèses seront également transmis aux partenaires techniques et financiers, aux cadres de la diaspora, aux ambassades et consulats, aux ONG locales et étrangères, aux institutions nationales et internationales, etc., pour les inviter à accompagner la Commune de Matéri dans la réalisation de ses ambitions.

La figure ci-dessous présente les différentes phases de la méthodologie selon laquelle le PDC 4 de Matéri a été élaboré.

Figure 5 : Présentation synthétique du processus d'élaboration du PDC 4



III. PROBLEMATIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

L'analyse de l'environnement interne et externe de la commune à travers l'outil SWOT ou FFOM et la documentation sur l'état actuel du développement de la commune a fait ressortir les principaux facteurs qui entravent le développement de la commune.

En effet, la commune de Matéri, à l'instar de toutes les communes frontalières du Nord-Ouest du Bénin, est actuellement confrontée à une situation sécuritaire très préoccupante liée à l'extrémisme violent avec à la clé des attaques terroristes répétées ces dernières années. Les attaques ont occasionné l'arrivée massive des réfugiés des pays limitrophes notamment le Togo et le Burkina-Faso sur le territoire de la commune, ainsi que des déplacés internes. Cette situation fait peser une grosse menace sur la paix et la quiétude dans la commune. Elle n'est donc pas de nature à permettre aux populations de vaquer en toute tranquillité à leurs activités quotidiennes ni à attirer les PTF et les investisseurs privés dans la commune. Cette contingence a aussi créé un bouleversement terrible dans l'organisation et la fourniture des services aux populations par l'administration qui fait sérieusement face à défi inhabituel.

Le contexte est également marqué par certains indicateurs démographiques clés liés au développement socio-économique de la commune. De 2002 à 2022, en 20 ans donc, la population de la commune a plus que doublé passant de 83 721 habitants en 2002 à 207 948 habitants en 2022. Or, les réalisations d'infrastructures socio-communautaires n'ont pas suivi la même tendance faute de ressources et une bonne gouvernance politique et économique. Par conséquent, tous les secteurs sont dans la pénurie d'infrastructures.

Ces indices démographiques augmentent rapidement tandis que la capacité de mobilisation des ressources et de financement de la commune pour la réalisation des infrastructures socio-communautaires pour satisfaire les besoins vitaux de ces populations demeure faible ou stationnaire. Ce qui continue de poser le problème d'insuffisance criarde des infrastructures et équipements sanitaires, éducatifs, routiers, sportifs, de loisirs, etc.

Une couche de la population qui retient particulièrement l'attention est celle agricole. La projection en 2022 de la population agricole de Matéri, faite sur la base des données du RNA 2021 est de l'ordre de 159 805 habitants environ en 2021, soit 76,84% de la population totale. Cela montre que les revenus et les moyens de subsistance de la majorité des populations sont issus de l'agriculture menacée aujourd'hui par les changements climatiques. Le défi dans ce secteur est la modernisation du système agricole, la gestion intégrée de l'eau et la résilience des producteurs face aux changements climatiques afin de réduire la paupérisation accrue dans la commune.

Quant à l'indice de pauvreté d'existence 57,7% de la population sont touchées et l'indice de pauvreté non monétaire frappe 44,6% et le taux de pauvreté multidimensionnelle s'élève à 63,9%. Comme on peut s'en convaincre, les pauvres extrêmes sont très nombreux dans la population de la commune. Ce qui a des conséquences sur l'accès des populations aux soins de santé, au marché et autres services et limite leurs bien-être.

En ce qui concerne la répartition des dix affections les plus fréquentes en consultation et en hospitalisation, le paludisme vient en tête suivi des cas des infections respiratoires aiguës et des cas d'autres affections gastro-intestinales.

La prévalence de la pandémie du VIH/SIDA au niveau des communes du département de l'Atacora est en moyenne de 0,68. Il est alors impérieux de lutter efficacement contre ces affections persistantes qui sont les principales causes de décès des enfants et des bras valides dans la commune.

Par ailleurs, il convient de signaler qu'en dépit de la diversité des produits agricoles et d'élevage, la situation alimentaire et nutritionnelle de Matéri reste préoccupante. Selon le rapport de l'Analyse Globale de la Vulnérabilité et de la sécurité alimentaire du Bénin, 38% des ménages de la Commune sont en insécurité alimentaire à laquelle s'ajoute le manque d'hygiène et d'assainissement qui est très critique dans la commune de Matéri. Aucune structure d'assainissement n'a jamais existé dans la commune.

Un autre problème crucial, c'est l'état des pistes et routes dans la commune. Toutes les routes et les pistes de la commune sont dans un état de dégradation avancé, ce qui handicape l'essor de l'économie locale.

En outre, dans le domaine de l'aménagement rural et la sécurisation foncière, quelques difficultés subsistent encore dont notamment le faible taux de sécurisation foncière en milieu rural et la non formalisation des contrats d'usage. Les opérations de lotissement n'ont pas encore lieu dans les deux chefs-lieux d'arrondissements (Nodi et Tchanhoun-Cossi).

Enfin, le défi climatique s'impose à Matéri plus que jamais à cause de sa topographie. Elle dispose d'une diversité de ressources naturelles composée de forêts et terres agricoles, de riches et aménageables bas-fonds qu'il faut sauvegarder. Les reliques de forêts sont détruites et les bas-fonds asséchés. Dans le même temps, le cadre de vie est mal assaini, l'aménagement urbain embryonnaire et les effets des changements climatiques se font ressentir durement dans tous les secteurs vitaux.

De façon générale la problématique de développement de la commune s'articule autour des points suivants :

- La faible mobilisation des ressources propres ;
- L'insécurité transfrontalière liée à l'extrémisme violent ;
- L'insuffisance ou le mauvais état des infrastructures socio-communautaires ;
- La migration des jeunes en direction du Nigéria ;
- La désertification de la commune et les effets des changements climatiques ;
- L'aménagement du territoire, l'hygiène et l'assainissement du cadre de vie.

IV. DIAGNOSTIC DU DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

4.1. Etat des lieux des infrastructures et qualité des services sociocommunautaires

4.1.1. Réseau routier de la commune de Matéri

4.1.1.1. *Etat du réseau routier*

Le réseau de transport à Matéri est fait de routes entre les arrondissements ainsi que des pistes inter villageoises. De nombreuses routes de desserte rurale traversent la commune dans plusieurs sens, favorisant la liaison entre les localités. La commune bénéficie du prolongement de la desserte de la route inter-Etats RNIE 3. Cette route bitumée traverse la commune du Sud vers le Nord. De même, la route bitumée inter-Etats traverse l'arrondissement de Dassari qui constitue une des grandes agglomérations de la commune et est un pôle urbain à développer. Le chef-lieu de la commune qu'est l'arrondissement central n'est pas traversé par cette route inter-Etats. Elle est joignable par voie de terre non bitumée. Cette route est très peu carrossable. Son état se dégrade sérieusement en saison de pluie. Il urge de bitumer cette route qui traverse la commune pour joindre à la fois le Togo et la commune de Cibly.

Selon Fiamohé, (2009), on considère que la route est en bon état si elle est entièrement revêtue avec une bonne praticabilité. Elle est en mauvais état si elle est soit partiellement revêtue, soit non revêtue présentant de façon générale un état passable de praticabilité.

Le réseau routier de la commune est rudimentaire, dégradé. La quasi-totalité des pistes rurales restent non aménagées et non praticables surtout en saison des pluies, par manque d'entretien régulier et à temps. Beaucoup de voies rapides ne sont ni carrossables ni cyclables. Matéri est

une commune où l'accès à certaines localités nécessite des ouvrages de franchissement, dalots, ponceaux, ponts.

4.1.1.2. Politique communale d'aménagement routier

L'entretien et l'aménagement des pistes sont effectués en théorie une fois par an mais dans la réalité de manière erratique par l'AIC pour faciliter l'évacuation des produits agricoles, notamment le coton. La mairie contribue également à travers les ressources reçues du FIC.

L'essentiel des entretiens des pistes rurales se résume aux opérations de reprofilage. Pour l'entretien courant de quelques mètres linéaires de Matéri centre, il n'existe pas de structure ou de prestataire pour des opérations courantes de désensablement ou de curage des ouvrages d'assainissement. Mais, il faut noter que des opérations sectorielles d'entretien périodiques se font au besoin sous la direction des services techniques de la mairie. Quant à l'entretien courant des pistes de desserte rurale, il consiste au reprofilage des pistes, à l'ouverture des fossés latéraux et divergents, au désherbage et à l'entretien des ouvrages de franchissement.

Dans les faits, au cours des dix dernières années (2013-2022), les travaux routiers de la mairie sont restés d'ampleur assez partiels et concernent principalement la réalisation de dalots (39 ouvrages) et dans une moindre mesure l'aménagement, le rechargement et l'ouverture des pistes (11 ouvrages), les autres ouvrages tels que les remblais d'accès, le traitement des points critiques, la réalisation de radiers, le désherbage, le curage des fosses et de dalots, le PTT (pour un total de 21 ouvrages) et les études (3 marchés). Les moyens de la commune sont donc largement insuffisants pour répondre aux besoins d'aménagement, d'entretien et de développement du réseau routier rural et la dispersion des travaux ne permet pas de concentrer les moyens sur des priorités avérées. Cela pose un problème de choix public local sur les priorités communales, une sorte de principe d'équilibre et d'équité étant promu pour l'ensemble des arrondissements de la commune avec pour conséquence évidente la perte d'efficacité.

4.1.1.3. Principales pistes rurales et leurs besoins d'aménagement

Le tableau ci-dessous montre une quarantaine de pistes classées principales, réparties par arrondissement comme suit : Dassari (07), Tchanhoun-Cossi (05), Gouandé (08), Nodi (04), Tantéga (09), Matéri (08).

Tableau 7 : Principales pistes rurales de la commune de Matéri

N°	INTITULE DE LA PISTE	LINEAIRE EN KM	ARRONDISSEMENTS DESSERVIS	BESOINS EN AMENAGEMENT	OBSERVATIONS
ARRONDISSEMENT DE DASSARI					
01	EMBR SOMOU -TIGNIGA- DASSARI	18,00	DASSARI - MATERI	Aménagement de la piste Construction d'ouvrage	Aménagée mais très dégradée
02	TETONGA - MATERI	18,00	DASSARI - MATERI	Aménagement de la piste Construction d'ouvrage	Aménagée mais très dégradée
03	POURI TANKOUARI MADOGA TANTEGA	13,00	DASSAR -TANTEGAI	Aménagement de la piste Construction d'ouvrage	Aménagée mais très dégradée
04	NAGASSEGA MOUTOURI - FIRIHOUN	9,00	DASSARI	Aménagement de la piste Construction d'ouvrage	Aménagée mais très dégradée
05	TIMBOUNI -DALOGA -BODEROU	15,00	DASSARI- GOUANDE	Aménagement de la piste Construction d'ouvrage	Aménagée mais très dégradée
06	TANKOUAYOKOUNHOUN TIGNIGA	3,00	DASSARI	Aménagement de la piste Construction d'ouvrage	Aménagée mais très dégradée
07	TETONGA SETCHETIGA	18,00	DASSARI	Aménagement de la piste Construction d'ouvrage	Aménagée mais très dégradée
ARRONDISSEMENT DE TCHANHOUN-COSI					
08	TCHANHOUN TANHOUN	11,00	TCHANHOUN-COSI-TANTEGA	Aménagement de la piste Construction d'ouvrage	Aménagée mais très dégradée
09	TCHANHOUN_TIGNIGA	13,00	TCHANHOUN-COSI- DASSARI	Aménagement de la piste Construction d'ouvrage	Aménagée mais très dégradée
10	TCHANHOUN_FEHOUN	15,00	TCHANHOUN-COSI-DASSARI	Aménagement de la piste Construction d'ouvrage	Aménagée mais très dégradée
11	TCHANOUN- COSI- FEKEROU	13,00	TCHANHOUN-COSI	Aménagement de la piste Construction d'ouvrage	Aménagée mais très dégradée
12	YANGA -SAKONOU	6,00	TCHANHOUN-COSI	Aménagement de la piste Construction d'ouvrage	Aménagée mais très dégradée
ARRONDISSEMENT DE GOUANDE					
13	GOUNDE KANDEGEHOUN KOULA	32,00	GOUANDE	Aménagement de la piste Construction d'ouvrage	Aménagée mais très dégradée
14	GOUANDE KOUFORPISSIGA TCHARKOUANGA	15,00	GOUANDE	Aménagement de la piste Construction d'ouvrage	Aménagée mais très dégradée

N°	INTITULE DE LA PISTE	LINEAIRE EN KM	ARRONDISSEMENTS DESSERVIS	BESOINS EN AMENAGEMENT	OBSERVATIONS
15	SINDORI_ TCHIANHOUN	10,00	GOUANDE TCHANHOUN COSSI	Aménagement de la piste Construction d'ouvrage	Aménagée mais très dégradée
16	KOUFORPISSIGA_FEKEROU	6,00	GOUANDE TCHANHOUN COSSI	Aménagement de la piste Construction d'ouvrage	Aménagée mais très dégradée
17	GOUANDE BOUTOUN GOUANDE TCHARKOUANGA	14,00	GOUANDE	Aménagement de la piste Construction d'ouvrage	Aménagée mais très dégradée
18	DOGA KANDEGEHOUN BOGODOTCHANNI KOUSSEGA	15,00	GOUANDE -TANTEGA	Aménagement de la piste Construction d'ouvrage	Aménagée mais très dégradée
19	KOUFORPISSIGA BOUTOUN GOUANDE	6,00	GOUANDE	Aménagement de la piste Construction d'ouvrage	Aménagée mais très dégradée
20	TOUBOUGNINI KANDEGEHOUN	8,00	GOUANDE	Aménagement de la piste Construction d'ouvrage	Aménagée mais très dégradée
ARRONDISSEMENT DE NODI					
21	NODI MAHONTIKA TAMPORI POGUE KOTARI	12,00	NODI	Aménagement de la piste Construction d'ouvrage	Aménagée mais très dégradée
22	NODI-KOULEMONHOUN	20,00	NODI	Aménagement de la piste Construction d'ouvrage	Aménagée mais très dégradée
23	NODI TCHANHOUN	8,00	NODI –TCHANHOUN COSSI	Aménagement de la piste Construction d'ouvrage	Aménagée mais très dégradée
24	MAHONTIKA KOUARHOUN	8,00	NODI	Aménagement de la piste Construction d'ouvrage	Aménagée mais très dégradée
ARRONDISSEMENT DE TANTEGA					
25	TANTEGA MATERI	19,00	TANTEGA-MATERI	Aménagement de la piste Construction d'ouvrage	Aménagée mais très dégradée
26	TANTEGA_DOGA	21,00	TANTEGA-DOGA	Aménagement de la piste Construction d'ouvrage	Aménagée mais très dégradée
27	TANTEGA _KONEHANDRI	12,00	TANTEGA	Aménagement de la piste Construction d'ouvrage	Aménagée mais très dégradée
28	MADOGA TCHANGA	7,00	TANTEGA	Aménagement de la piste Construction d'ouvrage	Aménagée mais très dégradée
29	POUNIARI BOGODORI NAMBOULI	8,00	TANTEGA	Aménagement de la piste Construction d'ouvrage	Aménagée mais très dégradée
30	NAMBOULI RIVIERE	3,00	TANTEGA	Aménagement de la piste Construction d'ouvrage	Aménagée mais très dégradée

N°	INTITULE DE LA PISTE	LINEAIRE EN KM	ARRONDISSEMENTS DESSERVIS	BESOINS EN AMENAGEMENT	OBSERVATIONS
31	TANTEGA_KOUSSEGA POUNIARI	6,00	TANTEGA	Aménagement de la piste Construction d'ouvrage	Aménagée mais très dégradée
32	POURGNARI_KANDJO KANDEGEHOUN	7,00	TANTEGA-GOUANDE	Aménagement de la piste Construction d'ouvrage	Aménagée mais très dégradée
33	Timpoua-Tantéga-Gouandé	22, 00	TANTEGA-GOUANDE	Aménagement de la piste Construction d'ouvrage	Jamais Aménagée
ARRONDISSEMENT DE MATERI					
34	EMBR PINGOU TITONSI	28,00	MATERI	Aménagement de la piste Construction d'ouvrage	Aménagée mais très dégradée
35	PINGOU BOUTOUN PINGOU	16,00	MATERI	Aménagement de la piste Construction d'ouvrage	Aménagée mais très dégradée
36	TANTOURI EMBR PINGOU	8,00	MATERI	Aménagement de la piste Construction d'ouvrage	Aménagée mais très dégradée
37	MATERI TAMPETI YEROU	12,00	MATERI	Aménagement de la piste Construction d'ouvrage	Aménagée mais très dégradée
38	SOMOU MIHIHOUN	3,00	MATERI	Aménagement de la piste Construction d'ouvrage	Aménagée mais très dégradée
39	SOMOU MOUSANHOUN	4,00	MATERI	Aménagement de la piste Construction d'ouvrage	Aménagée mais très dégradée
40	MERHOUN SAMBALI	6,00	MATERI	Aménagement de la piste Construction d'ouvrage	Aménagée mais très dégradée
41	SEKANOU TANGTOUOTOU	11,00	MATERI	Aménagement de la piste Construction d'ouvrage	Aménagée mais très dégradée
	Total	499,00			

Source : ST mairie Matéri, 2022

4.1.1.4. Pistes prioritaires

Pour les travaux d'aménagement, la mairie priorise en 2022 les pistes ci-après, par degré d'importance.

Tableau 8 : Pistes prioritaires pour l'entretien

N°	Arrondissements	ITINERAIRES	LONGUEUR PISTE (km)
Groupe 1 : Très Prioritaires			
1	DASSARI et MATERI	Dassari-Koundri-Mihoun-Somou	18
2	MATERI-TANTEGA	Matéri-Koukouega-Kompéhoun-Tanhoun-Tantéga	15
3	MATERI	Pingou-Boutou-Porga	12
4	TCHANHOUN COSSI	Koutou-Yédékanhoun	6
5	MATERI-TCHANHOUN COSSI	Titonsi-Koutoukouandiga	12
6	TCHANHOUN COSSI	Tchanhoun Cossi-Sakonou-Tambogokoundri	12
7	GOUANDE	Bahoun-Tcharikouanga	15
TOTAL G1			90
Groupe 2 : Prioritaires			
8	MATERI-NODI	Titonsi-Nodi-Boriferi-Holli	9
9	TANTEGA	Tantéga-Koneandri	9
10	NODI	Kotari-Tamporépogué-Mahontika	7
TOTAL G2			25
Groupe 3 : Moyennement prioritaires			
11	DASSARI	Daga-Setchindiga	4
12	MATERI	Pondissari-Boutou-Pingou	2
1	GOUANDE	Koufor-Dèra	3
3	MATERI et NODI	Matéri-Merhoun-Titonsi-Kotari	11,5
14	TCHANHOUN COSSI-	Tchanhoun-Koutourikondiga	5
15	TCHANHOUN COSSI	Samahou-Sampianhoun	5
16	TCHANHOUN COSSI	Kpéréhoun-Koulémongou	4
17	TANTEGA-DASSARI	Tantéga-Tankoari	5
18	DASSARI	Tigniga-Ouriyori	4
TOTAL G3			43,5
LINEAIRE TOTAL			158,5

Source : ST mairie Matéri, 2022

4.1.1.5. Accès au transport

Très peu de commerçants possèdent leurs propres moyens de transport. Ceux qui n'en possèdent pas font recours aux services d'un transporteur ou louent : camions, camionnettes, charrettes, tricycles et même des motocyclettes et des bicyclettes pour leurs activités. Les véhicules les plus utilisés sont les camions et les camionnettes.

En général, les moyens de transports utilisés sont les véhicules, les motos et la traction animale. Les véhicules sont utilisés pour le transport des produits vivriers et pour transporter les commerçantes qui fréquentent les différents marchés de la place. Les charrettes bovines et asines servent aussi de moyens de transport surtout dans les zones d'accès difficile et pour le

transport des produits agricoles. Il existe dans la commune des associations des conducteurs de taxi-moto, une activité émergée il y'a seulement une dizaine d'années.

L'utilisation économique des axes routiers est centrée sur les trois grands marchés que sont dans l'ordre d'importance Tantéga, Matéri et Gouandé. Tantéga a une vocation de marché régional et transfrontalier.

La commune est grande pourvoyeuse de produits agricoles vers les deux payx limitrophes (Togo et Burkina Faso), de même que vers l'intérieur du Bénin et le Nigéria. Les spéculations principales d'attrait de ces marchés sont :

- Pour le marché de Tantéga : riz, maïs, soja, sésame, sorgho, volaille, poisson fumé (pêché dans le fleuve Pendjari), petits ruminants ;
- Pour le marché de Matéri centre : riz, maïs, soja, volaille, petits ruminants ;
- Pour le marché de Gouandé : riz, sésame, volaille, petits ruminants.

Pour desservir ces marchés, les principaux axes routiers utilisés sont :

Pour Tantéga :

- Tanguiéta-Dassari-Dabagou-Tantéga ;
- Mandori (Frontière Togo) -Gouandé-Tantéga ;
- Matéri-Gouandé-Dassari-Tantéga

Pour Matéri :

- Tanguiéta-Tiélé-Matéri ;
- Mandori (Frontière Togo) -Gouandé-Matéri ;
- Gando (frontière Togo) -Cobly-Matéri ;
- Mandori(Togo)- Pont fleuve Pendjari/Oti - Doga(Bénin)-Matéri ;
- Cobly-Nodi-Matéri ;

Pour Gouandé :

- Tanguiéta-Matéri-Gouandé ;
- Mandori – Gouandé ;
- Matéri-Gouandé

La production de riz de la commune est évaluée à 20 mille tonnes, somme toute très en deçà de son potentiel pour des raisons de valorisation insuffisante des basfonds et de faible implication des hommes dans cette culture¹. Le Nigéria est très demandeur du riz paddy de la zone et rivalise fortement avec les gros acheteurs comme la rizerie Premium qui exploite les rizeries de Malanville et de Glazoué construites et cédées par l'Etat béninois.

Le marché à bétail de Somou (très actif et le plus important de la zone) mobilise les axes inter-Etats Togo (frontière Kondouari) – Soumou et Koipienga (frontière Burkina Faso Somou) ainsi les axes internes Somou-Toucountouna-Parakou-Fontière du Nigéria et Somou-Toucountouna-

¹ 80% de la production est assurée par les femmes.

Parakou-Cotonou. De ce fait, ce marché est au cœur d'un commerce transfrontalier dynamique de bétail, grâce à ces différents axes.

La force commerciale des trois localités coïncide avec leur statut de grands centres de concentration humaine. Dans ce registre, elles sont rejointes par Dassari. La desserte de cette dernière est assurée principalement par les axes suivants :

- Tanguiéta-Dassari ;
- Matéri-Somou-Tigninga-Dassari ;
- Matéri-Mihoun-Dassari ;
- Matéri-Tantéga-Tétonga-Dassari
- Gouandé-Tantéga-Dassari ;
- Matéri-Tchanhoun-Cossi-Dassari.

Ces principaux axes routiers sont complétés, voire directement concurrencés, par une multitude de pistes d'accès de contournement : en peut en dénombrer environ cinq par localité. Ce sont des portes d'évasion de la fiscalité locale et de contournement des services de contrôle routier et douanier.

4.1.2. Education et alphabétisation

4.1.2.1. Enseignement maternel et primaire

L'enseignement dans la commune de Matéri est caractérisé par plusieurs ordres d'enseignements (maternel, primaire et secondaire). Au niveau des équipements les efforts fournis par les autorités étatiques, communales, ou partenaires ne permettent pas encore d'atteindre la satisfaction en matière d'infrastructures scolaires. Ces équipements éducatifs assurent divers niveaux d'éducation que ce soit la maternelle, le primaire, le secondaire. Cependant, la répartition d'établissement d'enseignement public et privé est inégale dans la commune.

Selon les données recueillies au niveau de la Région Pédagogique de Matéri, en 2021, la commune de Matéri compte 11 écoles maternelles dont 02 privées, 139 écoles primaires dont 11 privées, et deux (02) centres d'éducation alternative. L'effectif des enfants scolarisables (6-11 ans) est passé de 5140 enfants en 2017 à 24820, selon les projections, soit un accroissement fulgurant de 74,25%.

Les salles de classe demeurent insuffisantes et un grand nombre sont en mauvais état ou en matériaux précaires. Le tableau ci-après rend compte de l'état des infrastructures de l'enseignement maternel dans la commune de Matéri.

Tableau 9 : Nature et nombre de salles de classe

Communes	Eff. Élèves	SALLES DE CLASSE									
		Matériaux définitifs		Murs en matériaux provisoires et toitures en matériaux définitifs		Murs et toitures en matériaux provisoires		Total		Apatam	Sans mur
		En bon état	A rénover	En bon état	A rénover	En bon état	A rénover	En bon état	A rénover		
MATERI	605	13	0	1	0	0	0	13	0	0	1

Source : Région Pédagogique Matéri, Décembre 2022

La situation au primaire est n'est pas différente outre mesure, elle est similaire comme le montre le tableau suivant :

Tableau 10 : Nature, état et répartition des salles de classe utilisées

Commune	Etat des salles	Salles de classe utilisées					% salles de classe en matériaux définitifs
		Murs et toiture en matériaux définitifs	Murs en matériaux définitifs, toiture précaire	Murs précaires, toiture en matériaux définitifs	Salles de classe en matériaux provisoires	Total	
MATERI	Bon	13	0	0	0	13	92,86%
	Mauvais	0	0	0	1	1	
	Total	13	0	0	1	14	

Source : Région Pédagogique Matéri, Décembre 2022

A l'analyse de ce tableau il urge de réaliser encore dans chaque école un module de classe afin de couvrir les besoins de la population scolarisable.

En ce qui concerne l'équipement des écoles maternelles, on note une insuffisance ou absence totale de certains ouvrages nécessaires pour la sécurité sanitaire des usagers tels que l'eau, les latrines et l'électricité comme l'illustre le tableau suivant :

Tableau 11 : Equipements des écoles maternelles

Communes	Nombre d'écoles	Effectif des élèves	Equipements			
			Eau courante	Forage	Puits	Citerne
MATERI	9	605	0	0	0	0

Source : Région Pédagogique Matéri, Décembre 2022

A l'analyse de ce tableau il urge de doter toutes les écoles de ces équipements indispensables à l'hygiène en milieu scolaire.

Enfin les ratios au niveau de l'enseignement primaire exprimant le respect ou non de certaines normes EQF et la qualité cadre d'apprentissage se présentent ainsi qu'il suit :

Tableau 12 : Ratios/maître, écolier/salle de classe et élèves/groupe pédagogique

Communes	Nombre d'écoles	Ratio Elèves par maître	Ratio Elèves par salle de classe	Ratio Elèves par Groupe Pédagogique	Coefficient d'utilisation des maîtres
MATERI	116	69, 01	57, 86	5014,50	436,00

Source : Région Pédagogique Matéri, Décembre 2022

Le ratio écoliers/maître est au-delà de la norme qui est de 50. Cela montre une insuffisance d'enseignant qu'il faut combler.

De façon générale, tous les arrondissements disposent d'équipements éducatifs primaire et secondaire. Cependant, la plupart des équipements existants souffrent d'un manque de salles de classes ou d'un besoin de réfection des salles existantes avec pour effet des salles surchargées notamment au primaire. Elles ne disposent pas toutes d'approvisionnement en eau potable, de

latrines et d'énergie électrique. Il faut également que la majorité des structures éducatives ne sont pas équipées pour accueillir des Personnes en Situation de Handicaps. Les seules actions réalisées à ce jour constituent la réalisation de rampes d'accès au niveau de certaines écoles.

Les actions entreprises durant les cinq dernières années par la mairie ont permis de rehausser le nombre de structures éducatives dans les arrondissements.

En ce qui concerne l'alphabétisation elle peine à décoller dans la commune de Matéri. Le nombre de maîtres alphabétiseurs en 2022 est de cinquante-cinq (55) dont 35 sont pris en compte par la Mairie 05 par Potal men et 15 pris en compte par les associations. Deux types d'alphabétisation existent dans la commune : Alpha 1, Alpha 2.

Tableau 13 : Taux de réussite au niveau d'Alpha 1

Désignation		2011	2012	2013	2014	2015	2016	Total
Inscrits	Femme	212	198	199	242	141	147	1139
	Homme	176	105	143	347	139	133	1043
	Total	388	303	342	589	280	280	2182
Alphabétisés	Femme	112	128	74	225	61	85	685
	Homme	84	73	74	147	72	77	495
	Total	196	201	121	367	133	162	1180
Testés	Femme	151	135	86	138	74	91	675
	Homme	89	76	52	159	78	82	535
	Total	240	211	138	297	152	172	1210
Taux de réussite		81%	88,33%	87,68%	89%	87,50%	94%	87%

Source : Coordination Alpha Matéri, 2022

Sur les cinq dernières années seulement 1 180 personnes ont été alphabétisées dans la commune. Dans une commune rurale où le taux d'alphabétisation est très faible, ce nombre est faible. Globalement 87% des hommes et femmes testés en Alpha 1 ont passés avec succès les tests de fin de formation.

Aujourd'hui, il existe très peu d'investissements dans ce secteur malgré le désir de la population jeune et adulte d'apprendre dans les langues locales ; de rares structures existent et certaines ne fonctionnent pas à cause du manque de ressources humaines et financières.

4.1.2.2. Enseignement secondaire

Le tableau 14 présente quelques statistiques de l'enseignement secondaire et de la formation technique et professionnelle de la commune de Matéri recueillies au niveau de la DDESTFP. La commune dispose actuellement au total de 12 Collèges d'Enseignement Général (CEG) dont 2 privés. Il ressort de ce tableau que l'effectif des élèves a connu une décroissance de 2020 à 2022 ; l'effectif de 5 903 élèves dont 43% de filles en 2019-2020 est passé à 4 463 dont 34% de filles en 2021-2022. Quant aux enseignants, leur effectif est de 155 en 2022 avec une faible représentation des femmes (seulement 2%). Le taux d'abandon est de 17% en 2020-2021 avec une dominance des élèves de sexe masculin. Il faut noter que la commune de Matéri ne dispose pas de collège d'enseignement technique ni de centre de formation professionnelle. Cependant, il existe quelques ateliers d'apprentissage aux métiers. Ces ateliers pourraient faire objet de plus d'encadrement afin de permettre aux adolescentes d'y apprendre un métier en vue de leur

autonomisation financière : formation en matière de Droit en Santé Sexuelle et Reproductive (DSSR) et l'accompagnement pour l'obtention du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP). En outre, des actions de maintien des élèves à l'école devront être entreprises avec l'accompagnement des partenaires afin de réduire le taux d'abandon.

Tableau 14 : Statistiques de l'enseignement secondaire

Année scolaire	Effectif des élèves inscrits			Effectif des abandons			Nombre de tables bancs	Effectif des enseignants en situation de classe			Nombre de CEG		Nombre de salles de classe
	M	F	T	M	F	T		M	F	T	Public	Privé	
2019-2020	3391	2512	5903	390	207	597	7712	162	2	164	10	1	154
2020-2021	2962	1523	4485	490	257	747	3493	171	1	172	10	3	154
2021-2022	2938	1525	4463	ND	ND	ND	3449	155	3	158	10	2	161

Source : DDESTFP/SESTFP-A, 2022

L'étude recommande des actions adressant la réduction du taux d'abandon scolaire, les préoccupations spécifiques des adolescentes telles que la gestion de l'hygiène menstruelles dans les établissements secondaires et la formation aux métiers porteurs.

4.1.3. Système de santé communal

Le système national de santé a une structure pyramidale calquée sur le découpage territorial et comprend trois différents niveaux :

- Le niveau central ou national sous la tutelle directe du Ministère de la Santé ;
- Le niveau intermédiaire ou départemental sous la tutelle directe de chaque Direction départementale de la santé ;
- Le niveau périphérique organisé en zones sanitaires regroupant une ou plusieurs communes.

Matéri est dans la zone sanitaire Tanguiéta-Matéri-Cobly. La zone sanitaire est structurée autour des institutions sanitaires suivantes :

- HZ : Hôpital de Zone
- CSC : Centre de Santé Communale
- CSA : Centre de Santé d'Arrondissement
- Dispensaire ou maternité isolé.

Le centre de santé d'arrondissement est la plus petite formation sanitaire du public et est composé d'un dispensaire et d'une maternité.

Selon les informations recueillies au niveau de la DDS Atacora, la commune de Matéri dispose au total de dix (10) formations sanitaires. Le tableau 16 ci-après présente la situation du personnel soignant de la commune. Un (1) médecin est affecté à la commune pour une population estimée à 145 728 habitants en 2022 (RGPH 4, 2013), soit 0,07 médecin pour 10 000 habitants ; ce ratio est largement inférieur à la norme de 1 médecin pour 10 000 habitants recommandée par l'OMS. Le nombre de médecins dans la zone sanitaire Tanguiéta-Matéri-Cobly est 21, soit 0,7 médecin pour 10 000 habitants dans la zone ; c'est le nombre de médecins le plus élevé du département. La zone sanitaire ne dispose d'aucun pédiatre. Au total quatre (04) sage-femmes couvrent la commune. Cependant, on enregistre 0,4 décès néonataux précoces

(décès des enfants âgés de moins de 7 jours) sur 1 000 naissances vivantes dans la zone sanitaire.

Tableau 15 : Effectif du personnel soignant de la commune de Matéri

Personnel	2022	2021	2020	2019	2018
MDE	1	1	1	1	1
SFE	4	1	2	2	1
IDE	4	6	4	4	3
IB	14	14	11	14	13
AS	47	48	47	50	39
Technicien laboratoire	1	1	1	1	1
Technicien Imagerie médical	0	0	0	0	0
Praticiens spécialistes gynécologie	0	0	0	0	0
Technicien d'Hygiène	1	1	1	1	1
Autres	18	10	17	10	10
TOTAL	90	82	84	83	69

Source : DDS Atacora, 2022

La commune de Matéri se trouve dans une zone qui a un faible taux en Consultation Prénatale (CPN4), selon les données de la Direction Départementale de la Santé (DDS) Le taux de couverture en CPN4 dans la zone sanitaire Tanguiéta-Matéri-Cobly est de 25,1% en 2021 ; c'est le taux est le plus faible du département. Le taux de couverture en accouchement assisté par un personnel qualifié est de 105,9%. En ce qui concerne la mortalité maternelle, 37 décès sont enregistrés sur 100 000 femmes en âge de procréer dans la zone. La couverture vaccinale des enfants âgés de 0 à 11 mois est la plus faible comparée aux zones sanitaires de l'Atacora ; les taux enregistrés sont de 114,7% pour le Bacille Calmette et Guérin (B.C.G), 101,7% pour le Pentavalent 1 (PENTA 1), 96,7% pour le Pentavalent 2 (PENTA 2), 95,8% pour le Pentavalent 3 (PENTA 3) et 97% pour le vaccin Rougeole et Rubéole (RR)2.

Cet état des choses devra être corrigé par le renforcement du plateau technique et le recrutement et l'installation des médecins communautaires dans la commune.

Le secteur de la protection est essentiellement animé par le centre de promotion social (CPS) de Matéri.

Tableau 16 : Etat de la situation de la protection sociale dans la commune

N°	Domaines	Eléments
2	Formations données à l'endroit des couches vulnérables (Filles, PTA, les personnes de troisième, les indigents)	Formation à l'endroit des filles sur les compétences de vie courante Formation à l'endroit des PTA sur l'alimentation de la personne âgée.
4	Cas de stigmatisation pour les PVVIH, les personnes handicapées...	Pas de plainte officielle de la part de ces derniers. Toutefois, cette couche est souvent stigmatisée et c'est ce qui fait certains d'entre eux refusent de déclarer leur état.
5	Structures partenaires	Plan, Unicef, GADEC, Police, Brigade, Mairie, BUPDOS, les sœurs religieuses pour l'internat, ...
6	Fonctionnement du Centre de Promotion Sociale (CPS)	Le centre est dirigé par une assistante sociale. Il fonctionne sur la base des permanences, la protection sociale et la protection juridique de nos cibles, les sensibilisations, la vulgarisation des textes de lois protégeant nos cibles.

² Les données sont issues de l'Annuaire des statistiques sanitaires de 2021

7	Situation de l'état civil	L'état civil dans notre commune est encore problématique dans la mesure où beaucoup d'enfants ne disposent pas d'acte de naissance. Les parents n'accordent pas d'importance aux actes d'état civil. Ils ne déclarent pas les faits d'état-civil et ne retirent pas les actes quand bien même c'est fait.
8	Situation de la femme dans la commune, degré de représentativité de la femme dans la prise de décision	La situation de la femme dans la commune n'a pas tellement évolué. Elles sont presque inexistantes dans les prises de décisions. Pour exemple sur les 19 conseillers communaux pas de femme. Aucune femme n'est non plus chef de village ou de quartier de ville.
9	Problèmes actuels du centre et aspirations	Pas de moyens de déplacement, les locaux sont délabrés et coulent.
10	Les localités les plus touchées par la violence faite aux femmes sont	Nodi ; Tantéga ; Dassari, Tchahoun Gouandé. Les villages les plus touchés sont : Yédékanhoun, N'Tchiéga, Tigniga ; Pourgnari ; FéMatéri, Kouforpissiga.

Source : CPS Matéri, 2022

4.1.4. Accès à l'eau potable

La fourniture d'eau potable est assurée par la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) dans les quartiers urbains selon les critères de l'INSAE et le relais est pris par la Direction Départementale de l'Eau et des Mines (DDEM) et la Mairie en milieu rural. L'ensemble de ce dispositif a permis de réaliser le taux de desserte présenté dans le tableau ci-dessous :

Tableau 17 : Desserte en eau potable

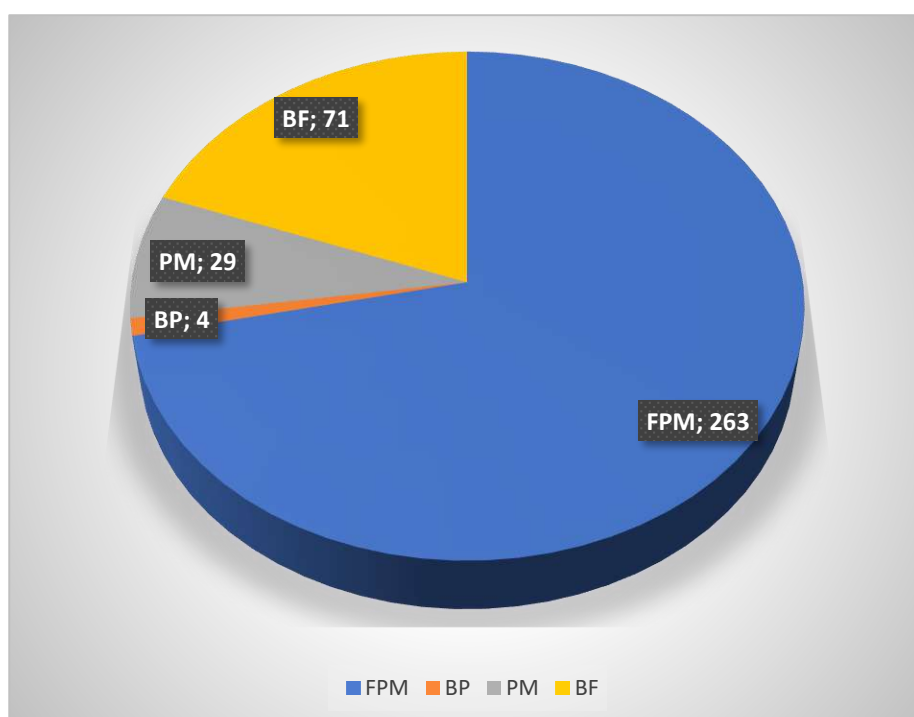
Arrondissements	FPM	AEV (BF)	Réseau SONEB	Puits modifié	Taux d'accès à l'eau potable (RGPH 4)
Dassari	89	10	0	2	67,0%
Gouandé	62	12	0	2	80,50%
Matéri	86	0	1	3	79,2%
Nodi	58	0	0	4	78,8%
Tantéga	73	6	0	1	79,7%
Tchanhoun-Cossi	35	10	0	2	72,4%
Total commune	403	38	1	14	75,9%

Source : Mairie Matéri, 2023

La situation d'approvisionnement en eau dans la commune de Matéri est loin d'être satisfaisante. Elle affiche un taux de desserte en eau de 49,8% qui est tout de même supérieur au taux du département (42,7%). On dénombre dans la commune un total de 480 Equivalents Points d'Eau (EPE) équipés dont 438 fonctionnels, soit un taux de panne de 4,81%. La figure 2 ci-après présente de façon détaillée par type d'ouvrages les EPE fonctionnels. On retiendra de cette figure que la commune dispose actuellement de 263 Forages équipés de Pompe à Motricité humaine (FPM) ; 71 bornes fontaines (BF) ; 29 puits modernes (PM) et 04 branchements privés (BP). En outre, il faut noter que la commune dispose de 09 Adductions d'Eau Villageoise (AEV).

Figure 6 : EPE fonctionnels par type d'ouvrage

Source : BDI/DG-Eau/DDMEE, 2021



Cela traduit qu'il reste une frange importante de la population qui a difficilement accès à l'eau potable ou n'y a pas accès du tout. La situation devrait être améliorée avec la réalisation et la mise en service de nouvelles AEV multi villages réalisées par l'Agence Nationale

d'Approvisionnement en eau Potable en Milieu Rural. L'extension du réseau s'impose également aujourd'hui dans Matéri centre et les chefs-lieux des arrondissements qui s'urbanisent. Il urge alors de réaliser 106 EPE complémentaires afin de couvrir les besoins de la totalité de la population de la commune et aller vers l'atteinte des ODD à l'horizon fixé.

4.1.5. Hygiène et assainissement

4.1.5.1. Gestion des eaux usées et excréta

Du point de vue de la gestion des eaux usées et excréta, la commune Matéri est caractérisée par l'absence d'ouvrages collectifs d'assainissement. La plupart des pratiques sont décrites ainsi qu'il suit :

- les eaux ménagères (douches, lessives, vaisselle) sont déversées dans les cours, les arrières cours, dans les rues ou dans les ouvrages de drainage des eaux pluviales ;
- les latrines traditionnelles et familiales sont destinées pour les excréta ;
- certains ménages ne disposant pas de latrines, utilisent les latrines publiques, les latrines des établissements scolaires ou défèquent carrément dans la nature ;

En résumé, il faut retenir que selon le PHAC Matéri 2012-2016, le taux de couverture de la commune en ouvrages de gestion des excréta est de 10,8% puis de 0,80% pour la gestion des eaux usées. Le taux d'accès aux ouvrages de gestion des excréta est de 38,89% pour l'arrondissement central, 4,84% pour la périphérie et 17,08% pour toute la commune.

En ce qui concerne le mode de vidange des latrines, il n'existe pas à l'échelle de la commune une structure en charge de vidange des latrines. Les vidanges manuelles sont fréquentes tant en milieu urbain que rural. En milieu rural ou péri-urbain, où le problème d'espace ne se pose pas les fosses sont fermées systématiquement et une nouvelle est creusée.

4.1.5.2. Gestion des déchets solides ménagers

Il n'existe pas de structure formelle de gestion des déchets à Matéri. Mais consciente des méfaits de l'insalubrité grandissante dans la commune, la Mairie a identifié un espace en guise de décharge finale, afin de réorganiser tout le sous-secteur de gestion des déchets solides. Le système de gestion des déchets qui sera mis en place comporte, la pré-collecte, la collecte et la mise en décharge. Le volet traitement et/ou valorisation peut être envisagé pour accompagner l'ensemble des actions.

La pré-collecte a été confiée à une association dénommée Association des femmes de Matéri qui assure cette activité. Les ordures sont collectées par des charretiers qui doivent les déverser en un point de regroupement, mais faute de ce point, les ordures collectées sont incinérées ou jetées dans un coin occasionnant ainsi des dépotoirs sauvages un peu partout au niveau de l'arrondissement centrale.

4.1.5.3. Gestion des déchets bio médicaux

Les déchets biomédicaux sont des déchets d'origine biologique ou non, résultant des activités médicales ou paramédicales. La gestion des déchets biomédicaux concerne la collecte séparée des différents types de déchets biomédicaux dans des récipients adaptés à chaque catégorie et leur destruction impérative et sécurisée.

Pour éviter le mélange entre les différentes catégories de DBM, le décret portant Gestion Rationnelle des déchets biomédicaux en République du Bénin a prévu en son article 18 une identification des poubelles par leur couleur ou par leur étiquette visible selon le code de l'OMS.

La plupart des agents enquêtés reconnaissent sans hésitation que les déchets tels que gérés ne respectent aucune norme. La collecte séparative est quasi-absente. La plupart des poubelles rencontrées sont mixtes.

On peut remarquer dans bon nombre de formations sanitaires, un empilement des boîtes de sécurité pleines et prêtes à l'incinération. Celles-ci sont parfois stockées dans les paillottes à la portée des enfants. Des verreries entreposées un peu partout deviennent de plus en plus encombrantes. Le point des incinérateurs existants et fonctionnels dans les formations sanitaires est présenté dans le tableau suivant :

Tableau 18 : Couverture en incinérateurs dans la ZS TMC en 2021

Communes	Nombre d'incinérateurs existants	Nombre d'incinérateurs fonctionnels	Nombre de FS publiques	% de FS disposant d'incinérateurs fonctionnels
MATERI	4	4	10	2,5%
ZS	9	9	27	3%

Source : ZS TMC, 2021

Sur les dix (10) formations sanitaires publiques que compte la commune de Matéri seulement quatre centres de santé possèdent d'incinérateur, soit un taux de 40%. Les incinérations se font parfois à ciel ouvert diminuant ainsi, la performance des ouvrages. Dans tous les centres où le personnel s'efforce à faire l'incinération, la combustion est toujours faite à moitié, on peut même voir des cendres contenant les ampoules buvables qui se retrouvent à l'entrée des fosses à cendres. Parfois, ces objets piquants (aiguilles et seringues) et tranchants sont regroupés dans un coin de la maison et incinérés comme les ordures ménagères avec une combustion assez incomplète.

Au niveau des formations sanitaires privées notamment au niveau du centre de santé privé « Saint Jean de Dieu de Porga », la situation n'est guère meilleure. Les ouvrages et équipements de gestion des déchets biomédicaux sont quasi-absents. Tous les déchets sont directement mélangés et brûlés par la suite. Parfois, c'est une fosse à ciel ouvert qui reçoit tous ces déchets et représente de ce fait un danger public pour les enfants à la recherche de petits rats.

4.1.5.4. Analyse de la gestion des déchets biomédicaux

Les déchets biomédicaux sont qualifiés de déchets spécifiques et dangereux, de par leur origine et leur capacité à créer un état de morbidité à un individu qui manipule ce type de déchets ou reçoit une petite blessure à partir de ce dernier. Pour ce faire, des dispositions spécifiques sont recommandées concernant leur gestion sur les lieux de production et leur élimination. En son article 28, le décret portant Gestion Rationnelle des déchets biomédicaux en République du Bénin a prévu une identification des poubelles par leur couleur ou par leur étiquette visible selon le code de l'OMS ; les contenants des déchets anatomiques doivent être de couleur rouge et ceux des déchets non anatomiques infectieux de couleur jaune. La différenciation des poubelles par leur couleur est absente. Ce qui est commun à toutes les formations sanitaires est

l'utilisation des contenants à ciel ouvert pour servir de poubelles en dehors des piquants. Ce qui montre que les formations sanitaires ne respectent pas cette disposition.

De façon générale, les formations sanitaires de la commune ne disposent pas des équipements prévus par le décret ci-dessus cité.

Les pannes répétitives des incinérateurs : le personnel chargé de la gestion des déchets biomédicaux dans les formations sanitaires peut y trouver une excuse valable dans le mode de traitement de ces déchets. En effet, du fait des pannes des équipements, il n'a plus d'autres choix, estime-t-il, que de procéder à une destruction à ciel ouvert dans des incinérateurs défectueux ou mettre en tas et les brûler comme les ordures ménagères. Mais en réalité, dans cette façon de procéder, il est totalement oublié le caractère dangereux de ces déchets dont le reliquat de combustion est laissé à la portée de tout passant.

Une négligence dans la gestion des DBM : on se préoccupe très peu de ce que ces déchets peuvent entraîner comme nuisances au niveau de ces centres. Tout porte à croire que la collecte séparative des déchets constitue une charge additionnelle de travail : se rapprocher des poubelles de déchets généraux pour y jeter les ordures est trop tracassant, ou prendre soins de ces déchets comme il se doit, constitue peut-être le dernier des soucis.

4.1.6. Energie

La production de l'énergie électrique de la commune de Matéri est essentiellement assurée par la CEB (Centrale Electrique du BENIN)

En ce qui concerne l'électricité, tous les six (06) chefs-lieux d'arrondissements et certaines agglomérations de la commune bénéficient d'un réseau d'électrification de la SBEE. En effet, en se fondant sur les données socio-démographiques et économiques du département de l'Atacora (RGPH 4 2013), 3% de la population totale ont accès à l'énergie électrique. Quelques lampadaires solaires ont été placés dans certaines localités de la commune.

Malgré le dispositif existant, plusieurs ménages demeurent sans énergie électrique qui par insuffisance d'extension du réseau, qui par manque de moyens financiers pour s'abonner. Mais il est à noter l'existence de programmes de promotion de l'énergie solaire dans les zones rurales.

La majorité des ménages qui s'éclairent au travers du réseau solaire sont le plus souvent en zones périphériques. Cependant, en zone rurale, faute de raccordement au réseau de la SBEE, l'énergie solaire est la plus utilisée. Ainsi, plus du tiers de la population communale n'a pas accès à l'énergie électrique. Le principal défi actuel de la SBEE reste sa capacité de couverture de la commune tant en qualité d'infrastructure (poteaux électriques) qu'en quantité de services pour assurer l'alimentation en énergie électrique et l'éclairage public afin de limiter la prolifération des installations dites "toile d'araignée" ayant pour conséquence la création :

- des zones sous alimentées ;
- des zones d'insécurité (risque d'électrocution, risque d'incendie, etc.).

Le déficit de couverture est compensé par l'adoption d'une politique d'autonomisation tant au niveau des ménages, au niveau local que centralisé avec l'adoption des énergies solaires renouvelables ou des générateurs autonomes. Ceci à travers :

- l'installation électrique solaire domestique ou générateur électrique autonome surtout en zone rurale ;
- l'installation électrique solaire pour alimenter les ouvrages hydro-agricoles ;
- l'installation de poteaux électriques solaires pour l'éclairage public.

L'éclairage public solaire est de plus en plus adopté pour des raisons de suppression de charges fixes que constitue le paiement des factures SBEE.

4.1.7. Infrastructures sportives et de loisirs

La commune de Matéri ne dispose pas d'un terrain de sport digne du nom. Le seul terrain sur lequel jouent les jeunes est celui à côté de la maison des jeunes de Matéri, chef-lieu de la commune. Le Ministère du sport de la jeunesse et des loisirs a prévu dans le cadre du programme de construction des stades au profit des communes de concert avec le conseil communal, identifier un endroit pour la construction d'un stade communal.

Quant aux loisirs, les populations de Matéri se limitent à la maison des jeunes et de loisirs construits en 2006 par le Ministère de la jeunesse et des loisirs sous le financement de la Loterie Nationale. Ladite maison est située dans l'arrondissement de Matéri et ne profite pas à toute la population.

La commune possède aussi un centre de lecture et d'Animation Culturelle (CLAC). Ce centre qui sert de cadre de rencontre pour les réunions communales est très peu équipé en mobiliers et matériels didactiques. En effet, lors de sa mise en service en 2001, il était doté de 150 chaises métalliques ainsi que des documents, livres de lecture et kits de jeux. Il faut noter que ce centre manque d'ouvrages au programme suffisants. Cette situation ne favorise guère la recherche au niveau des élèves et des autres couches de la population qui s'investissent dans la culture par la lecture. Des efforts restent à fournir de la part des autorités locales pour son équipement voire la création d'un cyber café afin de faire bénéficier des technologies de l'information et de la communication aux populations en général et aux jeunes en particulier.

4.1.8. Sécurité publique et migration dans la commune

La réforme du système sécuritaire au Bénin intervenue ces cinq dernières années, a apporté une modification considérable au niveau de la carte sécuritaire du pays. Ainsi, les infrastructures et les équipements sécuritaires ont été redéployés dans toutes les communes. Ainsi donc, dans tous les arrondissements de Matéri, en dehors des arrondissements de Nodi et de Tchanhoun-Cossi, il a été érigé un commissariat de police républicaine dans les quatre autres arrondissements (Dassari, Matéri, Tantega et Gouandé). Les éléments de ces commissariats assurent la sécurité des populations à travers des patrouilles diurnes et nocturnes régulières et une assistance pour le règlement des conflits entre citoyens et les constations en cas d'accident de la route.

Par ailleurs, l'insécurité qui sévit dans la sous-région ouest-africaine a connu un développement inquiétant ces dernières années. Elle consiste en diverses menaces qui assaillent les populations. Elle se nourrit au fil du temps, des phénomènes tels que la résurgence des conflits intra et intercommunautaires, les affrontements liés à l'accès aux ressources naturelles devenant de plus en plus rares, la délinquance, le grand banditisme, l'insécurité routière, la xénophobie et

récemment l'extrémisme violent et les diverses formes d'exclusion, etc. Cette recrudescence de l'insécurité est devenue une source majeure de préoccupations des gouvernants dans la plupart des communes du département de l'Atacora en général et dans celle de Matéri en particulier. En effet, la commune, déjà submergée par la pression des besoins des populations en services sociaux de base et en infrastructures pour le développement, doit désormais faire face aussi à une demande croissante en services de sécurité. Partie des pays du Sahel, l'insécurité liée à l'extrémisme violent évolue vers les pays côtiers du Golfe de Guinée comme le Bénin. Malgré sa stabilité apparente, la porosité des frontières rend le Bénin particulièrement vulnérable aux phénomènes de radicalisation et de l'extrémisme violent ce qui se traduit par la présence dans la commune de groupes extrémistes violents.

Depuis 2021, la commune de Matéri fait l'objet d'attaques terroristes prenant racine surtout dans ses zones frontalières avec le Togo et le Burkina-Faso. Ces attaques terroristes se déroulent dans des contextes de dénuement de la commune dont les autorités peinent à faire face aux nombreux défis que pose la situation de développement du territoire communal. Depuis 2021, la commune connaît donc une accélération de ces attaques ciblées, sur les forces de défense et de sécurité, les civils, les infrastructures et équipements publics. Elles se sont soldées par plusieurs dizaines de morts aussi bien dans les rangs des forces armées béninoises (FAB) que des civils.

Il convient de signaler que la situation de précarité d'emploi des jeunes dans la commune, le chômage ambiant de ces jeunes les pousse à se faire enrôler dans les mouvements terroristes. Ils constituent ainsi, un terreau exploitable pour les groupes armés non identifiés qui opèrent dans la commune.

Pour y faire face, il faut changer de paradigme en orientant la question sécuritaire vers une communautarisation de la production du service de sécurité qui met au centre de l'action les élus, les intercommunalités, les autorités de tutelles et les populations. Dans cette optique, il faut développer une gouvernance sécuritaire dans les territoires qui met l'accent sur la coproduction de la sécurité. A cela s'ajoute la coopération transfrontalière dans le cadre de la mutualisation des actions pour réduire, voire éliminer le fléau dans la sous-région. C'est en s'inscrivant dans une telle dynamique que le projet de "Renforcement de la cohésion et de la sécurité dans les communes frontalières (avec le Burkina Faso) du département de l'Atacora a été rédigé dans le but de lutter contre la prévalence des attaques terroristes.

Une autre source de conflit est la transhumance. Même si la transhumance transfrontalière est interdite sur le territoire béninois, Matéri de par sa position géographique continue d'accueillir un grand nombre de transhumants clandestins. Cela occasionne quotidiennement des conflits, car ces transhumants ne maîtrisent pas les couloirs de passage et organisent généralement le pâturage nocturne. La gestion de la transhumance nécessite une attention particulière de la part du conseil communal. La mise en place d'un dispositif de prévention, de transformation et de gestion des conflits en lien avec la transhumance pourrait être une solution.

4.1.9. Sécurité alimentaire et nutritionnelle

La commune de Matéri considérée à juste titre comme le grenier de l'Atacora, a plusieurs atouts et potentialités agricoles : la fertilité de ses sols, la bonne pluviométrie, la richesse de ses bas-

fonds et la jeunesse de sa population. La production des céréales (maïs, mil, sorgho) et des tubercules (igname, manioc) occupent l'essentiel du temps des producteurs. Cependant la commune n'est pas toujours à l'abri de l'insécurité alimentaire. Le diagnostic a révélé quelques constats qu'il est nécessaire de mettre en relief pour y apporter des solutions appropriées afin d'éviter les risques d'insécurité alimentaire. Il s'agit entre autres constats de :

- L'amenuisement des terres cultivables, dont la conséquence est l'accès difficile de certaines couches sociales, notamment les jeunes et les femmes à cette ressource ;
- La flambée de certaines cultures de rentes comme le soja, le coton, le sésame qui entraîne la diminution des superficies réservées aux cultures vivrières ;
- L'appauvrissement des terres liée à la surexploitation et à l'utilisation abusive des engrais chimiques ;
- L'exode rural notamment vers le Nigeria avec pour corollaire la diminution des populations agricoles. Cette situation entraîne la diminution de la main d'œuvre dans un contexte de faible mécanisation de l'agriculture et de faible valorisation des produits agricoles. La conséquence est la baisse de la production agricole dans la commune ;
- La production de l'igname dans les bas-fonds engendre l'ensablement des cours d'eau ;
- La mauvaise qualité des produits agricoles vivriers due à la mauvaise utilisation des pesticides, l'utilisation de l'engrais pour la production d'igname fait perdre le goût à l'igname ;
- L'absence d'une stratégie locale rigoureuse de conservation et de transformation des produits agricoles. En effet, on assiste à un phénomène de bradage des produits à la récolte ;
- En l'absence d'autres sources de revenus pour faire face aux frais de scolarité des enfants à la rentrée, les producteurs sont très souvent obligés de les vendre à des prix très peu concurrentiels ;
- L'absence de pistes praticables pendant la saison des pluies pose des difficultés de transports des intrants et des produits agricoles ;
- La conservation des produits vivriers avec des produits non appropriés ;
- L'abondance de la restauration de la rue ;
- La méconnaissance par les femmes de la préparation des menus équilibrés à partir des produits de base locaux ;
- Mauvaise gestion des ressources en eau. Les barrages et les cours d'eau s'assèchent et s'ensablent par les bœufs transhumants alors qu'il n'y a pas de moyen de curer les barrages et ces cours d'eau.

Par ailleurs, La production du riz a connu une augmentation ces dernières années. Le nombre de coopératives formelles est passé de 30 à 56 dans la commune de Matéri. Au moins trois rizeries à Matéri centre et vingt-cinq (25) moulins sont installés dans tous les arrondissements.

Des partenaires techniques et financiers tels que FI-AGRI, ProAgri/ GiZ, SNV existent pour appuyer la production agricole. Les riziculteurs appliquent le système de riziculture intensive (SRI) avec pour conséquence l'élévation du rendement. Le projet EJASA, à travers DEDRAS, et le PNDPE à travers l'ONG BUPDOS qui appuient les femmes notamment celles ayant des

enfants de moins de cinq (05) ans au développement des activités maraîchères et de l'élevage de petits ruminants et de la volaille.

La production maraîchère a connu un essor ces dernières années dans la commune de Matéri. Toutefois, elle rencontre des pierres d'achoppement tels que la non maîtrise de l'eau, l'envahissement des sites maraîchers surtout du piment par des ravageurs, la baisse de fertilité des sols due aux mauvaises pratiques culturales. Les eaux usées sont évacuées vers les sites maraîchers.

Il existe des apiculteurs dans la commune de Matéri en général et dans l'arrondissement de Tantéga en particulier. Ces apiculteurs fournissent du miel aux populations et sur le marché. La pêche et la pisciculture sont pratiquées dans une grande mesure sur le fleuve Pendjari.

4.1.10. Habitat

La commune de Matéri, en dehors des chefs-lieux d'arrondissement, abrite des habitats très dispersés. La plupart des constructions sont faites en matériaux précaires. De nos jours, il n'est pas rare de rencontrer des toits faits de chômes.

4.1.11. Télécommunication et mass media

Un accent particulier est mis au niveau central sur le développement du numérique à travers la création de la SBIN (SOCIETE BENINOISE D'INFRASTRUCTURE DU NUMERIQUE). Les activités de la SBIN se sont distinguées ces dernières années dans la commune de Matéri à travers l'extension du câble optique pour l'amélioration de l'accès à internet. A travers des Antennes centrales, la SBIN est aussi l'organe régulateur des prestations des réseaux GSM qui assure la couverture de la commune de Matéri en matière de télécommunication et accès à l'internet.

Malgré cette importante extension du réseau de télécommunication, toute la population dans la commune n'a pas accès à l'internet. Une grande majorité des localités en milieu rural ne bénéficient pas encore d'un accès à l'internet et la téléphonie et pour ceux qui y ont accès, la connexion et la qualité sont très mauvaises.

On distingue aujourd'hui la présence de trois opérateurs GSM à savoir :

- MTN : Couvre tous les arrondissements ;
- Moov : Couvre tous les arrondissements ;
- Celtis : Couvre tous les arrondissements.

La couverture du territoire communal par les GSM n'est pas intégrale, elle se limite aux grandes agglomérations où la rentabilité est évidente. Les périphéries ne bénéficient que d'une très faible couverture. La qualité des prestations et des services offerts sont en dessous du standard requis pour le confort des abonnés et le coût de la communication est trop élevé, malgré les efforts de l'Etat pour assurer aux populations une communication de qualité à un coût raisonnable.

Matéri bénéficie également des services de l'Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin (ORTB) avec une antenne bien implantée, à travers la couverture partielle de la commune par

la radio et la télévision nationales. Pour cela, la quelques ménages sont abonnés aux bouquets Canal+ et New World et autres accessibles par des antennes paraboliques payant ou non.

Le secteur de la télécommunication est confronté à des difficultés au nombre desquelles on peut citer :

- la mauvaise qualité de la couverture radio et télédiffusion ;
- la mauvaise qualité de la couverture des GSM ;
- le coût de communication des promoteurs GSM trop élevé.

4.2. Diagnostic de l'aménagement du territoire et cadre de vie

L'analyse de l'aménagement du territoire comporte deux volets : l'aménagement de l'espace rural et l'aménagement de l'espace urbain.

4.2.1. Analyse de l'aménagement du territoire

4.2.2. Aménagement de l'espace rural

Pour ce qui est de l'aménagement de l'espace rural, un certain nombre de grandes affectations sont identifiées d'après les données de l'ATDA. Il s'agit de :

- **L'espace agro-sylvo-pastoral** : Cette affectation présente des caractéristiques multiples et diverses. Elle correspond aux parties où les activités d'agriculture, de sylviculture et d'élevage sont prédominantes. L'espace affecté à l'agro-sylvo-pastoralisme couvre une superficie de 12 761 ha. Cet espace ainsi circonscrit est destiné à une association des activités agricoles, sylvicoles et pastorales sans qu'il n'y soit construit des habitations en matériaux définitifs. Avec la rivière Pendjari, ses aires protégées et ses plantations, le territoire se voit également voué, d'une part, à la pêche et autres activités piscicoles et d'autre part à la foresterie, aux plantations de bois de chauffe, aux fruitiers et autres bois fréquemment utilisés dans la commune pour les charpentes et la menuiserie.
- **La zone de décharge** : Cette affectation se révèle être parmi les plus importantes de la commune, non pas en termes de superficie mais en termes d'importance pour le bien-être individuel et collectif. Matéri ne dispose en effet aujourd'hui d'aucune structure de collecte et de gestion des ordures. Les excréta sont laissés dans la nature, les ordures et les eaux usées cohabitent avec l'homme. Aucun système d'évacuation des eaux domestiques et météoriques n'existe dans la commune. Il faudra alors repenser la relation entre l'homme et son milieu de vie, de sorte qu'elle s'équilibre et qu'elle n'ait de revers ni sur la santé humaine, ni sur la santé environnementale. Elle a pour vocation : le regroupement et/ou l'entreposage, le tri, le traitement et la valorisation des ordures ou déchets ménagers solides. Cette vocation, si elle était effective, aiderait à rendre sain le cadre de vie des populations, notamment dans les grandes agglomérations. Il est noté que la commune ne dispose pas d'une zone de décharge.
- **Les forêts classées** : La zone comprend plusieurs types d'occupation : savanes, aire protégée (Réserve de la Biosphère de la Pendjari) et forêts claires. Ces territoires sont destinés en premier lieu à la protection des ressources naturelles et à l'enrichissement de la formation naturelle. La vocation première de cette zone est d'être une zone touristique par excellence et une zone de mise en défens des Ressources Naturelles.

- **Les zones agricoles :** Il faut rappeler que la population de Matéri est à 94% agricole. Les zones agricoles se caractérisent par une forte production céréalière, une diversification des cultures et une bonne couverture de la production cotonnière. Tout ceci est rendu possible grâce à des hauteurs d'eau favorables à l'agriculture, à l'existence des organisations professionnelles, à l'existence d'étendues de terres cultivables pour les vivriers et l'élevage, l'engouement des populations pour la culture du riz, le maraîchage, etc. De plus, la présence de riches bas-fonds donne la possibilité de développer les cultures de contre saison. Mais en dépit de ce fort potentiel de production, la commune connaît une dépendance alimentaire, notamment céréalière de juin à octobre de chaque année. Ces zones sont essentiellement destinées à la production végétale et autres activités agricoles.
- **Les forêts d'activité à créer :** Cette affectation comprend les savanes, les forêts sacrées et surtout les plantations forestières privées. La principale caractéristique de cet espace est la contribution au reboisement et à l'enrichissement des Ressources Naturelles. Ce territoire est destiné à la protection et la préservation de certaines essences ligneuses, au reboisement et à l'enrichissement des Ressources Naturelles.
- **Les couloirs de transhumance :** Compte tenu de ces potentiels naturels, la commune de Matéri est une terre convoitée par les peulhs transhumants pendant la saison sèche. Pour atteindre la commune ils empruntent deux types de voies : les voies reconnues et les voies officieuses. Ces voies leur permettent d'accéder aux zones de pâturages et d'abreuvement. Qu'il s'agisse de la petite transhumance qui consiste à éloigner des troupeaux locaux des champs ou de la grande transhumance, notamment transfrontalière, qui s'effectue sur de longues distances, le passage par les couloirs officieux engendre de sérieuses difficultés. Ces espaces sont principalement destinées à l'organisation et à la facilitation des activités pastorales et de transhumance. Ainsi, au lieu d'être une source permanente de problèmes, la transhumance sera valorisée dans ses aspects économiques, agricoles (matières organiques) et agronomiques (analyse de ses impacts positifs sur la production agricole).

4.2.3. Aménagement de l'espace urbain

De tous les arrondissements, c'est l'arrondissement central de Matéri qui présente actuellement les caractéristiques d'un pôle urbain. Il s'agit d'un centre qui abrite aussi bien les infrastructures administratives que les équipements marchands et concentre l'essentiel des biens et services marchands qui se délivrent dans la commune.

On note aussi une tendance à l'urbanisation dans les autres arrondissements, notamment au niveau de leur chef-lieu à savoir : Dassari centre, Gouandé centre, Nodi centre, Tantéga centre et Tchanhoun-Cossi centre. Porga constitue une exception d'urbanisation dans la commune du fait de sa position de zone frontalière. Bien que l'urbanisation de ces zones soit encore à une étape embryonnaire, il est important de la relever.

D'ici 2030 selon les projections effectuées par l'INSTaD, la population de la commune de Matéri atteindra 198 548 habitants. L'arrondissement central abritera 40 924 habitants, soit à peu près 21% de la population totale. A cette population urbaine, il convient d'ajouter celle des

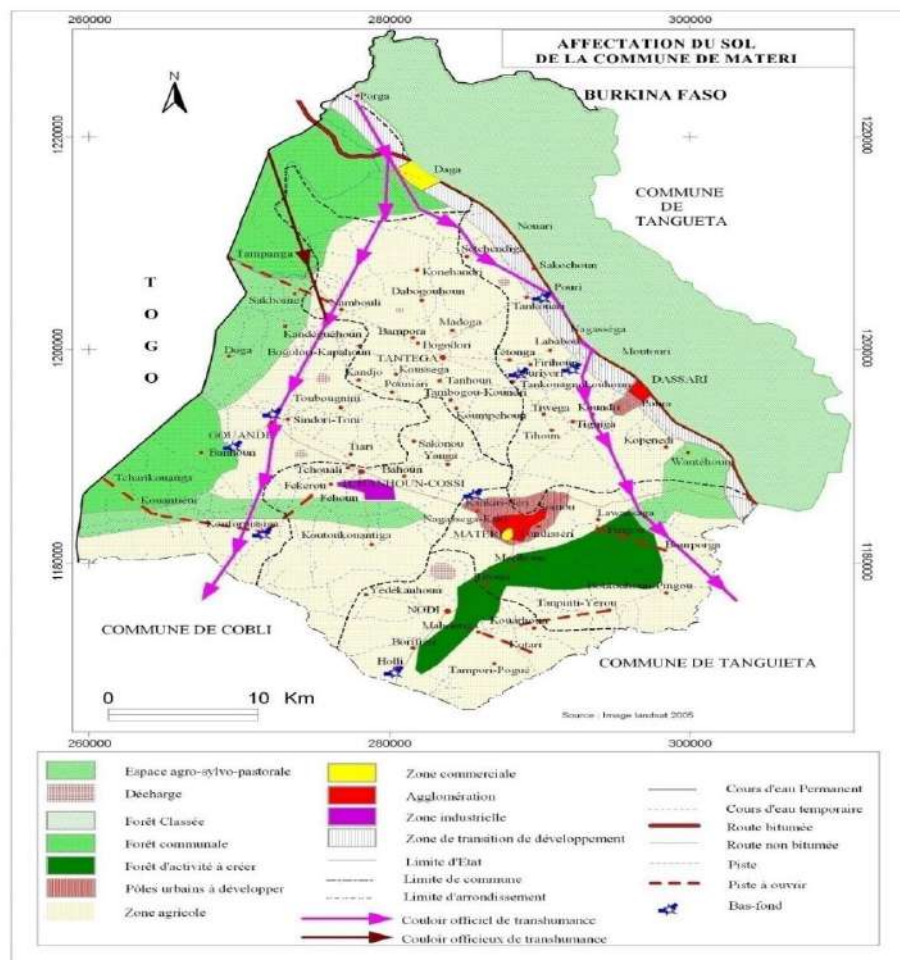
zones urbaines des autres arrondissements, notamment Dassari. La densité qui est de l'ordre de 17,4 habitants au kilomètre carré à l'heure actuelle sera alors de près de 23 habitants au kilomètre carré.

L'évolution actuelle de l'urbanisation dans cette commune combinée avec sa position géographique, permet d'affirmer que la commune connaîtra dans les années à venir une urbanisation beaucoup plus accélérée qui intégrera les autres arrondissements.

Les chefs-lieux des arrondissements, considérés ici comme des centres urbains, sont caractérisés d'une façon générale, par l'habitat de type traditionnel et désordonné, construit souvent en matériaux locaux, par la non ouverture des voies de traversée et une quasi inexistence de mode de gestion des ordures ménagères.

Enfin, la ville de Matéri et la zone frontalière de Porga sont partiellement lotie. Matéri connaît un début de viabilisation (ouverture des voies urbaines, adduction d'eau, ligne téléphonique, ouvrages d'assainissement, fourniture en énergie électrique).

Figure 7 : Affectation du sol de la commune de Matéri (source : SDAC)



4.2.4. Gestion de l'espace et dynamique de l'occupation du sol

La commune s'est dotée d'un Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC) depuis 2010. Selon les objectifs visés par le SDAC, l'espace de la commune doit être désormais structurée de sorte qu'à chaque portion du territoire communal corresponde un usage, une fonction et une vocation bien précise. Les usages, les fonctions et les vocations définis, constituent les substrats sur lesquels reposent les autres éléments du contenu du SDAC. Les affectations, qui ne sont rien d'autres que la matérialisation sur l'espace communal de ces usages, ces fonctions et ces vocations, se font en tenant compte des contraintes, des potentialités, des usages, fonctions et vocations actuelles et ceux projetés. Les affectations se présentent à deux niveaux :

- les affectations sur l'ensemble du territoire communal et les affectations sur les zones urbaines qui seront développées plus tard.

Le premier niveau d'affectation comme sus-indiqué concernant l'ensemble du territoire communal, Les grandes affectations qui sont retenues sont les suivantes :

Tableau 19 : Grandes affectations et superficies

N°	Grandes affectations du territoire	Importances en hectare
1	Couloir de transhumance (espace agro-sylvo-pastoral)	12 761
2	Décharge	263
3	Forêt Classée	41 167
4	Forêt communale	16 305
5	Forêt d'activité à créer	6 474
6	Pôles urbains à renforcer/développer	1 753
7	Agglomération	1 104
8	Zone agricoles	76 949
9	Bas fond	9 200
10	Zone d'activités à créer	2 837
11	Zone de transition de développement	6 663

Source : SDAC 2010

Les plus grandes affectations en superficie sont, dans l'ordre les affectations agricoles, les affectations forestières, puis celles des couloirs de transhumance, des bas-fonds, et enfin celle des zones de transition de développement. L'importance de chacune de ces affectations est en lien direct avec les activités que mènent les populations de la commune.

4.2.5. Gestion foncière

Dans la commune de Matéri, la transmission du foncier se fait de façon patrilinéaire à l'intérieur du clan. Les descendants d'un même patronyme ont un égal accès à la terre s'ils sont de sexe masculin et s'ils ne sont pas pour des raisons de comportements anormaux exclus. Les différents modes d'accès à la terre qui ont cours dans la commune se résument à l'héritage, à l'emprunt définitif ou don, à l'emprunt temporaire, à l'achat, le bail étant plutôt très rare. En dehors de l'achat et de l'héritage, les droits associés aux autres modes sont fonction des négociations entre le bénéficiaire et le concédant. La terre jusqu'alors était un bien familial sacré et inaliénable. Mais de nos jours, elle porte de plus en plus des valeurs de rente qui

engendrent une expropriation familiale définitive et donne le poids à l'appropriation individuelle des terres. Bien que cette pratique soit très peu répandue dans la commune, elle a court déjà dans les arrondissements de Dassari (Porga) et de Matéri centre.

Dans cette commune, le droit de culture est reconnu à tout le monde. La femme mariée exerce ce droit par le biais de son époux et la jeune fille par le biais de sa mère. Les exposants, les éleveurs... l'exercent après consentement du garant. Le jeune sous tutelle qu'il soit ou non marié, en dehors des heures qu'il passe sur le champ du chef ménage, a généralement un lopin de terre personnel qu'il exploite. C'est souvent des avances sur héritage. L'emprunt intra et inter familial ne peut se faire que par les garants de la terre ou ceux qui ont déjà hérité de la terre. Parfois il est donné aux éleveurs locaux le droit de céder à leurs conjointes une partie des terres qui leur sont laissées. Il en est de même pour l'emprunt conjugal. Le droit de collecte des fruits des pérennes et de ramassage sont conférés à tous. Les femmes ont ce droit par le couvert de leurs époux. Dans les foyers polygamiques, la gestion des fruits des pérennes est diversement réglementée. Dans certains cas, les hommes, compte tenu de la valeur économique de ces fruits se réservent le droit de collecte et le droit de gestion des fruits de la collecte. Les exodants et les peulhs n'ont pas ces droits. Les droits de plantation de pérennes et de transmission aux descendants sont reconnus aux garants de la terre, aux héritiers ayant déjà hérité, aux jeunes sous tutelle pour le droit de plantation sous autorisation parentale, aux exodants s'il a bénéficié d'un don sans restriction. Le droit de cession des droits de culture aux tiers est réservé aux garants de la terre, aux héritiers ayant hérité, aux exodants s'ils sont bénéficiaires de don définitif sans restriction.

4.2.6. Enclavement et désenclavement de la commune

La commune de Matéri fait partie des communes les plus enclavées au Bénin. Le chef-lieu est accessible grâce à des routes carrossables qui sont très dégradées surtout en saison pluvieuse. Toutefois, elle est traversée par la route inter-état RNI 3 au niveau de Dassari et Porga. Le niveau d'enclavement de la commune rend difficile le transport et a un impact négatif sur les activités économiques.

4.2.7. Principaux défis liés à l'urbanisation

La voirie urbaine est composée des voies primaires, des voies secondaires et des voies tertiaires qui structurent le réseau urbain et péri-urbain.

En dehors des routes qui relient Matéri et les autres arrondissements qui bénéficient d'un entretien courant pour l'évacuation du coton. Les voies secondaires et tertiaires qui relient les villages sont très dégradées et mal entretenues ainsi que les quelques mètres linéaires de caniveaux existants au niveau de l'arrondissement central. Ces derniers ne sont pas régulièrement curés et sont jonchés de déchets ménagers et autres qui bouchent la circulation de l'eau. Il n'existe pas d'ouvrages d'assainissement dans la commune.

4.2.8. Etat de la faune

En plus de la ZOC une partie de la zone cynégétique de la Pendjari se retrouve dans la commune de Matéri. Le petit gibier rencontré est constitué essentiellement des lièvres, les pintades etc. Cette zone est constituée des espèces dont les primates sont les plus nombreux. Les antilopes, les mammifères sont aussi représentés en grand nombre notamment *Hystrix cristata* (porc-et-

pic), Ourebiaourebi, Phacochoerus aethiopicus (phacochère) etc. Les oiseaux sont nombreux et diversifiés et regroupent entre autres Ardeola ibis (garde-bœufs), umidameleagis (pintades), Francolin bicalcaratus (francolins), Streptopeliavinacea (tourterelle vineuse), Bucorvusabyssinica (grand calao), le jabiou du Sénégal, martin pêcheur et l'ombrette.

4.2.9. Ressources en eau

La désertification favorise le tarissement des cours d'eau. Par ailleurs, l'utilisation des points d'eau par le bétail et l'agriculture conduit à l'ensablement des cours d'eau, et le cas échéant au comblement des points d'eau naturels. En effet, la ruée de bovins sur les berges des mares et cours d'eau emporte une importante quantité de sable et d'éléments fins au fond de ces points d'eau qui se retrouvent surtout dans la zone de forte exploitation agricole autre que la ZOC notamment dans les arrondissements de Tantéga, Matéri centre, Gouandé etc. potentiel en terre labourable est très limité. Ce phénomène concourt à un assèchement accéléré des points d'eau et à leur disparition progressive du fait de la régression de leur fond par ensablement. Cette situation contribue à l'accentuation des difficultés d'abreuvement des troupeaux de bovins déjà précaires dans la commune, surtout en saison sèche.

La commune est arrosée par la Pendjari au Nord depuis la zone cynégétique jusqu'à la localité de Doga. Magou est l'un des principaux affluents de la Pendjari qui fait limite entre la commune de Matéri et celle de Tanguéta.

Par ailleurs la commune dispose de quelques retenues d'eau/barrages pouvant permettre de pallier le problème de manque crucial des eaux de surface et d'abreuvoir pour le bétail. Ces retenues sont situées dans l'arrondissement de Matéri centre (Merhoun, Somou), Gouandé (Doga), Dassari (Firihoun) et Nodi.

4.2.10. Etat des sols

Plusieurs types de sols se rencontrent dans la commune de Matéri. Il s'agit des sols lessivés à concrétion, des sols indurés et des sols d'apport hydromorphes sur matériaux alluviaux finement sableux situés dans la vallée de la Pendjari.

La pression anthropique sur les terres a occasionné l'appauvrissement des sols en général dans la mesure où la première cause de dégradation des sols est la pratique des systèmes de culture. Plusieurs éléments expliquent la dégradation (érosion) des sols. Il s'agit entre autres du relief, de la structure des sols et de l'action de l'eau de pluie à travers le ruissellement. Par ailleurs, l'érosion hydrique et éolienne est favorisée par les passages répétés du bétail. Cette situation entraîne une dénudation du sol par piétinement. Cela pose la question de la gestion durable des terres.

La diversité des types de sols de la commune de Matéri lui permet d'avoir aussi une grande diversité de cultures et d'assurer un bon niveau de production. Leur exploitation nécessite cependant des techniques culturelles appropriées : léger drainage, labour contrôlé, irrigation. Afin donc de restaurer le niveau de fertilité des sols, en dehors des bonnes pratiques de culture promues par les ONG et l'ATDA3, depuis 2021, le Projet de Transition Agroécologique en zone cotonnière (TAZCO) met à la disposition des cotonculteurs des semences des plantes

fertilitaires (Brachiaria, cajanus canja, mucuna, Crotalaria, stylosanthès) qui sont cultivées en culture pure ou en association avec le maïs.

A ces types de sols s'ajoutent des sols hydromorphes constitués de bas-fonds aménageables et cultivables répartis dans tous les arrondissements. Le tableau ci-dessous présente la liste non exhaustive des bas-fonds recensés dans la commune.

Tableau 20 : Répartition des bas-fonds dans la commune de Matéri

Arrondissements	Bas-fonds aménagés		Bas-fonds non aménagés		Nbre Total	Sup Total (ha)	Sup (ha) Totale disponible
	Nbre	Sup (ha)	Nbre	Sup (ha)			
DASSARI	20	295,75	41	5636,25	61	5932	20
GOUANDE	18	380,1	12	5693,7	30	6073,8	18
MATERI	12	158,35	10	1632,9	22	1791,25	12
NODI	8	65,5	29	1564,7	37	1630,2	8
TANTEGA	2	9	25	2295	27	2304	2
TCHANHOUN COSSI	8	83,5	13	2102	21	2185,5	8
Totaux	68	992,2	130	18924,55	198	19916,75	68

Source : CeC /ATDA3

Notons que la plupart des aménagements ne prend en compte qu'une partie des basfonds ce qui fait que malgré le nombre important de sites ayant connus d'aménagement, la superficie totale aménagée est faible. La superficie totale disponible encore aménageable en bas-fonds dans la commune est d'environ 18924,55 ha.

4.2.11. Etat du pâturage

Aucune aire de pâturage n'est aménagée dans la commune pour les animaux. Les éleveurs partagent donc avec les agriculteurs l'espace agricole disponible. Cette cohabitation n'est pas sans heurts, d'où la survenue de nombreux différends agriculteurs-éleveurs.

Pendant la saison pluvieuse, la végétation est luxuriante, variée et présente assez d'espèces fourragères pour les animaux. On trouve également les galeries forestières le long des principaux cours d'eau. Ces galeries constituent des zones de pâturage pour les troupeaux.

Certes, il n'y a pas d'aire de pâturage délimitées dans la commune mais il existe deux (02) couloirs de passage ou de transhumance qui sont balisés. Couloir CEDEAO (Porga - Séthédiga - Pouri - Tigninga-Porhoun long de 43km et le couloir (Nadiagou et KOMPIANGA) Burkina - Nambouli- Tchakpoanhoun - Tchouga- Gouandé centre- Kouanténi- Tcharkouanga long de 35 km. Ils existent aussi quatre (04) aires de repos des animaux situés à Pouri, Somou, Pitiba et Doga

Selon le rapport DET, ce sont 6 743 ha d'espace agropastoral réservé au couloir de transhumance et de pâturage.

L'alternative de mise en place des champs fourragers parait la solution pour réduire considérablement le fléau de conflit agriculteurs-éleveurs. Ainsi, dans le cadre du projet de Sédentarisation des troupeaux de Ruminants (ProSeR), cinq (05) campements ont été identifiés pour être aménagés dans les localités de Pingou, Tiari, Yédékanhoun, Tchamkpéhoun et

Dababou. Aussi, il a été installé au profit des éleveurs individuels en 2022, 10,56ha des parcelles fourragères (mucuna, pois d'angole et panicum C1) à Tcharikouaga, Konéhandri, Nouari et Samahoun.

4.3. Diagnostic de l'économie locale

La production agricole constitue la principale source de création de richesse. Il occupe environ 80 % de la population active. Sa contribution au PIB est relativement faible, de l'ordre de 29% (RGPH4, 2013). Les sous-secteurs de l'agriculture dans la commune de Matéri sont : la production végétale, la production animale, la production halieutique et la transformation agroalimentaire. L'agriculture bénéficie d'un appui de la part des structures étatiques (Mairie, ATDA et DDAEP), des Organisations Non gouvernementales (ONG) et des Projets/Programmes.

- La superficie totale des terres cultivables est de 76 949 hectares ;
- Les actifs agricoles de la commune ont été estimés à 37 730 personnes soit 42% de la population agricole (RGPH4, 2013). Cette agriculture est pratiquée de façon extensive et itinérante sur brûlis à forte dépendance du climat ;
- Les acteurs directs des filières agricoles et les autorités locales (mairie, ATDA et DDAEP) ont identifié les filières stratégiques pour la commune (sur la base des critères du poids de production, du nombre d'acteurs impactés, de l'organisation des acteurs et de la participation à la mobilisation des ressources), à savoir : coton, maïs, riz, soja, viande et lait (élevage bovin). Ainsi, la commune compte actuellement sept (07) faitières dans les filières coton, riz, maïs, karité, soja, viande et lait et les cultures maraîchères ;
- L'organisation et la structuration des acteurs connaissent une transformation depuis l'année 2021, avec la mise en place des coopératives communales, avec pour perspective l'amélioration du fonctionnement et de l'efficacité des organisations. Sauf que, l'effectif (très limité) et l'éloignement des acteurs à la base, pose le défi de la proximité et de la régularité des services d'affaires aux membres ;
- Conformément à la Stratégie Nationale du Conseil Agricole deuxième génération (SNCA2), l'ATDA3 assure la promotion des filières et la DDAEP le contrôle et la réglementation. Ainsi, la mise en œuvre du conseil est assurée par les prestataires privés (ONG, cabinet d'étude, projet/programme) sous la coordination de la Cellule Communale de l'ATDA3.

4.3.1. Agriculture

Les principales cultures qui caractérisent le système de production végétale dans la commune sont : les céréales (maïs, riz, sorgho, mil) ; racines et tubercules (igname, manioc, patate) ; les légumineuses (arachide, voandzou, niébé) ; les cultures maraîchères maraîchage (légumes, oignon, tomate et piment) ; les cultures de rente (anacarde, soja et coton). Parmi les cultures en émergence, on note le sésame et le soja dont les productions connaissent ces dernières années une forte croissance.

Trois (03) types de mains d'œuvre existent dans la commune : la main d'œuvre familial, la main d'œuvre salariale et l'entraide. La main d'œuvre agricole devient de plus en rare compte tenu de l'exode rural.

L'accès au premier facteur de production qu'est la terre se fait par héritage, par l'achat, par l'emprunt ou par le don. De nos jours, les problèmes liés à la terre agricole se posent avec acuité notamment dans les arrondissements où la culture du coton est plus développée. Les terres se sont amenuisées davantage par voie d'héritage. Ce qui a pour conséquence la réduction considérable de la taille des exploitations. Le manque de terre oblige une bonne partie de la population active à migré vers d'autres centres villes comme Tanguéta, Natitingou et Parakou pour se convertir en conducteur de taxi moto ou en restauratrices. D'autres à la recherche des terres agricoles s'installent dans le Borgou sud, dans les collines et à dans la Donga notamment à Bassila où quelques friches subsistent encore. Avec un taux de croissance démographique élevé et une accélération du processus d'intégration aux marchés, on doit s'attendre à des transformations substantielles dans les systèmes de tenure foncière endogènes. La mise en place des nouvelles instances de régulation foncière dans les localités où le problème foncier se pose ou le développement de nouvelles pratiques de sécurisation foncière serait un atout pour la production agricole. Le développement du sous-secteur de la transformation des produits agricoles pourrait aussi freiner l'émigration dans la commune.

4.3.1.1. Infrastructures agricoles

Les infrastructures agricoles constituent l'un des piliers de soutien pour un réel développement du secteur agricole. Elles sont de plusieurs ordres et concernent les différents maillons du secteur à savoir la production, la transformation et la commercialisation. La commune de Matéri a fait des efforts infrastructurels comme le témoigne le tableau ci-dessous :

Tableau 21 : Infrastructures et investissements agricoles

Infrastructures/équipements	Nombre	Structure de financement	Structures de contrôle	Bénéficiaires
Magasins de stockage de vivriers	86	Enabel, PROTOS, FI-AGRI, PSDCC, ACCORD, PILSA, Budget national, AGeFIB, LISA II, PANA, PDRN, FNDA, FBISA ET ILES DE PAIX, ProCAD ICCO/PAYS-BAS, UE-COOPERATION BENINO-ALLEMANDE/SNV, PAM/SNV	DDAEP-AD, ATDA3	OPA
Mini rizeries	03	ProCAD et PDRN	Mairie, DDAEP-At et ATDA3	UCCPR et CCTR
Aménagement maraîcher	14	Mairie/FNEC et FIC-A, LOCAL, UEMOA, Privé	Mairie, DDAEP-At et ATDA3	Communautés, Maraîchers
Cages flottantes	08	ATDA7/PNDF-Aquaculture	ATDA3	Pisciculteurs
Acquisition de tracteurs de 30 cv	1	Privés, FNDA	Privé (avec subvention Etat)	SONAMA
Acquisition de tracteurs de 60 cv	20	Privés, FNDA, SONAMA	Privés, subvention FNDA	SONAMA
Acquisition de tracteurs de 90 cv	4	Privés	Privés	SONAMA

Infrastructures/équipements	Nombre	Structure de financement	Structures de contrôle	Bénéficiaires
Acquisition de motopompes	12	ATDA3, PAVPHA, ProCAD, Promoteurs privés	DDAEP, ATDA3	OPA
Acquisition de motoculteurs	2	ProAgri/GIZ,	ATDA3, ProAgri	OPA
Bâtiment SFD	03	FECECLAM, PeBCo, CECAC	FECECLAM, PeBCo, CECAD	FECECLAM, PeBCo, CECAC

Source : CCeC/ATDA3 2022

4.3.1.2. Aménagements hydro-agricoles

Les données obtenues au niveau de la Cellule Communale de l'ATDA3, la commune de Matéri dispose de 198 bas-fonds pour environ 19916,75ha de superficie. Au total, 68 bas-fonds ont connu une fois un aménagement pour environ 992,2 ha pour des fins de production du riz et des cultures maraîchères. Malgré le nombre important de bas-fonds touchés, plusieurs ne sont touchés qu'en partie ce qui explique d'ailleurs la faible superficie aménagée. Les aménagements rizicoles sont en grande partie de type sommaire ce qui explique aujourd'hui que la plupart sont dégradés et nécessite de réhabilitation.

Toutefois, FI-Agri a réalisé des aménagements PEBASO plus durable dans les localités de Sindori, Doga, Coupiani et Pouri.

Des parties non aménagées des bas-fonds touchés, on note au total environ 18924,55ha restants aménageables.

Aussi, depuis quelques années, la commune et ses partenaires ont opté pour la réalisation des forages à but multiple avec aménagement pour la production maraîchère. C'est le cas des sites de Kotari, Yopiaka, Kouarhoun, Boutou-pingou, Tampinti-yérou, Merhoun, Kankini-Séri, Tchouga, Daga, Kouforpissiga et Nambouli.

Toutefois, un constat de faible valorisation est fait dû soit au mauvais fonctionnement des installations réduisant la fourniture en eau ou du fait que ce sont des femmes âgées qui s'y donnent plus aux activités maraîchères.

4.3.1.3. Intrants et matériels/équipements agricoles

La satisfaction en intrants agricoles est en partie assurée sur le territoire communal. Afin d'accroître la production nationale de noix brute de cajou, le programme national de développement de la filière anacarde 2016 – 2021 a prévu deux actions prioritaires. La première action est la facilitation de l'accès des producteurs aux plants performants d'anacardiens pour l'installation de nouvelles plantations. Pour ce faire l'ATDA ainsi que le projet PACOFIDE subventionnent depuis 2019 l'acquisition des plants par les producteurs auprès des pépiniéristes en contractualisant avec ces derniers qui sont formés et équipés pour la production desdits plants. Au total 2100 plants greffés ont été mise en place de 2021 à 2022 soit 21ha installés à Matéri. Ces plants sont cédés aux producteurs à 100 fcfa/kg.

La deuxième action est la réhabilitation et mise aux normes des anciennes plantations d'anacardiens sous productives à travers les opérations d'éclaircie, d'élague, désherbage et surgreffage. De 2021 à 2022, Il a été réhabilité 68 ha d'anciennes plantations dans la commune.

Les intrants coton (semence, engrais, herbicides et insecticides) sont mis à la disposition des producteurs via la SODECO. En effet, il distribue les bons de commande aux Coopératives productrices du coton de Matéri qui les remplissent et les retournent à l'agent de la SODECO à travers le gérant de l'UCOM-CVPC Matéri. Le gérant de l'UCOM-CVPC Matéri, l'agent de la SODECO de Matéri, l'AGIGOP et le coordonnateur de l'AIC de la Commune de Matéri se réunissent et valident les bons de commande. L'Agent Distributeur d'Intrants Coton livre les intrants et un tableau carré portant la valeur du crédit est établi. Ce tableau est validé par le gérant de l'UCOM-CVPC Matéri, l'agent de la SODECO, l'AGIGOP et le coordonnateur de l'AIC de la Commune de Matéri. Ce crédit est recouvré après la vente à la source. Dans son système d'approvisionnement en intrants, les cotonculteurs bénéficient également des engrais vivriers histoire d'éviter le détournement des engrais coton au profit des cultures vivrières.

La Société pour le Développement du Coton (SODECO) approvisionne les producteurs de cultures vivrières maïs et riz en engrais et herbicides à travers la boutique commerciale installée dans la commune.

Les semences améliorées de riz, maïs et soja sont mises en place par certains partenaires (FI-AGRI, ProAgri et EJASA) et l'ATDA3/PNDF. Les semences mises en place par ATDA sous financement PNDF sont cédées aux producteurs à des couts subventionnés.

Au vu de l'insuffisance des intrants facilités par l'ATDA et les partenaires, les producteurs s'approvisionnent également en semences auprès des semenciers locaux.

Toutefois, il est important de signaler que les producteurs continuent de prélever de semence dans leur propre production ce qui impact négativement les rendements agricoles.

4.3.1.4. Evolution de la production des principales cultures de la commune

L'évolution de la production et le niveau de rendement des principales cultures de la commune de Matéri de 2018 à 2021, sont présentées dans le tableau ci-après :

Tableau 22 : Évolution de la production agricole 2018-2021

Cultures	2018-2019		2019-2020		2020-2021		Production moyenne	Rang
	Rend (Kg/ha)	Prod (T)	Rend (Kg/ha)	Prod (T)	Rend (Kg/ha)	Prod (T)		
Céréales								
Maïs	1735	26 327	1404	26 954	2 104	31 537	28 273	1 ^{er}
Riz	3 270	21 580	3 877	14 870	4 111	19 078	18 509	2 ^{ème}
Petit mil	649	1 706	641	2 712	782	411	1610	4 ^{ème}
Sorgho	724	4 749	1059	7 733	794	2 768	5083	3 ^{ème}
Racines et Tubercules								
Manioc	8 073	90	8 483	92	7 694	139	107	2 ^{ème}
Igname	7 155	14 408	7 812	23 800	7 381	5 790	14 666	1 ^{ème}
Légumineuses								
Niébé	1 347	6 293	1 365	6 274	2 502	8 470	7012	1 ^{ème}
Arachide	1 632	1 770	2 064	1 778	2 091	337	1295	3 ^{ème}
Soja	2 931	4 605	2 934	4 774	2 838	4 557	4645	2 ^{ème}
Cultures maraîchères								
Tomate	6 551	440	5 607	505	6 995	1 273	739	2 ^{ème}
Piment	1 245	296	1 124	256	1 065	417	323	3 ^{ème}
Gombo	5 963	1 403	5 854	1 434	5 673	5 196	2677	1 ^{ème}

Cultures	2018-2019		2019-2020		2020-2021		Production moyenne	Rang
	Rend (Kg/ha)	Prod (T)	Rend (Kg/ha)	Prod (T)	Rend (Kg/ha)	Prod (T)		
Gboma	12 985	14	12 510	13			13,5	4 ^{ème}
Cultures industrielles								
Coton	724,48	11 027	955	10 896	1 141	12 890	11 604	1 ^{ème}
Anacarde	411	156	350	130	375	142	142	2 ^{ème}

Source : DSA/MAEP, 2022

L'analyse du tableau ci-dessus montre que dans la commune de Matéri, le maïs occupe la première place en termes de production suivi du riz pour les cultures céréalières.

L'igname vient en tête pour les racines et tubercules. Le niébé prend la première place pour les légumineuses suivies du soja. A ce niveau, il est important de préciser que la production du soja connaît un engouement considérable ces dernières années.

Le coton occupe la première place des cultures de rente. C'est une culture locomotive qui permet d'accéder aux intrants pour les cultures vivrières.

Au niveau des cultures maraichères, le gombo vient en tête suivie de la tomate.

Les statistiques sur les produits forestiers non ligneux (karité, néré) sont inexistantes malgré qu'ils contribuent de façon substantielle aux revenus de la population.

4.3.2. Elevage

L'élevage et les activités connexes occupent à la suite de la production végétale une importante place dans le tissu économique de la commune de Matéri. Les bovins, les caprins, les ovins, les porcins et la volaille constituent les principales espèces animales élevées. La commune représente environ 28% du cheptel du pôle Atacora-Ouest (PDAP3).

La seule boutique de produits vétérinaires existante n'est pas approvisionnée depuis 2021. Du coup, les éleveurs en cas de besoin font recours à l'agent de la DDAEP ou commandent hors de la commune notamment à Tangiéta et Natitingou.

Il existe deux flux importants de bétail passant par le seul marché à bétail de Somou. Ces flux sont représentés sur le Schéma ci-après:

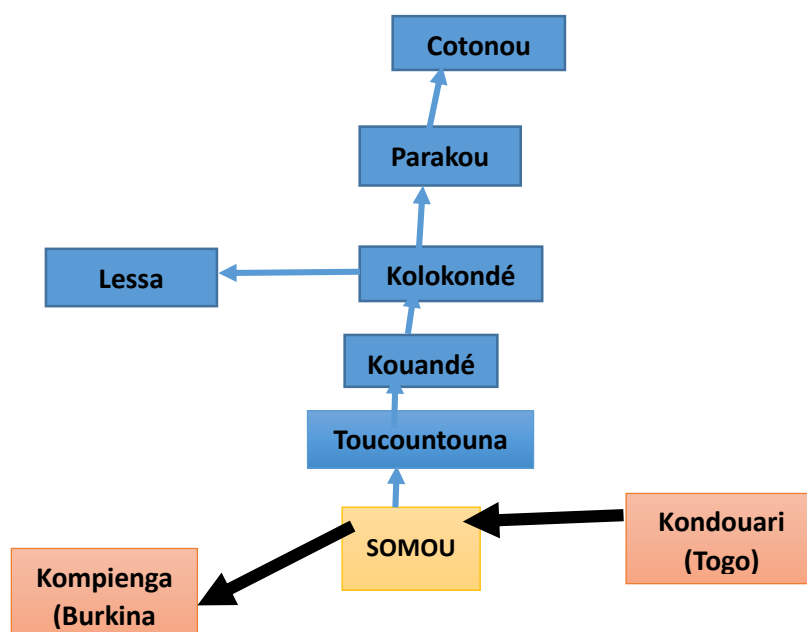


Figure 8 : Flux de bétail à partir du marché à bétail de Somou (Matéri)

Les ressources en eau sont également peu disponibles. La commune dispose de six (06) retenues d'eau (2 à Somou, Nodi, Doga, Firhoun et Merhoun). Il existe aussi des puits pastoraux et de forages à but multiple avec abreuvoirs à Pouri, Pitiba, Tchouga, Kouforpissiga, Kouarhoun, Monsanhoun, Nagasséga et Kondo. La quasi-totalité des cours d'eau s'asséchant en saison sèche, ils contribuent très peu à soulager les besoins en eau d'abreuvement des troupeaux. Pour réduire les peines, il est impératif de construire des retenues et réhabiliter les retenues de Firihoun, somou et Nodi.

Il existe un seul parc de contention près du marché à bétail de Somou pour la vaccination des animaux. Ceci est insuffisant ; des parcs de contention devraient être construits dans les grandes zones près des retenues d'eau.

Le positionnement du quai d'embarquement des bovins au niveau du marché à bétail ne facilite pas son opérationnalisation. Il faut le déplacer pour faciliter son exploitation.

Diverses maladies affectent les troupeaux dans la commune. Au niveau du gros bétail, les affections récurrentes sont la filière aphteuse dont la propagation est accélérée par la fréquentation du marché à bétail par des troupeaux venus de divers horizons. Il y a également la pneumonie et la galle. Au niveau des petits ruminants, c'est la peste des petits ruminants (PPR) qui sévit notamment dans les mois pluvieux d'août et de septembre. En matière de soins aux animaux, c'est l'automédication qui est la règle dominante. A défaut d'être proche et en contact avec des vétérinaires, les éleveurs s'approvisionnent en produits auprès des vendeurs illégaux qui pullulent dans les villages et hameaux et proposent des produits frelatés à des prix abordables.

En termes de performances d'élevage, on note que la commune de Matéri contribue à 28% au cheptel animalier du PDA AO (Tableau). Le cheptel le plus important de la commune est constitué de la volaille (poulet et pintade) avec 363 000 unités soit 31 unités de volaille par ménage agricole. Il est à noter que la commune dispose.

Tableau 23 : Estimations des effectifs du cheptel animal en 2013

Espèces animales	Matéri	PDA AO	% Matéri dans le cheptel du PDA AO
Bovins	26 100	100 980	26%
Ovins	20 000	83 300	24%
Caprins	37 000	149 300	25%
Porcins	11 100	46 600	24%
Volailles	363 000	1 266 000	29%
TOTAL	457 200	1 646 180	28%

Source : Direction de l'Elevage (Estimations 2014)

4.3.3. Pêche

L'aquaculture est une activité récente dans la commune de Matéri. Elle se développe en étangs, bassins, Bac Hors Sol, cages flottante installées en général sur des sites maraîchers dans une optique d'association. Les espèces élevées sont le clarias et le tilapia.

Neuf (08) sites piscicoles existent mais actuellement seul le site de Wantéhoun est fonctionnel. Le Tableau ci-dessous en donne le détail. La disponibilité de provende, le départ de AMSANA qui approvisionnait les bénéficiaires en alevins, la situation sécuritaire à Porga et les vols de poisson sur site constituent des causes des cas d'abandon de production.

Tableau 24 : Infrastructures de production halieutique

Arrondissements	Village	Type d'infrastructure	Nombre de site	Partenaire pour la construction
Matéri	Pingou	Ferme CAP (Centre Agro-Piscicole) Sainte Trinité	1	Privé
Matéri	Tampéti-Yérou	Site maraîcher + étang piscicole	2	AMSANA
Tantéga	Nambouli	Aménagement maraîcher + bassin piscicole + clôture grillagée	1	AMSANA
Gouandé	Tchari-Kouanga	Aménagement maraîcher avec des puits + bassin piscicole	1	AMSANA
Gouandé	Kouforpissiga	Bassin	1	UEMOA
Tchanhoun-Cossi	Cossi	Bassin	7	Privé
Dassari	Wantéhoun	Etang	2	Privé
Dassari	Porga	Bassin	3	Privé

Source : CeC/ATDA3 (décembre, 2022)

Outre la production, on note une forte activité de cueillette de poissons de février à avril dans les cours d'eau permanents notamment ceux qui traversent le parc de la Pendjari. Mais la pêche dans les eaux poissonneuses du parc de la Pendjari est désormais réglementée et contrôlée par APN. Les pêcheurs doivent obtenir au préalable des autorisations. Le poisson ainsi récolté constitué en majorité de silures est séché et vendu sur les principaux marchés de la commune. Pour pallier à la pénurie de ce poisson séché sur le marché, les commerçants se ravitaillent également au Burkina-Faso où le contrôle de la pêche dans les cours d'eau du parc sont moindres. Actuellement, la situation sécuritaire a freiné cette activité de cueillette.

4.3.4. Production et exploitation forestière

La végétation de la commune de Matéri est un couvert clairsemé constitué essentiellement de savanes arborée et arbustive. On y rencontre quelques rares espèces géantes telles que : *Vitallaria paradoxa* (Karité), *Bombax costatum* (faux kapokier), *Ceibapentandra* (fromager), *Borassus aethiopum* (palmier rônier), *Hyphaenethebaica* (palmier doum), *Adansoniadigitata* (baobab), *Parkiabiglobosa* (nééré). Ces espèces sont pour la plupart conservées pour leur intérêt socio-économique et médicinale. Pendant la saison pluvieuse, la végétation est luxuriante, variée et présente assez d'espèces fourragères pour les animaux. Par contre, en saison sèche, la majeure partie de ces espèces perd leurs feuilles et présente un aspect de bois mort surtout au passage de feux de végétation tardifs. La Réserve de Biosphère de la Pendjari qu'occupe la partie Est de la Commune de Matéri subit une forte pression anthropique (exploitation forestière et agricole, transhumance, surpâturage, feux de végétation incontrôlés, etc.). Malgré cette

pression, on y trouve encore une flore assez variée ayant permis de faire de cette partie la zone de chasse de Porga. On trouve également les galeries forestières le long des principaux cours d'eau dominées par le *Khaya senegalensis* (caïlcédrat) exploité pour le bois d'œuvre. Ces galeries constituent des zones de pâturage pour les troupeaux. Certains îlots de plantations (acquis de certains projets et ONG) notamment *Tectonia grandis* (teck), *Anacardium occidentale* (anacardier), *Eucalyptus camaldulensis* ou *Eucalyptus citriodora* ou encore *Eucalyptus tereticornis* s'observent de façon éparse sur l'ensemble de la Commune.

De façon générale, cette végétation est très menacée à certains endroits. On constate que le phénomène de désertification est assez prononcé surtout dans les régions de Gouandé, Doga, Tantéga, Tchahoun-Cossi et Dassari

4.3.5. Mines et Industrie

En dehors de quelques sites de carrière dont regorge la commune, il n'existe pas à l'échelle de la commune de site minier. Ces carrières de sable et de gravier sont exploitées pour diverses utilisations, notamment pour la fabrication des briques pour la construction des maisons, ou le gravier pour les mêmes raisons.

La commune ne dispose d'aucune unité industrielle, en dehors de quelques installations de mini rizerie, au nombre de trois et non fonctionnelles à plein temps.

4.3.6. Transformation agro- alimentaire

Les deux principales activités de transformation agro-alimentaires dans la commune de Matéri sont la transformation du paddy en riz blanc ou étuvé et la transformation du soja en fromage. Ces deux activités sont l'apanage des femmes.

La commune dispose de trois (03) mini-rizeries qui ne sont pas malheureusement opérationnelles. Afin d'améliorer la qualité du riz transformé, l'ATDA3 a mise en place une trieuse-optique au niveau de l'ESOP.

Toutefois, la transformation est assurée par les décortiqueuses et équipement semi-industriels (moulins).

Sur le plan quantitatif, selon les statistiques fournies par la Cellule Communale de l'ATDA Atacora-Ouest, en 2022, un total de 531 tonnes de paddy ont été transformés pour obtenir 333,227 tonnes de produits finis soit un rendement de 67%. Le riz étuvé représente 83% du riz produit fini transformé et le riz blanc représente 17% du riz produit fini obtenu dans la commune.

Transformer 531 tonnes de paddy sur une production annuelle totale estimée à 21669 tonnes de paddy en 2022 équivaut à transformer seulement 2,4% de la production du riz. Une infime partie du reste de la production de paddy est vendu aux mini-rizeries et aux transformatrices installées dans les communes du Pôle. La majorité du riz paddy est après tout vendu aux commerçants nigériens et autres usines de transformation installées dans le pays (PREMIUM RICE, ESOP).

L'autre transformation agro-alimentaire importante concerne la transformation du soja en fromage. Cette transformation est une activité essentiellement féminine. Le produit obtenu à la portée de toutes les bourses est utilisé comme substituant de la protéine animale. Au cours de

l'année 2022, les statistiques fournies par la CeC- ATDA Atacora-Ouest renseignent que ce sont 171 tonnes de soja qui ont été transformés pour obtenir 423 tonnes de fromage de soja. Ceci donne un rendement de 247%. Avec une production annuelle totale estimée à 7276 tonnes en 2022, on est à un taux de transformation de 2,35%.

Signalons que la commune ne dispose pas d'unité de transformation de soja en fromage. La transformation est assurée par les kits artisanaux. Mais avec l'arrivée du projet EJASA, on note une amélioration des techniques de transformation augmentant ainsi les rendements.

Dans la commune, le sorgho est transformé en boisson locale Tchoukoutou. L'arachide et le sésame sont également transformés en produits dérivés à petite échelle.

4.3.7. Banques et institutions de micro finance

Après le foncier et la main d'œuvre, le capital financier constitue le troisième facteur de production dans tout système. Pour le développement des activités économiques dans la commune, les acteurs de différents secteurs d'activités économiques font recours aux services financiers décentralisés. Dans la commune de Matéri, on peut dénombrer la CLCAM, PEBCO, PADME, SIAN'SON Microfinance. Ces SFD offrent des services financiers à la population aux acteurs de l'économie locale tels que les agriculteurs, les éleveurs, les transformateurs, les artisans, les commerçants et les transporteurs. Deux types de crédits sont mis en place par les SFD qui interviennent dans la commune : le crédit individuel et le crédit de groupe.

Le crédit individuel est octroyé à des demandeurs individuels (producteur agricole, éleveur, commerçant, artisan, individuels). Ces derniers présentent une garantie matérielle et/ou avec une épargne préalable. La durée de récupération varie généralement de 6 à 12 mois.

Le crédit de groupe encore appelé crédit collectif est accordé à des producteurs ou artisans réunis par affinité au sein d'un groupe de solidarité, d'un groupement ou d'une coopérative. La garantie dans ce cas est la caution solidaire. Les producteurs de coton font recours à ce type de crédit pour la réalisation des opérations culturales. La principale faiblesse de ce mécanisme réside dans le manque de discipline et le non-respect des engagements pris par les producteurs. En effet, certains producteurs détournent les crédits des usages auxquels ils sont destinés. En conséquence, ils rentrent en impayé et pour satisfaire à leur engagement auprès du SFD, ils sont obligés de contracter de nouveau prêt, de brader les produits vivriers destinés à l'autoconsommation. Du coup, la période de soudure devient très longue à leur niveau.

Les problèmes majeurs des services financiers sont :

- La faible capacité de remboursement des bénéficiaires
- L'inadaptation entre crédits et l'activité
- Manque de garantie matérielle ;
- Taux élevés des crédits accordés ;
- Non recouvrement total des crédits antérieurs ;
- Détournement des crédits au profit d'autres activités qui n'ont pas objet de demande de crédits.
- Transhumance de certains acteurs dans les SFD dans une même commune.

Les défis majeurs à relever dans le secteur financier sont :

- Sensibiliser les acteurs économiques sur l'importance et la gestion de crédits
- Faire des plaidoyers à l'endroit des SFD sur la durée et le taux d'intérêt de crédits.

4.3.8. Culture, Artisanat, tourisme et hôtellerie

Le patrimoine culturel de la commune de Matéri est à l'étape primaire. La valorisation touristique du territoire de la Commune doit donc consister dans un premier temps, à mettre en évidence et mieux évaluer les potentialités des ressources naturelles et culturelles dont regorge la Commune ; ensuite, procéder à l'aménagement et à l'organisation de ces ressources pour en faire des pôles d'activités économiques, voire touristiques.

Quant à l'artisanat, il occupe 10% des actifs de la commune et est source de revenus pour les acteurs et de recettes pour la commune. Il demeure un secteur économiquement important pour la commune. Les activités artisanales sont majoritairement de « type informel » et s'organisent autour de :

- L'artisanat de service : coiffure, mécanique, couture, tissage, menuiserie, soudure, dépannage radio, électricité, forge, etc.
- L'artisanat de transformation des produits agricoles et de cueillette : arachide, moutarde, karité, mil, maïs, Soja, noix et pomme d'anacarde, manioc, igname ;
- L'artisanat d'art : la sculpture, la peinture, la poterie, la vannerie etc.

L'artisanat contribue de façon significative à la croissance économique au Bénin en général et à celle de Matéri en particulier à travers sa capacité à transformer et à valoriser les matières premières locales et d'importation, à contribuer au développement de la commune, à améliorer la balance commerciale, à occuper les femmes et hommes de métier, enfin, à former les jeunes garçons et les jeunes filles dans le cadre du système de formation par apprentissage. On distingue notamment :

L'artisanat de service : regroupe les métiers d'installation, de réparation, d'entretien, de dépannage ou toute autre prestation (effort physique ou intellectuel) de l'artisan (couture, coiffure, mécanique, menuiserie, maçonnerie, soudure, peinture, ferrailerie)

L'artisanat de production : les produits du sol et du sous-sol font l'objet de transformation (poterie, forge, tissage, sculpture, vannerie, cordonnerie, etc.).

L'artisanat est en plein essor dans la commune de Matéri avec la diversification des spécialités telles que :

- l'artisanat de service : couture, coiffure, mécanique, menuiserie, maçonnerie, soudure, peinture, ferrailerie ;
- l'artisanat de production : poterie, forge, tissage, dessin, sculpture, vannerie, cordonnerie ;
- la transformation des produits agricoles.

Les différents sites touristiques ne sont pas aménagés. Ils sont inexploités donc ne génèrent aucune recette à la commune en dehors de l'artisanat.

En ce qui concerne les hôtels, on note l'hôtel de Porga, mis en gérance libre par l'Etat, qui assure l'hébergement des touristes et la Romance en bordure de la voie avant la frontière d'avec

le Burkina sans oublier Beau Rivage qui est le seul hôtel du chef-lieu de la commune. En dehors de ces derniers, la commune ne dispose plus d'autres infrastructures hôtelières adéquates. Cependant, on note la présence de la ferme de TATAGTOU à Dassari, l'auberge de Somou et dans chaque chef-lieu d'arrondissement, la présence de quelques initiatives privées telles que Tamamou à Dassari, BIO BAR à Gouandé, Bon Samaritain et le Berceau des intimes de l'UCPC à Matéri, le Campement (mis en gérance libre par la Mairie). Il s'agit des auberges dont la qualité des services est loin d'être convenable.

4.3.9. Commerce et équipements marchands

Le secteur tertiaire est bien développé dans la Commune de Matéri. Les échanges commerciaux sur les marchés se font principalement sur la base des produits agricoles, d'élevage, manufacturés et artisanaux. Les marchés des villages et arrondissements sont les lieux d'échanges des produits venant des localités de la commune pour le commerce interne et aussi des produits extérieurs à la commune pour le flux inverse. En période d'abondance (de septembre à mars), à la récolte, les produits agricoles (maïs, sorgho, mil, petit mil, riz, haricot, voandzou, arachide, soja, patate douce, igame et manioc) sont vendus à des prix bas aux commerçants locaux et aux commerçants extérieurs à la commune. En période de soudure ou de faible stock alimentaire (juin à septembre) presque ces mêmes produits agricoles viennent des marchés extérieurs quels sont ces marchés ? pour être vendus beaucoup plus chers sur les marchés de la commune. Ces échanges commerciaux concernent les commerçants nationaux venant de Natitingou, Matéri, Coby, Djougou, Parakou, Malanville, Cotonou et internationaux venant du Togo et du Burkina Faso. Les produits de rente (anacarde, l'arachide, le karité), des fruitiers (rôniers, baobab, etc.), de transformation agricoles (moutarde, beurre de karité, etc.) sont aussi commercialisés à tous les niveaux. Les produits maraîchers (tomate, oignon, autres légumes) ne sont pas suffisamment produits dans la commune de Matéri en période de forte demande. Ces produits maraîchers viennent des régions externes à Matéri tels que le Burkina Faso, le Togo et n'arrivent pas à satisfaire la forte demande du marché. Le commerce des volailles et des petits ruminants est très développé mais peu organisé. Les produits d'élevage tels que les bovins, les ovins, les caprins, les porcins et la volaille sont vendus sur les marchés de Matéri (villages et arrondissements de Matéri). Ils proviennent soit de l'élevage interne soit de l'élevage externe (Burkina Faso, Togo). Les autres produits d'élevage tels que les œufs, le fromage, le lait, ..., font aussi l'objet de petits commerces.

Il existe au chef-lieu de la Commune un marché à bétail de bovins créé en 2003 qui s'anime les jeudis et un marché de vente de Porc en création. Il devient de plus en plus important à travers l'effectif de commerçants et d'acheteurs qu'il reçoit. La Commune dispose de deux (2) boucheries dont une à Matéri et l'autre à Gouandé.

En dehors des marchés de la commune, les produits d'élevage sont vendus sur les marchés de Natitingou, Djougou, Parakou, Cotonou et sur les marchés internationaux (Burkina-Faso, Togo, Nigéria). C'est un commerce qui couvre toute l'année. Les produits manufacturés tels que : Vêtements ; Appareils électro ménagers ; Produits Alimentaires (conserves, pâtes alimentaires ; autres) ; Papeteries/bureautiques ; Produits pétroliers sont envoyés sur les marchés de la commune par les commerçants externes à la commune. Ils s'approvisionnent au Bénin

(Tanguiéta, Natitingou, Parakou, Cotonou) ; au Togo (Gando, Lomé, Sékansi, Kara), au Nigéria, au Burkina et au Mali. Le commerce de ces produits couvre l'année entière en passant par des marchés centraux aux marchés de villages, et/ou hameaux. Les produits artisanaux (articles de : menuiserie, poterie, vannerie, soudure, forge, etc.) ne sont pas dans leur grande majorité produite localement. Ils proviennent des régions hors de Matéri. Outre quelques produits de vannerie, de forge, de poterie, la majorité des produits artisanaux tels les produits de soudure, de menuiserie, ..., viennent de l'extérieur. C'est un secteur embryonnaire dont les articles se font rares en saison de pluie.

Les principaux marchés locaux de la Commune sont ceux de Tantéga, Matéri, Gouandé, Dassari, Nodi, Tchanhoun-Cossi et Porga. Ce sont des marchés primaires de collecte de produits agricoles tels que les céréales, les volailles, les petits et gros ruminants. La plupart des hangars de ces marchés sont en pailles, ce qui les expose aux risques d'incendie, et aux aléas climatiques etc. Un commerce florissant s'effectue aussi autour de la pêche. Les poissons collectés surtout auprès des pêcheurs étrangers, notamment burkinabais, qui prennent la licence pour pêcher dans la rivière Pendjari, sont vendus aussi bien sur les marchés locaux qu'à l'extérieur de la Commune (Matéri, Natitingou, Djougou et Parakou). Ce secteur est animé autant par les hommes que par les femmes. Ils sont de plusieurs catégories. On distingue des grossistes, des semi grossistes et des détaillants.

Les produits de cueillette tels que le néré, le karité, etc., sont aussi commercialisés sur les marchés, mais les quantités vendues ne suffisent pas pour faire animer un marché de ressources alimentaires d'origines forestières ou constituer une source de revenus substantiels. Ils relèvent des produits entrant dans l'économie de subsistance. Il existe aussi des produits issus de transformation locale tels que la bière locale communément appelée « Tchoukoutou », qui est bien vendue dans les marchés de la commune. Les mouvements commerciaux sont assurés par les transporteurs privés, surtout de Matéri.

Malgré les quantités de produits agricoles commercialisés dans ces marchés, certains restent sans le minimum d'infrastructures marchandes.

Tableau 25 : Infrastructures et équipements marchands de la commune

Infrastructures	Matéri	Gouandé	Tantéga	Nodi	Tchanhoun-Cossi	Dassari	Total
Marché principal	1	1	1	0	0	0	3
Marché secondaire	0	0	0	1	1	1	3
Gare routière	1	0	0	0	0	0	1
Hangar	32	20	24	0	8	0	84
Nombre place	172	120	119	0	48	0	459
Abattoir	1	1	1	0	0	0	3
Boucherie	1	1	1	0	0	0	3
Magasin	0	0	0	0	0	0	0
Marché à bétail	1	0	0	0	0	0	1

Source : Enquête terrain, Décembre 2022

Tableau 26 : Caractéristiques des marchés de la commune

Arrondissements	Nom du marché	Etat d'aménagement	Principaux produits commercialisés	Périodicité	Jour d'animation	Rayonnement	Mode de gestion
Matéri	Matéïkari	Faible aménagement	Produits agricoles Produits artisanaux, produits manufacturés Animaux, Produits de pêches Maraichers	Hebdomadaire	Jeudi	Sous -Régional	Existence d'un comité de gestion
Gouandé	Sihounkari	Faible aménagement	Produits agricoles Produits artisanaux, produits manufacturés	Hebdomadaire	Vendredi	Sous -Régional	Existence d'un comité de gestion
Tantéga	Tantéguekari	Faible aménagement	Produits agricoles Produits artisanaux, produits manufacturés Animaux, Pêches Produits maraichers	Hebdomadaire	Mardi	Sous -Régional	Existence d'un comité de gestion
Dassari	Lassaï-kari	Faible aménagement	Produits agricoles Produits artisanaux, produits manufacturés	Hebdomadaire	Samedi	Local	Existence d'un comité de gestion
	Pork-Kari	Faible aménagement	Produits agricoles Produits artisanaux, produits manufacturés Animaux, Pêches Produits maraichers	Hebdomadaire	Vendredi	Local	Existence d'un comité de gestion
Nodi	Nouarikari	Non aménagé	Produits agricoles Produits artisanaux, produits manufacturés Animaux, Pêches Produits	Hebdomadaire	Mardi	Local	Existence d'un comité de gestion
Tchanhoun-Cossi	Tchanhoun-Kari	Faible aménagement	Produits agricoles Produits artisanaux, produits manufacturés	Hebdomadaire	Mercredi	Local	Existence d'un comité de gestion

Source : Enquêtes PDC4, décembre 2022

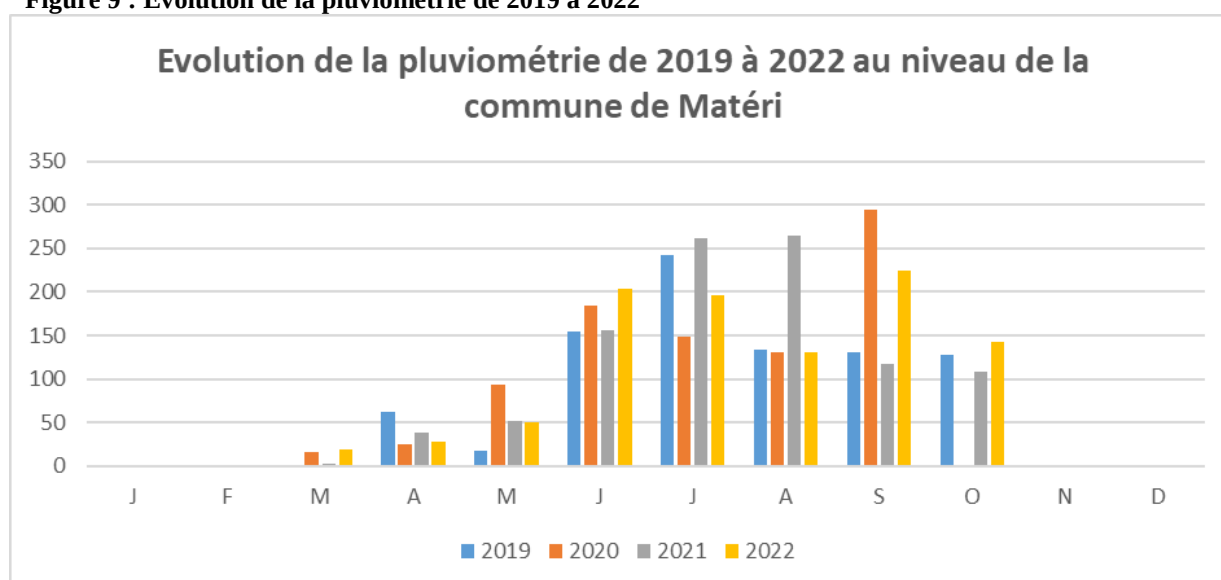
4.3.10. Transports et communication

Les infrastructures routières sont très importantes dans les échanges commerciaux et facilitent les relations d'échanges entre les localités rurales environnantes et les centres urbains. Comme partout ailleurs au Bénin, les moyens de transport pour évacuer les productions agricoles sont les gros porteurs, les véhicules légers à six, quatre voire trois roues et les motocyclettes. Ces engins empruntent les routes qui sont la principale voie de transport des marchandises et des personnes dans la commune. La dégradation du réseau routier de la commune rend le transport de marchandises très périlleux. La chaîne de transport s'adapte donc à cette réalité et met à contribution les engins à deux et trois roues pour le regroupement des productions agricoles dans les agglomérations d'où les plus gros porteurs sont utilisés pour leur évacuation vers les centres commerciaux. A l'absence de routes bitumées ou pistes carrossables en bon état de praticabilité, s'ajoute l'inexistence de parcs automobiles aménagés. Cet état de choses impacte négativement le développement économique de la commune.

4.4. Diagnostic environnemental et climatique de la commune

Il porte sur les risques et les impacts socio-économiques des changements climatiques.

Figure 9 : Evolution de la pluviométrie de 2019 à 2022



L'analyse de ce graphique montre que la pluviométrie au niveau de la commune de Matéri évolue de façon continue et progressive. Durant ces quatre dernières années, les pluies évoluent de manière intense. Le nombre de jours de pluie évolue de manière croissante.

4.4.1. Identification et priorisation des risques climatiques

L'évaluation de la vulnérabilité des populations effectuée dans le cadre de l'élaboration du PANA 2008 d'une part et la mission de vulnérabilité réalisée par le LoCAL à Matéri 2017 a permis de mettre en évidence les risques climatiques majeurs à savoir la sécheresse, les pluies tardives et violentes ; les vents violents et la forte chaleur qui sont des risques climatiques localisés soulignent les populations de Matéri. Le tableau suivant présente le profil de la commune par rapport au vécu de la population sur les changements climatiques.

4.4.2. Evaluation des impacts des changements sur les unités d'exposition

Tableau 27 : Fiche signalétique de la commune de Matéri

Phénomènes	Impacts
Phénomènes de changement climatique	• les poches de sécheresse de plus en plus longues et fréquentes ; • les pluies sont de plus en plus intenses et violentes avec une tendance de démarrage tardif et une fin précoce; • les vents de plus en plus violents et dévastateurs ; • la chaleur de plus en plus intense ;
Impacts observés	• tarissement de sources d'approvisionnement en eau (rivières, puits, marigots, etc.) ; ex : depuis plus de 17ans on n'observait pas de rupture d'eau dans la pendjari mais actuellement, il y a certains endroits de la Pendjari complètement asséchés ; marigot de Lagoun, de Popogun, de Nouli-tali, de Bimtalé etc. • forte érosion des berges des plans d'eau ; • régression de certaines espèces végétales (la paille, l'andropogon,) menacées ; • les cultures de 5 à 6 mois sont délaissées au profit du maïs de 70 jours ; • amaigrissement et perte du bétail (les animaux broutent les lambeaux de tissus et les matières plastiques); • déracinement des grands arbres et destructions des cultures ; • ensablement des plans d'eau ; • détection de cas de maladies hydriques ; • appauvrissement des sols par lessivage des eaux de ruissellement ; • faible rendement de la production agricole ; • le pâturage est incontrôlé ; • coupe des arbres par les transhumants en quête de nourriture pour le bétail; • déforestation plus accentuée ; • pénibilité du travail pour les femmes en matière d'approvisionnement en eau ;
Pratiques d'adaptation actuelles	• Changement d'habitudes alimentaires ; • Labour jusqu'à la rive des plans d'eau ; • utilisation des pesticides ; • culture avec les semences de contre saison à cycle court; • labour des résidus de récolte non brûlés ; • utilisation de compost dans les champs ; • plantation d'arbres dans les champs ; • les bétails sont alimentés par les résidus de récolte ; • la réalisation de forages pour alimenter les bœufs ; • l'utilisation des foyers améliorés pour la réduction de la consommation en bois ; • le reboisement à certains endroits stratégiques mais les propriétaires terriens enlèvent les plants mis en terre;

Phénomènes	Impacts
	la lutte contre les feux tardifs ;
Mesures d'adaptation potentielles	- réalisation ou réaménagement des points de rétention d'eau (une retenue d'eau au niveau de chaque bassin versant); - élaboration de la politique pouvant permettre à toute la population d'avoir accès à l'eau ; - sensibilisation sur la problématique des changements climatiques et sur les bonnes pratiques d'adaptation ; - sensibilisation pour une bonne politique de reboisement en utilisant des plantes à buts multiples, peu exigeantes en eau et encourager les plantations domaniales (encourager la plantation d'arbres par les ménages); - sensibiliser les femmes sur les techniques de prélèvement du bois sans la destruction des arbres ; - promotion des cultures de contre saison ; - rendre les semences à cycle court accessible et disponible ; - renforcer les forêts galeries pour éviter l'ensablement des cours d'eau ; - contrôler les zones d'emprunt de sable et de carrière ; - promouvoir le maraîchage ; - encourager l'utilisation de foyers améliorés ; - création de semenciers pour les différentes spéculations à cycle court ; - sensibiliser et définir des couloirs de passage, d'aires de repos et de pâturage pour la transhumance afin d'éviter la destruction des cultures ;
Capacités institutionnelles	<u>Constats</u> : la commune dispose : - D'un Plan de Développement Communal (PDC) 3ème génération ; - d'un Plan Annuel d'Investissement (PAI). <u>Besoins exprimés</u> : - besoin de financement pour l'élaboration du Plan de Contingence communal (PCC) ; - renforcement de capacités des agents de la Mairie en matière de changements climatiques ; - organisation d'ateliers de formation ouverte à la population en matière de changements climatiques ; - élaboration d'un document de base sur les bonnes pratiques environnementales en matière de changements climatiques aux niveaux départemental, national et international.

Source : Rapport de mission de vulnérabilité réalisé par le LoCAL

4.4.3. Identification des secteurs impactés par les changements climatiques et mode d'existence

Au cours des ateliers d'arrondissement, les populations majoritairement rurales ont évoqué l'agriculture comme le premier secteur à subir les effets néfastes des changements climatiques. Ensuite viennent les ressources en eau. La sécheresse de plus en plus importante influence la disponibilité en eau tant pour l'agriculture, l'élevage, que l'approvisionnement en eau potable. La foresterie et l'énergie sont impactés aussi par les changements climatiques de même que les infrastructures routières et établissements humains.

Les groupes socioprofessionnels les plus vulnérables aux effets des changements climatiques sont : les petits exploitants agricoles, les éleveurs sédentaires et transhumants, les commerçants, les transporteurs, les sylviculteurs, les menuisiers, les mécaniciens, les maçons et les pêcheurs. Ces groupes socioprofessionnels sont perturbés dans leurs diverses activités par les risques climatiques. C'est pour cette raison qu'on doit leur prêter une attention particulière dans leurs modes d'existence. Ils sont tous concernés par les aléas climatiques. Ces groupes constituent le levier de développement puisqu'ils participent activement à l'économie locale. Les risques climatiques agissent négativement sur leur vie socio-économique. Ils les plongent davantage dans la pauvreté, leur pouvoir d'achat est devenu faible. Ils ne tirent plus assez de bénéfice lié aux efforts fournis. Les terres sont devenues très dégradées et ne produisent plus comme avant. Les endroits fertiles sont devenus rares avec la diminution de fourrage pour les animaux. Les denrées alimentaires sont chères. Ils sont devenus très vulnérables puisque le calendrier agricole est complètement bouleversé. Certains agriculteurs pratiquent du maraîchage (culture du piment), tandis que d'autres se sont convertis en guides touristiques.

Tableau 28 : Mesures endogènes d'adaptation

Agriculture et élevage	Etablissements humains et santé	Foresterie/Energie	Ressources en eau
- Développement de la céréaliculture (sorgho et maïs à cycle court, -Légumineuses à cycle court, -Culture de piment -Adoption d'un nouveau calendrier agricole, -Semence améliorée résistante à la sécheresse, -Culture dans les bas-fonds, -Prières collectives (pendant 7jours) -Méthode Zaï (petite cuvette aux pieds des plants) -Mise en place de cordon pierreux -Réalisation d'ouvrage de retenu d'eau - Développement de l'agroforesterie - Promotion du tourisme -Déplacement vers les zones plus humides -Développement de l'élevage des petits ruminants et de la volaille	- Réhabilitation des infrastructures -Rendre le cadre de vie sain -Sensibilisation de la population à la gestion des déchets polluants -Soins traditionnels par les plantes (ethnobotanique) -Construction de maison - Tatas crépis avec du ciment -Renforcement de la capacité de surveillance intégrée des maladies transmissibles -Promotion des moustiquaires imprégnées à longue durée d'action, -Renforcement des sensibilisations des populations sur d'éventuelles épidémies -Construction de maisons basses avec des lambrequins	- Promotion du reboisement -Sensibilisation à l'usage rationnelle du bois - Cuisson avec les tiges du sorgho et du fonio -Protection des ressources forestières	- Construction des retenues d'eau à des fins d'élevage et de maraîchage -Aménagement des retenues d'eau - Mise en place des techniques de conservation d'eau et du sol -Besoins importants en eau des plants

Source : Diagnostic PDC 4 Matéri, 2023

Tableau 29 : Options et besoins actuels d'adaptation aux changements climatiques

Secteurs d'activités	Options potentielles d'adaptation	Besoins actuels d'adaptation
Agriculture	-Aménagement des bas-fonds pour le développement et la diversification des cultures de contre saison - Promotion de l'irrigation à partir des retenues d'eau et mise au point des techniques culturales appropriées (Assolement, rotation des cultures etc.) - Mise au point de variétés améliorées de cultures à cycle court et résistantes à la sécheresse - Renforcement des activités génératrices de revenu (AGR), dans le domaine agricole - Renforcement des activités de conservation et de restauration de la fertilité des sols par l'utilisation de la fumure combinée avec les pratiques d'agroforesterie - Amélioration de l'encadrement des services de vulgarisation	- Augmenter les rendements des cultures par la promotion du compost - Mettre à disposition de la population des semences de variétés court et résistantes à la sécheresse - Mieux caler le cycle des cultures - Améliorer le revenu des populations vulnérables surtout dans le domaine de la transformation des produits agricoles - Gestion durable des terres (GDT) Construire des maisons basses - Prévoir des lambrequins pour le toit des maisons Construire des maisons basses - Renforcer les capacités des populations rurales
Etablissements humains et santé	- Appui à la formation du personnel de santé des CSA (Centre de Santé d'Arrondissement et des UVS (Unité Villageoise de Santé) -Appui au renforcement à l'équipement des infrastructures sanitaires et du système d'assainissement	- Renforcer les capacités professionnelles du personnel de santé - Mettre les populations à l'abri des agents pathogènes, - Renforcer les infrastructures sanitaires des CSA (Centre de Santé d'Arrondissement et des UVS (Unité Villageoise de Santé)
Foresterie/ Energie	- Sensibiliser sur les effets néfastes des changements climatiques - Appui à la réhabilitation des forêts sacrées - Appui à la promotion de pépinières et au reboisement villageois - Promotion des technologies alternatives d'économie d'énergie	- Freiner les feux de végétation - Mettre en valeur les pratiques traditionnelles de protection de l'environnement (forêts sacrées) - Rendre disponibles les produits ligneux en quantité et en qualité - Rendre disponibles les jeunes plants et boutures aux planteurs - Approvisionner les populations en énergie de substitution (Gaz) - Mettre à la disposition de la population des espèces à croissance rapide
Ressources en eau	-Appui à l'approvisionnement en eau potable (adduction d'eau potable, retenues d'eau, barrage) -Appui au renforcement des capacités pour le suivi météorologique	-Renforcer les institutions chargées d'exploiter et de gérer les ressources hydrauliques et mettre sur pied des unités de contrôle - Entretenir et reboiser les bassins versant et bas-fonds - Rendre disponible l'eau dans les villages - Renforcer les capacités pour le suivi météorologique

4.4.4. Mesures d'adaptation identifiées

Les besoins exprimés par les populations ont été analysés suivant les secteurs prioritaires retenus à savoir : l'agriculture et l'élevage, les ressources en eau et la santé, la pêche et la sylviculture

Tableau 30 : Mesures potentielles d'adaptation

Secteurs vulnérables	Options d'adaptation	Mesures
Agriculture et élevage	Promotion de l'agriculture durable	Fabrication et utilisation d'engrais organiques Gestion des feux de végétation Rotation et association des cultures Gestion intégrée de la fertilité des sols
	Maîtrise de l'eau dans le système agricole	Utilisation des semences améliorées (cycle court à fort rendement et résistante à la sécheresse et à la chaleur Promotion des cultures maraîchers et de contre saison Promotion des spéculations porteuses (pomme de terre, piment, soja, sésame, etc.)
	Promotion des techniques culturales	Production sous couvert végétal Promotion du labour à plat Construction de labour en billon perpendiculaire à la pente Promotion de culture en association à des plantes (soja, <i>Gliricidia Sp</i> , <i>Mucuna Sp</i> etc.) Promotion des semis en ligne Promotion de l'agroforesterie
	Maîtrise des techniques de l'élevage	Suivi des animaux (vaccination, alimentation) Conduite d'élevage et application de soins préliminaires Promotion de l'élevage en enclos selon les normes techniques Mise à disposition des produits vétérinaires
Ressource en eau et santé	Mobilisation et gestion des ressources en eau	Construction des diguettes (cloisonnement, vanes de vidange, d'amortissement) Construction du système trois pierres Construction des cordons pierreux Construction des captages d'eau Construction des retenues d'eau Extensification des réseaux de la SONEB au centre urbain Réalisation d'AEV Augmentation le nombre de FPM Réhabilitation des retenus d'eau à buts agro-pastoraux Réhabilitation des retenus d'eaux existantes Reboisement des berges des cours d'eau Mise en place des comités de gestion des retenues d'eau Délégation la gestion des points d'eau potable dans le milieu
	Réalisation des infrastructures sanitaires et le suivi sanitaire des migrants	-Construction et équipé des UVS -Plaidoyer pour la dotation des UVS en personnel qualifié

Secteurs vulnérables	Options d'adaptation	Mesures
		-Information et dépistage du sida auprès des migrants
Pêche et sylviculture	Protection des cours et plans d'eau pour la pêche	-Lutte contre la pollution des eaux -Lutte contre la surexploitation
	Promotion du bois énergie pour la population	-Développement des pépinières de reboisement -Développement des plantations privées -Développement de la culture agro-sylvicole -Promotion des foyers améliorés

Source : Diagnostic PDC4 Matéri, 2022

4.5. Analyse genre, participation citoyenne et droits humains

Le contexte social béninois est marqué aujourd'hui par la promotion du genre sous toutes ses formes, et surtout une discrimination positive dans le domaine politique pour favoriser la présence de la gent féminine au sein des instances de prise de décisions. Cette volonté claire affichée des gouvernants contraste quelque peu avec les réalités socio-culturelles de certaines régions.

La situation de la femme dans la commune de Matéri est liée au contexte socio-culturel marqué par une inégalité entre l'homme et la femme dans l'accès à la terre notamment. Or de plus en plus, la terre est un élément factuel dont il faut tenir compte dans la production agricole. L'accès limité à la terre réduit du coup la possibilité pour la femme d'éclore sa capacité réelle au même titre que les hommes dans le domaine de la production agricole. C'est la réalité des femmes à Matéri où la conscience collective considère que tout héritage domanial légué à une femme est destiné à devenir la propriété de son mari. Les terres qui sont concédées aux femmes en général sont des terres appauvries ou des terres dont l'utilisation est limitée aux cultures saisonnières. Cette situation est plus accentuée en milieu rural qu'urbain où la femme est totalement soumise aux décisions de son époux, ce qui la place dans une insécurité foncière permanente.

De même, la femme n'a pas accès au crédit, aux intrants et au contrôle des ressources dans le ménage. Cependant, il s'observe une nouvelle génération de femmes leaders qui émergent dans le domaine agricole.

Mais en ce qui concerne le secteur du développement socio-économique, il est ouvert autant aux hommes qu'aux femmes. Elles constituent un agent économique majeur de la commune. On les rencontre dans le commerce, l'artisanat surtout la transformation des produits agricoles et de cueillette. Elles s'occupent de la collecte des produits de l'agriculture et de l'élevage au niveau des marchés locaux. Dans le secteur de l'artisanat elles sont nombreuses dans le tissage, la couture et la transformation des produits agricoles. Elles s'associent parfois en groupements pour conduire des activités génératrices de revenus. Ainsi, on rencontre des Groupements de Femmes dans la transformation du riz paddy en riz étuvé, la fabrication du beurre de karité et la fabrication des produits dérivés du soja.

Cependant, des initiatives des femmes qui contribueraient à leur autonomisation se heurtent aux difficultés d'accès au crédit adapté à leurs activités, d'accès à la technologie, et à l'information sur les opportunités économiques.

L'environnement politique et l'accès aux instances de prise de décisions restent une forteresse imprenable pour les femmes dans la commune de Matéri. Aujourd'hui, malgré le nombre important de conseillers communaux (21), il n'y aucune femme au sein du conseil communal.

Le tableau ci-dessous expose quelques problèmes d'inégalités liés au genre et à l'autonomisation de la femme dans la commune de Matéri.

Tableau 31 : Problèmes d'inégalités liés au genre et à l'autonomisation de la femme

N°	Problèmes	Causes	Conséquences
1	Faible implication des femmes dans les instances de prise de décision	- Faible autonomisation de la femme ; - Non-respect des droits de l'Homme ; - Manque de confiance de la femme en elle-même ; - Absence de confiance de l'homme à la femme ; - Les pesanteurs socioculturelles et religieuses - Faible combativité de la femme	- Non prise en compte des préoccupations spécifiques des femmes ; - Non-participation à la gestion des affaires publiques de la commune - Ralentissement des activités liées à la gent féminine (AGR, absence d'appui aux groupements de femmes...) - Insatisfaction de certains PTF intervenant dans la commune au profit des femmes.
2	Faible scolarisation des filles (maintien, performance)	- Non-respect des droits de l'enfant (principe de l'égalité des sexes ou de la non-discrimination) - Faible connaissance des textes et lois - Insuffisance d'informations des parents sur l'importance de la scolarisation des filles - Mariage des enfants	- Faible représentation des femmes dans les instances de prise de décision - Grossesses précoces - Délinquance juvénile - Travail des enfants
3	Faible accès et contrôle des ressources par les femmes dans les ménages et la communauté	- Non autonomisation de la femme - Soumission de la femme à l'homme - Analphabétisme - Pauvreté	- Divorce - Discorde - Forte prévalence des Violences Basées sur le Genre (VBG) - Mauvaise éducation des enfants
4	Forte prévalence des VBG dans la communauté (femmes, filles, hommes, garçons) et faible prise en charge des victimes/survivantes	- Faible application des textes et lois protégeant la femme - Faible connaissance des textes et lois interdisant les VBG - Mauvaise interprétation des textes religieux - Soumission de la femme à l'homme - Insuffisance de ressources financières - Pesanteurs socioculturelles	- Discorde familiale - Divorce - Pauvreté - Décès/suicide - Ralentissement du développement
5	Discrimination négative liée à l'âge, le sexe, le handicap, l'appartenance ethnique, le statut économique, la race, la religion et l'origine dans l'intégration sociale économique et politique	- Faible connaissance des droits de l'homme et des droits de l'enfant - Non-respect des droits de l'homme et des droits de l'enfant - Faible application des textes et lois	- Mobilité - Ralentissement du développement - Discorde
6	Accès limité de la femme à la terre (au foncier)	Pesanteur socioculturelle	- Augmentation de la pauvreté - Non autonomisation des femmes

N°	Problèmes	Causes	Conséquences
	comme facteur de production et aux ressources informationnelles sur le crédit et les opportunités économiques	- Faible connaissance des textes sur le droit foncier ; - Non-respect des droits de l'Homme	Faible exploitation des opportunités agricoles venant des PTFs
7	Faible participation citoyenne à la mobilisation des ressources et à la reddition de compte	- Analphabétisme surtout les femmes - Refus de certains hommes à leurs femmes d'intégrer les associations	Non prise en compte des préoccupations spécifiques des femmes
8	- Absence d'initiatives pour la prise en compte des besoins des personnes handicapées - Exode de la jeunesse féminine vers le Nigéria, le Burkina et les communes du Borgou et de l'Alibori	- Pas de maison d'accueil pour les personnes handicapées - Présence d'une seule structure de prise en charge pour toute la commune ; - Recherche d'emploi - Placement des enfants par certains parents. - Pauvreté des parents	- Travail des enfants - Déscolarisation des filles - Débauche des filles

Source : Diagnostic PDC4 Matéri, 2022

4.5.1. Profil socio-politique des femmes, des migrants et des minorités ethniques

La situation de la femme dans la commune n'a pas tellement évolué. Elles sont presque inexistantes et très faiblement représentées dans les organes de prises de décisions. En guise d'illustration, le Conseil Communal de Matéri ne compte aucune femme sur les 24 conseillers communaux qui y siègent actuellement. De même, aucune femme n'est ni chef d'arrondissement ni chef de village. La majorité des femmes de la commune ont accès aux facteurs de production (la terre, le capital et la main d'œuvre) mais très peu sont celles qui ont un contrôle sur ces terres. Dans la communauté en générale, les décisions sont prises par les hommes. Toutefois au sein du foyer, les hommes consultent les femmes pour la prise de certaines décisions. Les problèmes majeurs auxquels sont confrontées les femmes sont :

- absence d'harmonie dans le couple ;
- séparation entre la femme et son mari ;
- complicité entre la fille et sa mère ;
- non-prise en compte de la femme dans les instances sociopolitiques ;
- persistance du phénomène mariage précoce et forcé, filles-mères, mères-élèves, mères-apprenties, mères-célibataires et
- alcoolisme au niveau des femmes désespérées ;
- Les violences physiques ;
- Plusieurs femmes chef ménages.

Seules des actions de sensibilisation des populations sur les conséquences des problèmes de la femme peuvent changer les choses. Une prise de conscience au niveau des hommes s'avère aussi indispensable pour l'harmonie dans la société. Surtout le comité des hommes s'engage qui mènent des actions dans ce sens. L'Institut National de la Femme prévue par le gouvernement pour être installée dans les communes serait la bienvenue pour accompagner les femmes.

Quant à la migration c'est un phénomène qui prend de plus en plus de l'ampleur au niveau de la Commune de Matéri. En effet, la commune fait frontière avec deux pays (Togo et Burkina Faso), et regorgent d'habitants ayant la tradition de voyageurs vers les pays voisins pour le commerce, et aussi en quête de terres fertiles pour l'agriculture et d'autres activités économiques. Malgré tout, le mouvement migratoire dans la commune s'il n'est pas pathologique au départ, il n'en demeure pas moins vrai qu'il affecte dangereusement de nos jours le développement de la commune en raison du nombre sans cesse croissant des jeunes qui sont les bras valides de la commune qui migrent vers d'autres pays. Ce phénomène social s'est progressivement installé dans le temps dans les habitudes des populations qui en tirent des dividendes.

Dans cette commune du Nord-Ouest, les raisons de migrer vers les pays de l'hinterland et les pays voisins sont nombreuses. Il s'agit notamment :

- du manque d'emplois et la précarité au niveau des jeunes ;
- la charge familiale ;
- le goût de l'aventure ;
- la recherche de meilleure condition de vie ;
- la culture de mobilité ;
- la pression et l'incitation familiale, etc.
- l'infertilité des terres cultivables (utilisation anarchiques des produits chimiques).

Les pays de destination de ces migrants sont : le Nigéria, le Niger, le Burkina- Faso et le Ghana. A l'intérieur du pays, les départements du Borgou, de l'Alibori et les Collines. (Banikoara, Kerou, ouèssè)

La migration touche les jeunes de 20 à 45 ans mais de plus en plus, les enfants de 10 à 17 ans sont concernés surtout les filles pour la destination du Niger et le Nigéria pour les travaux domestiques et les jeunes garçons dans les zones cotonnières

Généralement, la décision de partir du pays pour une meilleure condition de vie est prise par les intéressés eux-mêmes avec l'onction de leurs parents. Toutefois, se développe un réseau d'intermédiaires ou de passeurs au niveau local qui proposent leurs services aux candidats à l'immigration.

Malgré l'absence de statistique sur l'apport monétaire et économiques des émigrés de la commune de Matéri, leur contribution au bien-être de leurs parents restés au pays est indéniable. Cependant, certains parmi eux n'arrivent pas à réaliser leur rêve, ils subissent au contraire des répercussions négatives sur les conditions de vie (utilisation des produits dopants permettant aux enfants de travaux plus que leur âge, la mort de certains et plusieurs sont exploité sans être payé).

Face à ce phénomène, les autorités communales et religieuses mènent des actions pour conscientiser la couche juvénile et tout candidat à l'émigration. Malgré ces actions, les autorités communes doivent renforcer le système de contrôle des déplacements des enfants mineurs de la commune. Actuellement, la commune de Matéri regorge plusieurs refugies togolais (238 ménages 568 enfants et 372 adultes) selon le profilage de EDUCO ONG. Outre cela, plusieurs

burkinabaises ont acquis leur autonomisation sans occulté des déplacés internes de DPI de Niéhoun-Daloga et de Koulou-Koualou.

S'agissant des minorités ethniques, la population est majoritairement composée de berba et apparentés (91,2%). Ce groupe ethnique est suivi des Peulh (4,9%), autres ethnies du Bénin (1,8%). Les groupes ethniques minoritaires sont : les Fons et Adja et apparentés (0,3%) et les ethnies étrangères (1%).

4.5.2. Entrepreneuriat et emploi des jeunes et des femmes

La population de la commune de Matéri a été évalué à 113 958 habitants selon le RGPH4, 2013 au sein de laquelle la population active avoisinerait 18 125 personnes au dernier Recensement en 2013 ; ce qui correspond à 17% de la population totale. Les actifs du sexe masculin sont peu plus nombreux (78%) que ceux du sexe féminin (17%). Également, on dénombre peu de structures d'accueil pour absorber les jeunes diplômés et le faible niveau de développement des secteurs secondaire et tertiaire qui limite l'accès des jeunes à l'emploi. La majorité des jeunes ayant des formations académiques ou professionnelles deviennent des enseignants aspirants dans les collèges ou communautaires dans les écoles primaires ou maternelles. On note dans le rang des jeunes :

- la forte demande d'emploi ;
- le faible profil entrepreneurial des jeunes ;
- l'inadéquation diplôme/emploi ;
- l'insuffisance de structures/entreprises privées offrant des emplois aux jeunes ;
- Absence de mesures suffisantes incitatives au profit des entreprises et particulièrement des primo-créateurs d'entreprises ;
- Manque de moyen moderne de transformation des produits vivriers (Soja, riz) dans la commune.

Malgré l'effort des partenaires pour assurer le stage énuméré aux femmes en vue d'assurer leur autonomisation, accès à la micro-crédits Alafia aux femmes, plusieurs jeunes et femmes sont sans activités génératrice de revenu.

4.5.3. Analyse de la participation citoyenne

Depuis l'instauration du système de la décentralisation et son corollaire de la gouvernance locale qui se veut participative, responsable, transparente, efficiente, inclusive et respectueuse des législations, la gestion des affaires à l'échelle locale est particulièrement importante dans la mesure où les gouvernements interagissent avec les citoyens et les communautés au quotidien. La participation citoyenne se mesure donc à l'aune de l'engagement obligatoire ou volontaire de personnes ordinaires, agissant ensemble ou seules ou au sein d'une organisation ou non, en vue d'influer sur une décision portant sur des choix significatifs qui affectent d'une manière ou d'une autre leur communauté.

Cette participation citoyenne dans la commune de Matéri se manifeste à travers, les redditions de compte organisées par l'exécutif communal et la participation effective des populations à ces séances de reddition de compte. Mais l'engagement du citoyen lambda à s'approprier la question de la gestion des affaires publiques de la commune au double plan de sa participation

à la mobilisation des ressources à travers le paiement des impôts et taxes et de l'interpellation des autorités communales sur des questions de gouvernance n'est pas encore une réalité dans la commune.

La Cellule de participation Citoyenne de la commune reste la seule organisation en matière de participation citoyenne. Elle participe à la synthèse des besoins exprimés par les populations et propose des amendements au budget. Elle agit dans le but de faire participer la population au processus de planification (plan de développement communal, plan d'actions, plan d'investissement annuel, etc.), à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des services publics.

4.5.4. Situation des handicapées et des personnes de troisième âge

La population vulnérable de Matéri est composée de :

- personnes en situation de handicap ;
- orphelins et enfants vulnérables (OEV) ;
- personnes du troisième âge ;
- personnes en situation d'extrême pauvreté ;
- les déplacés du fait de l'extrémisme violent qui sévit dans la commune.

Il existe une proportion non négligeable de personnes ayant un, deux et/ou trois handicaps. Les sortes de handicaps dont la population handicapée de Matéri sont sujets sont les suivantes :

- handicap moteur (Amputation, Paralyse) ;
- handicap visuel (Amblyopie, Aveugle) ;
- handicap auditif visuel (autisme, trisomie, Retard mental) ;
- handicap mental (maladies mentales).

Tableau 32 : Formes d'handicaps dans la commune

Les formes d'handicaps dans la commune	Effectifs
Visuel	14
Moteur	22
Auditif	5
Mental	3
Autres formes	12
Total	56

Source : Sidoffe-ng année 2022

Selon les données du RGPH 4 de 2013, avec un effectif de 1355, les personnes handicapées représentent 1,1% de la population de Matéri. La plupart des infrastructures socio communautaires ne tiennent vraiment pas compte des conditions physiques des handicapés moteurs. Cette situation n'est pas de nature à favoriser la fréquentation à ces lieux et par conséquent leur insertion socio-professionnelle. Du coup, elles se résignent à exercer des activités artisanales et commerciales précaires de faible rentabilité afin de subvenir un tant soit peu à leurs besoins.

Cependant, il a été constaté que ces dernières années, des efforts sont menés dans la commune afin d'améliorer l'accès des PSH aux infrastructures socio-communautaires. Ainsi, nous pouvons citer l'aménagement de rampes au niveau de certaines écoles et des administrations

décentralisées (mairie). Malgré l'accompagnement de l'Etat pour la prise en charge de 25 PH par an sur le plan sanitaire, financier et 13 sur le plan nutritionnel, la situation d'handicap n'est pas maîtrisée. Plusieurs Centres assurent leur réinsertion professionnelle comme le centre de Peporyakou et le centre des malveillants de Matéri qui assure leur éducation. Outre ces actions, l'ONG ECL'ISE vole du côté de ces derniers en assurant leur réinsertion professionnelle. Cette Cible est confrontée aux problèmes de chômage et plusieurs d'autres comme, la réintégration familiale, les problèmes sanitaires.

Tableau 33 : État des lieux des VBG

N°	Types de violences	Nombre de cas
1	Enlèvement	16
2	Abus sexuels	2
3	Grossesse précoce et forcé	18
4	Violence physique chez les adultes	13
5	Traite des enfants	11
6	Violence Economique chez des adultes	2 et 4 pour enfants
7	Violence Psychologique chez les adultes et enfants	55 Adulte et 7 pour enfants

Source : Sidoffe-ng 2022

Tableau 34 : Personnes âgées

Année	Masculin	Féminin	Total
2022	62	105	167

Source : Sidoffe-ng 2022

Les personnes du 3ème âge ne bénéficient pas de soins nécessaires et surtout ne sont pas systématiquement prises en charge en cas de maladie. Elles sont dans les familles à la charge de leurs progénitures ou proches parents. Il n'existe pas de maisons de retraite ou un lieu d'épanouissement spécifique à elles (cas des retraités). En majorité, les personnes âgées sont en isolement et ne reçoivent pas des appuis de leurs enfants. Elles se débrouillent avec les gardiens de case malgré leur âge avancé.

Pour les rendre un hommage, leur journée devait être célébrée accompagnée des activités récréatives, d'information et de formation (hygiène corporelle, alimentation ...)

4.5.5. Situation des enfants dans la commune

Dans la commune, la situation de l'enfant est peu reluisante. On constate un faible degré de connaissance des principaux droits de l'enfant. La commune se caractérise par le non-respect des droits de l'enfant. Des enfants sont utilisés dans les exploitations agricoles et la vente de la boisson locale (les filles), les cas d'enlèvements et séquestration, Les filles-mères sont abandonnées à elles-mêmes. Le phénomène de la traite des enfants prend de plus en plus d'ampleur.

On constate, aussi, une recrudescence inquiétante des enfants talibés qui ne sont pas scolarisés dans les chefs-lieux d'arrondissements de Matéri, Tantéga, Gouandé et dans le village de Porga. Ce faisant, leur avenir est hypothéqué et ils constituent dans le futur, de ce fait, des parias de la société.

Tableau 35 : Orphelins et Enfants Vulnérables

Année	Masculin	Féminin	Total
2022	140	255	395

Source : Sidoffe-ng 2022

Les OEV constituent des couches vulnérables partiellement prises en charge par les structures des affaires sociales, les structures sanitaires publiques et les centres privés confessionnels. Grâce à ces derniers, une partie des OEV est suivie jusqu'à leur insertion socio professionnelle, soit à travers le suivi de leur cursus scolaire ou d'apprentissage, soit à travers leur installation ou appui aux activités génératrices de revenus (En 2022 309 filles ont bénéficiés des kits scolaires grâce à SWEED et 60 filles et adolescents sont formés et dotés de matériels ont reçu 72 contrats d'apprentissage payé par UNICEF, 40 ont reçu le PMI, 64 ont bénéficié un appui financier, sanitaire, les Transfert monétaires à plus de 400 filles de la commune piloté par CARE Benin). Cependant, les structures d'appui ou d'accueil manquent de ressources financières pour accomplir pleinement leurs objectifs. Elles espèrent énormément des appuis de la part des Partenaires Techniques et Financiers mais aussi de la Mairie.

4.5.6. Personnes en situation d'extrême pauvreté

A l'instar des autres communes, la commune de Matéri est dans le projet ARCH et ***actuellement plus 14310 personnes disposent leur carte biométrique pouvant leur*** permettre de bénéficier des soins de santé gratuitement. Plusieurs programmes sont en cours pour enlever 150000 ménages dans l'ornière de la pauvreté comme GBESSOKE.

4.6. Analyse de l'administration communale et du financement de développement locales

L'analyse de l'administration communale s'articulera autour de l'organisation et du fonctionnement des organes communaux et infra-communaux.

4.6.1. Organisation et fonctionnement des organes communaux et infra-communaux

La commune de Matéri est classée parmi les communes à statut ordinaire suite aux réformes de l'administration territoriale entrées en vigueur en 2021. Le conseil communal actuel compte 21 conseillers communaux, dont aucune femme. L'organe exécutif est composé du Maire et de ses deux adjoints. Les arrondissements sont dirigés par des Chefs d'Arrondissement élus au sein des conseillers communaux. En dehors du conseil communal, quatre commissions permanentes thématiques ayant chacune à sa tête un président sont installées pour l'examen de certains dossiers avant d'être programmés aux sessions communales.

Le conseil d'arrondissement réunit tous les chefs villages ou quartiers de ville de l'arrondissement et est présidé par le CA. Il tient ses sessions une fois par mois, mais à Matéri les sessions ne se tiennent pas faute de moyens financiers selon les statistiques obtenues au secrétariat exécutif de la mairie.

Au niveau local le plus bas, chaque quartier/village est administré par un conseil de quartier. Parmi les conseillers il est élu un chef qui dirige le village ou quartier de ville. Le conseil se

réunit en session ordinaire une fois par trimestre sur convocation du chef de village ou de quartier de ville ; la durée de la session ne peut excéder une journée.

Sous l'impulsion du chef de village ou de quartier de ville, le Conseil de quartier ou de villages met tout en œuvre pour éveiller, encourager et soutenir les initiatives des populations et favoriser la mise en œuvre des programmes de développement communal au profit du village ou du quartier de ville. Il donne son avis toutes les fois qu'il est requis par les lois et règlements ou qu'il est sollicité par le conseil communal. Le conseil de village ou de quartier de ville :

- assiste le chef de village ou de quartier de ville pour l'application des lois et règlements, le maintien de l'ordre public, la protection des biens publics et des droits des citoyens ;
- suit l'activité des services administratifs, chantiers et projets de l'Etat sur le territoire du village ou du quartier de ville ; désigne en son sein un membre pour remplir les fonctions de secrétaire de séance sur proposition du chef de village ou de quartier de ville.

Malheureusement, l'insuffisance des moyens et l'inexistence d'infrastructures adéquates pour la tenue des réunions de villages affectent la gouvernance des villages et la qualité des services rendus à la population.

4.6.2. Administration communale

4.6.2.1. Services techniques et organigramme de la mairie

La réforme du secteur de la décentralisation a apporté de nos jours une distinction nette entre les organes politiques et les organes techniques dans l'animation de l'administration communale.

Classée comme commune à statut ordinaire par le décret N°2022-320 du 1er juin 2022 portant catégorisation des communes en République du Bénin, la commune de Matéri est gérée par une administration bâtie suivant l'organigramme type des communes ordinaires en attendant l'élaboration et la mise en vigueur des organigrammes types des mairies conformément à la circulaire N°032/MDGL/DC/SGM/SP-CONAFIL/SA du 09 septembre 2022. Ainsi, l'administration communale de Matéri sous l'autorité du Secrétaire Exécutif est composée des services et divisions suivants :

- **Le Secrétariat Exécutif (SE)** sous lequel sont directement rattachés :
 - La Cellule juridique (CJ) ;
 - La Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) ;
 - La Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP) ;
 - La Division des Transmissions (D/Tr) ;
 - La Division du Secrétariat Administratif (D/SA).

Les trois premiers ayant rang de service.

- **Le Service des Affaires Administratives et Financières (SAAF)** dont les divisions sont :
 - Division des Affaires Générales et de la Promotion de l'Emploi (DAGPE) ;
 - Division des Affaires Financières (DAF) ;
 - Division des Affaires Economiques et Marchandes (DAEM) ;
 - Division de la Comptabilité des Matières (DCMa) ;

- Division de l'Etat Civil et Population (DECP).
- **Le Service du Développement Local et de la Planification (SDLP)** dont les divisions sont :
 - Division de la Planification et du Développement Local (DPDL) ;
 - Division de la Coopération Décentralisée, de l'Intercommunalité (DCDI) ;
 - Division des Affaires Sociales, Jeunesse et Education (DASJE).
- **Le Service Technique (ST)** qui a trois divisions que sont :
 - Division des Etudes Techniques (DET) ;
 - Division de l'Eau, de l'Hygiène et de l'Assainissement (DEHA) ;
 - Division du suivi et contrôle des chantiers (DSCC).
- **Le Service des Systèmes d'Information (SSI)** composé de deux divisions que sont :
 - Division de l'Informatique et de la Communication (DIC) ;
 - Division de la Documentation et du Pré archivage (DDP).
- **Le Service des Affaires Domaniales et Environnementales (SADE)** dont les divisions sont :
 - Division des Affaires Domaniales (DAD) ;
 - Division de l'Urbanisme (DU) ;
 - Division des Affaires Environnementales (DAE).

L'Etat central a doté l'administration communale du personnel devant animer les services communaux. Ce personnel est pourvu de la compétence nécessaire pour assurer les différentes responsabilités. La problématique qui se pose à Matéri est celle des collaborateurs devant animer les différentes divisions tant dans leur nombre que dans leur qualification afin d'assurer avec efficacité l'exécution des différentes tâches incombant aux services.

L'état des lieux fait cas d'une insuffisance du personnel contraignant d'autres Responsables de Service à assumer une double voire triple fonction. Cet état de chose porte préjudice à l'administration communale quant à son objectif d'efficacité et de rationalité et pourrait à long terme engendrer une lourdeur administrative au grand désarroi des usagers de la commune. Cette situation a engendré l'inadéquation entre la qualification de certains agents et leur poste. L'administration gagnerait si l'Etat pouvait mettre à disposition des ressources humaines qualifiées en nombre suffisant.

Figure 9 : Organigramme des services communaux de Matéri

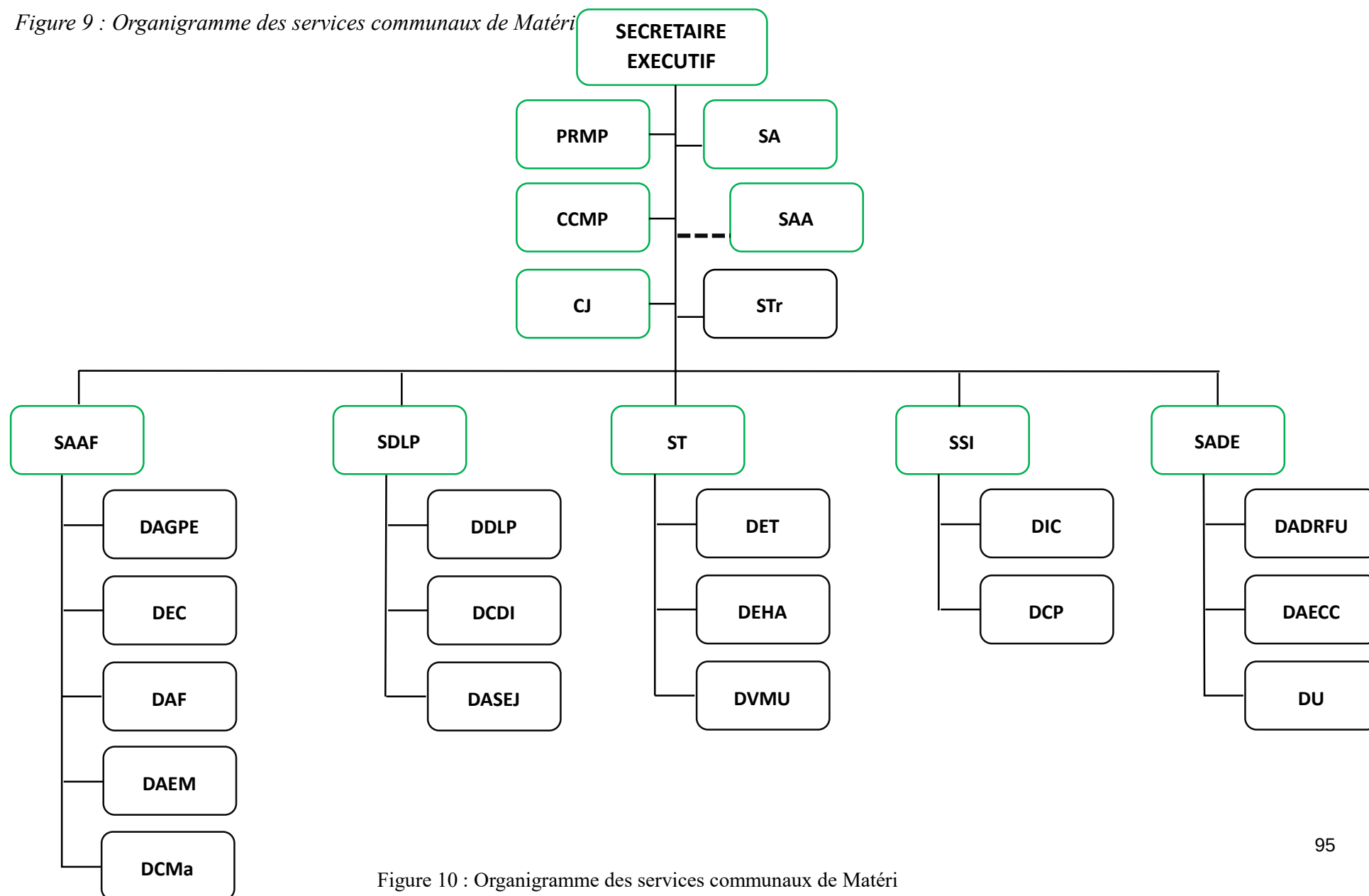


Figure 10 : Organigramme des services communaux de Matéri

Légende

SE	: Secrétaire Exécutif
PRMP	: Personne Responsable des Marchés Publics
CCMP	: Cellule Contrôle Marchés Publics
CJ	: Cellule Juridique
SA	: Secrétariat Administratif
SAA	: Secrétariat Administratif de l'Arrondissement
STr	: Division des Transmissions
SAAF	: Service des Affaires Administratives et Financières
SDLP	: Service du Développement Local et de la Planification
ST	: Service Technique
SSI	: Service des Systèmes d'Information
SADE	: Service des Affaires Domaniales et Environnemental
DAGPE	: Division des Affaires Générales et de la Promotion de l'Emploi
DEC	: Division de l'état civil
DAF	: Division des Affaires financières
DAEM	: Division des affaires économiques et marchandes
DCMa	: Division de la comptabilité matière
DDLp	: Division du Développement Local et de la Planification
DCDI	: Division de la Coopération Décentralisée et de l'Intercommunalité
DASEJ	: Division des Affaires Sociales de l'Education et de la Jeunesse
DET	: Division des Etudes et Travaux
DEHA	: Division de l'Eau, de l'hygiène et de l'Assainissement
DVMU	: Division de la Voirie, et de la Mobilité Urbaine
DIC	: Division de l'Informatique et de la Communication
DPD	: Division du Pré archivage et de la Documentation
DADRFU	: Division des Affaires Domaniales et du Registre Foncier Urbain
DAECC	: Division des Affaires Environnementales et des Changements Climatiques
DU	: Division de l'Urbanisme

4.6.2.2. Transformation digitale de l'administration locale

En matière de transformation digitale amorcée par le gouvernement, les efforts sont faits au niveau de la commune pour la dématérialisation de ses services et la connectivité de la mairie. L'analyse diagnostique du secteur se présente ainsi qu'il suit dans les tableaux ci-dessous :

Tableau 36 : Transformation digitale

Profil transformation digitale	Analyse diagnostique
A. Situation de la transformation digitale, de la dématérialisation et de la connectivité de la mairie ou des arrondissements	
Interconnexion des services de la mairie y compris les arrondissements	Inexistant
Equipements numériques de la mairie ou des arrondissements	Insuffisants et mal entretenus
Niveau de dématérialisation des services offerts ou actes administratifs de la mairie ou des arrondissements	• Gestion administrative : néant • Mobilisation de ressources : insuffisant • Etat civil : oui, à travers l'ANIP • Affaire domaniale : néant • Gestion du patrimoine : inexploité • Suivi des travaux : néant
Disponibilité d'un système d'information à la mairie ou à l'arrondissement	Inexistant
Besoins de digitalisation des services de la mairie ou de l'arrondissement	Oui pour faciliter l'accès aux services à tout le monde où qu'il soit
Services de la mairie ou des arrondissements susceptibles d'être digitalisés	• Gestion administrative • Mobilisation de ressources • Etat civil : ANIP • Affaire domaniale • Gestion du patrimoine • Suivi des travaux
Existence de système d'information à la mairie ou à l'arrondissement	Inexistant
Existence de compétences numériques à la mairie ou à l'arrondissement	Existe
Qualité de l'accès à l'internet et le téléphone dans les villages ou dans les arrondissements	Mauvaise

Source : Diagnostic 2022

Cependant, il est à faire remarquer que même si elle n'est pas totalement intégrée au quotidien des populations de la commune, les échanges commerciaux des produits GSM à travers les paiements électroniques, la publicité des produits sur les différentes plateformes de communications telles que FACEBOOK, WHATSAPP ont connu un début d'adoption par certains dans l'exercice de leurs activités commerciales. Comme dans les grands centres urbains du Bénin, le développement de la digitalisation pourrait faciliter la création des réseaux de fournisseurs sur internet ou des groupes WhatsApp de ventes ou d'achats de produits de tous genres.

La faible couverture du territoire de la commune par les réseaux GSM et la qualité de l'internet combiné au taux d'analphabétisme élevé, constituent les freins à l'essor de l'utilisation du numérique dans les échanges commerciaux.

4.7. Finance locale

De par sa position géographique, la commune s'offre le privilège d'être un lieu de transit des marchandises en provenance du Togo (Lomé) et du Burkina d'où l'installation d'un poste de douane à Porga déplacé à Matéri depuis le partage des lieux avec les terroristes. En effet, la Commune de Matéri est une commune agropastorale. A ce titre, la production agricole occupe environ 79,22 % de la population active et tire l'essentiel de son revenu de l'agriculture et de

l'élevage qui constituent la principale source de création de richesse. Sa contribution au PIB est relativement faible, de l'ordre de 29% (RGPH4, 2013). Les sous-secteurs de l'agriculture dans la commune de Matéri sont : la production végétale, la production animale, la production halieutique et la transformation agroalimentaire. En outre, sa situation géographique lui offre également l'avantage de disposer autour d'elle des débouchés. Ainsi, les produits agricoles notamment, les produits vivriers ou locaux quittent la Commune pour le Burkina, le Togo et les autres Communes du Bénin par les marchés de Dassai, Tantéga et de Gouandé. Cette potentialité économique est également observée avec la culture du coton, premier produit de rente exporté par l'Etat Béninois. Cependant, il est important de souligner que ces potentialités sont entravées par l'extrémisme violent et le terrorisme qui affectent négativement l'animation des marchés et le développement de ces activités génératrices de revenus.

4.7.1. Fiscalité locale

Elle tire sa source dans les lois et textes réglementaires en vigueur en République du Bénin. En effet, les lois de finances et les lois portant code des impôts fixent les fourchettes des impôts et taxes locaux applicables sur le territoire des collectivités territoriales. Les organes compétents en fixent à leur tour par délibération ou actes réglementaires requis les taux à appliquer sur le territoire communal.

Tableau 37 : L'évolution des recettes communales mobilisées

Désignation	2017 (Année de référence)	2018	2019	2020	2021	2022	Taux moyen (2018-2022)
Recettes de fonctionnement	166 585 072	121 208 801	115 959 296	193 613 985	167 645 285	310 386 315	
Taux annuel de réalisation	61,68%	57,13%	69,85%	84,74%	69,86%	109,88%	78,29%
Taux annuel d'accroissement		-27,24%	-4,33%	66,97%	-13,41%	85,14%	21,43%
Dépenses de fonctionnement	153 208 333	150 362 655	108 481 958	134 854 348	148 422 153	215 721 278	
Taux annuel d'exécution	66,19%	70,87%	65,35%	59,02%	61,85%	76,37%	66,69%
Taux annuel d'accroissement		-1,86%	-27,85%	24,31%	10,06%	45,34%	10,00%
Epargne	13 376 739	-29 153 854	7 477 338	58 759 637	19 223 132	94 665 037	
RECETTES PROPRES	124 741 538	85 839 755	76 166 142	77 604 592	99 232 589	136 945 863	
Taux annuel de réalisation	76,05%	49,25%	58,77%	66,01%	94,38%	122,46%	78,17%
Taux annuel d'accroissement		-31,19%	-11,27%	1,89%	27,87%	38,00%	5,06%
Recettes d'investissement	424 099 217	653 501 979	524 430 825	702 519 366	463 887 393	331 504 100	
Taux annuel d'exécution	28,88%	56,00%	33,85%	39,97%	25,24%	24,36%	35,88%
Taux annuel d'accroissement		54,09%	-19,75%	33,96%	-33,97%	-28,54%	1,16%
Dépenses d'investissement	430 128 850	393 418 320	385 538 384	668 167 917	520 946 205	164 232 797	
Taux annuel de réalisation	32,52%	33,72%	24,89%	42,03%	69,86%	12,07%	36,51%
Taux annuel d'accroissement		-8,53%	-2,00%	73,31%	-22,03%	-68,47%	-5,55%
Opérations posées: Tar = Taux annuel de réalisation; Taa = Taux d'accroissement annuel	$\text{Tar} = \frac{\text{Réalizations } n}{\text{Prévisions } n} \times 100\%$ $\text{Taa} = \left(\frac{\text{Réalizations } (n) - \text{Réalizations } (n-1)}{\text{Réalizations } (n-1)} \right) \times 100\%$						

Source : Comptes de Gestion et Comptes Administratifs 2017 à 2022

De l'analyse de ce tableau il faut retenir que les budgets de la Commune de Matéri enregistrent des taux d'exécution distincts en recettes qu'en dépenses et selon les sections du budget entre 2018 et 2022. Les recettes de fonctionnement sont réalisées en moyenne à **78,29%** et font ressortir un taux de croissance annuel moyen de **21,43%** entre 2018 et 2022. Quant aux dépenses, on note une exécution moyenne de **66,69%** pour un accroissement annuel moyen de **10,00%**. Il est donc évident de constater que les recettes de fonctionnement couvrent entièrement les dépenses de fonctionnement entre 2019 et 2022 avec réalisation régulière de l'épargne. En revanche, ces autofinancements ont été réalisés grâce au FIC fonctionnement qui vient toujours compléter les recettes propres au fonctionnement.

En outre, le taux moyen de réalisation des recettes propres est de **78,17%** et s'apparente à celui des recettes de fonctionnement. Toutefois, le taux de croissance annuel moyen est de **05,06%** et pourraient rassurer d'une bonne programmation financière du PDC 4.

Par contre, les recettes d'investissement moyennement réalisées à **35,88%** affichent un taux de croissance annuel moyen de **01,16%** largement en deçà des attentes ou de la réalisation des notifications puisqu'il s'agit des ressources de transfert. En ce qui concerne les dépenses, leur exécution fait ressortir **36,51%** de taux moyen d'exécution contre un taux de croissance annuel moyen négatif de **-05,55%**.

Au regard de ce qui précède, il est important de retenir que ces ratios rassurent peu de la programmation financière qui sera faite du PDC 4 et la prise en compte des scénarii pourraient être une éventualité. Tout compte fait, la Commune est appelée à améliorer d'une part, la mobilisation des recettes propres en continuant par maîtriser les dépenses de fonctionnement et d'autre part, l'exécution des dépenses d'investissement qui constitue le déclic pour la consommation des crédits de transfert.

4.7.2. Financement du développement local par l'Etat

Tableau 38 : Évolution du budget de la commune

Eléments	EXECUTION DES BUDGETS DE LA COMMUNE				
	2018	2019	2020	2021	2022
Recettes fiscales	53 580 935	52 704 777	50 992 152	62 656 079	97 534 065
Recettes non fiscales	32 258 820	23 461 365	26 612 440	36 576 510	39 411 798
Total Recettes propres	85 839 755	76 166 142	77 604 592	99 232 589	136 945 863
Ressources externes	688 871 025	564 223 979	819 443 158	532 300 089	504 944 552
RECETTES TOTALES	774 710 780	640 390 121	897 047 750	631 532 678	641 890 415
Recettes propres/Recettes externes	12,46%	13,50%	9,47%	18,64%	27,12%
Recettes propres/Recettes Totales	11,08%	11,89%	8,65%	15,71%	21,33%

Source : CA et CG 2018 à 2022

De cette période d'examen de l'exécution des budgets de la Commune, on retient que deux (02) sources financent le budget communal. Les recettes propres et les recettes externes à travers l'Etat notamment le FIC et les PTF par les transferts directs. De 2018 à 2022, les recettes propres occupent une faible proportion dans la réalisation des recettes totales du budget. Les recettes propres financent à peine 14% en moyenne le budget communal. Cela dénote d'une dépendance financière de la Commune qui ne restera sans préjudice dans la bonne mise en œuvre du PDC 4.

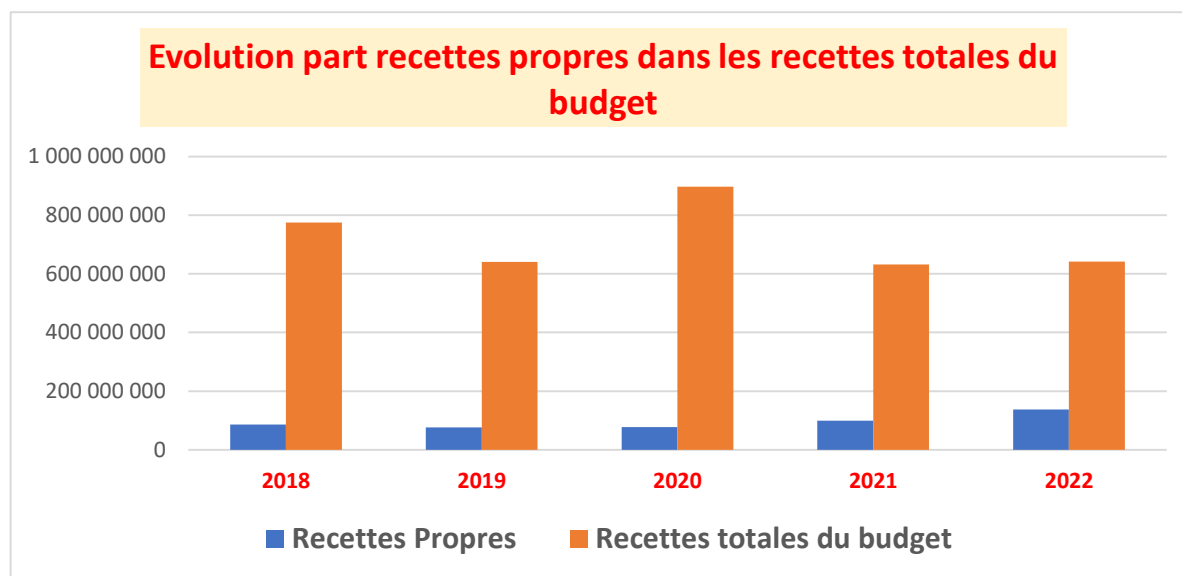


Figure 11 : Évolution part recettes propres dans les recettes totales du budget

4.8. Dynamique de la coopération intercommunale et décentralisée

4.8.1. Dynamiques de coopération intercommunale

La Commune de Matéri est membre de l'Espace de Développement Partagé (EPD) de la Pendjari, de l'Association des Communes de l'Atacora et de la Donga (ACAD) et de l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB). L'ACAD réunit les 13 communes de l'Atacora et de la Donga et dispose d'un conseil d'administration dont la présidence tournante est assurée par un maire d'une des treize (13) communes. C'est l'organe politique de prise de décision de l'Association. Elle dispose également d'un bureau exécutif. Bras technique de l'Association, le bureau exécutif est dirigé par un Directeur Exécutif accompagné des cadres techniques que sont les Chargés de Programme. ACAD travaille à la mobilisation des ressources propres des communes mais aussi auprès des partenaires techniques et financiers dans le cadre des projets structurants.

La commune entretient de très bonnes relations de voisinage avec les communes sœurs transfrontalières du côté du Togo.

4.8.2. Dynamiques de coopération décentralisée

En matière de coopération décentralisée Nord-Sud, la commune de Matéri entretient depuis 2020 un partenariat fructueux avec la ville de Loire dénommée Association Matéri ville de Loire en France. C'est une convention de partenariat entre les deux villes. La ville de Loire

appui la commune dans la réalisation des infrastructures notamment hydrauliques. Une visite d'échange d'expérience a conduit les autorités communales et quelques membres de l'administration communale en France dans le cadre de ce partenariat. D'autres appuis de la part de ce partenaire stratégique à la commune sont en perspective. Une convention de partenariat avec la ville Loire qui s'est matérialisé avec une visite d'échange au plus haut niveau entre les deux villes. Ces partenaires accompagnent la commune de Matéri dans le domaine infrastructurel, organisationnel et administratif.

1.1.4.4. Gouvernance locale

L'appréciation de la Gouvernance se fera à travers les performances de la commune dans le cadre de l'indice de Gouvernance Locale initié par le Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale (IGL).

Ainsi, cinq domaines permettront d'apprécier l'état de la gouvernance de la commune de Matéri. Il s'agit de :

La Gouvernance politique et administrative ;

La gouvernance financière ;

La gouvernance foncière ;

La gouvernance genre et participative

La relation avec la Tutelle.

La Gouvernance Politique et administrative

L'état des lieux se fera à travers les indicateurs qui composent ce domaine de 2019 à 2022

Tableau 39: Gouvernance politique et administrative.

N°	Indicateurs	Valeur en 2022	Observations	Actions à mener
1	Nbre de session du CCO	50	Positif	Continuer les efforts de performance
2	Taux de service fonctionnel	99,75	Positif	Continuer les efforts de performance
3	Taux de part des élus aux CC	99,99	Positif	Les efforts doivent être maintenus
4	Existence de MP	50	Positif	Continuer les efforts de performance
5	Taux d'évaluation du personnel	0,25	Négatif	L'évaluation de la performance du personnel doit entrer dans les bonnes pratiques
6	Taux de CP Fonctionnelle	0,05	Négatif	Renforcement des capacités des élus sur leur rôles et responsabilité
7	Taux d'adéquation profil/Poste	22,27	Négatif	Tenir compte de l'adéquation profil/poste dans la gestion des emplois
8	Taux de fonctionnalité du système des archives	99,75	Positif	Continuer les efforts de performance
9	Taux de services publics locaux en gestion déléguée	56,94	Positif	Continuer les efforts de performance

N°	Indicateurs	Valeur en 2022	Observations	Actions à mener
10	Nombre du rapport d'activité du Maire	74,97	Positif	Continuer les efforts de performance
11	Nombre de réunion de municipalité	0,25	Négatif	Organisation des réunions de municipalité
12	Nombre moyen de sessions de conseils d'arrondissement	18,61	Négatif	Sensibilisation des élus sur l'animation des sessions d'arrondissement. Renforcement des capacités des élus sur leur rôles et responsabilité
13	Nombre moyen de sessions de conseils de villages	0,05	Négatif	Sensibilisation des élus sur l'animation des sessions d'arrondissement. Renforcement des capacités des élus sur leur rôles et responsabilité
14	Nombre de délégation de signature du maire aux adjoints	25,09	Négatif	Renforcement des capacités des élus sur leur rôles et responsabilité
15	Nombre de délégation de pouvoir effectué par le maire	99,98	Positif	Continuer les efforts de performance

Source : SDLP, décembre 2023, maquette IGL 2022

L'analyse des indicateurs par rapport au domaine de la gouvernance politique et administrative montre que sur 15 indicateurs, la commune n'a pas pu avoir la moyenne sur sept indicateurs. Par contre, huit indicateurs où l'état de la gouvernance n'est pas reluisant et cela est peut se traduire par l'entrée en vigueur de la réforme structurelle du secteur de la décentralisation.

Gouvernance financière

Tableau 40: Gouvernance financière.

N°	Indicateurs	Valeur En 2022	Observations	Actions à mener
1	Taux d'exécution du budget communal	15,44	Négatif	Renforcement de capacité des agents de la chaîne des dépenses sur l'élaboration de budgets réalistes
2	Taux d'autofinancement d'investissements	99,75	Négatif	Renforcement de capacité des agents de la chaîne des dépenses sur les normes des indicateurs de l'IGL
3	Part des investissements dans les dépenses totales de la commune	7,35	Négatif	
4	Taux des dépenses d'entretien	21,23	Négatif	
5	Adoption du budget dans les délais	0,25	Négatif	
6	Respect du délai de vote du compte administratif	0,25	Négatif	
7	Taux d'accroissement des ressources propres	99,97	Positif	Renforcement de capacité des agents de la chaîne des dépenses sur les normes des indicateurs de l'IGL
8	Taux de recouvrement fiscal de la commune	16,91	Négatif	Renforcement de capacité des agents de la chaîne des dépenses sur les normes des indicateurs de l'IGL

N°	Indicateurs	Valeur En 2022	Observations	Actions à mener
9	Délai moyen de passation des marchés publics communaux	6,66	Négatif	Renforcement de capacité des agents de la chaîne des dépenses sur les normes des indicateurs de l'IGL
10	Existence des plans de passation des marchés validés et publiés	99,75	Positif	
11	Ratio des marchés publics ayant respecté les procédures	99,75	Positif	

Source : SDLP, données IGL 2021 et 2022

L'état des lieux sur la gouvernance financière n'est pas reluisant. En effet onze indicateurs permettent d'apprécier l'état de la gouvernance financière dans les mairies. Sur les 11 indicateurs, la commune n'a pas performé que sur 03 indicateurs. Il s'agit notamment de : Taux d'accroissement des ressources propres, de l'existence des plans de passation des marchés validés et publiés, et du Ratio des marchés publics ayant respecté les procédures.

Pour ce qui du taux de recouvrement fiscal de la commune, la valeur de l'indicateur indique une valeur de 16,91%, ce qui signifie que la commune n'arrive pas à mobiliser suffisamment les ressources.

Outre ces indicateurs, notons aussi que, la commune de Matéri a un taux d'exécution de son budget en dessous de la moyenne (15,44%).

Cependant sur l'ensemble de la gouvernance financière la commune a réalisé quelques performances qu'il convient de souligner. En matière du ratio des marchés publics ayant respecté les procédures, sur 100 dossiers de marché, la commune a respecté à 99,75% les procédures. Aussi la commune dispose des outils de gestions financière à jour. On note aussi que le BC est adopté à temps par le CC.

Gouvernance foncière

Tableau 41: Gouvernance foncière

N°	Indicateurs	Valeur en 2022	Observations	Actions à mener
1	Existence d'un Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC)	99,95	Positif	
2	Existence d'un Plan de Développement Communal (PDC)	5,85	Négatif	Elaboration du PDC
3	Nombre de réunions de suivi-évaluations du PTA/PAI/PAD	25,01	Négatif	Organiser des séances de suiv-évaluation
4	Taux d'accroissement des infrastructures économiques et marchandes	16,61	Négatif	Construction d'infrastructures économiques et marchandes

5	Fonctionnalité des organes de gestion foncière aux niveaux communal et infra communal	46,12	Négatif	Appui au fonctionnement des organes de gestion foncière
6	Existence d'un Tableau de Bord Social actualisé	0,25	Négatif	Elaboration du TBS
7	Nombre d'accords de coopération décentralisée mis en œuvre	25,12	Négatif	Recherche de coopérations décentralisées
8	Taux de paiement des cotisations de la commune à l'intercommunalité	12,52	Négatif	Paiement régulier des cotisations de la commune
9	Nombre de contentieux fonciers impliquant la commune	25,12	Négatif	Règlement de tous les contentieux fonciers impliquant la commune

Source : SDLP, données IGL 2021 et 2022

La situation de la gouvernance foncière n'est pas du tout reluisante au niveau de la commune. En effet, sur les neuf indicateurs permettant d'apprécier l'état de la gouvernance foncière, la commune n'a performé que sur 01 seul indicateur. Il s'agit du l'existence d'un schéma directeur d'aménagement communal (SDAC). Ainsi des efforts doivent être faits afin d'améliorer la gouvernance foncière.

Gouvernance Politique genre et participative

Tableau 42: Gouvernance genre et participative.

N°	Indicateurs	Valeur en 2022	Observations	Actions à mener
1	Affichage des relevés de décisions du conseil communal dans les délais	73,99	Positif	
2	Nombre de séances de reddition de compte	33,36	Négatif	Réalisation des séances de reddition de compte dans tous les arrondissements
3	Nombre d'actions spécifiques en faveur des femmes au cours de l'année	25,09	Négatif	Mise en œuvre des actions spécifiques en faveur des femmes
4	Existence d'un mécanisme d'information du public par rapport aux prestations de la commune	99,75	Positif	
5	Nombre de cadres de concertation fonctionnels (Eau, Hygiène et Assainissement, CCoS, Maire et OSC)	62,44	Positif	

Source : SDLP, données IGL 2021 et 2022

L'analyse des indicateurs par rapport à la gouvernance genre et participative montre que sur les cinq indicateurs, la commune n'a pas obtenu la moyenne sur deux indicateurs. Il s'agit du

Nombre de séances de reddition de compte et du Nombre d’actions spécifiques en faveur des femmes au cours de l’année. Cependant elle a performé sur les trois autres indicateurs.

Relation avec la tutelle

Tableau 43: Relation avec la Tutelle.

N°	Indicateurs	Valeur en 2022	Ecart par rapport à la moyenne	Actions à mener
1	Nombre de participation aux séances du Conseil Départemental de Concertation et de Coordination (CDCC)	33,39	Négatif	Renforcement de capacité des agents de la chaine des dépenses sur les normes des indicateurs de l’IGL
2	Taux de conformité des actes communaux	0,25	Négatif	
3	Transmission du budget dans les délais	50	Positif	
4	Transmission du compte administratif dans les délais	66,58	Positif	
5	Animation d’un cadre de concertation entre le maire et les services déconcentrés communaux	0,25	Négatif	Renforcement de capacité des agents de la chaine des dépenses sur les normes des indicateurs de l’IGL

Source : SDLP, données IGL 2021 et 2022

L’analyse des indicateurs sur les relations avec la tutelle révèle que sur les cinq indicateurs retenus, la commune n’a obtenu la moyenne que sur deux indicateurs. Il s’agit de la Transmission du budget dans les délais et de la Transmission du compte administratif dans les délais. Il faut souligner que l’indicateur comme l’Animation du cadre de concertation entre le maire et les services déconcentrés communaux où l’état de la gouvernance s’est détérioré est due à l’entrée en vigueur de la réforme structurelle du secteur de la décentralisation. La commune doit redoubler d’effort dans l’animation du cadre de concertation entre le maire et les services déconcentrés communaux et pour participer aux séances du Conseil Départemental de Concertation et de Coordination (CDCC).

V. PROBLÈMES MAJEURS, DÉFIS ET ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

A l’issue de l’analyse diagnostique, il se dégage des aspects problématiques multi-sectoriels entravant le rayonnement harmonieux de la Commune. Ainsi, la description de la problématique de développement de la Commune s’évertuera à ressortir les grands défis de développement par secteur de la Commune et enfin l’analyse (FFOM/ SEPO) de la Commune.

5.1. Problèmes majeurs

Les problèmes majeurs qui se dégagent suite au diagnostic sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 44 : problèmes majeurs du développement de la commune

Secteurs	Problèmes prioritaires
ECONOMIQUE	- Conflits agriculteurs et éleveurs - Non maîtrise de l'eau - Difficulté d'accès sécurisé à la terre - Difficulté d'accès au financement agricole - Difficulté d'accès aux intrants agricoles - Faible mécanisation de l'agriculture - Faible transformation des produits agricoles - Faible accès aux marchés - Utilisation incontrôlée des pesticides - Infrastructures inadaptées - Faible attractivité du territoire malgré la position stratégique de Matéri - Non professionnalisation des acteurs - Développement du secteur informel
SOCIAL	- Insuffisance d'infrastructures sanitaires et scolaires - Accroissement des maladies non transmissibles - Abandon et déperdition scolaire - Faible équipement des centres de formation - Non orientation des jeunes vers les formations techniques et professionnelles - Faible accès à l'eau potable - Faible accès à l'énergie électrique - Insuffisance d'ouvrage d'assainissement - Mauvaise gestion des ordures ménagères et des eaux usées - Incivisme des populations - Développement de la migration clandestine et incontrôlée - Fort taux de personnes vulnérables
ENVIRONNEMENT/CHANGEMENT CLIMATIQUE ET AMENAGEMENT TERRITOIRE	- Inexistence des outils d'aménagement du territoire (SDAC, PDU) - Faible résilience de la population face aux effets du changement climatique - Litiges domaniaux - Disparition du couvert végétal
GOUVERNANCE LOCALE	- Incivisme fiscal - Perte de confiance publique - Faible reddition de compte - Faible participation citoyenne - Faible mobilisation des ressources - Faible capacité d'investissement sur fonds propres

5.2.Défis et Enjeux

- Grands défis de développement de la commune

La synthèse des problèmes majeurs de développement en lien avec les cibles spatialisées de la commune sont :

- Assurer à la population croissante surtout à la jeunesse, un accès équitable aux activités économiques et à l'emploi décent ;
- Réaliser des équipements socio-collectifs adéquats et modernes ;
- Maîtriser la situation sécuritaire liée à l'extrémisme violent ;
- Promouvoir une économie locale bien structurée et résiliente ;
- Améliorer sensiblement la capacité d'autofinancement de la commune ;
- Adopter des stratégies/mesures d'adaptation aux changements climatiques ;
- Assurer la transformation digitale de l'administration communale ;
- Assurer l'aménagement contrôlé du territoire ;
- Lutter contre la désertification de la commune et le bradage des terres ;
- Renforcer l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité (eau, hygiène et assainissement, santé, éducation...) pour un développement humain durable.

- **Enjeux de développement**

Ils se présentent comme suit :

- ❖ **Enjeux agro-économiques et commerciaux**

Matéri est un centre économique dynamique à l'échelle régionale et nationale. Il représente un centre de transit et un marché de consommation et d'approvisionnement non négligeable pour le Togo, le Nigéria, le Burkina-Faso ainsi que pour les communes voisines comme Tanguiéta, Cobly, Toucountouna, et Natitingou. Les produits les plus demandés sont ceux agricoles locaux.

Créer une plateforme logistique et commerciale pour favoriser la production et la transformation agricole et les transactions commerciales pourvoyeuses d'emplois et de richesses.

- ❖ **Enjeu social et sécuritaire**

La commune de Matéri est parmi les communes du département de l'Atacora qui ont un fort taux de croissance démographique. Ce qui induit des défis sociaux majeurs en matière de scolarisation, de santé, de sécurité et de protection sociale. Or, les infrastructures sociocommunautaires et de sécurité telles que révélées par le diagnostic participatif sont largement insuffisantes ou en mauvais état par rapport aux besoins attendus ou aux normes.

Accélérer la réalisation des infrastructures socio-communautaires de base fonctionnelles (eau, hygiène et assainissement, santé, éducation...) pour un développement humain durable.

- ❖ **Enjeu environnemental et climatique**

La commune dispose d'une diversité de ressources naturelles composée de terres agricoles, des riches et aménageables bas-fonds qu'il faut sauvegarder. Les terres agricoles sont bradées de façon incontrôlée, les forêts détruites et les bas-fonds occupés par des habitations. Dans le même temps, le cadre de vie est mal assaini et les effets des changements climatiques se font ressentir durement dans tous les secteurs vitaux.

Sauvegarder les ressources naturelles existantes, mieux assainir le cadre de vie et trouver des mesures vigoureuses et durables contre les changements climatiques.

5.3. Analyse des risques pour le développement de la commune

Tableau 45 : Synthèse FFOM/SEPO et situation de référence ou de départ

Secteurs	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Aménagement du territoire et Urbanisme	- Début de lotissement dans les arrondissements de Matéri, Tantéga, Gouandé et Dassari - Existence du SDAC	- Faible aménagement urbain de la ville de Matéri et des autres chefs-lieux d'arrondissements - Faible mise en œuvre du SDAC	- Volonté des PTFs à accompagner les initiatives d'urbanisation - Existence des ONG intervenant dans le secteur de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire dans la commune	- Erosion - Dégradation poussée des pistes rurales - Prévalence des cas d'inondation
Ressources naturelles et environnement	- Existence des terres - Disponibilité de ressources naturelles - Existence du parc national de la Pendjari et de quelques îlots de forêts sacrées ; - Disponibilité de ressources humaines qualifiées dans le cadre de la réglementation et du contrôle de l'exploitation des ressources naturelles - Existence des AVIGREF	- Destruction du couvert végétal - Inexistence d'un Plan d'Occupation des Sols (POS) - Mauvaise gestion des ressources naturelles entraînant la perte/disparition de la diversité floristique (Khaya, Afzélia,...) et faunique surtout dans la zone libre. - Faible aménagement du territoire, - Mauvaise pratique des feux de végétation - Comblement des bas-fonds et plans d'eau - Absence d'une forêt communale	- Existence des ONG qui militent en faveur de la gestion durable des ressources - Existence de CENAGREF - Existence des PTFs - Existence du PACC	- L'érosion poussée des terres cultivables / dégradation des voies - Les changements climatiques - La croissance démographique galopante - Prévalence des activités anthropiques
Education et alphabétisation	- Disponibilité de quelques infrastructures d'éducation - Disponibilité du minimum de document d'accompagnement et de quelques tables banc - Volonté des parents à envoyer les enfants à l'école - Existence de l'association des parents d'élèves - Existence de quelques maîtres alphabétiseurs	- Insuffisance d'infrastructures scolaires dans les écoles - Insuffisance de documents didactiques et d'accompagnement, d'infrastructures sportives et ludiques - Pénurie d'enseignants qualifiés - Manque de dispositif sanitaire au niveau des écoles situées à la frontière - Insuffisance et mauvaise gestion des cantines scolaires	- PTFs dans le domaine d'éducation - Volonté du gouvernement à promouvoir l'alphabétisation - Volonté du gouvernement à promouvoir la scolarisation des filles - Volonté du gouvernement à promouvoir les cantines scolaires	- Mauvaise répartition du personnel enseignant - Pesanteurs sociologiques qui font que certains parents n'envoient pas les filles à l'école - Calendrier scolaire non adapté aux réalités du milieu

Secteurs	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	Existence d'écoles en nombre suffisant			
Santé	- Existence des centres de santé - Prise en charge des OEV - Disponibilité de l'offre de santé dans certains centres de santé (cas de Tchanhoun-Cossi) - Existence du centre de santé communal - Existence du centre de promotion sociale	- Insuffisance des équipements médico-sanitaires - Insuffisance du personnel qualifié - Inaccessibilité des centres de santé - Faible accueil des patients - Manque de formation - Des professionnels de la santé - Non disponibilité du personnel de santé	- Proximité avec l'Hôpital St Jean de Dieu - Sœurs de charité de Gouandé - Existence des PTF intervenant dans le secteur de la santé	- Proximité avec deux Pays (risque de contamination élevé au niveau des frontières) - Prévalence des cas d'enfants malnutris - Persistance des faux médicaments
Sécurité alimentaire et nutritionnelle	- Augmentation de la production céréalière et du cheptel d'élevage ces dernières années - Existence de prise en charge des malnutris dans les centres de santé et le centre de promotion sociale - Pratique de la production maraîchère de contre saison-saison ; - Importation des produits agricoles - Utilisation des greniers traditionnels - Existence d'un point focal SAN - Existence d'un comité communal de concertation SAN - L'accès aux protéines animales et végétales aux enfants - Propension des femmes enceintes à consommer le fer foline	- Faible production maraîchère durant la saison sèche - Détournement des magasins de stockage destinés aux produits vivriers à d'autres fins ; - Mauvaise pratique de conservation des produits agricoles - Baisse du niveau de fertilité des terres cultivables ; - Faible exploitation des ressources en eau (cours d'eau, retenue d'eau ...) - Faible assistance humanitaire en cas de crise (aide extérieur, assistance communale ...) - Faible pratique de l'allaitement maternel Exclusif jusqu'à 6 mois	- Existence des PTF et structures d'encadrement intervenant dans le domaine de la SAN et de l'agriculture ; - La prise en compte de certaines filières porteuses telles que le riz, le maïs, le coton, le maraîchage dans le PAG ; - Facilité des échanges commerciaux des produits agricoles avec les communes voisines et les pays frontaliers (Togo, Burkina-Faso,) ; - Existence de structures de micro finance pour le financement des AGR	- Changement climatique ; Surexploitation des sols et destruction des forêts ; - Risque de conflit récurrent entre agriculteur et éleveur à cause du transit du bétail ; - Coût de la prise en charge de la malnutrition lié à l'achat des médicaments
Sécurité des personnes et des biens	- Présence des forces de sécurité publique de l'Etat (police) - Existence d'une organisation de chasseurs qui dissuadent les malfaiteurs sur les axes routiers	- Manque d'éclairage public dans certains quartiers de la ville et dans les arrondissements- - Taux d'analphabétisme élevé des populations	Détachement périodique de quelques militaires	- Complicité socio-culturelle et religieuse - Proximité avec le Togo et le Burkina-faso

Secteurs	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	Bonne collaboration entre les forces de sécurité et la mairie	- Insuffisance du personnel et de moyens roulants (véhicules et motos) pour la Police Républicaine. - manque de culture de dénonciation - Manque de dispositif de gestion des catastrophes naturelles dans l'arrondissement de Gouandé		- Porosité des zones frontalières avec le Togo et le Burkina-Faso - Mauvais état de la route inter-état - Risque de criminalités transfrontalières
Protection sociale	- Existence d'un centre de promotion sociale ; - Existence de protection sociale - Existence des acteurs de protection des enfants	- Violences économiques, verbales ; - Stigmatisation des personnes handicapées, - Insuffisance d'appui aux personnes vulnérables ; - Insuffisance de personnel qualifié au CPS - Insuffisance de matériel de travail (mobilier de bureau, moyen roulant) au CPS ; - Faible fonctionnement des comités et associations de protection sociale ; - Recrudescence des pratiques d'excision ; - Inexistence de centre de formation des personnes handicapées - Inexistence de fonds pour la prise en charge des OEV, PH, Personnes de 3^{ème} âge, femmes en situation difficile, - Inexistence de centre de transit pour les enfants en situation difficiles	- Existence de PTFs - Existence des ONG intervenant dans la protection sociale	- Non dénonciation des auteurs de VBG - Absence de structures d'accompagnement en faveur des personnes handicapées, des PVVIH, des OEV, des personnes du 3^{ème} âge et des femmes veuves - Non application des textes de loi protégeant les enfants et les femmes
Eau hygiène et assainissement	- Existence de documents de planification sectorielle (PHAC, PCEAU) - Existence d'un chargé eau ; - Existence d'une commission eau hygiène et assainissement ; - Existence des ouvrages d'approvisionnement en eau potable (SONEB ; FPM ; AEV etc.) ; - Existence d'un stock de pièces de rechanges ;	- Faible capacité de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du PHAC - Manque de certaines pièces de rechange des FPM ; - Faible taux de couverture des ménages en latrines et ouvrages d'évacuation des eaux usées ; - Insuffisance de latrines institutionnelles ; - Mauvais état des latrines familiales ;	- Existence de PTFs - Volonté politique du gouvernement béninois - Existence des ONG	- Prévalence des maladies hydriques et d'épidémie de choléra ; - Prévalence de la défécation à l'air libre - Prolifération des sachets plastiques - Utilisation des intrants chimiques dans l'agriculture

Secteurs	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	• Existence des ACEP ; • Existence de quelques latrines institutionnelles (surtout dans les écoles, marchés et centres de santé) • Existence des artisans réparateurs • Existence d'un cadre de concertation des acteurs de l'eau et assainissement	• Mauvaise utilisation des ouvrages d'assainissement ; • Insuffisance de latrines publiques, institutionnelles et familiales ; • Stockage des déchets biomédicaux dans les formations sanitaires qui ne disposent pas d'incinérateur • Faible fonctionnalité des dispositifs de corrélation au niveau des AEV		
Mines	• Disponibilité de moellon, • Existence des carrières de sable • Existence de carrières de gravier	• Faible exploitation minière • Méconnaissance du code minier par les acteurs communaux ; • Exploitation artisanale des carrières de sable et de gravier • Faible valorisation des gisements de sable et de gravier	• Proximité avec Tanguéta, Cobly, Togo et Burkina-Faso • Existence des PTF • Existence des OSC	• Textes juridiques sur l'utilisation des ressources minières au Bénin
Sport culture loisirs et jeunesse	• Population jeune et dynamique • Disponibilité des espaces aménageables • Existence de danses traditionnelles • Existence des maisons jeunes	• Manque de matériels sportifs • Manque des aires de sports et de loisirs aménagés • Faible organisation des tournois sportifs et des semaines culturelles intercommunaux • Absence de promoteurs sportifs • Absence de sponsors pour l'organisation fréquente des compétitions scolaires	• La proximité du Togo pour la promotion des jeux de loisir • Disponibilité de la Mairie, ONG, Etat et autres PTFs • Coopération décentralisée	• Non mise à disponibilité du fonds communal de développement du Sport
Transport et Communication	• Existence du réseau prioritaire de pistes de desserte rurale bénéficiant du programme d'aménagement/entretien courant • Disponibilité des moyens de transports (utilisation des engins deux, trois et quatre roues et des ânes comme moyens de transport par les populations) • Existence de parking gros porteur à Porga • Existence des différents réseaux téléphoniques GSM • Existence de réseau internet	• Absence d'auto-gare dans la commune, • Mauvais état de certaines pistes de dessertes rurales pour faciliter le transport des produits agricoles • Instabilité du réseau internet • Absence de radio communautaire • Faible couverture des réseaux de communication dans la périphérie de la commune	• Traversée de la RNIE 3 • Existence d'une politique nationale de développement de l'économie numérique • Existence d'une stratégie nationale de transport rural	• Coût élevé de la communication téléphonique et internet • Dégradation de la route principale d'accès à la commune • Enclavement de la commune

Secteurs	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	• Existence d'une radio de transmission au niveau de la mairie			
Production végétale	• Existence de bas-fonds • Existence d'organisations paysannes • Diversité des spéculations agricoles • Introduction progressive des techniques culturales et de production moderne • -Disponibilité de tracteurs et autres accessoires (surtout venus du Ghana et du Togo) • Disponibilité des terres agricoles • Existence de la main d'œuvre • Maîtrise de techniques de productions • Existence des actifs agricoles expérimentés	• Surexploitation et appauvrissement des sols • Faible niveau d'organisation des acteurs des filières de production des vivriers • Faible aménagement de bas-fonds • Faible maîtrise de l'eau • Faible développement des cultures de contre saison • Manque d'organisation des acteurs au niveau du commerce	• Proximité avec le BURKINA FASO, le TOGO, la commune de Tanguiéta, de Coby et de Natitingou tant pour la main d'œuvre que pour l'écoulement des produits agricoles • Existence de structures d'encadrement et de financement (DDAEP/ATDA, Projets, ONGs, SDF) • Volonté des PTFs à accompagner les producteurs • Existence de la FUPRO • Existence de la PNOPPA	• Phénomène de désertification • Insuffisances et grande variabilité de la pluviométrie • Insuffisance et retard de la mise en place des intrants • Baisse de la pluviométrie • Invasion des cultures par les chenilles (<i>Spodopterafrigiperda</i>)
Production animale et transhumance	• Bonne pluviométrie qui favorise le développement fourrager • Existence de quelques couloirs de transhumance • Disponibilité d'espace pour le pâturage ; • Disponibilité d'un cheptel riche, varié, diversifié et en quantité • Maîtrise des techniques d'élevage par la population	• Faible accès aux soins vétérinaires • Absence de formations sur les techniques d'élevage • Vol répété des animaux élevés • Non-respect des couloirs de transhumance par les parties prenantes • Absence des aires de pâturages aménagés • Forte divagation des animaux d'élevages	• Proximité du Burkina-Faso et du Togo • Existence des PTF intervenant dans la production animale • Existence des ONG intervenant dans la promotion de la production végétale	• Absence des aires de pâturage surtout pendant la saison sèche • Transhumance : Risque de conflit entre • Fréquence élevée des vols d'animaux • L'insécurité • Prolifération des faux médicaments vétérinaires
Production halieutique	• Existence de la Pendjari et autres cours d'eau • Existence de marchés d'écoulement • Existence des acteurs de la production halieutique	• Coût de production de poissons élevé • Faible accessibilité des pêcheurs et pisciculteurs aux services financiers adaptés ;	• Proximité du Togo et du Burkina-Faso • Existence de structures d'appui à la pisciculture (PADA)	• Ensablement et tarissement précoce des cours d'eau • Utilisation des matériels et techniques de pêches prohibées

Secteurs	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	Existence des actifs maîtrisant les techniques de pêche	- Faible encadrement technique de la pêche et de la pisciculture - Utilisation des filets à mailles fines et utilisation de produits chimiques pour la pêche		
Transformation agroalimentaire	- Disponibilité des céréales (riz) et autres produits transformables (soja, néré, karité) - Existence de deux (2) mini-rizeries au centre - maîtrise des techniques améliorées d'étuvage du riz - Maîtrise des techniques endogènes de transformations agroalimentaire	- Non fonctionnalité des mini-rizeries - Etroitesse des marchés d'écoulement (généralement les produits transformés sont vendus sur le marché local) - Faible qualité des produits transformés - Faible accès au crédit et aux matériels de transformation.	- Proximité avec Tanguiéta, le Togo et le Burkina-Faso pour l'écoulement des produits transformés - Début de contractualisations de la production du riz	Forte concurrence du riz importé
Promotion des filières agricoles	- Existence d'un plan de développement de l'économie locale (DEL) et d'un plan de Diagnostic Economique Territorial (DET) basé sur la promotion des filières au niveau de la commune ; - Organisation des producteurs des filières riz, maïs et maraîchage du niveau village au niveau communal - Existence d'une structure d'encadrement - Identification des filières et CVA à promouvoir au niveau de la commune (riz, piment, volaille, niébé et maïs) - Existence des acteurs s'investissant dans la promotion des filières agricoles	- Faible qualité des produits transformés - Absence de concertation entre les familles acteurs au niveau de la chaîne (fournisseurs d'intrants, producteurs, transformateurs, commerçants et consommateurs) ; - Non organisation des autres familles d'acteurs outre que les producteurs - Faible intégration au marché - Mauvais fonctionnement des unités de transformation du riz	- Existence de Plans Régionaux de Développement des Filières riz et maraîchage) au niveau de la région Atacora-Donga ; - Existence des faitières au niveau de la région (, l'URCooPMA, URPR) ; - Disponibilité des PTFs à accompagner la promotion des filières (CTB et Giz) - Pris en compte des filières maïs, riz et maraîchage dans le PAG	Forte concurrence du riz importé
Exploitation forestière	- Présence de Produits Forestiers Non Ligneux (Abeille pour le miel, escargot, gibiers...) - Existence d'une végétation diversifiée présentant plusieurs cultures fourragères	- Déforestation poussée - Forte pression anthropique sur les ressources forestières - Dégradation poussée de la flore en période de sécheresse	Volonté du gouvernement à promouvoir la plantation des arbres	- Erosion des sols - Déforestation due à - à la pression anthropique - Désertification

Secteurs	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	• Existence de galerie forestière • Existence d'îlots de plantations artificielles • Adhésion des populations et promotion d'initiatives locales tendant à assurer une meilleure gestion des forêts	• Insuffisance d'équipements et de matériels apicoles (ruches améliorées)	• Existence des PTF intervenant dans la protection forestière • Existence de African Park pour la gestion de la RBP	
Artisanat et industrie	• Disponibilité des matières premières • Existence des associations d'artisans • Existence de marché local des produits d'artisanat • Existence d'un collectif communal des artisans dans la commune • Existence d'industries artisanales • Existence des artisans d'art	• Insuffisance de formations/recyclage au profit des artisans • Faible accès des artisans aux crédits adaptés • Faible développement du tissu industriel communal • Absence d'une maison de l'artisan pour promouvoir les œuvres artisanales ; • Inexistence d'un centre de perfectionnement des artisans dans la commune • Faible compétitivité des produits artisanaux locaux • Faible fonctionnalité du collectif	• Proximité avec le Togo et le Burkina-Faso • Fréquentation de la commune par des touristes • Existence de PTF • Organisation au niveau national des examens de fin de formation	• Non stabilisation de l'énergie électrique due au délestage
Tourisme et hôtellerie	Existence de l'hôtel Beau rivage, la romance, • Existence des hôtels à Porga • Existence d'auberge dans certains arrondissements • Existence des danses culturelles (Tchaki, Yambia, Kankanséhoun (fil rouge), Kouritchéyessou, Layagtou,)	• Faible valorisation de tous les sites touristiques culturels et naturels identifiés dans la commune • Faible professionnalisation des guides et acteurs touristiques • Insuffisance de promoteurs touristiques • Faible capacité d'accueil des hôtels • Inexistence de musée historiques	• African Park pour la gestion de la RBP • Existence de PTF • Existence des ONG	• Enclavement de la commune
Commerce et infrastructures marchandes	• Existence des infrastructures marchandes (hangars de marchés, magasins de stockage, boucherie etc.) • Existence de marchés dans tous les arrondissements ; • Existence d'un comité de gestion par marché ;	• Existence des hangars en matériaux précaires dans les marchés • Absence de grossiste pour les produits et articles manufacturés dans la commune • Absence de concertation entre acteurs (producteurs, commerçants, courtiers...) • Faible accès aux financements	• Cohabitation pacifique avec les localités voisines (Togo et Burkina-faso) • Existence des marchés sous régionaux dans la commune (Tantéga, Matéri, et Gouandé)	• Flux élevé d'importation des produits

Secteurs	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
	• Volume important de productions agricoles ; • Construction des magasins et hangars en matériaux définitifs dans la plupart des marchés • Existence d'un marché international à bétail moderne	• Mauvais état des voies d'accès aux marchés, •		
Administration locale	• Amélioration des conditions de travail de l'administration communale • Renforcement de l'effectif du personnel de l'administration locale • Existence d'un plan de formation des agents de la mairie	• Inexistence d'un plan de carrière, Instabilité professionnelle ; • La politisation de l'administration communale ; • Insuffisance du personnel en quantité ; • Faible capacité de suivi des actions de développement • Inadéquation profil poste • Faible niveau d'encadrement du personnel • Faible motivation du personnel • Insuffisance de réunion du personnel • Inexistence de matériels informatiques dans les bureaux d'arrondissement	• Nouvelle réforme administrative territoriale • Existence du CeFAL • Existence des PTFs • Assistance Conseil de la tutelle et des services déconcentrés de l'Etat	• Absence d'un cadre légal approprié à la fonction publique territoriale
Gouvernance et démocratie	• Cohésion au sein du conseil communal • Tenue régulière des sections communales • Mise en place de différentes commissions conformément à la loi • Création des services et divisions en fonction des besoins de l'administration et de la population	• Faible connaissance du code de l'administration par certains élus • Faible fonctionnement des organes infra communaux • Faible organisation des OSC dans la gouvernance et à la démocratie • Faible représentativité des femmes dans les organes de prise de décisions	• Tenue régulière des élections • ACAD, CCP, ANCB, Ministères de la décentralisation • PTFs	• Non inclusivité de la gouvernance
Mobilisation des ressources financières et financement du développement	• Existence de Commission Affaires Economiques et Financière (CAEF) • Diversité des sources de mobilisation des ressources financières propres (existence de potentialités agricoles) • Existence d'une stratégie des redevances eau	• Faible capacité de mobilisation des ressources propres • Faible consommation des crédits de transfert • Incivisme fiscal • Faible valorisation des potentialités économiques de la commune	• FIC • Existence des Partenaires Techniques Financiers intervenant dans l'appui au financement du développement local • La transhumance	• Retard dans le transfert des ressources FIC • Retard dans le transfert des ristournes au niveau des impôts indirects

Secteurs	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
		• Absence de guichet unique informatisé • Inexistence du RFU (Registre Foncier Urbain) • Faible exploitation des infrastructures marchandes •	• Existence du cadre légal de mobilisation des ressources	
Participation citoyenne, genre et développement	• Existence des OSC intervenant dans le suivi de la mise en œuvre des projets Reddition des comptes • Existence de cadre de concertation entre la mairie et les OSC • Existence du MAEP	• Absence de femmes élues dans la commune • Faible représentativité des femmes dans les organes de prise de décision • Faible fonctionnalité des OSC	• Existence et accompagnement des PTFs • Existence des maisons de la société civile l	• Utilisation des OSC à d'autres fins • Pesanteurs sociales • Fort taux d'analphabétisme
Intercommunalité et coopération décentralisée	• Existence d'une coopération décentralisée avec une ville française (CARQUEFOUR) • Existence de l'association des Communes de l'Atacora et de la Donga	• Persistance de certaines compétences non transférées (radio, et maison de Pendjari) • Faible fonctionnalité de l'espace de développement de la commune	• Existence et accompagnement des PTFs	• Mauvais fonctionnement des liens de coopération et d'intercommunalité

Source : Ateliers diagnostic du PDC 4 Matéri, 2022

VI. CADRE STRATEGIQUE

6.1. Fondements, Principes, Valeurs du PDC 4

La planification locale est une prescription légale. Elle opère un ancrage sur les outils de planification nationaux et internationaux dont elle se nourrit des orientations. A cet effet, la planification est réalisée avec un arrimage et une cohérence aux objectifs de développement durable (ODD), à l'agenda 2063, au Plan National de Développement (PND) et au Programme d'Actions du Gouvernement (PAG2). La planification s'insère également dans leurs horizons temporels. Dans cette préoccupation d'arrimage, la commune de Matéri affiche ses priorités sur une économie prospère et résiliente, les ouvrages de qualité et un environnement sécurisé.

Le processus de planification a respecté les principes qui régissent cet exercice. Le processus s'est nourri des résultats de l'évaluation du plan précédent (PDC3) et s'est inspiré des autres outils de planification sectorielle au niveau de la commune (SDAC, PCDA, PCC et le PHAC). Conformément au guide méthodologique d'élaboration des politiques et stratégies, le processus a obéi aux principes fondamentaux de participation, d'appropriation, d'alignement, de gestion axée sur les résultats de développement et objectifs de développement, de redevabilité ainsi que la prise en compte des thématiques transversales (l'environnement, la digitalisation, le dividende démographique, l'inclusion sociale, l'équité genre...). Enfin, la mise en œuvre du plan doit participer à créer des conditions favorables de la participation citoyenne aux actions communales.

6.2. Raison d'être et énoncé de la vision du PDC 4 de la commune de Matéri

Le Code de l'Administration Territoriale fait obligation à la Commune d'élaborer, d'adopter son Plan de développement et de veiller à son exécution en harmonie avec les orientations nationales en vue d'assurer les meilleures conditions de vie à l'ensemble de sa population. Le Plan de Développement Communal doit donc être en adéquation avec les orientations stratégiques et programmations sectorielles contenues dans les documents aux niveaux intercommunal, départemental et national. C'est dans ce cadre que la Commune de Matéri a jeté les bases de sa planification quinquennale 2024 - 2028.

A l'issue de l'analyse des résultats de l'évaluation du PDC 3, du diagnostic et de la problématique majeure de développement de la Commune de Matéri, les acteurs communaux ont à l'unanimité défini la raison d'être du PDC4 qui est la nécessité d'assurer le développement harmonieux de la Commune de Matéri pour le bien-être économique et social des populations. Cette raison d'être contribuera à l'atteinte de la vision.

6.2.1. Rappel de la vision et des orientations nationales de développement

La vision du Bénin est définie dans le document Bénin Alafia 2025 et s'intitule : « ***Le Bénin est en 2025 un pays phare, un pays bien gouverné, uni et de paix, à économie prospère et compétitive, de rayonnement culturel et de bien-être social*** ». Cette vision repose sur cinq (05) principaux objectifs à savoir :

- La bonne gouvernance ;
- L'unité et la paix ;

- Une économie prospère et compétitive ;
- Une culture convergente et rayonnante ;
- Le bien-être social.

6.2.2. Vision du PDC 4 de la commune de Matéri

La vision de la commune de Matéri a été formulée à l’horizon 2028 en cohérence avec la vision nationale de développement. Elle s’intitule : **« Matéri est, en 2029, une commune résiliente, bien gouvernée, à économie prospère et compétitive, où les services sociaux de base de qualité sont fournis dans un environnement sain et sécurisé »**. De cette vision sont déclinés les orientations stratégiques et les objectifs de développement de la commune présentés ci-dessous.

A travers sa vision, la commune de Matéri entend mettre en exergue ses spécificités notamment en matière économique où elle dispose d’un important et prestigieux potentiel agricole insuffisamment valorisé. La mise en valeur du patrimoine économique de la commune lui permet de positionner ce secteur comme un levier de développement. Ce choix de la commune renforce son identité tout en lui permettant de créer d’emplois et de saisir des projets structurants d’aménagement relatifs au secteur agricole contenu dans le programme d’actions du gouvernement pour l’horizon 2021-2026. Grâce à l’économie prospère et inclusive à laquelle la commune aspire, elle compte participer à la construction d’une communauté pacifique, solidaire, durable et d’équité sociale.

6.3. Théorie de changement du PDC 4

6.3.1. Descriptif narratif de la théorie de changement

Dans l’optique d’assurer un développement harmonieux de la commune pour le bien-être économique et social des populations, la Mairie de Matéri a élaboré sa quatrième génération de Plan de Développement Communal (PDC). L’élaboration de ce document boussole de la commune basée sur une approche participative a conduit à un diagnostic stratégique de tous les secteurs d’activités ayant abouti à l’identification et à la priorisation des problèmes majeurs de développement et des besoins sociaux prioritaires dont les plus importants sont :

- ☞ le faible indice de gouvernance locale ;
- ☞ la difficulté d’accès des hommes et des femmes de la Commune, aux services sociaux de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d’autres formes de propriété ;
- ☞ la faible productivité agricole et des revenus des petits producteurs, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs ;
- ☞ le faible niveau de mobilisation des ressources propres ;
- ☞ le faible aménagement du territoire et assainissement du cadre de vie ;
- ☞ la faible valorisation des potentialités touristiques de la Commune ;

Afin de remédier à cette situation, un cadre stratégique a été défini avec des objectifs et des changements attendus sur le court, moyen et long terme.

A court terme, soit en 2026, il est attendu la dotation en infrastructures adéquates et suffisantes des populations des campagnes.

A moyen terme, c'est à dire en 2028 : le développement durable de l'espace communal avec un accès équitable des populations aux services sociaux et économiques de base est assuré.

A long terme, Matéri est une commune bien gouvernée, à forte production agricole et artisanale, à économie prospère et compétitive où les populations ont accès aux services sociaux de base de qualité dans un environnement équitable, sain et sécurisé.

Pour atteindre cet objectif final, un cadre programmatique a été défini et décliné en quatre actions prioritaires/programmes et 28 projets à mettre en œuvre. Ces programmes sont :

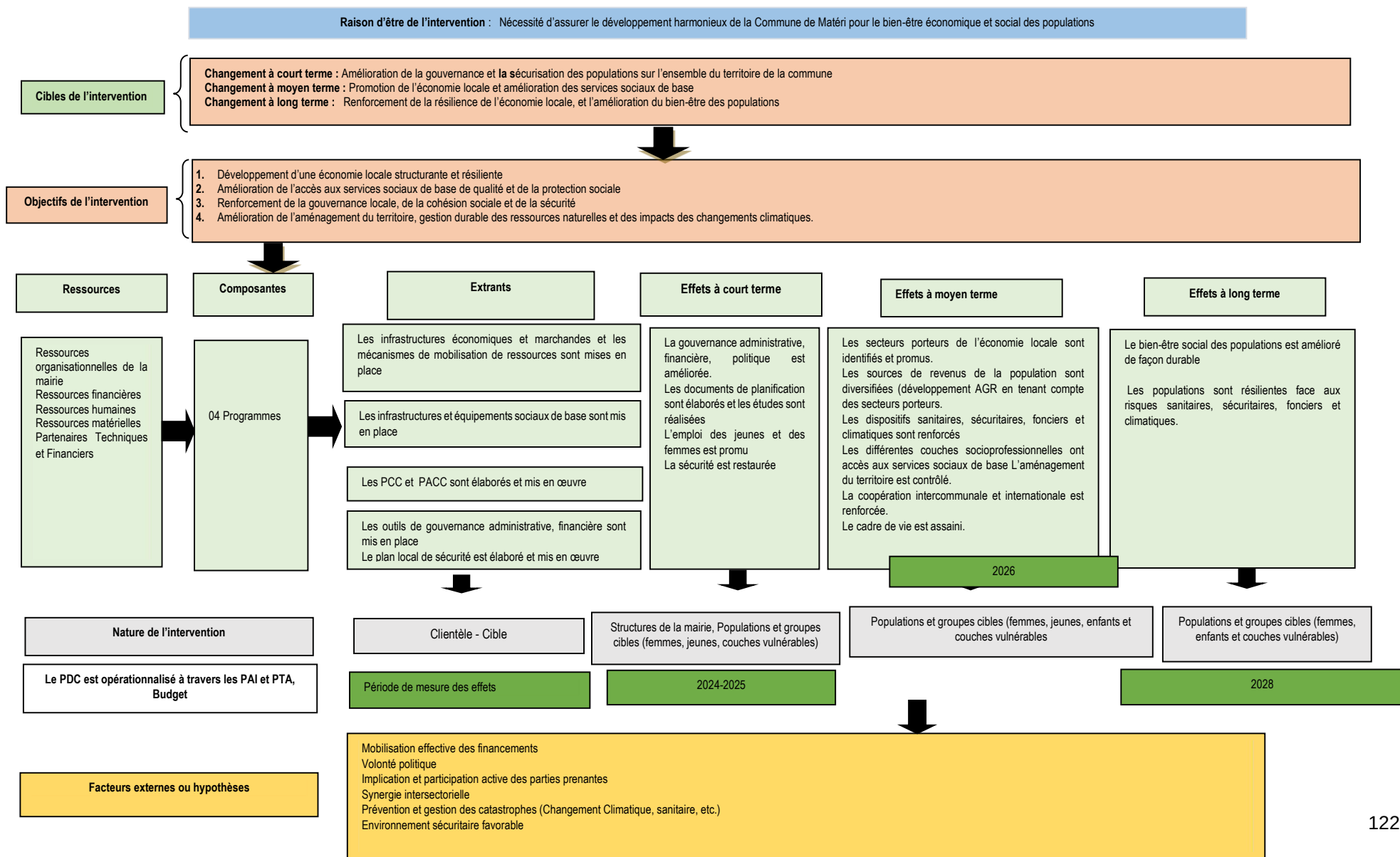
- **Programme 1** : Développement d'une économie locale structurante et résiliente ;
- **Programme 2** : Amélioration de l'accès équitable aux services sociaux de base et à la protection sociale ;
- **Programme 3** : Renforcement de la gouvernance locale, de la cohésion sociale et de la sécurité ;
- **Programme 4** : Aménagement du territoire, gestion durable des ressources naturelles et des impacts des changements climatiques.

La mise en œuvre efficace et efficiente de ces programmes et projets permettra d'atteindre des résultats qui produiront des effets positifs et impacts sur les conditions de vie des agents de la mairie, des agriculteurs, des usagers des écoles et des centres de santé, des SDE, les agents économiques, les acteurs de la société civile et toute la population de Matéri en général.

Pour y parvenir, la Commune se doit de mettre en place une stratégie efficace de mobilisation des ressources humaines, financières et matérielles d'une part et d'autre part de tenir compte d'un certain nombre de facteurs externes dont notamment, l'engagement politique du conseil communal ; la disponibilité de foncier sécurisé ; la maîtrise de l'assiette fiscale, la régularité des redditions de comptes et la menace terroriste.

6.3.2. Schéma de la théorie de changement du PDC 4 de Matéri

Figure 12 : Théorie de changement



6.4. Formulation des orientations, objectifs, axes stratégiques et programmes

6.4.1. Orientations stratégiques nationales

Les orientations stratégiques nationales sont :

- Reconstruire une administration au service de l'intérêt général et du développement du secteur privé ;
- Assainir la cadre macroéconomique et maintenir sa stabilité ;
- Promouvoir le renouveau économique ;
- Développer les infrastructures économiques et sociales ;
- Renforcer le capital humain ;
- Assurer le développement équilibré et durable de l'espace national à travers le développement à la base.

6.4.2. Axes et priorités de la stratégie nationale du Bénin dans le PAG 2021 - 2026

Le Programme d'Action du Gouvernement (2021-2026) deuxième génération se fonde sur le diagnostic institutionnel, économique et social du Bénin, les défis, les atouts et les opportunités du pays, mais également les réflexions sur l'Agenda 2030 pour le développement (ODD) ainsi que les conclusions et recommandations de l'accord de Paris sur les changements climatiques (COP21). Il offre plusieurs opportunités de modernisation de l'économie et de dynamisation des bases productives au Bénin. Il vise à « Relancer de manière durable le développement économique et social du Bénin ». Le PAG2 repose sur (3) trois piliers et (7) sept axes stratégiques.

Tableau 46 : Piliers et axes stratégiques du PAG 2021 - 2026

PILIER 1 Renforcer la démocratie, l'Etat de droit et la bonne gouvernance	PILIER 2 Poursuivre la transformation structurelle de l'économie	PILIER 3 Accroître durablement le bien être sociale des populations
Axe stratégique 1 : Renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit	Axe stratégique 3 : Renforcement du cadre macroéconomique et maintien de sa stabilité	Axe stratégique 6 : Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base et à la protection sociale
Axe stratégique 2 : Consolidation de la bonne gouvernance	Axe stratégique 4 : Accélération de la croissance économique	Axe stratégique 7 : Renforcement du développement équilibré et durable de l'espace national
	Axe stratégique 5 : Promotion d'une éducation de qualité et de l'EFTP	

Source : PAG 2021 – 2026

A partir de la problématique majeure de développement établie, quatre (04) orientations stratégiques ont été formulées. Il s'agit de :

- **Orientation Stratégique 1 (OS1) :** Développement d'une économie locale structurante et résiliente ;
- **Orientation Stratégique 2 (OS2) :** Amélioration de l'accès équitable aux services sociaux de base et à la protection sociale ;
- **Orientation Stratégique 3 (OS3) :** Renforcement de la gouvernance locale, de la cohésion sociale et de la sécurité ;
- **Orientation Stratégique 4 (OS4) :** Aménagement du territoire, gestion durable des ressources naturelles et des impacts des changements climatiques.

Ces orientations stratégiques sont mises en cohérence avec les politiques nationales, Bénin Alafia 2025, le PAG 2, le PND et les ODD et leurs cibles spatialisées.

6.4.3. Cohérence des orientations du PDC 4 avec Bénin Alafia, le PND, le PAG 2

Ce tableau présente l'arrimage des orientations stratégiques du PDC avec Bénin Alafia 2025, le PND, et le PAG 2.

Tableau 47 : Cohérence des orientations stratégiques du PDC 4 avec les instruments nationaux

Orientations Stratégiques du PDC 4	Orientations stratégiques Bénin Alafia 2025	Orientations stratégiques du PND (2018 – 2025)	Orientations stratégiques du PAG 2 2021 – 2026
Orientation Stratégique 1 : Développement d'une économie locale structurante et résiliente	Renforcement des bases humaines et matérielles de l'économie	Objectif stratégique 2 : Accroître durablement la productivité et la compétitivité de l'économie béninoise	- Renforcement du cadre macroéconomique et maintien de sa stabilité - Accélération de la croissance économique
Orientation Stratégique 2 : Amélioration de l'accès équitable aux services sociaux de base et à la protection sociale	Renforcement de la lutte contre la pauvreté dans un cadre sécurisé	Objectif stratégique 1 : Développer un capital humain sain, compétent et compétitif	- Promotion d'une éducation de qualité et de l'EFTP - Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base et à la protection sociale
Orientation Stratégique 3 : Renforcement de la gouvernance locale, de la cohésion sociale et de la sécurité	- Consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance - Promotion d'une culture de gestion concertée et de reddition de compte - Renforcement de la lutte contre la pauvreté dans un cadre sécurisé	Objectif stratégique 4 : Consolider l'état de droit et la bonne gouvernance	- Renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit - Consolidation de la bonne gouvernance
Orientation Stratégique 4 : Aménagement du territoire, gestion durable des ressources naturelles et des changements climatiques	Promotion d'un aménagement du territoire qui assure le développement régional et la gestion rationnelle de l'environnement	Objectif stratégique 3 : Assurer la gestion durable du cadre de vie, de l'environnement et l'émergence des pôles régionaux de développement	Renforcement du développement équilibré et durable de l'espace national

Source : Consultant & Comité Technique PDC 4 Matéri, 2023

6.4.4. Arrimage des orientations et objectifs stratégiques du PDC 4 et des ODD

L'arrimage des orientations stratégiques, objectifs spécifiques et programmes du PDC 4 avec les ODD et leurs cibles spatialisées au niveau communal est présenté dans le tableau ci-après :

Tableau 48 : Arrimage des orientations stratégiques, objectifs spécifiques et programmes du PDC 4 avec les ODD et les cibles spatialisées

Orientations Stratégiques du PDC 4	Programmes	Objectifs spécifiques	Actions	Cibles spatialisées communales/ODD
Orientation Stratégique 1 : Développement d'une économie locale structurante et résiliente	Programme I : Développement d'une économie locale structurante et résiliente	Développer une économie locale structurante et résiliente	1. Renforcement des facteurs de production, des infrastructures et aménagements hydro-agricoles, de production animale et halieutique 2. Renforcer les capacités des acteurs de la chaîne de production (agriculture, élevage et pêche) 3. Promotion de l'artisanat et des PMI 4. Promotion du tourisme, de l'hôtellerie, des sports et loisirs 5. Promotion de l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes 6. Renforcement des infrastructures marchandes et commerciales 7. Aménagement des pistes et infrastructures de transport 8. Promotion des produits du terroir 9. Amélioration de la gestion durable des terres 10. Amélioration des conditions-cadres institutionnelles et des services de soutien à l'activité économique (agriculture, sylviculture, élevage, artisanat et tourisme)	1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté sous tous ses aspects, telle que définie par chaque pays et quelles qu'en soient les formes 1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété et au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage et aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adéquats, y compris la microfinance 2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier les femmes, les autochtones, les exploitants familiaux, les éleveurs et les pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et intrants, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricoles ▪ ODD8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ▪ ODD9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation ▪ ODD12 : Etablir des modes de consommation et de production durables

Orientations Stratégiques du PDC 4	Programmes	Objectifs spécifiques	Actions	Cibles spatialisées communales/ODD
Orientation Stratégique 2 : Amélioration de l'accès équitable aux services sociaux de base et à la protection sociale	Programme II : Amélioration de l'accès équitable aux services sociaux de base et à la protection sociale	Améliorer l'accès équitable des populations aux services sociaux de base et à la protection sociale	1. Assurance de l'accès équitable et inclusif à une éducation formelle et alternative et à l'alphabétisation ; 2. Renforcement de l'accès des populations aux soins et services de santé et nutritionnels de qualité ; 3. Appui à la santé communautaire ; 4. Amélioration de l'accès des populations aux ouvrages d'approvisionnement en eau potable et à l'énergie ; 5. Renforcement de la protection sociale et l'équité genre.	1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient 3.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux 4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile 4.5. D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle 6.2. D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable 6.4. D'ici à 2030, augmenter considérablement l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau ▪ ODD5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles pour tous

Orientations Stratégiques du PDC 4	Programmes	Objectifs spécifiques	Actions	Cibles spatialisées communales/ODD
				▪ ODD7 : Garantir l'accès à tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
Orientation Stratégique 3 : Renforcement de la gouvernance locale, de la cohésion sociale et de la sécurité	Programme III : Renforcement de la gouvernance locale, de la cohésion sociale et de la sécurité	Renforcer la gouvernance locale, la cohésion sociale et la sécurité	1. Amélioration de l'exercice de la démocratie à la base 2. Amélioration de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale 3. Dynamisation du système de planification et de suivi évaluation locale 4. Amélioration des conditions de travail de l'administration locale 5. Renforcement des capacités de mobilisation des ressources locales 6. Amélioration de la digitalisation de l'administration locale 7. Renforcement de la sécurité et la cohésion sociale 8. Renforcement du partenariat public-privé, de la coopération décentralisée et de l'intercommunalité 9. Amélioration de la gouvernance foncière et la sécurisation des terres.	16.2 D'ici à 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée
Orientation Stratégique 4 : Aménagement du territoire, gestion durable des ressources naturelles et des impacts des changements climatiques	Programme IV : Aménagement du territoire, gestion durable des ressources naturelles et des impacts des changements climatiques	Aménager le territoire et gestion durable des ressources naturelles et des impacts des changements climatiques	1. Amélioration de la politique d'aménagement du territoire 2. Promotion de la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement ; 3. Promotion des mesures de résilience aux risques et catastrophes.	▪ ODD11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ▪ ODD13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ▪ ODD15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

Source : Consultant & Comité Technique PDC 4 Matéri, 2023

6.4.5. Matrice du cadre stratégique

Ce tableau présente la vision du PDC 4, les orientations et les axes stratégiques du PDC ainsi que les programmes.

Tableau 49 : Matrice du cadre stratégique du PDC 4

VISION	ORIENTATIONS STRATEGIQUES	OBJECTIFS STRATEGIQUES	AXES D'INTERVENTION	PROGRAMMES
Matéri est, en 2028, une commune résiliente, bien gouvernée, à économie prospère et compétitive, où les services sociaux de base de qualité sont fournis de façon équitable aux populations dans un environnement sain et sécurisé	Orientation Stratégique 1 : Développement d'une économie locale structurante et résiliente	Développer une économie locale, structurante et résiliente	1. Renforcement des facteurs de production, des secteurs économiques et agricole 2. Promotion de l'artisanat, du tourisme, de l'hôtellerie, des sports et des PMI 3. Promotion de l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes 4. Amélioration de la gestion durable des terres	Développement d'une économie locale structurante et résiliente
	Orientation Stratégique 2 : Amélioration de l'accès équitable aux services sociaux de base et à la protection sociale	Améliorer l'accès équitable aux services sociaux de base et à la protection sociale	1. Assurance de l'accès équitable et inclusif à une éducation formelle et alternative et à l'alphabétisation ; 2. Renforcement de l'accès des populations aux soins et services de santé 3. Amélioration de l'accès des populations aux ouvrages d'approvisionnement en eau potable et à l'énergie ; 4. Renforcement de la protection sociale et de l'équité genre.	Amélioration de l'accès équitable aux services sociaux de base et à la protection sociale
	Orientation Stratégique 3 : Renforcement de la gouvernance locale, de la cohésion sociale et de la sécurité	Renforcer la gouvernance locale, la cohésion sociale et la sécurité	1. Amélioration de l'exercice de la démocratie à la base de la sécurité et la cohésion sociale 2. Amélioration de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale 3. Renforcement du partenariat public-privé, de la coopération décentralisée et de l'intercommunalité	Renforcement de la gouvernance locale, de la cohésion sociale et de la sécurité
	Orientation Stratégique 4 : Aménagement du territoire, gestion durable des ressources naturelles et des impacts des changements climatiques	Aménager le territoire, la gestion durable les ressources naturelles et des impacts des changements climatiques	1. Amélioration de la politique d'aménagement du territoire, de la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement 2. Promotion des mesures de résilience aux risques et catastrophes.	Aménagement du territoire, gestion durable des ressources naturelles et des impacts des changements climatiques

Source : Consultant & Comité Technique PDC 4 Matéri, 2023

VII. CADRE PROGRAMMATIQUE

7.1. Matrice du cadre programmatique

Le cadre programmatique du PDC 4 de la commune de Matéri se présente ainsi qu'il suit :

PROGRAMMES	OBJECTIFS GLOBAUX/OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	ACTIONS PRIORITAIRES/PROJETS
Programme I : Développement d'une économie locale structurante et résiliente	Développer une économie locale, structurante et résiliente	1. Renforcer les facteurs de production des secteurs économiques et agricoles 2. Promouvoir l'artisanat, le tourisme, l'hôtellerie, les sports et les PMI 3. Promouvoir l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes 4. Améliorer la gestion durable des terres	1. Renforcement des facteurs de production, des infrastructures et aménagements hydro-agricoles, de production animale et halieutique 2. Renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de production (agriculture, élevage et pêche) 3. Promotion de l'artisanat et des PMI 4. Promotion du tourisme, de l'hôtellerie, des sports et loisirs 5. Promotion de l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes 6. Renforcement des infrastructures marchandes et commerciales 7. Aménagement des pistes et infrastructures de transport 8. Promotion des produits du terroir 9. Amélioration de la gestion durable des terres 10. Amélioration des conditions-cadres institutionnelles et des services de soutien à l'activité économique (agriculture, sylviculture, élevage, artisanat et tourisme)
Programme II : Amélioration de l'accès équitable aux services sociaux de base et à la protection sociale	Améliorer l'accès équitable aux services sociaux de base et à la protection sociale	1. Assurer l'accès équitable et inclusif à une éducation formelle et alternative et à l'alphabétisation ; 2. Renforcer l'accès des populations aux soins et services de santé 3. Améliorer l'accès des populations aux ouvrages d'approvisionnement en eau potable, à l'assainissement de base et à l'énergie ; 4. Renforcer la protection sociale et l'équité genre.	1. Assurance de l'accès équitable et inclusif à une éducation formelle et alternative et à l'alphabétisation ; 2. Renforcement de l'accès des populations aux soins et services de santé et nutritionnels de qualité 3. Appui à la santé communautaire 4. Amélioration de l'accès des populations aux ouvrages d'approvisionnement en eau potable, à l'assainissement de base et à l'énergie 5. Renforcement de la protection sociale et l'équité genre.
Programme III : Renforcement de la gouvernance locale, de la cohésion sociale et de la sécurité	Renforcer la gouvernance locale, la cohésion sociale et la sécurité	1. Améliorer l'exercice de la démocratie à la base de la sécurité et la cohésion sociale 2. Améliorer de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale 3. Renforcer le partenariat public-privé, de la coopération décentralisée et de l'intercommunalité	1. Amélioration de l'exercice de la démocratie à la base 2. Amélioration de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale 3. Dynamisation du système de planification et de suivi évaluation locale 4. Amélioration des conditions de travail de l'administration locale 5. Renforcement des capacités de mobilisation des ressources locales 6. Amélioration de la digitalisation de l'administration locale 7. Renforcement de la sécurité et la cohésion sociale 8. Renforcement du partenariat public-privé, de la coopération décentralisée et de l'intercommunalité 9. Amélioration de la gouvernance foncière et la sécurisation des terres.

Programme IV : Aménagement du territoire, gestion durable des ressources naturelles et des impacts des changements climatiques	Aménager le territoire, la gestion durable les ressources naturelles et des impacts des changements climatiques	1. Améliorer la politique d'aménagement du territoire, de la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement 2. Promouvoir les mesures de résilience aux risques et catastrophes.	1. Amélioration de la politique d'aménagement du territoire 2. Promotion de la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement 3. Promotion des mesures de résilience aux risques et catastrophes.
--	---	--	--

Tableau 50 : Matrice du cadre programmatique

Source : Consultant & Comité Technique PDC 4 Matéri, 2023

Cadre logique du PDC 4 de Matéri

Le cadre logique du PDC 4 de la commune de Matéri se présente ainsi qu'il suit :

Tableau 51 : Cadre logique du PDC 4

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Hypothèses ou Risques
	OBJECTIF GENERAL DU PDC4 : Assurer la sécurité des biens et des personnes et le développement intégral et durable de la commune de Matéri	Indice de la gouvernance local (IGL) de la commune Indice de pauvreté	Plateforme IGL/MDGL Enquête EMI COV	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et stabilité politique, catastrophes naturelles
I	PROGRAMME I : Développement d'une économie locale structurante et résiliente	Niveau de revenu de la population Rendement agricole Niveau de mobilisation des ressources propres	Annuaire statistique Enquête EMI COV Bordereau de développement	Extrémisme violent, catastrophes naturelles, stabilité politique
OG1	Développer une économie locale structurante et résiliente	Niveau de revenu de la population Rendement agricole Nombre de secteurs économiques restructurés	Annuaire statistique Rapports d'activités	Extrémisme violent, catastrophes naturelles, stabilité politique
OS1.1	Renforcer les facteurs de production, les infrastructures et aménagements hydro-agricoles, de production animale et halieutique	Nombre d'infrastructures construites et/ou réaménagées Nombre de secteurs économiques restructurés Nombres d'agriculteurs renforcés Nombre de groupements appuyés	Rapports d'activités PV de réception Infrastructures physiques	Extrémisme violent, catastrophes naturelles, stabilité politique
R 1.1.1	Les facteurs de production, les infrastructures et aménagements hydro-agricoles, de production animale et halieutique sont renforcés	Nombre d'infrastructures construites et/ou réaménagées Nombre de secteurs économiques restructurés Nombres d'agriculteurs renforcés Nombre de groupements appuyés	Rapports d'activités PV de réception Infrastructures physiques	Extrémisme violent, catastrophes naturelles, stabilité politique
P1.1	Renforcement des facteurs de production, des infrastructures et aménagements hydro-agricoles, de production animale et halieutique	Nombre d'infrastructures construites et/ou réaménagées Nombres d'agriculteurs renforcés Nombre de groupements appuyés	Rapports d'activités PV de réception Infrastructures physiques	Extrémisme violent, catastrophes naturelles, stabilité politique
A1.1.1.1	Sensibiliser les producteurs sur Promouvoir l'utilisation des variétés de semences améliorées	Nombre de producteurs Sensibilisés	Rapports de sensibilisation	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.1.1.2	Construire des retenues d'eau multiservices avec clôture dans la commune	05 retenues d'eau à but multiple sont construites avec clôture à Tchanhoun-Cossi (sur la voie de Tantéga au niveau du bas-fond Yanga), à Yedekahoun dans Nodi, Nayouahoun dans Tantéga et dans les autres arrondissements 01 périmètre maraîcher et de cultures de contre saison installés autour de chaque retenue d'eau	PV de réception des travaux	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Hypothèses ou Risques
A1.1.1.3	Construire des parcs de contention en matériaux définitifs pour la vaccination des animaux	4 parcs de contention sont construits à Tchanhoun-Cossi, à Firioun, à Yedekahoun et à Doga	PV de réception des travaux	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.1.1.4	Réhabiliter les retenues d'eau dégradées de la commune	06 retenues d'eau réhabilitées d'ici 2028 : Firioun, Tihoun, Nodi, Somou, Tiari ; 01 périmètres maraichers et de cultures de contre saison installés autour de chaque retenue d'eau d'ici 2028	PV de réception des travaux	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.1.1.5	Renforcer/réhabiliter les forages des sites maraichers à faible débit	05 forages des sites maraichers réhabilités	PV de réception des travaux	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.1.1.6	Rendre fonctionnelle les deux mini-rizeries	Les 2 mini-rizeries fonctionnent à au moins 80% de leur capacité	Rapport d'activités des mini-rizeries Le plan de relance	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.1.1.7	Réaliser des Aménagements rizicoles dans la commune	92ha d'aménagements rizicole réalisés en 5 ans	PV de réception des travaux	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.1.1.8	Aménager une marre pastorale	01 marre aménagée d'ici 2028	PV de réception des travaux	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.1.1.9	Valoriser les bassins piscicoles à Kouforpissiga et Doga	03 bassins piscicoles valorisés en 5 ans	Rapport d'exploitation	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.1.1.10	Valoriser les cages flottantes à Matéri	8 cages flottantes valorisées en 5 ans	Rapport d'exploitation	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.1.1.11	Renforcer les capacités des éleveurs de petits ruminants, de porcins et de volaille	500 éleveurs de petits ruminants, de porcins et volaille renforcés	Rapport de la formation	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.1.1.12	Equiper en matériels agricoles les coopératives des cultures maraichères de chaque arrondissement	80% des coopératives des cultures maraichères équipés en matériels agricoles	PV de réception des matériels agricoles, PV de remise des matériels	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.1.1.13	Appuyer la mise en place un mécanisme durable de facilitation à l'accès et à la gestion des intrants agricoles (filières anacarde, riz, maraîchage, soja, maïs)	A partir de fin 2024 tous les producteurs ont accès aux intrants agricoles de qualité dans les meilleurs délais	Les fiches de stockage des intrants agricoles Les témoignages des producteurs	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.1.1.14	Construire des magasins de regroupement dans les marchés de Gouandé, Tantéga, Dassari et Matéri	Quatre (04) magasins construits	PV de réception définitive	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.1.1.15	Identifier et délimiter les aires de pâturage et couloirs de passage dans toute la commune	Nombre d'aire de pâturage identifié	Rapport d'activités SADE	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.1.1.16	Matérialiser et sécuriser les aires de pâturage et les couloirs de passage	A fin 2028, 500ha de zones de pâturage aménagés 80km de couloirs de passage matérialisés et sécurisés	Superficie d'aires de pâturage délimitée PV de réception des travaux Actes de sécurisation	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.1.1.17	Promouvoir la valorisation des sous- produits agricoles pour l'alimentation des animaux	1000 éleveurs ont adopté les sous-produits agricoles pour l'alimentation des animaux	Visite de terrain ; Témoignages	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.1.1.18	Appuyer en prophylaxie les éleveurs de petits ruminants et de la volaille	Nombre d'éleveurs appuyés	Visite de terrain Rapport d'activités	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Hypothèses ou Risques
A1.1.1.19	Appuyer l'installation des champs fourragers	Nombre agro-éleveurs ayant installés de parcelles fourragères	Rapport d'activités	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.1.1.20	Accompagner l'aménagement des campements pastoraux pour faciliter la sédentarisation	Deux (02) campements à Tiari et Pingou sont aménagés	Rapport d'activités	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
OS1.2	Renforcer les capacités des acteurs de la chaîne de production (agriculture, élevage et pêche)	Nombre d'acteurs renforcés	Rapports de formation	Disponibilité de ressources
R1.2.1	Les capacités des acteurs de la chaîne de production (agricole, élevage et pêche) sont renforcées	Nombre d'acteurs renforcés	Rapports de formation	Disponibilité de ressources
P1.2	Renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de production (agriculture, élevage et pêche)	80% de la population agricole formés en 5 ans	Rapports de formation	Disponibilité de ressources
A1.2.1.1	Former les populations sur la nutrition et le jardin de case	80% de la population agricole formés en 5 ans	Rapport de formation	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.2.1.2	Sensibiliser les acteurs impliqués dans le règlement des conflits agriculteurs-éleveurs sur la gestion consensuelle des conflits et le code pastoral	Nombre d'acteurs sensibilisés Nombre de conflits résolus consensuellement	Rapport de l'activité, liste de présence	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.2.1.3	Renforcer les capacités techniques des maraîchers sur quatre spéculations maraîchères (tomate, piment, oignon, gombo et légumes feuilles)	Nombre de producteurs impactés Nombre de thématiques abordées Nombre de coopératives impactées	Rapport de formation Liste des sites spécialisés	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.2.1.4	Mettre en place en collaboration avec la DDAEP et l'ATDA un programme de formation des Auxiliaires Villageois d'Elevage (AVE) pour fournir des prestations payantes de soins et de conseils techniques aux éleveurs	02 AVE formés par village certifiés et équipés en matériel de travail	Rapports de formation Liste des AVE certifiés	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.2.1.5	Organiser des séances d'informations sur les services financiers accessibles (produit des SFD présents, FNDA, FIC agriculture, FAFIR...)	Nombre de séances d'informations sur les services financiers accessibles organisées	Rapports des séances	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.2.1.6	Faire le plaidoyer auprès des IMF pour des conditions allégées aux producteurs, éleveurs, artisans, etc.	Nombre de plaidoyers organisé	Rapports des plaidoyers	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.2.1.7	Renforcer les capacités techniques des producteurs sur les techniques de gestion durable des terres (GDT)	A fin 2025 au moins 1000 producteurs sont formés sur les mesures de GDT	Rapports de formation Nombre de producteurs formés	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.2.1.8	Renforcer les capacités techniques des producteurs sur l'Adaptation aux changements climatiques basée sur les Ecosystèmes (EbA)	5000 producteurs formés par arrondissement sur le l'Adaptation aux changement climatiques basée sur les Ecosystèmes (EbA) en 5 ans	Rapports de formation Nombre de producteurs formés	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.2.1.9	Appuyer la mise en place d'un mécanisme de gestion des magasins	Un mécanisme de gestion des magasins de stockage des produits agricoles est mis en place	Rapport d'activités	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.2.1.10	Sensibiliser les éleveurs sur la promotion des systèmes d'élevage semi- intensifs	500 éleveurs de bovins, ovins et caprins sensibilisés d'ici 2028	Rapports des séances Liste de présence	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.2.1.11	Renforcer les capacités techniques des services vétérinaires (étatiques et privés) pour assurer efficacement le suivi sanitaire ;	A fin 2024, au moins 4 agents des services vétérinaires formés ou recyclés	Rapports de formation	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Hypothèses ou Risques
A1.2.1.12	Appuyer la production et la subvention de semences certifiées (soja, maïs, riz)	Nombre de semenciers appuyés	Accords de subvention	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.2.1.13	Renforcer les capacités des acteurs des cadres de concertation et plateforme de dialogue des filières	Nombre de thématiques abordées	Rapport de formation	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.2.1.14	Renforcer les capacités des acteurs des clusters agricoles	Nombre de thématiques abordées	Rapport de formation	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
OS1.3	Promouvoir l'artisanat et les PMI	Nombre de PMI créés	Rapports d'activités Visite de site	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
R1.3.1	L'artisanat est compétitif et les artisans mieux renforcés	Nombre d'artisans renforcés	Rapports de formation	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
P1.3	Promotion de l'artisanat et des PMI	Nombre de PMI créés	Rapports d'activités Visite de site	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.3.1.1	Accompagner l'accès des artisans aux services financiers (SFD, FAFIR et FNDA)	Nombre d'artisans appuyés	Les témoignages Carnets de crédit	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.3.1.2	Organiser des sessions de formation et de recyclage des artisans locaux sur la fabrication, la maintenance et la réparation des équipements agricoles	A fin 2024, au moins 12 artisans locaux formés en 3 ans	Rapports de formation	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.3.1.3	Renforcer les capacités des artisans sur les exigences de qualité des produits et services artisanaux	Nombre de formation organisées	Rapports de formation	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.3.1.4	Appuyer en matériels et équipements de travail les artisans (arts, couture, tissage, vitrerie et soudure)	Nombre d'artisans (arts, couture, tissage, vitrerie et soudure) appuyés en matériels et équipements	PV de remise des matériels et équipements	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
R1.3.2	Des PMI sont créées et d'autres formalisées	Nombre de PMI Créés et formalisées	Documents d'existence juridique	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.3.2.1	Accompagner l'installation de deux mini-rizeries dans la commune	02 mini-rizeries installées dans la commune en 5 ans	PV de réception des travaux et de mise en service	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.3.2.2	Appuyer en matériels et équipements les groupements des femmes transformatrices du riz, soja moutarde, Tchoukoutou	100% des groupements de femmes appuyés en 5 ans	PV de remise des matériels	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.3.2.3	Créer des mesures et des conditions incitatives à l'installation des PMI	500 nouvelles PMI installées en 5 ans ; 1000 anciennes PMI formalisées	Registres de commerce des PMI	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
OS1.4	Promouvoir le tourisme, l'hôtellerie, les sports et loisirs	Nombres de sites touristiques, d'hôtels et de maisons de sports et de loisir créés	PV de réception Infrastructures physiques	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
R 1.4.1	Le tourisme et l'hôtellerie sont promus	Nombres de sites touristiques, d'hôtels et de maisons de sports et de loisir créés	PV de réception Infrastructures physiques	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
P1.4	Promotion du tourisme, de l'hôtellerie, des sports et loisirs	Nombres de sites touristiques, d'hôtels et de maisons de sports et de loisir créés	PV de réception Infrastructures physiques	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.4.1.1	Aménager le site touristique le plus attractif (Bialehoun)	01 site touristique aménagés en 5 ans	PV de réception des travaux et de mise en service du site	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Hypothèses ou Risques
A1.4.1.2	Former des guides touristiques locaux	03 guides touristiques locaux formés dans la commune	Rapport de formation	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.4.1.3	Signer une convention de partenariat avec un opérateur touristique privé pour l'exploitation du site en mode PPP	01 convention de partenariat signé	La convention signée	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.4.1.4	Appuyer en matériels et équipements de travail les artisans (arts, couture, tissage, vitrerie et soudure)	Nombre d'artisans (arts, couture, tissage, vitrerie et soudure) appuyés en matériels et équipements	PV de remise des matériels et équipements	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.4.1.5	Faire les plaidoyers à l'endroit du MSL pour la construction et l'équipement des stades au niveau des arrondissements	02 plaidoyers réalisés par an	Correspondances adressées	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.4.1.6	Construire des centres des jeunes et de loisirs bien équipés dans tous les arrondissements	05 centres des jeunes construits et équipés	PV de réception des travaux	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
OS1.5	Promouvoir l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes	Nombre d'entreprises créées Nombre de jeunes orientés/insérés	Rapports d'activités Rapports de formation	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
R 1.5.1	L'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes sont promus	Nombre d'entreprises créées Nombre de jeunes orientés/insérés	Rapports d'activités Rapports de formation	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
P1.5	Promotion de l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes	Nombre d'entreprises créées Nombre de jeunes orientés/insérés	Rapports d'activités Rapports de formation	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.5.1.1	Renforcer les compétences et opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat pour les jeunes.	2100 jeunes renforcées à l'auto-emploi en 5 ans	Répertoire des jeunes Rapport de formation	
A1.5.1.2	Accompagner l'insertion professionnelle les jeunes (filles, garçons et déplacés) détenteur-ces de CQM	1200 sont accompagnés	Répertoire des jeunes gens accompagnés	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.5.1.3	Renforcer le partenariat public privé	Nombre de projet exécuté en mode PPP	PRMP, SAAF	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.5.1.4	Créer des conditions favorables et incitatives à l'investissement privé et à l'installation des entreprises et industries privées	Nombre de mesures incitatives prises en faveur de l'investissement privé	Les délibérations du conseil communal La CCIB régionale	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
OS1.6	Renforcer les infrastructures marchandes et commerciales	Nombre d'infrastructures marchandes et commerciales construites et/ou réhabilitées	PV de réception Infrastructures physiques	Extrémisme violent disponibilité de ressources financières et volonté politique
R1.6.1	Les infrastructures marchandes et commerciales sont renforcées	Nombre d'infrastructures marchandes et commerciales construites et/ou réhabilitées	PV de réception Infrastructures physiques	Extrémisme violent disponibilité de ressources financières et volonté politique
P1.6	Renforcement des infrastructures marchandes et commerciales	Nombre d'infrastructures marchandes et commerciales construites et/ou réhabilitées	PV de réception Infrastructures physiques	Extrémisme violent disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.6.1.1	Renforcer les infrastructures marchandes dans les principaux marchés de la commune	Nombre d'infrastructures réalisées	PV de réception des travaux	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.6.1.2	Renforcer les infrastructures du marché à bétail de Matéri	Nombre d'infrastructures réalisées	PV de réception des travaux	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.6.1.3	Construire des complexes de boucheries dans la commune	04 complexes de boucheries sont construits dans la commune en 5 ans	PV de réception des travaux	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.6.1.4	Mettre en place un mécanisme de gestion du parking gros porteur de Porga en mode PPP	01 mécanisme de gestion fonctionnel mis en place	PV de réception des travaux	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Hypothèses ou Risques
OS1.7	Aménager les pistes et infrastructures de transport	Linéaire de pistes aménagées Nombre d'infrastructures de transports aménagés	PV de réception Infrastructures physiques	Extrémisme violent disponibilité de ressources financières et volonté politique
R1.7.1	Les pistes et infrastructures de transport sont aménagées	Linéaire de pistes aménagées Nombre d'infrastructures de transports aménagés	PV de réception Infrastructures physiques	Extrémisme violent disponibilité de ressources financières et volonté politique
P1.7	Aménagement des pistes et infrastructures de transport	Linéaire de pistes aménagées Nombre d'infrastructures de transports aménagés	PV de réception Infrastructures physiques	Extrémisme violent disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.7.1.1	Aménager les pistes de desserte rurale prioritaires	100 Km de pistes rurale aménagés jusqu'en 2028	PV de réception des travaux	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.7.1.2	Aménager prioritairement les pistes débouchant sur les marchés et les zones à forte production agricole.	25 Km de pistes marchandes aménagées jusqu'en 2028	PV de réception des travaux	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.7.1.3	Entretien des pistes de desserte rurale et les ouvrages de franchissement existants	150 Km de pistes entretenues 100% des ouvrages de franchissements en mauvais état réhabilités	PV de réception des travaux	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.7.1.4	Aménager des pistes rurales à Somou-Moussanhoun-Tigniga et Moussahoun-Lafibihoun-Wantéhoun	16 km de pistes rurales aménagés en 5 ans	PV de réception des travaux	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
OS1.8	Promouvoir les produits du terroir	Nombre de spéculations promues	Rapports d'activités	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique, Catastrophes naturelles
R1.8.1	Les produits du terroir sont promus	Quantité de produits	Rapports d'activités Annuaire statistique	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique, Catastrophes naturelles
P1.8	Promotion des produits du terroir	Quantité de produits	Rapports d'activités Annuaire statistique	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique, Catastrophes naturelles
A1.8.1.1	Répertorier les produits du terroir à grande valeur ajoutée de la commune	Nombre de produits du terroir a valeur ajoutée identifiés et répertoires	Répertoire des produits a valeur ajoutée de la commune	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.8.1.2	Organiser les foires agricoles, agro-alimentaire et artisanal au niveau communal chaque année	Nombre de foire organisée Nombre de participants Diversité des participants	Rapport d'organisation de la fore	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.8.1.3	Appuyer le fonctionnement des plateformes de dialogue multi filières, multi acteurs	Nombre de séance de concertations tenues (entre familles d'acteurs des filières) Nombre de sessions de dialogue tenues (entre la plateforme et la mairie) Existence d'un facilitateur Existence d'un bureau équipé	Rapports de séances	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.8.1.4	Renforcer la collaboration avec la plateforme dans la mobilisation des ressources de la mairie	Types de mécanismes mis en place Montant des CDL mobilisées par filière Montant des ristournes reversées	Rapport d'activité de la plateforme	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.8.1.5	Promouvoir les clusters agricoles (Agribusiness clusters) comme outils de facilitation d'accès au marché et l'organisation de la commercialisation	Nombre d'agribusiness clusters (ABC) mis en place Nombre d'agribusiness clusters et fonctionnels	Rapports de sessions Rapport de campagne de commercialisation	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Hypothèses ou Risques
		Nombre de séance de coaching avec les coaches locaux Volume des transactions entre acteurs Montant de mobilisation des CDL par ABC Nombre de femmes et jeunes intégrés		
A1.8.1.6	Promouvoir l'outil « convention locale » pour la protection et la sauvegarde des ressources naturelles et l'amélioration des revenus des coopératives impliquées	Nombre de conventions locales signées Superficie des parcs à karité Nombre de coopératives appuyées Quantité de noix ramassées	Rapports	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.8.1.7	Mettre à l'échelle l'approche Smart-Valley à d'autres bas-fonds et la promotion des filières riz et maraîchage	Nombre de bas-fonds aménagés Superficie aménagée Nombre de riziculteurs et maraîchers installés Nombre de femmes et jeunes installés Rendement par bas-fonds aménagé Production par bas-fonds aménagé	Rapports d'activité PV de réception des travaux	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
OS1.9	Améliorer la gestion durable des terres	Nombre de producteurs formés sur la GDT Nombre de sites aménagés	Rapports de formation PV de réception	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
R1.9.1	La gestion durable des terres est améliorée	Nombre de producteurs formés sur la GDT Nombre de sites aménagés	Rapports de formation PV de réception	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
P1.9	Amélioration de la gestion durable des terres	Nombre de producteurs formés sur la GDT Nombre de sites aménagés	Rapports de formation PV de réception	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.9.1.1	Faire vulgariser aux producteurs la technique des semis étalés dans le temps : une stratégie de gestion des risques climatiques en vue de contourner les irrégularités des pluies de l'année agricole	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport d'activité	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.9.1.2	Mettre à la disposition des producteurs des semences des plantes tolérantes à la sécheresse : pois d'Angole, sorgho, manioc, etc., pour une meilleure sécurité alimentaire	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport d'activité Bon d'achat	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.9.1.3	Former les producteurs sur les semis précoces dans les bas-fonds : une stratégie pour une bonne exploitation et gestion des champs situés en bas de pente	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport de formation	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.9.1.4	Renforcer les capacités des producteurs sur l'amélioration de la fertilité du sol et la bonne gestion de champs avec l'association des cultures	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport de formation	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.9.1.5	Former les producteurs sur l'assolement et la rotation des cultures, parcellisation	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport de formation	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.9.1.6	Renforcer les capacités des producteurs sur les techniques d'amélioration de la fertilité du sol avec la bonne gestion des résidus de récolte et la culture des plantes fertilisantes du sol	2500 producteurs touchés en 5 ans Nombre d'hectare couvert	Rapport d'activité	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Hypothèses ou Risques
A1.9.1.7	Former les producteurs sur les techniques résilientes de labour (Labour perpendiculaire selon les courbes de niveau, demi-lune)	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport de formation	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.9.1.8	Former les producteurs sur la construction des drains d'évacuation des eaux d'inondation, les diguettes filtrantes et les cordons pierreux	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport de formation	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.9.1.9	Appuyer les agriculteurs dans la réhabilitation des vergers (anacardiens, orangers, manguiers, etc.)	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport d'activité	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.9.1.10	Renforcer les capacités des agriculteurs dans l'agroforesterie et la régénération naturelle assistée	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport de formation	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.9.1.11	Former les éleveurs et les agriculteurs sur l'installation de parcelles fourragères pour l'élevage (panicum, sorgho, mucuna, pois d'Angole, etc.)	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport de formation	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.9.1.12	Former les producteurs sur l'utilisation du compost et des déchets d'animaux ainsi que la parage rotatif	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport de formation	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.9.1.13	Former des jeunes sur la fabrication du compost	300 jeunes en 5 ans	Rapport de formation	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.9.1.14	Suivre les producteurs dans la mise en œuvre des mesures de gestion durable des terres	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport d'activité	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
OS1.10	Améliorer les conditions-cadres institutionnelles et les services de soutien à l'activité économique (agriculture, sylviculture, élevage, artisanat et tourisme)	Nombre de réunions de cadre thématiques organisées	Rapports de réunions Listes de présence	Disponibilité de ressources financières et volonté politique
R1.10.1	Les conditions-cadres au plan institutionnel, technique et organisationnel et les services de soutien à l'activité économique sont développées et améliorent l'environnement communal et intercommunal des affaires (meilleur accès aux services techniques, aux services mécanisés, aux intrants, aux marchés des produits agricoles, aux financements agricoles, etc.)	Nombre de réunions de cadre thématiques organisées	Rapports de réunions Listes de présence	Disponibilité de ressources financières et volonté politique
P1.10	Amélioration des conditions-cadres institutionnelles et des services de soutien à l'activité économique (agriculture, sylviculture, élevage, artisanat et tourisme)	Nombre de réunions de cadre thématiques organisées	Rapports de réunions Listes de présence	Disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.10.1.1	Appuyer la mise en place d'une structure de promotion de l'agro-business et des investissements agricoles structurants : le Centre intégré de Développement Agricole (CDA)	Le site de la Zone des Montagnes du CDA créé et installé (CDA) Nombre de pensionnaires formés (NP) Nombre de bénéficiaires accompagnés (NB)	Rapports d'activités du CDA et de la mairie Rapport annuel du CDA Rapport de performance de la mairie	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Hypothèses ou Risques
A1.10.1.2	Incuber (Former, installer et accompagner le développement de) 20 agro-entrepreneurs jusqu'à maturité	20 Agro-entrepreneurs à maturité 10% de la production agricole communale est faite par agro-entrepreneurs	Rapports d'activités du CDA et de la mairie Rapport annuel du CDA Rapport de performance de la mairie	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.10.1.3	Accompagner des producteurs familiaux	150 petits producteurs accompagnés	Rapports d'activités du CDA et de la mairie Rapport annuel du CDA Rapport de performance de la mairie	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.10.1.4	Organiser les filières végétales (FV) telles que soja, fonio, baobab et animales (FA) telles qu'avicole, piscicole, apicole et porcins	Les filières avicole, piscicole, apicole et de petits ruminants organisées et dynamiques	Rapports d'activités du CDA et de la mairie Rapport annuel du CDA Rapport de performance de la mairie	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
II	PROGRAMME II : Amélioration de l'accès équitable aux services sociaux de base et à la protection sociale	Niveau d'accès des populations aux services sociaux de base et de protection sociale Niveau de l'indice de pauvreté non monétaire	Enquête EMI COV Annuaire statistiques	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et stabilité politique, économique et sociale
OG2	Améliorer l'accès équitable aux services sociaux de base et à la protection sociale	Niveau d'accès des populations aux services sociaux de base et de protection sociale Niveau de l'indice de pauvreté non monétaire	Enquête EMI COV Annuaire statistiques	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et stabilité politique, économique et sociale
OS2.1	Assurer l'accès équitable et inclusif à une éducation formelle et alternative et à l'alphabétisation	Taux d'alphabétisation Taux brut de scolarisation Taux d'achèvement	Enquête EMI COV Annuaire statistiques	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et stabilité politique, économique et sociale
R 2.1.1	L'accès équitable et inclusif à l'éducation formelle et alternative et à l'alphabétisation est assuré	Taux d'alphabétisation Taux brut de scolarisation Taux d'achèvement	Enquête EMI COV Annuaire statistiques	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et stabilité politique, économique et sociale
P2.1	Assurance de l'accès équitable et inclusif à une éducation formelle et alternative et à l'alphabétisation	Taux d'alphabétisation Taux brut de scolarisation Taux d'achèvement	Enquête EMI COV Annuaire statistiques	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et stabilité politique, économique et sociale
A2.1.1.1	Construire des modules de salles de classes dans les écoles maternelles et primaires	14 modules de salles de classes construits	Visite de terrain PV de réception des travaux	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.1.1.2	Achever les modules de salles de classes en construction dans la commune	03 modules de salles de classes achevés	Visite de terrain PV de réception des travaux	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.1.1.3	Réaliser des tables et bancs dans toutes les écoles maternelles et primaires	100% des écoles maternelles équipées en chaises et tables pour enfants en 5 ans 90% des écoles primaires équipées en tables et bancs de 2 places 5 ans	Visite de terrain PV de réception des travaux Rapport du RST	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.1.1.4	Réaliser des latrines dans tous les établissements maternels, primaires	100% des établissements maternels, primaires équipés en latrines et point d'eau potable en 5 ans	Visite de terrain ; PV de réception des travaux ; rapport du RST	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Hypothèses ou Risques
A2.1.1.5	Doter toutes les écoles d'une borne fontaine et ou d'un branchement de SONEB ou d'AEV et FPM pour faciliter le fonctionnement des cantines scolaires	80% des écoles sont dotées d'une borne fontaine et ou d'un branchement de SONEB ou d'AEV et FPM d'ici 2028	Visite de terrain ; PV de réception des travaux ; rapport du RST	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.1.1.6	Faire des plaidoyers pour renforcer le personnel enseignant qualifié au primaire et au secondaire	02 plaidoyers organisés par an 30% de personnel enseignant qualifié augmenté	Rapports des plaidoyers ; acte de prise de service des enseignants	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.1.1.7	Prendre des mesures d'accompagnement pour le maintien des enfants à l'école	Nombre d'enfants impactés Le nombre de kits scolaires distribué nombre de séances de sensibilisation organisé à l'endroit des parents	Liste des enfants appuyés Les résultats scolaires	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.1.1.8	Appuyer le fonctionnement des cantines scolaires	100% des écoles à cantine appuyé	Budget communal	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.1.1.9	Prendre en charge les enseignants communautaires	56 enseignants communautaires pris en charge sur 5 ans	Rapports d'activités	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.1.1.10	Doter les écoliers de kits scolaires	1500 écoliers doté de kits scolaires d'ici 5 ans	PV de remise des kits	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.1.1.11	Promouvoir les opportunités d'éducation inclusive et de qualité pour les enfants et jeunes vulnérables	Nombre d'enfants et jeunes vulnérables touché	Rapports d'activités	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.1.1.12	Construire des cuisines dans les écoles à cantines	24 écoles touchées en 5 ans	PV de réception des travaux	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.1.1.13	Accompagner le transfert monétaire en faveur des filles de CE1 au CM2 et de la 6è en 1er	Nombre d'enfants impactés Le nombre de kits scolaires distribué nombre de séances de sensibilisation organisé à l'endroit des parents	Rapports et répertoire des filles	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.1.1.14	Appuyer les actions de soutien aux filles vulnérables (DSSR, éducation des filles, autonomisation, VBG)	Nombres de filles touché	Rapports et répertoire des filles	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.1.1.15	Construire et équiper les centres d'alphabétisation dans les arrondissements	10 centres d'alphabétisation construits et équipés dans toute la commune	Visite de terrain PV de réception des travaux	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.1.1.16	Faire le plaidoyer pour mettre à la disposition de la commune un Coordonnateur communal en alphabétisation	La présence du CCA	Rapport coordination alphabétisation Acte de prise de service	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.1.1.17	Former/recycler les maîtres alphabétiseurs	100% des maîtres alphabétiseurs formés/recyclés en 2028	Rapport de formation	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.1.1.18	Faire le suivi des activités d'alphabétisation dans la commune	Nombre de centres d'alphabétisation fonctionnels Le taux d'alphabétisation augmenté de 30%	Rapports de suivi	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.1.1.19	Construire les centres d'éducation alternative par arrondissement (centre Barka ou école de seconde chance)	06 centres d'éducation alternative dits de seconde chance construits en 2028 soit un par arrondissement	PV de réception, Rapport d'activités mairie, rapport coordination alphabétisation	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Hypothèses ou Risques
OS2.2	Renforcer l'accès des populations aux soins et services de santé et nutritionnels de qualité	Proportion de population ayant accès aux soins et services de santé, de nutrition de qualité	Rapports d'activités Annuaire statistique EMiCoV	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
R2.2.1	L'accès des populations aux soins et services de santé de qualité est renforcé	Proportion de population ayant accès aux soins et services de santé, de nutrition de qualité	Rapports d'activités Annuaire statistique EMiCoV	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
P2.2	Renforcement de l'accès des populations aux soins et services de santé et nutritionnels de qualité	Proportion de population ayant accès aux soins et services de santé, de nutrition de qualité	Rapports d'activités Annuaire statistique EMiCoV	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.2.1.1	Doter les centres de santé de la commune de groupes électrogène de relais ou énergie renouvelable	Nombre de groupes électrogène de relais ou Kit solaire installé	PV de réception des travaux	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.2.1.2	Améliorer la prestation des interventions et des services de nutrition dans la commune de Matéri à travers des actions multisectorielles	Nombre de mère sensibilisées sur les bonnes pratiques culinaires Nombre d'enfants malnutris pris en charge	Rapports d'activités	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.2.1.3	Renforcer la redevabilité sur la SAN en particulier et la santé en général	01 reddition de compte sur la SAN organisée par an	Rapports d'activités	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.2.1.4	Accroître la couverture des interventions à base communautaire et l'utilisation des services relatifs à la nutrition à travers des actions multisectorielles	Nombre d'actions multisectorielles mené Nombre de villages couverts	Rapports d'activités	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.2.1.5	Accroître la couverture des services de prévention, de dépistage de prise en charge de l'hépatite B et C du VIH et de la tuberculose	Nombre de localités couvertes	Rapports d'activités	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.2.1.6	Améliorer l'accès aux services de prévention et de prise en charge du paludisme	Nombre de cas pris en charge par an L'incidence du paludisme à diminué d'au moins 5% par an	Rapports d'activités	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.2.1.7	Améliorer l'offre des services de la planification familiale aux femmes et aux jeunes	Le taux d'adoption des méthodes PF	Rapports d'activités	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.2.1.8	Améliorer le taux de fréquentation des centres de santé	Le taux de fréquentation des centres de santé amélioré de 30% en 5 ans	Statistiques sanitaires des CSA	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.2.1.9	Faciliter l'installation d'une officine pharmaceutique à Matéri centre et des dépôts pharmaceutiques dans chaque arrondissement	01 officine pharmaceutique ouverte	Statistiques sanitaires ZS	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.2.1.10	Faire le plaidoyer pour le renforcement du plateau technique du CSC et des CSA (matériels, équipements et mobilier de travail)	01 groupe électrogène automatique 20 KVA acquis pour alimenter la banque de sang 02 motos homme et dame acquises pour améliorer les stratégies avancées 01 centrifugeuse, 01 frigo pour le labo, 02 climatiseurs acquis pour le bloc opératoire, banque de sang 01 boîte d'accouchement et matériels de	Statistiques sanitaires ZS ; Pièces d'achat	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Hypothèses ou Risques
		réanimation nouveau-né acquis au profit de chaque maternité 02 Concentrateurs d'oxygène		
A2.2.1.11	Doter la commune d'une ambulance pour la référence des cas graves et prendre les dispositions pour sa gestion efficace et efficiente	01 ambulance acquise au niveau de la commune pour la référence des cas graves d'ici 2028	Statistiques sanitaires ZS ; Pièces d'achat	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.2.1.12	Construire un bloc opératoire dans le Centre de santé communal de Matéri	01 bloc opératoire construit dans le Centre de santé communal de Matéri	Statistiques sanitaires ZS ; PV de réception des travaux	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.2.1.13	Réfectionner/construire les incinérateurs des CS Matéri, Gouandé, Nodi, Dassari, Tchanhoun-Cossi et Tantéga	02 incinérateurs réfectionnés d'ici 2028	Statistiques sanitaires ZS ; PV de réception des travaux	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.2.1.14	Réfectionner/Construire les logements du médecin chef, du major central et de la sage-femme	Les logements du médecin chef, du major central et la sage-femme construits en 5 ans	Statistiques sanitaires ZS ; PV de réception des travaux	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.2.1.15	Réhabiliter/reconstruire le centre de santé de Nambouli	Le centre de santé réhabilité	Statistiques sanitaires ZS ; PV de réception des travaux	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.2.1.16	Construire un nouveau Centre de santé publique dans l'arrondissement de Gouandé et de Dassari	Les Centres de santé publique des arrondissements de Gouandé et de Dassari construits	Statistiques sanitaires ZS ; PV de réception des travaux	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.2.1.17	Réaliser la clôture des CSA Pingou, Tchanhoun, Gouandé, Tantéga et Nambouli	Mètre linéaire de clôture des CSA Pingou, Tchanhoun, Gouandé, Tantéga et Nambouli réalisé	Statistiques sanitaires ZS ; PV de réception des travaux	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.2.1.18	Doter les centres de santé de Nambouli, Pingou et Kotari en énergie électrique	Nombre de compteurs électrique posé ; Nombre de dispositif d'éclairage installé	Statistiques sanitaires ZS ; PV de réception des travaux	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.2.1.19	Doter les centres de santé de la commune en éclairage solaire comme alternative en cas de coupure du courant électrique	Nombre de dispositif d'éclairage installé	Statistiques sanitaires ZS ; PV de réception des travaux	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.2.1.20	Faire le plaidoyer pour le renforcement de l'effectif du personnel soignant qualifié	01 infirmier aide au bloc opératoire recruté 02 aides-soignants au bloc opératoire recrutés 01 infirmier anesthésiste recruté 01 sage-femme recruté à Nambouli, Kotari, Gouandé, Pingou 02 infirmiers recrutés au CSC Matéri 01 technicien laboratoire et 01 aide-soignant recrutés au laboratoire 01 infirmier recruté dans les autres CSA en plus des chefs postes et 01 infirmier recruté en plus au CSA Tantéga 01 deuxième sage-femme recrutée au CSC Matéri 01 médecin recruté au CSC Matéri (volet	Statistiques sanitaires ZS	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Hypothèses ou Risques
		clinique) ; 01 médecin recruté au CSA Tantéga et Dassari		
OS2.3	Appuyer la santé communautaire	Nombre de relais communautaires recruté Nombre d'ASCQ recrutés Nombre de visite à domicile réalisé	Rapports d'activité Contrat de prestation	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
R2.3.1	La santé communautaire est appuyée	Nombre de relais communautaires recruté Nombre d'ASCQ recrutés Nombre de visite à domicile réalisé	Rapports d'activité Contrat de prestation	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
P2.3	Appui à la santé communautaire	Nombre de relais communautaires recruté Nombre d'ASCQ recrutés Nombre de visite à domicile réalisé	Rapports d'activité Contrat de prestation	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.3.1.1	Accompagner les activités des RC et des membres des CoLoSS	Nombre de CoLoSS mise en place par an ; Nombre d'acteurs et structures de santé communautaire installé par an	Rapports d'activités	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.3.1.2	Appuyer l'organisation périodique des campagnes de masse sur la planification familiale	Taux de couverture en PF de la commune est amélioré de 10% en 5 ans	Rapports d'activités	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.3.1.3	Organiser les supervisions des acteurs de mise en œuvre de la santé communautaire (RC et ASCQ, CoLoSS)	Nombre de supervision réalisée par an	Rapport de supervision	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.3.1.4	Renforcer les capacités technique, matérielle et opérationnelle des ASCQ	Nombre d'équipements fournis	Pièces d'achat PV de réception et constat de terrain	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.3.1.5	Réaliser les émissions radiophoniques, la diffusion des messages sur les Pratiques Familiales essentielles (PFE) au niveau des radios locales	Nombre d'émission et de diffusions réalisées par an	Rapports d'activités	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.3.1.6	Mette en place un mécanisme de sécurisation et de gestion de panier commun dédié à la santé communautaire	Mécanisme de sécurisation et de gestion des fonds mis en place	Rapports d'activités	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.3.1.7	Renforcer les capacités des services financiers et de gestion des fonds FADeC/FIC et autres fonds dédiés à la santé communautaire sur les procédures de gestion de ces fonds	Nombre de sessions organisées par an ; Nombre de personnes touchées par an	Rapports de formations	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.3.1.8	Evaluer périodiquement les RC selon leur performance	Nombre de relais communautaire évalué	Base des RC/Grille d'évaluation	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.3.1.9	Assurer le paiement des motivations mensuelles des RC	Nombre de RC motivés/mois	Etat de paiement/documents comptables	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Hypothèses ou Risques
A2.3.1.10	Organiser trimestriellement des séances de partage et d'analyse de données au sein des groupes thématiques du cadre intégrateur pour les prises de décisions	Nombre de séances de partage et d'analyse de données organisé par an	Rapports d'activités	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
OS2.4	Améliorer l'accès des populations aux ouvrages d'approvisionnement en eau potable et à l'énergie	Taux de déserte en eau potable et à l'énergie Nombre de nouveaux points d'eau réalisés Nombre de points d'eau réhabilités	Rapports d'activités Annuaire statistique PV de réception	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
R2.4.1	L'accès des populations aux ouvrages d'approvisionnement en eau potable et à l'énergie est amélioré	Taux de déserte en eau potable et à l'énergie Nombre de nouveaux points d'eau réalisés Nombre de points d'eau réhabilités	Rapports d'activités Annuaire statistique PV de réception	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
P2.4	Amélioration de l'accès des populations aux ouvrages d'approvisionnement en eau potable et à l'énergie	Taux de déserte en eau potable et à l'énergie Nombre de nouveaux points d'eau réalisés Nombre de points d'eau réhabilités	Rapports d'activités Annuaire statistique PV de réception	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.4.1.1	Réaliser les ouvrages AEP dans les villages	50 ouvrages d'AEP réalisés d'ici 2028	PV de réception des travaux	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.4.1.2	Doter les lieux publics de lampadaires solaires	100 lampadaires solaires installés dans les lieux publics de la commune	PV de réception des travaux	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.4.1.3	Réfectionner/réhabiliter les ouvrages AEP en panne dans la commune	80% d'ouvrages en panne réhabilités	Travaux de réhabilitation	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.4.1.4	Faire le plaidoyer auprès de l'ANAEP-MR pour la réalisation des ouvrages AEP dans les villages	04 plaidoyers effectué d'ici 2024	Rapports d'activité	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.4.1.5	Appui à la mise en place du CEMOS	Taux de panne Le nombre d'ouvrages mis en affermage	Rapports d'activité	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.4.1.6	Elaborer le Plan d'Hygiène et d'Assainissement Communal	Le Plan d'Hygiène et d'Assainissement Communal (PHAC) est élaboré	PV de réception des travaux Visite de terrain	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.4.1.7	Réaliser des points d'eau au CSC Matéri et dans les 08 autres centres de santé de la commune pour pallier aux coupures d'eau	Réaliser des points d'eau au CSC Matéri et dans les 08 autres centres de santé de la commune pour pallier aux coupures d'eau	PV de réception des travaux Visite de terrain	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
OS2.5	Renforcer la protection sociale et l'équité genre	Proportion de personnes vulnérables ayant accès aux services de protection sociale	Rapports d'activités	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
R2.5.1	La protection sociale et l'équité genre sont renforcées	Proportion de personnes vulnérables ayant accès aux services de protection sociale	Rapports d'activités	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
P2.5	Renforcement de la protection sociale et l'équité genre	Proportion de personnes vulnérables ayant accès aux services de protection sociale	Rapports d'activités	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.5.1.1	Sensibiliser les populations sur les stéréotypes et les violences basées sur le genre	1800 jeunes et hommes touchés	Rapports de sensibilisation	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.5.1.2	Améliorer la prise en compte du genre et l'égalité des sexes au sein du personnel communal	3 femmes recrutées au poste de décision	Rapport de recrutement	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.5.1.3	Renforcer la stratégie d'influence et de plaidoyer pour la promotion des droits de l'enfant et une égalité pour les filles dans un environnement sûr et sécurisé	Nombre d'enfants touché	Rapports d'activités	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Hypothèses ou Risques
A2.5.1.4	Promouvoir le leadership féminin	36 femmes leader formées en d'ici 2028	Rapport de formation	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.5.1.5	Promouvoir l'excellence des filles et des femmes charismatiques et modèles	150 filles et les femmes charismatiques et modèles appuyées	Rapport de renforcement de capacités Un documentaire réalisé	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.5.1.6	Créer le parlement local genré des jeunes	01 parlement local genré des jeunes créé en 2024	PV d'installation du parlement local des jeunes	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A2.5.1.7	Appuyer le CPS dans la prise en charge des VBG, trafic et maltraitance d'enfants	300 d'enfants et femmes récupérés et pris en charge	Tableau de bord du CPS Rapport activités point focal genre	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
III	PROGRAMME III : Renforcement de la gouvernance locale, de la cohésion sociale et de la sécurité	Niveau de gouvernance locale Niveau de cohésion sociale Niveau de sécurité	Rapports de performance de la mairie Enquête de satisfaction/ EMiCoV	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
OG3	Renforcer la gouvernance locale, la cohésion sociale et la sécurité	Niveau de gouvernance locale Niveau de cohésion sociale Niveau de sécurité	Rapports de performance de la mairie Enquête de satisfaction/ EMiCoV	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
OS3.1	Améliorer l'exercice de la démocratie à la base	Indice de Gouvernance Locale	Plateformes IGL, TBS, Site Web	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
R3.1.1	L'exercice de la démocratie à la base est amélioré			
P3.1	Amélioration de l'exercice de la démocratie à la base	Indice de Gouvernance Locale	Plateformes IGL, TBS, Site Web	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.1.1.1	Assurer le fonctionnement régulier des organes communaux et des commissions permanentes	12 sessions du conseil de supervision tenues 04 sessions ordinaires du conseil communal tenues Nombre de dossiers examinés par les commissions permanentes	Comptes rendus du conseil de supervision Délibérations du conseil de supervision et communal	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.1.1.2	Assurer le fonctionnement régulier des organes infra communaux	12 conseils d'arrondissement par an et par arrondissement tenus 04 conseils de villages par an et par village tenus	Compte rendu du conseil d'arrondissements et de villages	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.1.1.3	Organiser régulièrement les redditions de comptes sur la gestion des affaires publiques	Au moins 02 séances de reddition de compte organisées par an	Rapports de séance de reddition de compte	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.1.1.4	Créer un cadre communal intégrateur (AEP, DSSR, Genre et inclusion sociale, Emploi, Sécurité)	01 cadre communal intégrateur installé Nombre de rencontres tenues par an	Arrêté communal Rapports des rencontres du cadre	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
OS3.2	Améliorer la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale	Nombre d'agents recrutés Nombre d'agents formées Nombre de session d'avancement/reclassement Nombre d'outils de la GPEC élaborés	Plan de recrutement Plan de formation du personnel Manuel de procédure	Disponibilité de ressources financières et volonté politique

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Hypothèses ou Risques
R3.2.1	La Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale est améliorée	Nombre d'agents recrutés Nombre d'agents formées Nombre de session d'avancement/reclassement Nombre d'outils de la GPEC élaborés	Plan de recrutement Plan de formation du personnel Manuel de procédure	Disponibilité de ressources financières et volonté politique
P3.2	Amélioration de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale	Nombre d'agents recrutés Nombre d'agents formées Nombre de session d'avancement/reclassement Nombre d'outils de la GPEC élaborés	Plan de recrutement Plan de formation du personnel Manuel de procédure	Disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.2.1.1	Faire l'état des lieux des emplois et compétences	Le rapport des emplois et compétence	SDLP	Disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.2.1.2	Elaborer le cadre organique	Un rapport de cadre organique	SDLP	Disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.2.1.3	Elaborer le plan de formation du personnel	Nombre de modules de formations	SDLP	Disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.2.1.4	Elaborer le plan de recrutement	Nombre d'agents recrutés	SDLP	Disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.2.1.5	Elaborer/actualiser le manuel de procédures administratives et financières	01 manuel de procédures administratives et financières élaboré/actualisé	SDLP, SE Le document de manuel de procédures administratives et financières	Disponibilité de ressources financières et volonté politique
OS3.3	Dynamiser le système de la planification et de suivi évaluation locale	Nombre d'outils de planification et de suivi-évaluation Nombre de session de suivi-évaluation	Tableau de bord Rapports de suivi-évaluation Outils de planification et de suivi-évaluation	Disponibilité de ressources financières et volonté politique
R3.3.1	Le système de planification et de suivi évaluation locale est dynamiser	Nombre d'outils de planification et de suivi-évaluation Nombre de session de suivi-évaluation	Tableau de bord Rapports de suivi-évaluation Outils de planification et de suivi-évaluation	Disponibilité de ressources financières et volonté politique
P3.3	Dynamisation du système de la planification et de suivi évaluation locale	Nombre d'outils de planification et de suivi-évaluation Nombre de session de suivi-évaluation	Tableau de bord Rapports de suivi-évaluation Outils de planification et de suivi-évaluation	Disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.3.1.1	Effectuer la revue à mi-parcours du PDC4	Un (01) rapport de revue à mi-parcours		Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.3.1.2	Faire l'évaluation finale du PDC4	Un (01) rapport d'évaluation finale	SDLP	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.3.1.3	Elaborer le TBS de la commune	La maquette du TBS	SDLP	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.3.1.4	Elaborer/actualiser le DCPBP de la commune	Document DCPBP	SDLP, SAAF	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Hypothèses ou Risques
A3.3.1.5	Evaluer les documents sectoriels de planification	Un rapport d'évaluation	SDLP	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.3.1.6	Organiser le DOB	Le document DOB	SDLP	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.3.1.7	Suivre les indicateurs des cibles spatialisées ODD	La maquette des indicateurs	SDLP	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.3.1.8	Elaborer le PDC5	Le rapport du PDC	SDLP	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.3.1.9	Mettre en place et rendre opérationnels le cadre de concertation avec les SDE		SDLP	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
OS3.4	Améliorer les conditions de travail de l'administration locale	Proportion d'agents satisfaits des conditions de travail	Enquête de satisfaction Rapport de performance	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
R3.4.1	Les conditions de travail de l'administration locale sont améliorées	Proportion d'agents satisfaits des conditions de travail	Enquête de satisfaction Rapport de performance	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
P3.4	Amélioration des conditions de travail de l'administration locale	Proportion d'agents satisfaits des conditions de travail	Enquête de satisfaction Rapport de performance	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.4.1.1	Renforcer les capacités du personnel de la mairie sur le management stratégique, opérationnel et la GARD et à la déontologie administrative	Nombre d'agents formés Nombre de sessions organisés	Rapports de formation Les modules déposés	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.4.1.2	Doter l'administration communale en matériels informatiques et bureautiques	Le SE et les chefs de services dotés de lap top Les chefs division et les SAA sont dotés d'ordinateurs de bureau et d'imprimantes	PV de réception des matériels	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.4.1.3	Effectuer un recrutement complémentaire du personnel de l'administration basé sur le genre	02 cadres B recrutés	Rapport de recrutement	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.4.1.4	Réhabiliter les bureaux des arrondissements	06 bureaux d'arrondissements réhabilités	PV de réception des travaux	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
OS3.5	Renforcer les capacités de mobilisation des ressources locales	Taux d'accroissement des ressources propres	Bordereau de développement des recettes	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
R3.5.1	Renforcement des capacités de mobilisation des ressources locales	Taux d'accroissement des ressources propres	Bordereau de développement des recettes	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
P3.5	Renforcement des capacités de mobilisation des ressources locales	Taux d'accroissement des ressources propres	Bordereau de développement des recettes	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.5.1.1	Doter les services communaux de recouvrement de moyens humains et matériels conséquents	Nombre de personnels mis à la disposition de la trésorerie communale Moyens mis à la disposition de la TC	Arrêté de nomination du cadre Note de mise à disposition du matériel	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.5.1.2	Réaliser une évaluation du gisement fiscal	Un (01) rapport d'évaluation	SAAF	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.5.1.3	Réaliser des enquêtes fiscales	Nombre d'enquêtes réalisées	SAAF	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Hypothèses ou Risques
A3.5.1.4	Organiser des descentes conjointes de sensibilisation des populations sur le bien-fondé du paiement des impôts (TPS, CDL etc.)	Nombre de supervisions conjointes faite Nombre de personnes sensibilisées	Rapport de séances	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.5.1.5	Digitaliser le guichet unique de la mairie	Nombre de partenaire trouvé Nombre de guichet	Rapport d'activité du RAAF et guichet	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.5.1.6	Doter les services de recouvrement des impôts et taxes de moyens roulants (moto), moyens matériels (outils informatiques) et humains (personnels d'appui et collecteurs)	Nombre de motos fonctionnelles	Base de matériel	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.5.1.7	Renforcer les capacités techniques des agents de recouvrement et les agents collecteurs CDL et autres	Nombre de session de formation Proportion de membres renforcés	Rapport de formation	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.5.1.8	Mettre en place un dispositif de suivi, d'évaluation et de motivation des agents collecteurs	Nombre d'évaluation faite Nombre d'agents collecteurs motivés	Rapport de l'évaluation	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.5.1.9	Dynamiser le pôle de recouvrement de la CDL aux frontières Togo et Burkina	Nombre de permanence par agent collecteur	Rapport d'activité du RAAF et guichet	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.5.1.10	Créer le répertoire des propriétaires de taxi à deux et trois roues	Nombre de propriétaire de taxi à deux et trois roues existant Montant mobilisé par trimestre	Base de données	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.5.1.11	Assurer le fonctionnement du cadre de concertation des acteurs de la mobilisation des ressources	Nombre de séances de CCMR organisé Montant recouvré	Rapport	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.5.1.12	Faire le suivi de la mise en œuvre de la convention de partenariat entre service des impôts et mairie	Montant mobilisé par an	Rapport	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.5.1.13	Faire le recensement des usagers des différents marchés pour la digitalisation des recettes propres	Nombre d'usagers des marchés	Base des usagers des marchés	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
OS3.6	Améliorer la digitalisation de l'administration locale	Nombre de services digitalisés	Plateforme communale Enquête de satisfaction	Disponibilité de ressources financières et volonté politique
R3.6.1	La digitalisation de l'administration locale est améliorée	Nombre de services digitalisés	Plateforme communale Enquête de satisfaction	Disponibilité de ressources financières et volonté politique
P3.6	Amélioration de la digitalisation de l'administration locale	Nombre de services digitalisés	Plateforme communale Enquête de satisfaction	Disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.6.1.1	Faire des plaidoyers pour l'amélioration de la couverture de l'internet dans la commune	Nombre de localités couverts	Visite de terrain	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.6.1.2	Faire des plaidoyers pour créer des centres numériques communautaires	02 centres numériques créés	Rapport des études de faisabilité et rapport d'exécution des travaux, Constat de terrain	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.6.1.3	Faire des plaidoyers à l'endroit du ministère de l'économie numérique pour la couverture internet à bon débit	02 plaidoyers par an organisés	Rapports des plaidoyers	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.6.1.4	Elaborer le Schéma Directeur Informatique de la commune	01 Document du schéma directeur élaboré	Document de Schéma Directeur informatique	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Hypothèses ou Risques
A3.6.1.5	Créer un site web pour la mairie de Matéri	01 site web est disponible d'ici 5 ans	Constat de terrain	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.6.1.6	Former les agents de l'administration locale à la production du contenu médiatique	12 agents de la mairie sont formés	Rapport de formation	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.6.1.7	Disposer d'une médiathèque	01 médiathèque est disponible d'ici 5 ans	Constat de terrain	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.6.1.8	Assurer la couverture internet de l'administration communale	Tous les services de la mairie sont couverts en internet	Constat de terrain	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.6.1.9	Mettre en réseau les services de la mairie	Tous les services de la mairie sont interconnectés	Constat de terrain	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.6.1.10	Aménager la salle d'archivage selon les normes requises	01 salle est aménagée conformément aux normes d'archivage	Rapport d'exécution des travaux, constat de terrain	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.6.1.11	Numériser les archives de la mairie	100% des archives sont numérisées	Base de données des archives	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.6.1.12	Dématérialiser les services fiscaux et l'état civil de la mairie	01 plateforme des services fiscaux et état civil de la mairie créée	Visite des services cibles	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
OS3.7	Renforcer la sécurité et la cohésion sociale	Niveau de sécurité du territoire communal Nombre de commissariat	Rapport d'activités Enquête de satisfaction	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
R3.7.1	La sécurité et la cohésion sociale sont renforcées	Ratio policier par habitant est passer de 4 pour 1000	Rapport d'activités Nombre de policiers en service dans la commune	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
P3.7	Renforcement de la sécurité et la cohésion sociale	Ratio policier par habitant est passer de 4 pour 1000	Rapport d'activités Nombre de policiers en service dans la commune	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.7.1.1	Dynamiser la fête identitaire "Semaine Biali	01 fête identitaire organisée chaque année	Rapports de l'organisation	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.7.1.2	Sensibiliser les populations sur la communication non violente	Le nombre de cas conflits communautaires enregistré lié à la communication violente	CPS et Mairie	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.7.1.3	Mettre en place un mécanisme d'information et de renseignement sur l'entrée et le séjour des étrangers sur le territoire de la commune	Mettre en place un mécanisme d'information sur l'entrée des étrangers sur le territoire des	Délibérations du conseil communal	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.7.1.4	Renforcer les comités locaux de sécurité	Nombre de session de renforcement de capacité organisé nombre de moyens logistiques mis à disposition	Rapport de renforcement de capacité Bordereau de transmission des moyens logistiques	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.7.1.5	Appuyer la prévention et la résilience des populations au phénomène d'extrémisme violent	Proportion de la population touchée	Rapports d'activités	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.7.1.6	Faire le plaidoyer pour la création des commissariats de Nodi et de Tchanhoun-Cossi	Nombre de correspondances adressées aux autorités Nombre de séance de plaidoyer organisé	Bordereau de transmission des courriers Rapport de séance	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Hypothèses ou Risques
A3.7.1.7	Faire le plaidoyer pour le renforcement en personnel et en moyens roulants du commissariat de Matéri	Nombre de personnel additif déployé au commissariat de Matéri Nombre de moyens roulants mis à disposition du commissariat de Matéri	Acte d'affectation PV de réception des moyens roulants	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.7.1.8	Prendre en charge les déplacés	Nombre de PDI pris en charge	Fiche de recensement des PDI prise en charge	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.7.1.9	Rendre fonctionnel le comité d'alerte précoce	Nombre de message ou signal d'alerte	Message ou signal d'alerte	Extrémisme violent, Disponibilité de ressources financières et volonté politique
OS3.8	Renforcer le partenariat public-privé, la coopération décentralisée et l'intercommunalité	Nombre de nouveaux partenariats décentralisés et d'intercommunalité créés	Convention de partenariat signés	Extrémisme violent, disponibilité des partenaire et volonté politique
R3.8.1	Le partenariat public-privé, la coopération décentralisée et l'intercommunalité sont renforcés	Nombre de nouveaux partenariats décentralisés et d'intercommunalité créés	Convention de partenariat signés	Extrémisme violent, disponibilité des partenaire et volonté politique
P3.8	Renforcement du partenariat public-privé, de la coopération décentralisée et de l'intercommunalité	Nombre de nouveaux partenariats décentralisés et d'intercommunalité créés	Convention de partenariat signés	Extrémisme violent, disponibilité des partenaire et volonté politique
A3.8.1.1	Renforcer la coopération décentralisée et l'intercommunalité	01 coopération décentralisée nouée ; Nombre de partenariat avec les communes de l'ACAD	Conventions de partenariat	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.8.1.2	Organiser le forum économique et d'investissement de Matéri	50 investisseurs installés en 5 ans	Rapport du forum	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.8.1.3	Appuyer la formalisation et l'installation des starts up créés par les jeunes	1200 starts up formalisés et installés	Répertoire des starts up ; Visite de terrain	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.8.1.4	Renforcer le partenariat public privé	Nombre de projet exécuté en mode PPP	PRMP, SAAF	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
R3.8.2	Les conditions institutionnelles et techniques de promotion du développement économique local sont renforcées	Niveau de fonctionnalité des cadres thématiques	Rapports d'activités Rapports de réunions statutaires	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.8.2.1	Assurer la mise en place de l'Agence Intercommunale pour le Développement Economique de l'Atacora (ADEA) et l'animation de ses organes (technique et de décision)	Délibération du CC pour l'adhésion de la commune à l'ADEA Souscription statutaire annuelle de la commune	Délibération du CC pour l'adhésion de la commune à l'ADEA Rapport annuel de l'ADEA PV de l'Assemblée constitutive Rapport annuel de performance du secrétariat exécutif	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
R3.8.3	Le niveau de mise en œuvre du PDC 4 (volet économique) est amélioré grâce au partenariat technique stratégique avec l'ADEA	Nombre d'évaluations à mis parcours	Rapport d'évaluation à mi-parcours	Disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.8.3.1	Mettre en œuvre une convention de partenariat avec l'ADEA pour l'appui technique à la mise en œuvre du PDC 4 (appui à la Mobilisation des financements et la mise en œuvre technique)	Convention signée (CS) Volume des financements mobilisés (VFM) Nombre et liste des projets et actions mis en œuvre	Rapport annuel de l'ADEA Rapport annuel de performance du secrétariat exécutif	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Hypothèses ou Risques
OS3.9	Améliorer la gouvernance foncière et la sécurisation des terres	Niveau de fonctionnalité des structures de gestion foncière Nombre d'outils de gestion foncière élaborés	Rapports d'activités des instances locales de gestion foncières PDU, SDAC, ..	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
R3.9.1	La gouvernance foncière et la sécurisation des terres sont améliorées	Nombre réunions statutaires de gestion foncière Nombre d'outils de gestion foncière élaborés	Rapports d'activités des instances locales de gestion foncières PDU, SDAC, ..	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
P3.9	Amélioration de la gouvernance foncière et de la sécurisation des terres	Proportion des structures de gestion foncière fonctionnelle 01 SDAC actualisé/élaboré 01 PDU simplifié élaboré	Rapports d'activités des instances locales de gestion foncières PDU, SDAC, ..	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.9.1.1	Sécuriser les domaines des infrastructures sociocommunautaires et les réserves administratives	Nombre de domaines sécurisés	Les actes de sécurisation Rapports d'activités du RADE	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.9.1.2	Organiser des redditions de compte sur la gestion foncière	Nombre de redditions de compte organisé sur la gestion foncière	Les rapports des séances de reddition de compte	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.9.1.3	Mener des opérations de lotissement transparentes et maîtrisées	Nombre d'opérations de lotissement transparentes et maîtrisées effectué de façon concertée	Les plans de lotissement	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.9.1.4	Sensibiliser les populations sur le code foncier et domanial en vigueur est décrets d'application	100% des populations sensibilisées sur le code foncier et domanial en vigueur	Rapport des séances de sensibilisation	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
IV	PROGRAMME IV : Aménagement du territoire, gestion durable des ressources naturelles et changements climatiques	Niveau d'aménagement du territoire communal et d'adoption aux changement climatiques	Schéma Directeurs d'Aménagement (SDAC) Plan de Développement urbain (PDU)	Disponibilité de ressources financières et volonté politique
OG4	Aménager le territoire, la gestion durable des ressources naturelles et changements climatiques	Qualité du cadre de vie des population assaini et résilient	Enquête de satisfaction des populations	Disponibilité de ressources financières et volonté politique
OS4.1	Améliorer la politique d'aménagement du territoire	Nombre d'outils d'aménagement de territoires élaborés	Schéma Directeurs d'Aménagement (SDAC) Plan de Développement urbain (PDU)	Disponibilité de ressources financières et volonté politique
R4.1.1	La politique d'aménagement du territoire est améliorée	Niveau d'aménagement du territoire communale	Rapports d'activités	Disponibilité de ressources financières et volonté politique
P4.1	Amélioration de la politique d'aménagement du territoire	Nombre de plans d'aménagement du territoire communale élaborés	Schéma Directeurs d'Aménagement (SDAC) Plan de Développement urbain (PDU)	Disponibilité de ressources financières et volonté politique
A4.1.1.1	Elaborer le Plan Directeur d'Urbanisme de Matéri centre	Le document du PDU finalisé en 2024	PV de validation du PDU	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A4.1.1.2	Aménager les rues secondaires du chef-lieu de la commune	Mètre linéaire de rues secondaires du chef-lieu de la commune aménagé d'ici 2028	Visite de terrain ; PV de réception des travaux	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Hypothèses ou Risques
A4.1.1.3	Réaliser des espaces récréatifs et paysagés aux chefs-lieux des arrondissements	05 espaces récréatifs et paysagés réalisés aux chefs-lieux des arrondissements d'ici 2028	Visite de terrain ; PV de réception des travaux	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A4.1.1.4	Elaborer les plans de détails d'aménagement urbain et de lotissement	03 plans de détails d'aménagement urbain et de lotissement sont élaborés et mis en œuvre d'ici fin 2028	Rapport mairie et OSC	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
OS4.2	Promouvoir la gestion durable des ressources naturelles et l'environnement	Qualité de l'environnement de vie de la population	Enquête de satisfaction Observations	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
R4.2.1	La gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement est promue	Proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre qui sont couverts par des aires protégées	Sites protégés	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
P4.2	Promotion de la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement	Existence d'un plan d'aménagement du couvert forestier Au moins une forêt communautaires créée dans chaque arrondissement	Rapports d'évaluation du PDC4 Rapports d'activités Forêts communautaires installées	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A4.2.1.1	Reboiser de façon intensive des espaces dénudés et les forêts communautaires	Nombre de forêts communautaires reboisées d'ici 2028 150000 plants et fruitiers utilitaires à croissance rapide mis en terre d'ici 2028	Le rapport de reboisement et les rapports de suivi des plants mise en terre	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A4.2.1.2	Restaurer les forêts galeries au niveau des retenues d'eau et des barrages	Les périmètres de toutes les retenues d'eau et tous les barrages reboisés Nombre de plants mis en terre	Rapport de reboisement	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A4.2.1.3	Adapter les systèmes humains et les écosystèmes des forêts naturelles aux impacts des changements climatiques	Nombre de forêts communautaires installées en 5 ans Superficie de forêts installées	Rapport d'activités SADE	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A4.2.1.4	Réhabiliter le barrage de Merhoun avec reboisement des berges en vue de l'atténuation des effets des changements climatiques	01 barrage réhabilité à Merhoun en 5 ans Nombre de plants mis en terre autour du barrage en 5 ans	Rapport d'activités SADE	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A4.2.1.5	Sensibiliser la population sur les enjeux de la GIRE	04 émissions radiophoniques par an organisées 02 de séances de sensibilisation de la population par an sur les enjeux de la GIRE organisées	Rapports de sensibilisation	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A4.2.1.6	Elaborer le Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC)	01 Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC) élaboré d'ici 2025	Le document du SDAC ; PV de validation du SDAC	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
OS4.3	Promouvoir les mesures de résilience aux risques et catastrophes	Nombre de mesures de résilience promues	Plan d'adoption aux changement climatiques	Survenance de catastrophes naturelles, disponibilité de ressources financières et volonté politique
R4.3.1	Les mesures de résilience aux risques et catastrophes sont promues	Nombre d'outils de résilience aux risques et catastrophes	Plan d'adoption aux changement climatiques	Survenance de catastrophes naturelles, disponibilité de ressources financières et volonté politique

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Hypothèses ou Risques
P4.3	Promotion des mesures de résilience aux risques et catastrophes	Nombre de mesures de résilience promues	Plan d'adoption aux changement climatiques	Survenance de catastrophes naturelles, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A4.3.1.1	Identifier les zones à risque d'inondations	Nombre de zones à risque d'inondations	Répertoire des zones à risque d'inondations	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A4.3.1.2	Renforcer les capacités des populations sur les risques et catastrophes et les comportements à avoir en cas de leur survenance	01 séance de sensibilisation par arrondissement organisée chaque année	Rapports de l'activité	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A4.3.1.3	Elaborer le plan local de gestion des risques et catastrophes	01 plan local de gestion des risques et catastrophes élaboré	Le PCC PV de validation du PCC	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A4.3.1.4	Elaborer le plan communal de conservation et de gestion des ressources naturelles	Le plan de conservation et de gestion des ressources naturelles est élaboré et mis en œuvre d'ici fin 2028	Rapport mairie, Rapport SCPEN, Rapport OSC, rapport maison Pendjari	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A4.3.1.5	Renforcer/ accompagner la population à l'adoption des mesures d'adaptation aux effets des changements climatiques la capacité des populations à l'adoption des mesures d'adaptation aux effets des changements climatiques	90% des populations formées sur les mesures d'adaptation aux effets des changements climatiques d'ici 2028	Rapport mairie et OSC, rapport PACC	Extrémisme violent, disponibilité de ressources financières et volonté politique

Source : Consultant & Comité Technique PDC 4 Matéri, 2023

7.2.Cadre de Mesure du Rendement (CMR)

La mesure de la performance de mise en œuvre des activités du PDC 4 se fera à travers la matrice ci-après :

Tableau 52 : Cadre de Mesure du Rendement (CMR)

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables							Sources de vérification
		Libellé	Valeur de référence (2023)	Valeurs cibles					
				2024	2025	2026	2027	2028	
	OBJECTIF GENERAL DU PDC4 : Assurer la sécurité des biens et des personnes et le développement intégral et durable de la commune de Matéri	Indice de la gouvernance local (IGL) de la commune Indice de pauvreté							Plateforme IGL/MDGL Enquête EMiCOV
I	PROGRAMME I : Développement d'une économie locale structurante et résiliente	Niveau de revenu de la population Rendement agricole Niveau de mobilisation des ressources propres							Annuaire statistique Enquête EMiCOV Bordereau de développement
OG	Développer une économie locale structurante et résiliente	Niveau de revenu de la population Rendement agricole Nombre de secteurs économiques restructurés							Annuaire statistique Rapports d'activités
OS1.1	Renforcer les facteurs de production, les infrastructures et aménagements hydro-agricoles, de production animale et halieutique	Nombre d'infrastructures construites et/ou réaménagées Nombre de secteurs économiques restructurés Nombres d'agriculteurs renforcés Nombre de groupements appuyés							Rapports d'activités PV de réception Infrastructures physiques
R 1.1.1	Les facteurs de production, les infrastructures et aménagements hydro-agricoles, de production animale et halieutique sont renforcés	Nombre d'infrastructures construites et/ou réaménagées Nombre de secteurs économiques restructurés Nombres d'agriculteurs renforcés Nombre de groupements appuyés							Rapports d'activités PV de réception Infrastructures physiques
P1.1	Renforcement des facteurs de production, des infrastructures et aménagements hydro-agricoles, de production animale et halieutique	Nombre d'infrastructures construites et/ou réaménagées Nombres d'agriculteurs renforcés Nombre de groupements appuyés							Rapports d'activités PV de réception Infrastructures physiques
A1.1.1.1	Sensibiliser les producteurs sur Promouvoir l'utilisation des variétés de semences améliorées	Proportion de producteurs ayant adopté les variétés de semences améliorées	20%	34%	48%	62%	76%	89%	CeC ATDA

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables							Sources de vérification
		Libellé	Valeur de référence (2023)	Valeurs cibles					
				2024	2025	2026	2027	2028	
A1.1.1.2	Construire des retenues d’eau multiservices avec clôture dans la commune	05 retenues d’eau à but multiple sont construites avec clôture à Tchanhoun-Cossi (sur la voie de Tantéga au niveau du bas-fond Yanga), à Yedekahoun dans Nodi, Nayouahoun dans Tantéga et dans les autres arrondissements 01 périmètre maraîcher et de cultures de contre saison installés autour de chaque retenue d’eau	Nd	1	1	1	1	1	PV de réception des travaux
A1.1.1.3	Construire des parcs de contention en matériaux définitifs pour la vaccination des animaux	4 parcs de contention sont construits à Tchanhoun-Cossi, à Firioun, à Yedekahoun et à Doga	1		1	1	1	1	PV de réception des travaux
A1.1.1.4	Réhabiliter les retenues d’eau dégradées de la commune	06 retenues d’eau réhabilitées d’ici 2028 : Firioun, Tihoun, Nodi, Somou, Tiari ; 01 périmètres maraîchers et de cultures de contre saison installés autour de chaque retenue d’eau d’ici 2028	1	0	2	2	1	1	PV de réception des travaux
A1.1.1.5	Renforcer/réhabiliter les forages des sites maraichers à faible débit	Nombre de forages des sites maraichers réhabilités en 5 ans	Nd	0	3	1	1	0	PV de réception des travaux
A1.1.1.6	Rendre fonctionnelle les deux mini-rizeries	Nombre de mini-rizeries fonctionnelles en 5 ans	0		1		1	0	PV de réception des travaux
A1.1.1.7	Réaliser des aménagements rizicoles dans la commune	Superficie d’aménagements rizicoles réalisés en 5 ans	Nd	30	30	30		92ha	Rapport d’activités des mini-rizeries Le plan de relance
A1.1.1.8	Aménager une marre pastorale	Nombre de marre aménagée d’ici 2028	0	0	0	1	0	0	PV de réception des travaux
A1.1.1.9	Valoriser les bassins piscicoles à Kouforpissiga et Doga	Nombre de bassins piscicoles valorisés en 5 ans	0	0	3	0	0	0	PV de réception des travaux

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables							Sources de vérification
		Libellé	Valeur de référence (2023)	Valeurs cibles					
				2024	2025	2026	2027	2028	
A1.1.1.10	Valoriser les cages flottantes à Matéri	Nombre de cages flottantes valorisées en 5 ans	0	0	2	2	2	2	Rapport d’exploitation
A1.1.1.11	Renforcer les capacités des éleveurs de petits ruminants, de porcins et de volaille	Nombre d’éleveurs de petits ruminants, de porcins et volaille renforcés	0	100	100	100	100	100	Rapport d’exploitation
A1.1.1.12	Equiper en matériels agricoles les coopératives des cultures maraichères de chaque arrondissement	80% des coopératives des cultures maraichères équipés en matériels agricoles	Nd	16%	32%	48%	64%	80%	PV de réception des réceptions des matériels agricoles PV de remise des matériels
A1.1.1.13	Appuyer la mise en place un mécanisme durable de facilitation à l’accès et à la gestion des intrants agricoles (filières anacarde, riz, maraîchage, soja, maïs)	A partir de fin 2024 tous les producteurs ont accès aux intrants agricoles de qualité dans les meilleurs délais	0	0	1	0	0	0	Les fiches de stockage des intrants agricoles Les témoignages des producteurs
A1.1.1.14	Construire des magasins de regroupement dans les marchés de Gouandé, Tantéga, Dassari et Matéri	Quatre (04) magasins construits	0	0	1	1	1	1	PV de réception définitive
A1.1.1.15	Identifier et délimiter les aires de pâturage et couloirs de passage dans toute la commune	Nombre d’aire de pâturage identifié	Nd	0	1	1	1	1	Rapport d’activités SADE
A1.1.1.16	Matérialiser et sécuriser les aires de pâturage et les couloirs de passage	A fin 2028, 500ha de zones de pâturage aménagés	0	100	100	100	100	100	Superficie d’aires de pâturage délimitée PV de réception des travaux
		80km de couloirs de passage matérialisés et sécurisés	ND	0	20	20	20	20	Actes de sécurisation
A1.1.1.17	Promouvoir la valorisation des sous- produits agricoles pour l’alimentation des animaux	1000 éleveurs ont adopté les sous-produits agricoles pour l’alimentation des animaux	Nd	200	200	200	200	200	Visite de terrain ; Témoignages
A1.1.1.18	Appuyer en prophylaxie les éleveurs de petits ruminants et de la volaille	Nombre d’éleveurs appuyés	0	200	200	200	200	200	Visite de terrain Rapport d’activités

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables							Sources de vérification
		Libellé	Valeur de référence (2023)	Valeurs cibles					
				2024	2025	2026	2027	2028	
A1.1.1.19	Appuyer l’installation des champs fourragers	Nombre agro-éleveurs ayant installés de parcelles fourragères	0	200	200	200	200	200	Rapport d’activités
A1.1.1.20	Accompagner l’aménagement des campements pastoraux pour faciliter la sédentarisation	Deux (02) campements à Tiari et Pingou sont aménagés	0	0	1	0	1	0	Rapport d’activités
OS1.2	Renforcer les capacités des acteurs de la chaîne de production (agricole, élevage et pêche)	Nombre d’acteurs renforcés							Rapports de formation
R1.2.1	Les capacités des acteurs de la chaîne de production (agricole, élevage et pêche) sont renforcées	Nombre d’acteurs renforcés							Rapports de formation
P1.2	Renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de production (agricole, élevage et pêche)	80% de la population agricole formés en 5 ans							Rapports de formation
A1.2.1.1	Former les populations sur la nutrition et le jardin de case	80% de la population agricole formés en 5 ans	0%	20%	40%	60%	80%	100%	Rapport de formation
A1.2.1.2	Sensibiliser les acteurs impliqués dans le règlement des conflits agriculteurs-éleveurs sur la gestion consensuelle des conflits et le code pastoral	Nombre d’acteurs sensibilisés Nombre de conflits résolus consensuellement	Nd	20%	40%	60%	80%	100%	Rapport de l’activité, liste de présence
A1.2.1.3	Renforcer les capacités techniques des maraîchers sur quatre spéculations maraîchères (tomate, piment, oignon, gombo et légumes feuilles)	Nombre de producteurs impactés	Nd	20%	40%	60%	80%	100%	Rapport de formation Liste des sites spécialisés
		Nombre de thématiques abordées		1	1	1	1	1	
		Nombre de coopératives impactées		20	30	40	45	55	
A1.2.1.4	Mettre en place en collaboration avec la DDAEP et l’ATDA un programme de formation des Auxiliaires Villageois d’Elevage (AVE) pour fournir des prestations payantes de soins et de conseils techniques aux éleveurs	Nombre de AVE formés par village certifiés et équipés en matériel de travail	0	0	2	0	0	0	Rapports de formation Liste des AVE certifiés
A1.2.1.5	Organiser des séances d’informations sur les services financiers accessibles (produit des SFD présents, FNDA, FIC agriculture, FAFIR…)	Nombre de séances d’informations sur les services financiers accessibles organisées	0					5	Rapports des séances
A1.2.1.6	Faire le plaidoyer auprès des IMF pour des conditions allégées aux producteurs, éleveurs, artisans, etc.	Nombre de plaidoyers organisé	0	2	2	2	2	2	Rapports des plaidoyers

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables							Sources de vérification
		Libellé	Valeur de référence (2023)	Valeurs cibles					
				2024	2025	2026	2027	2028	
A1.2.1.7	Renforcer les capacités techniques des producteurs sur les techniques de gestion durable des terres (GDT)	Nombre de producteurs formés sur les mesures de GDT d’ici 2028	Nd	200	200	200	200	200	Rapports de formation Nombre de producteurs formés
A1.2.1.8	Renforcer les capacités techniques des producteurs sur l’Adaptation aux changements climatiques basée sur les Ecosystèmes (EbA)	Nombre de producteurs formés par arrondissement sur le l’Adaptation aux changement climatiques basée sur les Ecosystèmes (EbA) en 5 ans	0	1000	1000	1000	1000	1000	Rapports de formation Nombre de producteurs formés
A1.2.1.9	Appuyer la mise en place d’un mécanisme de gestion des magasins	Nombre de mécanisme de gestion des magasins de stockage des produits agricoles est mis en place d’ici 2024	0	0	1	0	0	0	Rapport d’activités
A1.2.1.10	Sensibiliser les éleveurs sur la promotion des systèmes d’élevage semi- intensifs	Nombre d’éleveurs de bovins, ovins et caprins sensibilisé d’ici 2028	0	100	100	100	100	100	Rapports des séances Liste de présence
A1.2.1.11	Renforcer les capacités techniques des services vétérinaires (étatiques et privés) pour assurer efficacement le suivi sanitaire ;	Nombre d’agents des services vétérinaires formé ou recyclé d’ici 2024	0	4	0	0	0	0	Rapports de formation
A1.2.1.12	Appuyer la production et la subvention de semences certifiées (soja, maïs, riz)	Nombre de semenciers appuyés d’ici 2024	0	21	0	0	0	0	Accords de subvention
A1.2.1.13	Renforcer les capacités des acteurs des cadres de concertation et plateforme de dialogue des filières	Nombre de thématiques abordées d’ici 2024	Nd	4	0	0	0	0	Rapport de formation
A1.2.1.14	Renforcer les capacités des acteurs des clusters agricoles	Nombre de thématiques abordées d’ici 2024	Nd	2	0	0	0	0	Rapport de formation
OS1.3	Promouvoir l’artisanat et les PMI	Nombre de PMI créés							Rapports d’activités Visite de site
R1.3.1	L’artisanat est compétitif et les artisans mieux renforcés	Nombre d’artisans renforcés							Rapports de formation
P1.3	Promotion de l’artisanat et des PMI	Nombre de PMI créés							Rapports d’activités Visite de site
A1.3.1.1	Accompagner l’accès des artisans aux services financiers (SFD, FAFIR et FNDA)	Nombre d’artisans appuyés	Nd	16%	32%	48%	64%	80%	Les témoignages Carnets de crédit

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables							Sources de vérification
		Libellé	Valeur de référence (2023)	Valeurs cibles					
				2024	2025	2026	2027	2028	
A1.3.1.2	Organiser des sessions de formation et de recyclage des artisans locaux sur la fabrication, la maintenance et la réparation des équipements agricoles	Nombre d’artisans locaux formés en 3 ans	Nd	4	4	4	0	0	Rapports de formation
A1.3.1.3	Renforcer les capacités des artisans sur les exigences de qualité des produits et services artisanaux	Nombre de formation organisé d’ici 2025	0	16%	32%	48%	64%	80%	Rapports de formation
A1.3.1.4	Appuyer en matériels et équipements de travail les artisans (arts, couture, tissage, vitrerie et soudure)	Nombre d’artisans (arts, couture, tissage, vitrerie et soudure) appuyé en matériels et équipements	Nd	16%	32%	48%	64%	80%	PV de remise des matériels et équipements
R1.3.2	Des PMI sont créées et d'autres formalisées	Nombre de PMI Créés et formalisées							Documents d’existence juridique
A1.3.2.1	Accompagner l’installation de deux mini-rizeries dans la commune	Nombre de mini-rizeries installé dans la commune en 5 ans	2		2	1	1	0	PV de réception des travaux et de mise en service
A1.3.2.2	Appuyer en matériels et équipements les groupements des femmes transformatrices du riz, soja moutarde, Tchoukoutou	Pourcentage de groupements de femmes appuyé en 5 ans	Nd	20%	40%	60%	80%	100%	PV de remise des matériels
A1.3.2.3	Créer des mesures et des conditions incitatives à l'installation des PMI	Nombre de nouvelles PMI installées en 5 ans	Nd	1100	1100	1100	1100	1100	Registres de commerce des PMI
OS1.4	Promouvoir le tourisme, l'hôtellerie, les sports et loisirs	Nombres de sites touristiques, d’hôtels et de maisons de sports et de loisir créés							PV de réception Infrastructures physiques
R 1.4.1	Le tourisme et l'hôtellerie sont promus	Nombres de sites touristiques, d’hôtels et de maisons de sports et de loisir créés							PV de réception Infrastructures physiques
P1.4	Promotion du tourisme, de l'hôtellerie, des sports et loisirs	Nombres de sites touristiques, d’hôtels et de maisons de sports et de loisir créés							PV de réception Infrastructures physiques
A1.4.1.1	Aménager le site touristique le plus attractif (Bialehoun)	Nombre de site touristique aménagé en 5 ans	0	0	1	0	0	0	PV de réception des travaux et de mise en service du site
A1.4.1.2	Former des guides touristiques locaux	Nombre de guides touristiques locaux formé dans la commune d’ici 2025	0	0	3	0	0	0	Rapport de formation

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables							Sources de vérification
		Libellé	Valeur de référence (2023)	Valeurs cibles					
				2024	2025	2026	2027	2028	
A1.4.1.3	Signer une convention de partenariat avec un opérateur touristique privé pour l’exploitation du site en mode PPP	Nombre de convention de partenariat signé en 5 ans	0	0	1	0	0	0	La convention signée
A1.4.1.4	Appuyer en matériels et équipements de travail les artisans (arts, couture, tissage, vitrerie et soudure)	Nombre d’artisans (arts, couture, tissage, vitrerie et soudure) appuyé en matériels et équipements	Nd	24	24	24	24	24	PV de remise des matériels et équipements
A1.4.1.5	Faire les plaidoyers à l’endroit du MSL pour la construction et l’équipement des stades au niveau des arrondissements	Nombre de plaidoyers réalisés par an	0	2	3	3	2	2	Correspondances adressées
A1.4.1.6	Construire des centres des jeunes et de loisirs bien équipés dans tous les arrondissements	Nombre de centres des jeunes construit et équipé en 5 ans	Nd	0	2	2	2	0	PV de réception des travaux
OS1.5	Promouvoir l’entrepreneuriat et l’emploi des jeunes	Nombre d’entreprises créées Nombre de jeunes orientés/insérés							Rapports d’activités Rapports de formation
R 1.5.1	L’entrepreneuriat et l’emploi des jeunes sont promus	Nombre d’entreprises créées Nombre de jeunes orientés/insérés							Rapports d’activités Rapports de formation
P1.5	Promotion de l’entrepreneuriat et l’emploi des jeunes	Nombre d’entreprises créées Nombre de jeunes orientés/insérés							Rapports d’activités Rapports de formation
A1.5.1.1	Renforcer les compétences et opportunités d’emploi et d’entrepreneuriat pour les jeunes.	Nombre de jeunes renforcé à l’auto-emploi en 5 ans	Nd	420	420	420	420	420	Répertoire des jeunes Rapport de formation
A1.5.1.2	Accompagner à l’insertion professionnelle les jeunes (filles, garçons et déplacés) détenteur-ces de CQM	Nombre de sont accompagnés en 5 ans	Nd	240	240	240	240	1200	Répertoire des jeunes gens accompagnés
A1.5.1.3	Renforcer le partenariat public privé	Nombre de projet exécuté en mode PPP en 5 ans	Nd	6	6	6	6	6	PRMP, SAAF
A1.5.1.4	Créer des conditions favorables et incitatives à l’investissement privé et à l’installation des entreprises et industries privées	Nombre de mesures incitatives pris en faveur de l’investissement privé en 5 ans	0	2	2	2	2	2	Les délibérations du conseil communal La CCIB régionale
OS1.6	Renforcer les infrastructures marchandes et commerciales	Nombre d’infrastructures marchandes et commerciales construites et/ou réhabilitées							PV de réception Infrastructures physiques
R1.6.1	Les infrastructures marchandes et commerciales sont renforcées	Nombre d’infrastructures marchandes et commerciales construites et/ou réhabilitées							PV de réception Infrastructures physiques

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables							Sources de vérification
		Libellé	Valeur de référence (2023)	Valeurs cibles					
				2024	2025	2026	2027	2028	
P1.6	Renforcement des infrastructures marchandes et commerciales	Nombre d'infrastructures marchandes et commerciales construites et/ou réhabilitées							PV de réception Infrastructures physiques
A1.6.1.1	Renforcer les infrastructures marchandes dans les principaux marchés de la commune	Nombre d'infrastructures réalisée	3	2	2	1	1	1	PV de réception des travaux
A1.6.1.2	Renforcer les infrastructures du marché à bétail de Matéri	Nombre d'infrastructures réalisée	2	0	1	1	1	1	PV de réception des travaux
A1.6.1.3	Construire des complexes de boucheries dans la commune	Nombre de complexes de boucheries construit dans la commune en 5 ans	2	0	1	1	1	1	PV de réception des travaux
A1.6.1.4	Mettre en place un mécanisme de gestion du parking gros porteur de Porga en mode PPP	Nombre mécanisme de gestion fonctionnel mis en place	0	0	1	0	0	0	PV de réception des travaux
OS1.7	Aménager les pistes et infrastructures de transport	Linéaire de pistes aménagées Nombre d'infrastructures de transports aménagés							PV de réception Infrastructures physiques
R1.7.1	Les pistes et infrastructures de transport sont aménagées	Linéaire de pistes aménagées Nombre d'infrastructures de transports aménagés							PV de réception Infrastructures physiques
P1.7	Aménagement des pistes et infrastructures de transport	Linéaire de pistes aménagées Nombre d'infrastructures de transports aménagés							PV de réception Infrastructures physiques
A1.7.1.1	Aménager les pistes de desserte rurale prioritaires	100 Km de pistes rurale aménagés jusqu'en 2028	Nd	20	20	20	20	20	PV de réception des travaux
A1.7.1.2	Aménager prioritairement les pistes débouchant sur les marchés et les zones à forte production agricole.	Nombre de mètre linéaires de pistes marchandes aménagées jusqu'en 2028	Nd	5	5	5	5	5	PV de réception des travaux
A1.7.1.3	Entretien les pistes de desserte rurale et les ouvrages de franchissement existants	Nombre de Km de pistes entretenues d'ici en 2028	Nd	30	30	30	30	30	PV de réception des travaux
A1.7.1.4	Aménager des pistes rurales à Somou-Moussanhoun-Tigniga et Moussanhoun-Tigniga-Lafibihoun-Wantéhou	Nombre de Km de pistes rurales aménagés en 5 ans	0	6	10	0	0	0	PV de réception des travaux
OS1.8	Promouvoir les produits du terroir	Nombre de spéculations promues							Rapports d'activités
R1.8.1	Les produits du terroir sont promus	Quantité de produits							Rapports d'activités Annuaire statistique
P1.8	Promotion des produits du terroir	Quantité de produits							Rapports d'activités Annuaire statistique

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables							Sources de vérification
		Libellé	Valeur de référence (2023)	Valeurs cibles					
				2024	2025	2026	2027	2028	
A1.8.1.1	Répertorier les produits du terroir à grande valeur ajoutée de la commune	Nombre de produits du terroir à valeur ajoutée identifiés et répertoires d’ici 2025	2	0	10	0	0	0	Répertoire des produits a valeur ajoutée de la commune
A1.8.1.2	Organiser les foires agricoles, agro-alimentaire et artisanal au niveau communal chaque année	Nombre de foire organisée en 5 ans	0	1	1	1	1	1	Rapport d’organisation de la fore
		Nombre de participants	0	150	150	150	150	150	
A1.8.1.3	Appuyer le fonctionnement des plateformes de dialogue multi filières, multi acteurs	Nombre de séance de concertations tenue (entre familles d’acteurs des filières)	Nd	3	3	3	3	3	Rapports de séance
		Nombre de sessions de dialogue tenues (entre la plateforme et la mairie) en 5 ans	0	2	2	2	2	2	
A1.8.1.4	Renforcer la collaboration avec la plateforme dans la mobilisation des ressources de la mairie	Nombre de mécanismes mis en place en 5ans	0	1	1	1	1	1	Rapport d’activité de la plateforme
A1.8.1.5	Promouvoir les clusters agricoles (Agribusiness clusters) comme outils de facilitation d’accès au marché et l’organisation de la commercialisation	Nombre d’agribusiness clusters (ABC) mis en place d’ici 2024	Nd	1	2	1	1	1	Rapports de sessions
		Nombre d’agribusiness clusters et fonctionnel en 5 ans		1	2	1	1	1	Rapport de campagne de commercialisation
		Montant de mobilisation des CDL par ABC en 5 ans		1	2	1	1	1	
		Nombre de femmes et jeunes intégré en 5 ans		1	2	1	1	1	
A1.8.1.6	Promouvoir l’outil « convention locale » pour la protection et la sauvegarde des ressources naturelles et l’amélioration des revenus des coopératives impliquées	Nombre de conventions locales signé en 5 ans	0	0	1	0	0	0	Rapports
		Superficie des parcs à karité	10	0	0	0	0	0	
		Nombre de coopératives appuyées	2	0	0	0	0	0	
		Quantité de noix ramassées	ND	1000	1200	1500	1800	2000	
A1.8.1.7		Nombre et superficie de bas-fonds aménagé en 5 ans	0	20	20	20	0	0	Rapports d’activité

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables							Sources de vérification
		Libellé	Valeur de référence (2023)	Valeurs cibles					
				2024	2025	2026	2027	2028	
	Mettre à l'échelle l'approche Smart-Valley à d'autres bas-fonds et la promotion des filières riz et maraîchage	Nombre de riziculteurs et maraîchers installé d'ici 2025	ND	60	60	60	0	0	PV de réception des travaux
		Nombre de femmes et jeunes installé d'ici 2025	ND	60	60	60	0	0	
OS1.9	Améliorer la gestion durable des terres	Nombre de producteurs formés sur la GDT Nombre de sites aménagés							Rapports de formation PV de réception
R1.9.1	La gestion durable des terres est améliorée	Nombre de producteurs formés sur la GDT Nombre de sites aménagés							Rapports de formation PV de réception
P1.9	Amélioration de la gestion durable des terres	Nombre de producteurs formés sur la GDT Nombre de sites aménagés							Rapports de formation PV de réception
A1.9.1.1	Faire vulgariser aux producteurs la technique des semis étalés dans le temps : une stratégie de gestion des risques climatiques en vue de contourner les irrégularités des pluies de l'année agricole	Nombre de producteurs touchés en 5 ans	0	500	500	500	500	500	Rapport d'activité
A1.9.1.2	Mettre à la disposition des producteurs des semences des plantes tolérantes à la sécheresse : pois d'Angole, sorgho, manioc, etc., pour une meilleure sécurité alimentaire	Nombre de producteurs touchés en 5 ans	0	500	500	500	500	500	Rapport d'activité Bon d'achat
A1.9.1.3	Former les producteurs sur les semis précoces dans les bas-fonds : une stratégie pour une bonne exploitation et gestion des champs situés en bas de pente	Nombre de producteurs touchés en 5 ans	0	500	500	500	500	500	Rapport de formation
A1.9.1.4	Renforcer les capacités des producteurs sur l'amélioration de la fertilité du sol et la bonne gestion de champs avec l'association des cultures	Nombre de producteurs touchés en 5 ans	0	500	500	500	500	500	Rapport de formation
A1.9.1.5	Former les producteurs sur l'assolement et la rotation des cultures, parcellisation	Nombre de producteurs touchés en 5 ans	0	500	500	500	500	500	Rapport de formation
A1.9.1.6	Renforcer les capacités des producteurs sur les techniques d'amélioration de la fertilité du sol avec la bonne gestion des résidus de récolte et la culture des plantes fertilisantes du sol	Nombre de producteurs touchés en 5 ans	0	500	500	500	500	500	Rapport d'activité
		Nombre d'hectare couvert		500	500	500	500	500	

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables							Sources de vérification
		Libellé	Valeur de référence (2023)	Valeurs cibles					
				2024	2025	2026	2027	2028	
A1.9.1.7	Former les producteurs sur les techniques résilientes de labour (Labour perpendiculaire selon les courbes de niveau, demi-lune)	Nombre de producteurs touchés en 5 ans	0	500	500	500	500	500	Rapport de formation
A1.9.1.8	Former les producteurs sur la construction des drains d'évacuation des eaux d'inondation, les diguettes filtrantes et les cordons pierreux	Nombre de producteurs touchés en 5 ans	0	500	500	500	500	500	Rapport de formation
A1.9.1.9	Appuyer les agriculteurs dans la réhabilitation des vergers (anacardiens, orangers, manguiers, etc.)	Nombre de producteurs touchés en 5 ans	0	500	500	500	500	500	Rapport d'activité
A1.9.1.10	Renforcer les capacités des agriculteurs dans l'agroforesterie et la régénération naturelle assistée	Nombre de producteurs touchés en 5 ans	0	500	500	500	500	500	Rapport de formation
A1.9.1.11	Former les éleveurs et les agriculteurs sur l'installation de parcelles fourragères pour l'élevage (panicum, sorgho, mucuna, pois d'Angole, etc.)	Nombre de producteurs touchés en 5 ans	0	500	500	500	500	500	Rapport de formation
A1.9.1.12	Former les producteurs sur l'utilisation du compost et des déchets d'animaux ainsi que la parage rotatif	Nombre de producteurs touchés en 5 ans	0	500	500	500	500	500	Rapport de formation
A1.9.1.13	Former des jeunes sur la fabrication du compost	Nombre de jeunes en 5 ans	0	50	100	50	50	50	Rapport de formation
A1.9.1.14	Suivre les producteurs dans la mise en œuvre des mesures de gestion durable des terres	Nombre de producteurs touchés en 5 ans	0	500	500	500	500	500	Rapport d'activité
OS1.10	Améliorer les conditions-cadres institutionnelles et les services de soutien à l'activité économique (agriculture, sylviculture, élevage, artisanat et tourisme)	Nombre de réunions de cadre thématiques organisées							Disponibilité de ressources financières et volonté politique
R1.10.1	Les conditions-cadres au plan institutionnel, technique et organisationnel et les services de soutien à l'activité économique sont développées et améliorent l'environnement communal et intercommunal des affaires (meilleur accès aux services techniques, aux services mécanisés, aux intrants, aux marchés des produits agricoles, aux financements agricoles, etc.)	Nombre de réunions de cadre thématiques organisées							Disponibilité de ressources financières et volonté politique

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables							Sources de vérification
		Libellé	Valeur de référence (2023)	Valeurs cibles					
				2024	2025	2026	2027	2028	
P1.10	Amélioration des conditions-cadres institutionnelles et des services de soutien à l'activité économique (agriculture, sylviculture, élevage, artisanat et tourisme)	Nombre de réunions de cadre thématiques organisées							Disponibilité de ressources financières et volonté politique
A1.10.1.1	Appuyer la mise en place d'une structure de promotion de l'agro-business et des investissements agricoles structurants : le Centre intégré de Développement Agricole (CDA)	Le site de la Zone des Montagnes du CDA créé et installé (CDA)	0	0	1	0	0	0	Rapports d'activités du CDA et de la mairie
		Nombre de pensionnaires formés (NP)	0	10	15	0	0	0	Rapport annuel de l'ADEA
		Nombre de bénéficiaires accompagnés (NB)	0	10	15	0	0	0	Rapport de performance de la mairie
A1.10.1.2	Incuber (Former, installer et accompagner le développement de) 20 agro-entrepreneurs jusqu'à maturité	20 Agro-entrepreneurs à maturité	0	4	4	4	4	4	Rapports d'activités du CMA et de la mairie
		10% de la production agricole communale est faite par agro-entrepreneurs	0	2%	4%	6%	8%	10%	Rapport annuel de l'ADEA Rapport de performance de la mairie
A1.10.1.3	Accompagner des producteurs familiaux	150 petits producteurs accompagnés	ND	30	30	30	30	30	Rapports d'activités du CFR et de la mairie Rapport annuel de l'ADEA Rapport de performance de la mairie

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables							Sources de vérification
		Libellé	Valeur de référence (2023)	Valeurs cibles					
				2024	2025	2026	2027	2028	
A1.10.1.4	Organiser les filières végétales (FV) telles que soja, fonio, baobab et animales (FA) telles qu'avicole, piscicole, apicole et porcins	Les filières avicole, piscicole, apicole et de petits ruminants organisées et dynamiques	0	0	1	1	1	1	Rapports d'activités du CFR et de la mairie Rapport annuel de l'ADEA Rapport de performance de la mairie
II	PROGRAMME II : Amélioration de l'accès équitable aux services sociaux de base et à la protection sociale	Niveau d'accès des populations aux services sociaux de base et de protection sociale Niveau de l'indice de pauvreté non monétaire							Enquête EMIcOV Annuaire statistiques
OG2	Améliorer l'accès équitable aux services sociaux de base et à la protection sociale	Niveau d'accès des populations aux services sociaux de base et de protection sociale Niveau de l'indice de pauvreté non monétaire							Enquête EMIcOV Annuaire statistiques
OS2.1	Assurer l'accès équitable et inclusif à une éducation formelle et alternative et à l'alphabétisation	Taux d'alphabétisation Taux brut de scolarisation Taux d'achèvement							Enquête EMIcOV Annuaire statistiques
R 2.1.1	L'accès équitable et inclusif à l'éducation formelle et alternative et à l'alphabétisation est assuré	Taux d'alphabétisation Taux brut de scolarisation Taux d'achèvement							Enquête EMIcOV Annuaire statistiques
P2.1	Assurance de l'accès équitable et inclusif à une éducation formelle et alternative et à l'alphabétisation	Taux d'alphabétisation Taux brut de scolarisation Taux d'achèvement							Enquête EMIcOV Annuaire statistiques
A2.1.1.1	Construire des modules de salles de classes dans les écoles maternelles et primaires	Nombre de modules de salles de classes construits d'ici 2028	Nd	2	3	3	3	3	Visite de terrain PV de réception des travaux
A2.1.1.2	Achever les modules de salles de classes en construction dans la commune	Nombre de modules de salles de classes achevés	0					3	Visite de terrain PV de réception des travaux
A2.1.1.3	Réaliser des tables et bancs dans toutes les écoles maternelles et primaires	Proportion d'écoles maternelles équipé en chaises et tables pour enfants en 5 ans	Nd	20%	40%	60%	80%	100%	Visite de terrain
		90% des écoles primaires équipées en tables et bancs de 2 places 5 ans	ND	18%	36%	54%	72%	90%	PV de réception des travaux Rapport du RST

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables							Sources de vérification
		Libellé	Valeur de référence (2023)	Valeurs cibles					
				2024	2025	2026	2027	2028	
A2.1.1.4	Réaliser des latrines dans tous les établissements maternels, primaires	Proportion d'établissements maternels, primaires équipée en latrines et point d'eau potable en 5 ans	Nd	20%	40%	60%	80%	100%	Visite de terrain ; PV de réception des travaux ; rapport du RST
A2.1.1.5	Doter toutes les écoles d'une borne fontaine et ou d'un branchement de SONEB ou d'AEV et FPM pour faciliter le fonctionnement des cantines scolaires	Proportion d'écoles dotée d'une borne fontaine et ou d'un branchement de SONEB ou d'AEV et FPM d'ici 2028	Nd	16%	32%	48%	64%	80%	Visite de terrain ; PV de réception des travaux ; rapport du RST
A2.1.1.6	Faire des plaidoyers pour renforcer le personnel enseignant qualifié au primaire et au secondaire	Nombre de plaidoyers organisé par an	0	0	1	1	0	0	Rapports des plaidoyers ; acte de prise de service des enseignants
A2.1.1.7	Prendre des mesures d'accompagnement pour le maintien des enfants à l'école	Nombre d'enfants impacté en 5 ans	Nd	18%	36%	54%	72%	90%	Liste des enfants appuyés
		Nombre de kits scolaires distribué en 5 ans		500	500	500	500	500	Les résultats scolaires
A2.1.1.8	Appuyer le fonctionnement des cantines scolaires	Proportion d'écoles à cantine appuyé en 5 ans	Nd	20%	40%	60%	80%	100%	Budget communal
A2.1.1.9	Prendre en charge les enseignants communautaires	Nombre d'enseignants communautaires pris en charge sur 5 ans	Nd	12	12	12	12	8	Rapports d'activités
A2.1.1.10	Doter les écoliers de kits scolaires	Nombre d'écoliers doté de kits scolaires d'ici 5 ans	0	300	300	300	300	300	PV de remise des kits
A2.1.1.11	Promouvoir les opportunités d'éducation inclusive et de qualité pour les enfants et jeunes vulnérables	Nombre d'enfants et jeunes vulnérables touché	0	300	300	300	300	300	Rapports d'activités
A2.1.1.12	Construire des cuisines dans les écoles à cantines	Nombre de écoles touché en 5 ans	Nd	0	6	6	6	6	PV de réception des travaux
A2.1.1.13	Accompagner le transfert monétaire en faveur des filles de CE1 au CM2 et de la 6è en 1 ^{er}	Proportion d'enfants impactés en 5 ans	Nd	20%	40%	60%	80%	100%	Rapports et répertoire des filles

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables							Sources de vérification
		Libellé	Valeur de référence (2023)	Valeurs cibles					
				2024	2025	2026	2027	2028	
A2.1.1.14	Appuyer les actions de soutien aux filles vulnérables (DSSR, éducation des filles, autonomisation, VBG)	Proportion de filles touché en 5 ans	Nd	20%	40%	60%	80%	100%	Rapports et répertoire des filles
A2.1.1.15	Construire et équiper les centres d’alphabétisation dans les arrondissements	Nombre de centres d’alphabétisation construits et équipés dans toute la commune	0	25	25	1	1	1	Visite de terrain Rapport d’activités
A2.1.1.16	Faire le plaidoyer pour mettre à la disposition de la commune un Coordonnateur communal en alphabétisation	Nombre de plaidoyer organisé en 5 ans	0	1	1	1	1	1	Rapport coordination alphabétisation Acte de prise de service
A2.1.1.17	Former/recycler les maîtres alphabétiseurs	Nombre de maîtres alphabétiseurs formé/recyclé en 2024	10	25	25	1	1	1	Rapport de formation
A2.1.1.18	Faire le suivi des activités d’alphabétisation dans la commune	Proportion de centres d’alphabétisation fonctionnelle d’ici 2024	100%	100%	100%	100%	100%	100%	Rapports de suivi
A2.1.1.19	Construire les centres d’éducation alternative par arrondissement (centre Barka ou école de seconde chance)	Nombre de centres d’éducation alternative dits de seconde chance construit en 2028 soit un par arrondissement	0	0	1	1	1	1	PV de réception, Rapport d’activités mairie, rapport coordination alphabétisation
OS2.2	Renforcer l’accès des populations aux soins et services de santé et nutritionnels de qualité	Proportion de population ayant accès aux soins et services de santé, de nutrition de qualité							Rapports d’activités Annuaire statistique EMiCoV
R2.2.1	L’accès des populations aux soins et services de santé de qualité est renforcé	Proportion de population ayant accès aux soins et services de santé, de nutrition de qualité							Rapports d’activités Annuaire statistique EMiCoV
P2.2	Renforcement de l’accès des populations aux soins et services de santé et nutritionnels de qualité	Proportion de population ayant accès aux soins et services de santé, de nutrition de qualité							Rapports d’activités Annuaire statistique EMiCoV
A2.2.1.1	Doter les centres de santé de la commune de groupes électrogène de relais ou énergie renouvelable	Nombre de groupes électrogène de relais ou Kit solaire installé d’ici 2024	0	1	0	0	0	0	PV de réception des travaux
A2.2.1.2	Améliorer la prestation des interventions et des services de nutrition dans la commune de Matéri à travers des actions multisectorielles	Proportion de mère sensibilisée sur les bonnes pratiques culinaires en 5 ans	Nd	16%	32%	48%	64%	80%	Rapports d’activités

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables							Sources de vérification
		Libellé	Valeur de référence (2023)	Valeurs cibles					
				2024	2025	2026	2027	2028	
		Nombre d'enfants malnutris pris en charge en 5 ans	10%	20%	40%	60%	80%	100%	
A2.2.1.3	Renforcer la redevabilité sur la SAN en particulier et la santé en général	Nombre de reddition de compte sur la SAN organisée par an	1	1	1		1		Rapports d'activités
A2.2.1.4	Accroître la couverture des interventions à base communautaire et l'utilisation des services relatifs à la nutrition à travers des actions multisectorielles	Nombre d'actions multisectorielles mené par an	0		1	1	1	1	Rapports d'activités
		Nombre de villages couverts	45	45	50	55	60	70	
A2.2.1.5	Accroître la couverture des services de prévention, de dépistage de prise en charge de l'hépatite B et C du VIH et de la tuberculose	Nombre de localités couvertes en 5 ans	Nd	16%	32%	48%	64%	80%	Rapports d'activités
A2.2.1.6	Améliorer l'accès aux services de prévention et de prise en charge du paludisme	Proportion de cas pris en charge par an	Nd	18%	36%	54%	72%	90%	Rapports d'activités
		L'incidence du paludisme à diminué d'au moins 5% par an	ND	1%	1%	1%	1%	1%	
A2.2.1.7	Améliorer l'offre des services de la planification familiale aux femmes et aux jeunes	Le taux d'adoption des méthodes PF	Nd	12%	24%	36%	48%	60%	Rapports d'activités
A2.2.1.8	Améliorer le taux de fréquentation des centres de santé	Le taux de fréquentation des centres de santé amélioré de 30% en 5 ans	Nd	6%	12%	18%	24%	30%	Statistiques sanitaires des CSA
A2.2.1.9	Faciliter l'installation d'une officine pharmaceutique à Matéri centre et des dépôts pharmaceutiques dans chaque arrondissement	01 officine pharmaceutique ouverte	0	0	0	1	0	0	Statistiques sanitaires ZS
A2.2.1.10	Faire le plaidoyer pour le renforcement du plateau technique du CSC et des CSA (matériels, équipements et mobilier de travail)	01 groupe électrogène automatique 20 KVA acquis pour alimenter la banque de sang	0	1	0	0	0	0	Statistiques sanitaires ZS ;
		02 motos homme et dame acquises pour améliorer les stratégies avancées	0	0	2	0	0	0	Pièces d'achat
		01 kits composé de 01 centrifugeuse, 01 frigo pour le labo, 02 climatiseurs acquis pour bloc opératoire, banque de sang	0	0	1	0	0	0	PV de livraison

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables							Sources de vérification
		Libellé	Valeur de référence (2023)	Valeurs cibles					
				2024	2025	2026	2027	2028	
		01 boîte d'accouchement et matériels de réanimation nouveau-né acquis au profit de chaque maternité	1	0	1	0	0	0	PV de livraison
		02 Concentrateurs d'oxygène	1	2	0	0	0	0	PV de livraison
A2.2.1.11	Doter la commune d'une ambulance pour la référence des cas graves et prendre les dispositions pour sa gestion efficace et efficiente	Nombre d'ambulance acquis au niveau de la commune pour la référence des cas graves d'ici 2028	0	0	2	1	0	1	Statistiques sanitaires ZS ; Pièces d'achat
A2.2.1.12	Construire un bloc opératoire dans le Centre de santé communal de Matéri	Nombre de bloc opératoire construit dans le Centre de santé communal de Matéri	0	0	1	0	0	0	Statistiques sanitaires ZS ; PV de réception des travaux
A2.2.1.13	Réfectionner/construire les incinérateurs des CS Matéri, Gouandé, Nodi, Dassari, Tchanhoun-Cossi et Tantéga	Nombre de incinérateurs réfectionnés en d'ici 2025	Nd	0	2	0	0	0	Statistiques sanitaires ZS ; PV de réception des travaux
A2.2.1.14	Réfectionner/Construire les logements du médecin chef, du major central et de la sage-femme	Nombre de logements du médecin chef, du major central et la sage-femme construit en 5 ans	0	0	2	0	0	0	Statistiques sanitaires ZS ; PV de réception des travaux
A2.2.1.15	Réhabiliter/reconstruire le centre de santé de Nambouli	Nombre de centre de santé réhabilité	0	0	1	0	0	0	Statistiques sanitaires ZS ; PV de réception des travaux
A2.2.1.16	Construire un nouveau Centre de santé publique dans l'arrondissement de Gouandé et de Dassari	Nombre de centres de santé publique construits	0	0	0	1	0	0	Statistiques sanitaires ZS ; PV de réception des travaux
A2.2.1.17	Réaliser la clôture des CSA Pingou, Tchanhoun, Gouandé, Tantéga et Nambouli	Nombre de mètre linéaire de clôture des CSA Pingou, Tchanhoun, Gouandé, Tantéga et Nambouli réalisé	0						Statistiques sanitaires ZS ; PV de réception des travaux

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables							Sources de vérification
		Libellé	Valeur de référence (2023)	Valeurs cibles					
				2024	2025	2026	2027	2028	
A2.2.1.18	Doter les centres de santé de Nambouli, Pingou et Kotari en énergie électrique	Nombre de compteurs électrique posé en 5 ans	2	0	1	1	1	1	Statistiques sanitaires ZS ; PV de réception des travaux
		Nombre de dispositif d’éclairage installé	0	0	6	0	0	0	Statistiques sanitaires ZS ; PV de réception des travaux
A2.2.1.19	Doter les centres de santé de la commune en éclairage solaire comme alternative en cas de coupure du courant électrique	Nombre de dispositif d’éclairage installé en 5 ans	Nd	0	6	0	0	0	Statistiques sanitaires ZS ; PV de réception des travaux
A2.2.1.20	Faire le plaidoyer pour le renforcement de l’effectif du personnel soignant qualifié	Nombre de : infirmier aide au bloc opératoire recruté	Nd	0	3	4	3	3	Statistiques sanitaires ZS
		02 aides-soignants au bloc opératoire recrutés	0	0	1	1	0	0	Statistiques sanitaires ZS
		01 infirmier anesthésiste recruté	0	0	1	0	0	0	Statistiques sanitaires ZS
		01 sage-femme recrutée à Nambouli, Kotari, Gouandé, Pingou	0	0	1	0	0	0	Statistiques sanitaires ZS
		02 infirmiers recrutés au CSC Matéri	2	0	1	1	0	0	Statistiques sanitaires ZS
		01 technicien laboratoire et 01 aide-soignant recrutés au laboratoire	1	0	1	0	0	0	Statistiques sanitaires ZS
		01 infirmier recruté dans les autres CSA en plus des chefs postes et 01 infirmier recruté en plus au CSA Tantéga	10	0	9	0	0	0	Statistiques sanitaires ZS
		01 deuxième sage-femme recrutée au CSC Matéri	1	1	0	0	0	0	Statistiques sanitaires ZS

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables							Sources de vérification
		Libellé	Valeur de référence (2023)	Valeurs cibles					
				2024	2025	2026	2027	2028	
		01 médecin recruté au CSC Matéri (volet clinique) ; 01 médecin recruté au CSA Tantéga et Dassari	1	1	0	0	0	0	Statistiques sanitaires ZS
OS2.3	Appuyer à la santé communautaire	Nombre de relais communautaires recruté Nombre d'ASCQ recrutés Nombre de visite à domicile réalisé							Rapports d'activité Contrat de prestation
R2.3.1	Appui à la santé communautaire	Nombre de relais communautaires recruté Nombre d'ASCQ recrutés Nombre de visite à domicile réalisé							Rapports d'activité Contrat de prestation
P2.3	Appui à la santé communautaire	Nombre de relais communautaires recruté Nombre d'ASCQ recrutés Nombre de visite à domicile réalisé							Rapports d'activité Contrat de prestation
A2.3.1.1	Accompagner les activités des RC et des membres des CoLoSS	Nombre de CoLoSS mise en place accompagné par an ;	0	20%	40%	60%	80%	100%	Rapports d'activités
		Nombre d'acteurs et structures de santé communautaire installé par an	9	9	0	0	0	0	
A2.3.1.2	Appuyer l'organisation périodique des campagnes de masse sur la planification familiale	Taux de couverture en PF de la commune amélioré de 10% en 5 ans	Nd	2%	4%	6%	8%	10%	Rapports d'activités
A2.3.1.3	Organiser les supervisions des acteurs de mise en œuvre de la santé communautaire (RC et ASCQ, CoLoSS)	Nombre de supervision réalisée par an	2	4	4	4	4	4	Rapport de supervision
A2.3.1.4	Renforcer les capacités technique, matérielle et opérationnelle des ASCQ	Nombre d'équipements fournis en 5 ans	0	5	1	0	0	0	Pièces d'achat PV de réception et constat de terrain
A2.3.1.5	Réaliser les émissions radiophoniques, la diffusion des messages sur les Pratiques Familiales essentielles (PFE) au niveau des radios locales	Nombre d'émission et de diffusions réalisées par an	0	4%	8%	12%	16%	20%	Rapports
A2.3.1.6	Mette en place un mécanisme de sécurisation et de gestion de panier commun dédié à la santé communautaire	Mécanisme de sécurisation et de gestion des fonds mis en place	0	0	1	0	0	0	Rapport
A2.3.1.7	Renforcer les capacités des services financiers et de gestion des fonds FIC et autres fonds dédiés à la santé communautaire sur les procédures de gestion de ces fonds	Nombre de sessions organisées par an ;	0	0	1	1	0	0	Rapports de formations

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables							Sources de vérification
		Libellé	Valeur de référence (2023)	Valeurs cibles					
				2024	2025	2026	2027	2028	
A2.3.1.8	Evaluer périodiquement les RC selon leur performance	Nombre de relais communautaire évalué par an	0	0	169	169	169	169	Base des RC/Grille d'évaluation
A2.3.1.9	Assurer le paiement des motivations mensuelles des RC	Proportion de RC motivés/mois	0	20%	40%	60%	80%	100%	Etat de paiement/documents comptables
A2.3.1.10	Organiser trimestriellement des séances de partage et d'analyse de données au sein des groupes thématiques du cadre intégrateur pour les prises de décisions	Nombre de séances de partage et d'analyse de données organisé par an	0						0
OS2.4	Améliorer l'accès des populations aux ouvrages d'approvisionnement en eau potable et à l'énergie	Taux de déserte en eau potable et à l'énergie Nombre de nouveaux points d'eau réalisés Nombre de points d'eau réhabilités							Rapports d'activités Annuaire statistique PV de réception
R2.4.1	L'accès des populations aux ouvrages d'approvisionnement en eau potable et à l'énergie est amélioré	Taux de déserte en eau potable et à l'énergie Nombre de nouveaux points d'eau réalisés Nombre de points d'eau réhabilités							Rapports d'activités Annuaire statistique PV de réception
P2.4	Amélioration de l'accès des populations aux ouvrages d'approvisionnement en eau potable et à l'énergie	Taux de déserte en eau potable et à l'énergie Nombre de nouveaux points d'eau réalisés Nombre de points d'eau réhabilités							Rapports d'activités Annuaire statistique PV de réception
A2.4.1.1	Réaliser les ouvrages AEP dans les villages	Nombre d'ouvrages d'AEP réalisés d'ici 2028	Nd	10	10	10	10	10	PV de réception des travaux
A2.4.1.2	Doter les lieux publics de lampadaires solaires	100 lampadaires solaires installés dans les lieux publics de la commune	0	0	50	0	50	0	PV de réception des travaux
A2.4.1.3	Réfectionner/réhabiliter les ouvrages AEP en panne dans la commune	Nombre de d'ouvrages en panne réhabilité d'ici 2028	Nd	16%	32%	48%	64%	80%	Travaux de réhabilitation
A2.4.1.4	Faire le plaidoyer auprès de l'ANAEP-MR pour la réalisation des ouvrages AEP dans les villages	Nombre de plaidoyers effectué d'ici 2024	0						0
A2.4.1.5	Appui à la mise en place du CEMOS	Nombre d'ouvrages réparé et mis en affermage d'ici 2028	Nd	0	53%	47%	0	0%	Rapports d'activité
A2.4.1.6	Elaborer le Plan d'Hygiène et d'Assainissement Communal	Le Plan d'Hygiène et d'Assainissement Communal (PHAC) élaboré	0	0	1	0	0	0	PV de réception des travaux Visite de terrain

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables							Sources de vérification
		Libellé	Valeur de référence (2023)	Valeurs cibles					
				2024	2025	2026	2027	2028	
A2.4.1.7	Réaliser des points d’eau au CSC Matéri et dans les 08 autres centres de santé de la commune pour pallier aux coupures d’eau	Nombre de points d’eau réalisé au CSC Matéri et dans les 08 autres centres de santé de la commune d’ici 2028	Nd	9	10	10	10	10	PV de réception des travaux Visite de terrain
OS2.5	Renforcer la protection sociale et l’équité genre	Proportion de personnes vulnérables ayant accès aux services de protection sociale							Rapports d’activités
R2.5.1	La protection sociale et l’équité genre sont renforcées	Proportion de personnes vulnérables ayant accès aux services de protection sociale							Rapports d’activités
P2.5	Renforcement de la protection sociale et l’équité genre	Proportion de personnes vulnérables ayant accès aux services de protection sociale							Rapports d’activités
A2.5.1.1	Sensibiliser les populations sur les stéréotypes et les violences basées sur le genre	Nombre de jeunes et hommes touchés d’ici 2028	0	360	360	360	360	360	Rapports de sensibilisation
A2.5.1.2	Améliorer la prise en compte du genre et l’égalité des sexes au sein du personnel communal	Nombre de femmes recruté au poste de décision d’ici 2028	Nd	0	1	1	1	0	Rapport de recrutement
A2.5.1.3	Renforcer la stratégie d’influence et de plaidoyer pour la promotion des droits de l’enfant et une égalité pour les filles dans un environnement sûr et sécurisé	Nombre d'enfants touché d’ici 2028	0	7	7	8	7	7	Rapports d'activités
A2.5.1.4	Promouvoir le leadership féminin	Nombre de femmes leader formé en d’ici 2028	0	30	30	30	30	30	Rapport de formation
A2.5.1.5	Promouvoir l’excellence des filles et des femmes charismatiques et modèles	Nombre de filles et les femmes charismatiques et modèles appuyé d’ici 2028	0	0	1	0	0	0	Rapport de renforcement de capacités Un documentaire réalisé
A2.5.1.6	Créer le parlement local genré des jeunes	Nombre de parlement local genré des jeunes créés en 2028	Nd	60	60	60	60	60	PV d’installation du parlement local des jeunes
A2.5.1.7	Appuyer le CPS dans la prise en charge des VBG, trafic et maltraitance d’enfants	Nombre d'enfants et femmes récupérés et pris en charge d’ici 2028	Nd	60	60	60	60	60	Tableau de bord du CPS Rapport activités point focal genre

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables							Sources de vérification
		Libellé	Valeur de référence (2023)	Valeurs cibles					
				2024	2025	2026	2027	2028	
III	PROGRAMME III : Renforcement de la gouvernance locale, de la cohésion sociale et de la sécurité	Niveau de gouvernance locale Niveau de cohésion sociale Niveau de sécurité							Rapports de performance de la mairie Enquête de satisfaction/ EMiCoV
OG3	Renforcer la gouvernance locale, la cohésion sociale et la sécurité	Niveau de gouvernance locale Niveau de cohésion sociale Niveau de sécurité							Rapports de performance de la mairie Enquête de satisfaction/ EMiCoV
OS3.1	Améliorer l’exercice de la démocratie à la base	Indice de Gouvernance Locale							Plateformes IGL, TBS, Site Web
R3.1.1	L’exercice de la démocratie à la base est amélioré	Indice de Gouvernance Locale							Plateformes IGL, TBS, Site Web
P3.1	Amélioration de l’exercice de la démocratie à la base	Indice de Gouvernance Locale							Plateformes IGL, TBS, Site Web
A3.1.1.1	Assurer le fonctionnement régulier des organes communaux et des commissions permanentes	Nombre de sessions du conseil de supervision tenu en 5 ans	4	12	12	12	12	12	Comptes rendus du conseil de supervision Délibérations du conseil de supervision et communal
		Nombre de sessions ordinaires du conseil communal tenu en 5 ans	3	3	3	3	3	3	
		Nombre de dossiers examinés par les commissions permanentes en 5 ans	4	8	8	8	8	8	
A3.1.1.2	Assurer le fonctionnement régulier des organes infra communaux	Nombre de conseils d’arrondissement par an et par arrondissement tenu en 5 ans	12	60	60	60	60	60	Compte rendu du conseil d'arrondissements et de villages
		Nombre de conseils de villages par an et par village tenu en 5 ans	77	924	924	924	924	924	
A3.1.1.3	Organiser régulièrement les redditions de comptes sur la gestion des affaires publiques	Nombre de séances de reddition de compte organisé par an	2	2	2	2	2	2	Rapports de séance de reddition de compte
A3.1.1.4	Créer un cadre communal intégrateur (AEP, DSSR, Genre et inclusion sociale, Emploi, Sécurité)	Nombre de rencontres tenu par an	0	2	2	2	2	2	Arrêté communal Rapports des rencontres du cadre

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables							Sources de vérification
		Libellé	Valeur de référence (2023)	Valeurs cibles					
				2024	2025	2026	2027	2028	
OS3.2	Améliorer la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l’administration locale	Nombre d’agents recrutés Nombre d’agents formées Nombre de session d’avancement/reclassement Nombre d’outils de la GPEC élaborés							Plan de recrutement Plan de formation du personnel Manuel de procédure
R3.2.1	La Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l’administration locale est améliorée	Nombre d’agents recrutés Nombre d’agents formées Nombre de session d’avancement/reclassement Nombre d’outils de la GPEC élaborés							Plan de recrutement Plan de formation du personnel Manuel de procédure
P3.2	Amélioration de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l’administration locale	Nombre d’agents recrutés Nombre d’agents formées Nombre de session d’avancement/reclassement Nombre d’outils de la GPEC élaborés							Plan de recrutement Plan de formation du personnel Manuel de procédure
A3.2.1.1	Faire l’état des lieux des emplois et compétences	Le rapport des emplois et compétence	0	1	1	1	1	1	SDLP
A3.2.1.2	Elaborer le cadre organique	Nombre de rapport de cadre organique d’ici 2024	0	0	1	0	0	0	SDLP
A3.2.1.3	Elaborer le plan de formation du personnel	Nombre de modules de formations élaboré d’ici 2024	0					4	SDLP
A3.2.1.4	Elaborer le plan de recrutement	Nombre d’agents recrutés d’ici 2024	0	0	1	0	0	0	SDLP
A3.2.1.5	Elaborer/actualiser le manuel de procédures administratives et financières	Nombre de manuel de procédures administratives et financières élaboré/actualisé d’ici 2024	0	0	1	1	1	1	SDLP, SE Le document de manuel de procédures administratives et financières
OS3.3	Dynamiser le système de planification et de suivi évaluation locale	Nombre d’outils de planification et de suivi-évaluation Nombre de session de suivi-évaluation							Tableau de bord Rapports de suivi-évaluation Outils de planification et de suivi-évaluation
R3.3.1	Le système de planification et de suivi évaluation locale est dynamiser	Nombre d’outils de planification et de suivi-évaluation Nombre de session de suivi-évaluation							Tableau de bord Rapports de suivi-évaluation Outils de planification et de suivi-évaluation

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables							Sources de vérification
		Libellé	Valeur de référence (2023)	Valeurs cibles					
				2024	2025	2026	2027	2028	
P3.3	Dynamisation du système de planification et de suivi évaluation locale	Nombre d’outils de planification et de suivi-évaluation Nombre de session de suivi-évaluation							Tableau de bord Rapports de suivi-évaluation Outils de planification et de suivi-évaluation
A3.3.1.1	Effectuer la revue à mi-parcours du PDC4	Un (01) rapport de revue à mi-parcours	0	0	0	1	0	0	
A3.3.1.2	Faire l’évaluation finale du PDC4	Un (01) rapport d’évaluation finale	0	0	0	0	0	1	SDLP
A3.3.1.3	Elaborer le TBS de la commune	La maquette du TBS	1	1	1	1	1	1	SDLP
A3.3.1.4	Elaborer/actualiser le DCPBP de la commune	Document DCPBP	1	0	1	0	0	0	SDLP, SAAF
A3.3.1.5	Evaluer les documents sectoriels de planification	Un rapport d’évaluation	1	4	4	4	4	4	SDLP
A3.3.1.6	Organiser le DOB	Le document DOB	1	1	1	1	1	1	SDLP
A3.3.1.7	Suivre les indicateurs des cibles spatialisées ODD	La maquette des indicateurs	1	2				20	SDLP
A3.3.1.8	Elaborer le PDC5	Le rapport du PDC	0	0	0	0	0	1	SDLP
A3.3.1.9	Mettre en place et rendre opérationnels le cadre de concertation avec les SDE	01 cadre de concertation avec les SDE est mis en place en 2024	0	1	0	0	0	0	SDLP
OS3.4	Améliorer les conditions de travail de l’administration locale	Proportion d’agents satisfaits des conditions de travail							Enquête de satisfaction Rapport de performance
R3.4.1	Les conditions de travail de l’administration locale sont améliorées	Proportion d’agents satisfaits des conditions de travail							Enquête de satisfaction Rapport de performance
P3.4	Amélioration des conditions de travail de l’administration locale	Proportion d’agents satisfaits des conditions de travail							Enquête de satisfaction Rapport de performance
A3.4.1.1	Renforcer les capacités du personnel de la mairie sur le management stratégique, opérationnel et la GARD et à la déontologie administrative	Nombre d’agents formés d’ici 2024 Nombre de lap top mis à la disposition du SE et les chefs de services d’ici 2024	0	1		1		11	Rapports de formation Les modules déposés
A3.4.1.2	Doter l’administration communale en matériels informatiques et bureautiques		Nd	1	0	1	0	60	PV de réception des matériels

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables							Sources de vérification
		Libellé	Valeur de référence (2023)	Valeurs cibles					
				2024	2025	2026	2027	2028	
		Nombre d’ordinateurs de bureau et d’imprimantes mis à la disposition des chefs division et les SAA d’ici 2024	0	5	6	5	5	5	
A3.4.1.3	Effectuer un recrutement complémentaire du personnel de l’administration basé sur le genre	Nombre de cadres B recruté d’ici 2024	0	0	3	3	2	0	Rapport de recrutement
A3.4.1.4	Réhabiliter les bureaux des arrondissements	Nombre de bureaux d’arrondissements réhabilité d’ici 2028	0	6	0	0	0	0	PV de réception des travaux
OS3.5	Renforcer les capacités de mobilisation des ressources locales	Taux d’accroissement des ressources propres							Bordereau de développement des recettes
R3.5.1	Renforcement des capacités de mobilisation des ressources locales	Taux d’accroissement des ressources propres							Bordereau de développement des recettes
P3.5	Renforcement des capacités de mobilisation des ressources locales	Taux d’accroissement des ressources propres							Bordereau de développement des recettes
A3.5.1.1	Doter les services communaux de recouvrement de moyens humains et matériels conséquents	Nombre de personnels mis à la disposition de la trésorerie communale d’ici 2024	2	2	2	2	2	2	Arrêté de nomination du cadre
		Nombre de matériels mis à la disposition de la TC d’ici 2024	0	0	1	1	1	1	Note de mise à disposition du matériel
A3.5.1.2	Réaliser une évaluation du gisement fiscal	Nombre de rapport d’évaluation d’ici 2024	0	1	0	0	0	0	SAAF
A3.5.1.3	Réaliser des enquêtes fiscales	Nombre d’enquêtes réalisées d’ici 2024	0	1	1	1	1	1	SAAF
A3.5.1.4	Organiser des descentes conjointes de sensibilisation des populations sur le bien-fondé du paiement des impôts (TPS, CDL etc.)	Nombre de supervisions conjointes faite Nombre de personnes sensibilisé d’ici 2024	1	4	4	4	4	4	Rapport de séances

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables							Sources de vérification
		Libellé	Valeur de référence (2023)	Valeurs cibles					
				2024	2025	2026	2027	2028	
A3.5.1.5	Digitaliser le guichet unique de la mairie	Nombre de guichet d’ici 2024	0					1	Rapport d’activité du RAAF et guichet
A3.5.1.6	Doter les services de recouvrement des impôts et taxes de moyens roulants (moto), moyens matériels (outils informatiques) et humains (personnels d’appui et collecteurs)	Nombre de motos fonctionnelles d’ici 2024	Nd					7	Base de matériel
A3.5.1.7	Renforcer les capacités techniques des agents de recouvrement et les agents collecteurs CDL et autres	Nombre de session de formation d’ici 2024	0	1		1		1	Rapport de formation
		Proportion de membres renforcé d’ici 2024	20%	30%	50%	70%	80%	100%	
A3.5.1.8	Mettre en place un dispositif de suivi, d’évaluation et de motivation des agents collecteurs	Nombre d’évaluation faite chaque année	0	1	1	1	1	1	Rapport de l’évaluation
		Nombre d’agents collecteurs motivés par an	0	5	10	15	20	20	
A3.5.1.9	Dynamiser le pôle de recouvrement de la CDL aux frontières Togo et Burkina	Nombre de permanence par agent collecteur par an	0	0	1	0	0	0	Rapport d’activité du RAAF et guichet
A3.5.1.10	Créer le répertoire des propriétaires de taxi à deux et trois roues	Nombre de propriétaire de taxi à deux et trois roues répertorié d’ici 2024	0	1	1	0	0	0	Base de données
A3.5.1.11	Assurer le fonctionnement du cadre de concertation des acteurs de la mobilisation des ressources	Nombre de séances de CCMR organisé par an	0	2	2	2	2	2	Rapport
A3.5.1.12	Faire le suivi de la mise en œuvre de la convention de partenariat entre service des impôts et mairie	Nombre de suivi réalisés	ND	4	4	4	4	4	Rapport
A3.5.1.13	Faire le recensement des usagers des différents marchés pour la digitalisation des recettes propres	Nombre de recensements faits d’ici 2024	0	0	0	0	0	0	Base des usagers des marchés
OS3.6	Améliorer la digitalisation de l’administration locale	Nombre de services digitalisés							Plateforme communale
R3.6.1	La digitalisation de l’administration locale est améliorée	Nombre de services digitalisés							Enquête de satisfaction
P3.6	Amélioration de la digitalisation de l’administration locale	Nombre de services digitalisés							Plateforme communale
									Enquête de satisfaction

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables							Sources de vérification
		Libellé	Valeur de référence (2023)	Valeurs cibles					
				2024	2025	2026	2027	2028	
A3.6.1.1	Améliorer la couverture de l'internet dans la commune	Nombre de localités couvertes d'ici 2025	0	1	1	2	1	1	Visite de terrain
A3.6.1.2	Faire des plaidoyers pour créer des centres numériques communautaires	Nombre de centres numériques créés d'ici 2025	Nd	0	1		1	0	Rapport des études de faisabilité et rapport d'exécution des travaux, Constat de terrain
A3.6.1.3	Faire des plaidoyers à l'endroit du ministère de l'économie numérique pour la couverture internet à bon débit	Nombre de plaidoyers par an organisés d'ici 2024	0	1	2	1	1	1	Rapports des plaidoyers
A3.6.1.4	Elaborer le Schéma Directeur Informatique de la commune	Nombre de document du schéma directeur élaboré d'ici 2024	1	0	1	0	0	0	Document de Schéma Directeur informatique
A3.6.1.5	Créer un site web pour la mairie de Matéri	Nombre de site web est disponible d'ici 5 ans d'ici 2024	0	0	1	0	0	0	Constat de terrain
A3.6.1.6	Former les agents de l'administration locale à la production du contenu médiatique	Nombre d'agents de la mairie formé d'ici 2024	0	2	1	1	1	1	Rapport de formation
A3.6.1.7	Disposer d'une médiathèque	Nombre de médiathèque est disponible d'ici 5 ans	0	0	2	0	0	0	Constat de terrain
A3.6.1.8	Assurer la couverture internet de l'administration communale	Tous les services de la mairie sont couverts en internet d'ici 2025	0	20%	40%	60%	80%	100%	Constat de terrain
A3.6.1.9	Mettre en réseau les services de la mairie	Tous les services de la mairie interconnectés d'ici 2025	0	20%	40%	60%	80%	100%	Constat de terrain
A3.6.1.10	Aménager la salle d'archivage selon les normes requises	Nombre de salle aménagée conformément aux normes d'archivage d'ici 2025	0	0	0	1	0	0	Rapport d'exécution des travaux, constat de terrain
A3.6.1.11	Numériser les archives de la mairie	Nombre d'archives numérisée	0	20%	40%	60%	80%	100%	Base de données des archives
A3.6.1.12	Dématérialiser les services fiscaux et l'état civil de la mairie	Nombre de services de la mairie dématérialisés	0	0	2	1	1	1	Visite des services cibles
OS3.7	Renforcer la sécurité et la cohésion sociale	Niveau de sécurité du territoire communal Nombre de commissariat							Rapport d'activités Enquête de satisfaction

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables							Sources de vérification
		Libellé	Valeur de référence (2023)	Valeurs cibles					
				2024	2025	2026	2027	2028	
R3.7.1	La sécurité et la cohésion sociale sont renforcées	Ratio policier par habitant est passer de 4 pour 1000							Rapport d’activités Nombre de policiers en service dans la commune
P3.7	Renforcement de la sécurité et la cohésion sociale	Ratio policier par habitant est passer de 4 pour 1000							Rapport d’activités Nombre de policiers en service dans la commune
A3.7.1.1	Dynamiser la fête identitaire « Semaine Biali »	Nombre de fête identitaire organisé par an	0	0	1	0	1	0	Rapports de l’organisation
A3.7.1.2	Sensibiliser les populations sur la communication non violente	Nombre de personnes touché d’ici 2028	0	16%	32%	48%	64%	80%	CPS et Mairie
A3.7.1.3	Mettre en place un mécanisme d’information et de renseignement sur l’entrée et le séjour des étrangers sur le territoire de la commune	Nombre de mécanisme d’information mis en place sur l’entrée des étrangers sur le territoire de la commune d’ici 2024	0	1	0	0	0	0	Délibérations du conseil communal
A3.7.1.4	Renforcer les comités locaux de sécurité	Nombre de session de renforcement de capacité organisé d’ici 2028	0	3	3			03 ; 07	Rapport de renforcement de capacité
		nombre de moyens logistiques mis à disposition d’ici 2028	ND	7	15		15	0	Bordereau de transmission des moyens logistiques
A3.7.1.5	Appuyer la prévention et la résilience des populations au phénomène d’extrémisme violent	Proportion de la population touchée en 5 ans	0	20%	40%	60%	80%	100%	Rapports d’activités
A3.7.1.6	Faire le plaidoyer pour la création des commissariats de Nodi et de Tchanhoun-Cossi	Nombre de correspondances adressées aux autorités d’ici 2025	0	0	2	0	0	0	Bordereau de transmission des courriers
		Nombre de séance de plaidoyer organisé par an	0	0	2	0	0	0	Rapport de séance
A3.7.1.7	Faire le plaidoyer pour le renforcement en personnel et en moyens roulants du commissariat de Matéri	Nombre de personnel additionnel déployé au commissariat de Matéri d’ici 2028	0	2	3	1	0	0	Acte d’affectation

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables							Sources de vérification
		Libellé	Valeur de référence (2023)	Valeurs cibles					
				2024	2025	2026	2027	2028	
		Nombre de moyens roulants mis à disposition du commissariat de Matéri d’ici 2024	2	0	6	0	3	0	PV de réception des moyens roulants
A3.7.1.8	Prendre en charge les déplacés	Nombre de PDI pris en charge d’ici 2024	0	20%	40%	60%	80%	100%	Fiche de recensement des PDI prise en charge
A3.7.1.9	Rendre fonctionnel le comité d’alerte précoce	Nombre de message ou signal d’alerte par an	0	20%	40%	60%	80%	100%	Message ou signal d’alerte
OS3.8	Renforcer le partenariat public-privé, la coopération décentralisée et l’intercommunalité	Nombre de nouveaux partenariats décentralisés et d’intercommunalité créés							Convention de partenariat signés
R3.8.1	Le partenariat public-privé, la coopération décentralisée et l’intercommunalité sont renforcés	Nombre de nouveaux partenariats décentralisés et d’intercommunalité créés							Convention de partenariat signés
P3.8	Renforcement du partenariat public-privé, de la coopération décentralisée et de l’intercommunalité	Nombre de nouveaux partenariats décentralisés et d’intercommunalité créés							Convention de partenariat signés
A3.8.1.1	Renforcer la coopération décentralisée et l’intercommunalité	Nombre de coopération décentralisée nouée d’ici 2025 ; Nombre de partenariat avec les communes de l’ACAD d’ici 2025	0	0	1	1	1	1	Conventions de partenariat
A3.8.1.2	Organiser le forum économique et d'investissement de Matéri	Nombre de investisseurs installés en 5 ans	0	10	10	10	10	10	Rapport du forum
A3.8.1.3	Appuyer la formalisation et l’installation des starts up créés par les jeunes	Nombre de starts up formalisés et installés d’ici 2025	0	7	7	7	7	7	Répertoire des starts up ; Visite de terrain
A3.8.1.4	Renforcer le partenariat public privé	Nombre de projet exécuté en mode PPP d’ici 2028	Nd	2	2	2	2	2	PRMP, SAAF
R3.8.2	Les conditions institutionnelles et techniques de promotion du développement économique local sont renforcées	Niveau de fonctionnalité des cadres thématiques							Rapports d’activités Rapports de réunions statutaires
A3.8.2.1	Assurer la mise en place de l’Agence Intercommunale pour le Développement Economique de l’Atacora (ADEA) et	Délibération du CC pour l’adhésion de la commune à l’ADEA	0	0	1	0	0	0	Délibération du CC pour l’adhésion de la commune à l’ADEA

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables							Sources de vérification
		Libellé	Valeur de référence (2023)	Valeurs cibles					
				2024	2025	2026	2027	2028	
	l'animation de ses organes (technique et de décision)								
R3.8.3	Le niveau de mise en œuvre du PDC 4 (volet économique) est amélioré grâce au partenariat technique stratégique avec l'ADEA	Nombre d'évaluations à mis parcours							Disponibilité de ressources financières et volonté politique
A3.8.3.1	Mettre en œuvre une convention de partenariat avec l'ADEA pour l'appui technique à la mise en œuvre du PDC 4 (appui à la Mobilisation des financements et la mise en œuvre technique)	Convention signée (CS)	0	0	1	0	0	0	Rapport annuel de l'ADEA
		Volume des financements mobilisés (VFM)	0	10%	20%	30%	40%	50%	Rapport annuel de performance du secrétariat exécutif
		Nombre et liste des projets et actions mis en œuvre	1	1	1	1	1	1	Rapport annuel de performance du secrétariat exécutif
OS3.9	Améliorer la gouvernance foncière et la sécurisation des terres	Niveau de fonctionnalité des structures de gestion foncière Nombre d'outils de gestion foncière élaborés							Rapports d'activités des instances locales de gestion foncières PDU, SDAC, ..
R3.9.1	La gouvernance foncière et la sécurisation des terres sont améliorées	Nombre réunions statutaires de gestion foncière Nombre d'outils de gestion foncière élaborés							Rapports d'activités des instances locales de gestion foncières PDU, SDAC, ..
P3.9	Amélioration de la gouvernance foncière et la sécurisation des terres	Proportion des structures de gestion foncière fonctionnelle 01 SDAC actualisé/élaboré 01 PDU simplifié élaboré							Rapports d'activités des instances locales de gestion foncières PDU, SDAC, ..
A3.9.1.1	Sécuriser les domaines des infrastructures socio-communautaires et les réserves administratives	Nombre de domaines sécurisés d'ici 2028	Nd	20%	40%	60%	80%	100%	Les actes de sécurisation Rapports d'activités du RADE
A3.9.1.2	Organiser des redditions de compte sur la gestion foncière	Nombre de redditions de compte organisé sur la gestion foncière d'ici 2028	0	1	1	1	1	1	Les rapports des séances de reddition de compte

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables							Sources de vérification
		Libellé	Valeur de référence (2023)	Valeurs cibles					
				2024	2025	2026	2027	2028	
A3.9.1.3	Mener des opérations de lotissement transparentes et maîtrisées	Nombre d’opérations de lotissement transparentes et maîtrisées effectué de façon concertée d’ici 2028	0	0	1	1	1	0	Les plans de lotissement
A3.9.1.4	Sensibiliser les populations sur le code foncier et domanial en vigueur est décrets d’application	100% des populations sensibilisées sur le code foncier et domanial en vigueur d’ici 2028	0	20%	40%	60%	80%	100%	Rapport des séances de sensibilisation
IV	PROGRAMME IV : Aménagement du territoire, gestion durable des ressources naturelles et changements climatiques	Niveau d’aménagement du territoire communal et d’adoption aux changement climatiques							Schéma Directeurs d’Aménagement (SDAC) Plan de Développement urbain (PDU)
OG4	Aménager le territoire, la gestion durable des ressources naturelles et des changements climatiques	Qualité du cadre de vie des population assaini et résilient							Enquête de satisfaction des populations
OS4.1	Améliorer la politique d’aménagement du territoire	Nombre d’outils d’aménagement de territoires élaborés							Schéma Directeurs d’Aménagement (SDAC) Plan de Développement urbain (PDU)
R4.1.1	La politique d’aménagement du territoire est améliorée	Niveau d’aménagement du territoire communale							Rapports d’activités
P4.1	Amélioration de la politique d’aménagement du territoire	Nombre de plans d’aménagement du territoire communale élaborés							Schéma Directeurs d’Aménagement (SDAC) Plan de Développement urbain (PDU)
A4.1.1.1	Elaborer le Plan Directeur d’Urbanisme de Matéri centre	Le document du PDU finalisé	0	0	1	0	0	0	PV de validation du PDU
A4.1.1.2	Aménager les rues secondaires du chef-lieu de la commune	Mètre linéaire de rues secondaires du chef-lieu de la commune aménagé d’ici 2028	0	600	600	600	600	600	Visite de terrain ; PV de réception des travaux
A4.1.1.3	Réaliser des espaces récréatifs et paysagés aux chefs-lieux des arrondissements	Nombre d’espaces récréatifs et paysagés réalisé aux chefs-lieux des arrondissements d’ici 2028	Nd	1	1	1	1	1	Visite de terrain ; PV de réception des travaux

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables							Sources de vérification
		Libellé	Valeur de référence (2023)	Valeurs cibles					
				2024	2025	2026	2027	2028	
A4.1.1.4	Elaborer les plans de détails d’aménagement urbain et de lotissement	Nombre de plans de détails d’aménagement urbain et de lotissement sont élaboré et mis en œuvre d’ici fin 2028	0	0	1	1	1	0	Rapport mairie et OSC
OS4.2	Promouvoir la gestion durable des ressources naturelles et de l’environnement	Qualité de l’environnement de vie de la population							Enquête de satisfaction Observations
R4.2.1	La gestion durable des ressources naturelles et de l’environnement est promue	Proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre qui sont couverts par des aires protégées							Sites protégés
P4.2	Promotion de la gestion durable des ressources naturelles et de l’environnement	Existence d’un plan d’aménagement du couvert forestier Au moins une forêt communautaires créée dans chaque arrondissement							Rapports d’évaluation du PDC4 Rapports d’activités Forêts communautaires installées
A4.2.1.1	Reboiser de façon intensive des espaces dénudés et les forêts communautaires	Nombre de forêts communautaires reboisées d’ici 2028	0	2	2	2	2	2	Le rapport de reboisement et les rapports de suivi des plants mise en terre
		150000 plants et fruitiers utilitaires à croissance rapide mis en terre d’ici 2028	200	30000	30000	30000	30000	30000	
A4.2.1.2	Restaurer les forêts galeries au niveau des retenues d’eau et des barrages	Les périmètres de toutes les retenues d’eau et tous les barrages reboisés Nombre de plants mis en terre	0	0	1	1	1	1	Rapport de reboisement
A4.2.1.3	Installer des forêts communautaires pour l'amélioration de la résilience des communautés aux changements climatiques	Nombre de forêts communautaires installées en 5 ans	0	0	1	1	1	1	Rapport d'activités SADE
		Superficie de forêts installées							
A4.2.1.4	Réhabiliter le barrage de Merhoun avec reboisement des berges en vue de l'atténuation des effets des changements climatiques	Nombre de barrage réhabilité à Merhoun en 5 ans	0	0	0	1	0	1	Rapport d'activités SADE
		Nombre de plants mis en terre autour du barrage	0	0	200	200	200	200	

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables							Sources de vérification
		Libellé	Valeur de référence (2023)	Valeurs cibles					
				2024	2025	2026	2027	2028	
A4.2.1.5	Sensibiliser la population sur les enjeux de la GIRE	Nombre de émissions radiophoniques par an organisées 02 de séances de sensibilisation de la population par an sur les enjeux de la GIRE organisées	0	0	1	1	1	1	Rapports de sensibilisation
A4.2.1.6	Elaborer le Schéma Directeur d’Aménagement Communal (SDAC)	Nombre de Schéma Directeur d’Aménagement Communal (SDAC) élaboré	0	0	1	0	0	0	Le document du SDAC ; PV de validation du SDAC
OS4.3	Promouvoir les mesures de résilience aux risques et catastrophes	Nombre de mesures de résilience promues							Survenance de catastrophes naturelles, disponibilité de ressources financières et volonté politique
R4.3.1	Les mesures de résilience aux risques et catastrophes sont promues	Nombre d’outils de résilience aux risques et catastrophes							Survenance de catastrophes naturelles, disponibilité de ressources financières et volonté politique
P4.3	Promotion des mesures de résilience aux risques et catastrophes	Nombre de mesures de résilience promues							Survenance de catastrophes naturelles, disponibilité de ressources financières et volonté politique
A4.3.1.1	Identifier les zones à risque d’inondations	Nombre de zones à risque d’inondations d’ici 2024	Nd	20%	40%	60%	80%	100%	Répertoire des zones à risque d’inondations
A4.3.1.2	Renforcer les capacités des populations sur les risques et catastrophes et les comportements à avoir en cas de leur survenance	Nombre de séance de sensibilisation par arrondissement organisée chaque année	0	1	1	1	1	1	Rapports de l’activité
A4.3.1.3	Elaborer le plan local de gestion des risques et catastrophes	Nombre de plan local de gestion des risques et catastrophes élaboré d’ici 2024	1	1				1	Le PCC, PV de validation du PCC
A4.3.1.4	Elaborer le plan communal de conservation et de gestion des ressources naturelles	Nombre de plan de conservation et de gestion des ressources naturelles est actualisé et mis en œuvre d’ici fin 2028	0	0	0	1	0	0	Rapport mairie, Rapport SCPEN, Rapport OSC, rapport maison Pendjari

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables							Sources de vérification
		Libellé	Valeur de référence (2023)	Valeurs cibles					
				2024	2025	2026	2027	2028	
A4.3.1.5	Renforcer/ accompagner la population à l’adoption des mesures d’adaptation aux effets des changements climatiques la capacité des populations à l’adoption des mesures d’adaptation aux effets des changements climatiques	Nombre de populations formé sur les mesures d’adaptation aux effets des changements climatiques d’ici 2028	0	18%	36%	54%	72%	90%	Rapport mairie et OSC, rapport PACC

Source : Consultant & Comité Technique PDC 4 Matéri, 2023

7.3.Cadre de performance et de suivi des cibles spatialisées des ODD

L'ensemble des résultats pouvant permettre d'atteindre les objectifs spécifiques de développement a été déterminé et présenté dans le tableau ci-après :

Tableau 53 : Cadre de performance de suivi des indicateurs des cibles spatialisées des ODD

ODD	CIBLES SPATIALISEES	ACTIONS	INDICATEURS DOMESTIQUES/PROXY	VALEURS CIBLES					Services Responsables
				Valeur de référence 2024	2025	2026	2027	2028	
1	1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté sous tous ses aspects, telle que définie par chaque pays et celles qu'en soient les formes	Accompagner l'accès des artisans aux services financiers (SFD, FAFIR et FNDA)	1.2.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté	74%	60%	45%	20%	5%	SDLP
		Renforcer les infrastructures marchandes dans les principaux marchés de la commune	1.2.2 Proportion de la population vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes, telles que définies par chaque pays	34%	20%	10%	5%	0%	SDLP
1	1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient	Appuyer les actions de soutien aux filles vulnérables (DSSR, éducation des filles, autonomisation, VBG)	1.3.1 Proportion de la population bénéficiant du socle ou systèmes de protection sociale	8,04%	4%	2%	0%	0%	SDLP
	1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété et au	Faciliter l'installation d'une officine pharmaceutique à Matéri centre et des dépôts pharmaceutiques dans chaque arrondissement	1.4.1 Proportion de la population vivant dans des ménages ayant accès aux services de base	100%	70%	50%	20%	5%	SDLP

ODD	CIBLES SPATIALISEES	ACTIONS	INDICATEURS DOMESTIQUES/PROXY	VALEURS CIBLES					Services Responsables
				Valeur de référence 2024	2025	2026	2027	2028	
1	contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage et aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adéquats, y compris la microfinance	Mener des opérations de lotissement transparentes et maîtrisées	1.4.2: Proportion de la population adulte totale qui dispose de la sécurité des droits fonciers (titre fonciers) sur au moins une terre	70%	50%	20%	10%	5%	SDLP
		Mener des opérations de lotissement transparentes et maîtrisées	1.4.3 Proportion de terre qui dispose de la sécurité des droits fonciers (titre foncier)	7,50%	5%	2%	0%	0%	SDLP
2	2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier les femmes, les autochtones, les exploitants familiaux, les éleveurs et les pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et intrants, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricoles	Renforcer les capacités des acteurs de la chaîne de production (agricole, élevage et pêche)	2.3.1 Volume de production par unité de travail, en fonction de la taille de l'exploitation agricole, pastorale ou forestière	ND	ND	ND	ND	ND	
		Sensibiliser les producteurs sur Promouvoir l'utilisation des variétés de semences améliorées	2.3.2 Revenu moyen des petits producteurs alimentaires	ND	ND	ND	ND	ND	
3	2.3 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux	Améliorer l'offre des services de la planification familiale aux femmes et aux jeunes	3.7.1 Proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale	ND	ND	ND	ND	ND	
		Améliorer le taux de fréquentation des centres de santé	3.7.2 Taux de natalité chez les adolescentes (10 à 14 ans et 15 à 19 ans) pour 1 000 adolescentes du même groupe d'âge	ND	ND	ND	ND	ND	
4	4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile	Promouvoir les opportunités d'éducation inclusive et de qualité pour les enfants et jeunes vulnérables	4.1.1 Proportion d'enfants en cours préparatoire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture	ND	ND	ND	ND	ND	
		Prendre des mesures d'accompagnement pour le maintien des enfants à l'école	4.1.2 Proportion d'enfants en cours préparatoire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématique	ND	ND	ND	ND	ND	
			4.1.3 Proportion d'enfants et de jeunes en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en lecture	70%	50%	20%	5%	0%	SDLP
			4.1.4 Proportion d'enfants et de jeunes en fin de cycle primaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en mathématiques	ND	ND	ND	ND	ND	

ODD	CIBLES SPATIALISEES	ACTIONS	INDICATEURS DOMESTIQUES/PROXY	VALEURS CIBLES					Services Responsables
				Valeur de référence 2024	2025	2026	2027	2028	
			4.1.5 Proportion de jeunes en fin de premier cycle du secondaire qui obtiennent au moins la moyenne en français	ND	ND	ND	ND	ND	
			4.1.6 Proportion de jeunes en fin de premier cycle du secondaire qui obtiennent la moyenne en mathématiques	ND	ND	ND	ND	ND	
			4.1.7 Taux net de scolarisation dans le primaire	90%	60%	40%	10%	5%	SDLP
			4.1.8 Proportion d'élèves ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire	80%	50%	30%	10%	5%	SDLP
			4.1.9 Taux brut de scolarisation dans le primaire	65%	40%	20%	5%	0%	SDLP
			4.1.10 Taux brut de scolarisation dans le secondaire	ND	50%	30%	15%	5%	SDLP
			4.1.11 Taux net de scolarisation dans le secondaire	ND	50%	30%	15%	5%	SDLP
4	4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle		4.5.1 Indice de parité (filles /garçons) du taux brut de scolarisation dans le primaire	ND	70%	50%	30%	20%	SDLP
			4.5.2 Indice de parité (filles /garçons) du taux brut de scolarisation dans le secondaire	ND	80%	60%	40%	20%	SDLP
			4.5.3 Indice de parité (Rural/Urbain) du taux brut de scolarisation dans le primaire	ND	80%	60%	40%	20%	SDLP
			4.5.4 Indice de parité (Rural /Urbain) du taux brut de scolarisation dans le secondaire	ND	80%	60%	40%	20%	SDLP
			4.5.5 Indice de Parité de l'effectif (femmes/hommes) des étudiants	ND	90%	70%	50%	30%	SDLP
6	6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable	Elaborer le Plan d'Hygiène et d'Assainissement Communal	6.2.1 Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon	20%	10%	5%	0%	0%	SDLP
6	6.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce afin de	Réaliser les ouvrages AEP dans les villages	6.4.1 Variation de l'efficacité de l'utilisation des ressources en eau	ND	60%	50%	40%	20%	ST
		Réfectionner/réhabiliter les ouvrages AEP en panne dans la commune	6.4.2 Niveau de stress hydrique : prélèvements d'eau douce en	100%	70%	50%	20%	5%	SADE

ODD	CIBLES SPATIALISEES	ACTIONS	INDICATEURS DOMESTIQUES/PROXY	VALEURS CIBLES					Services Responsables
				Valeur de référence 2024	2025	2026	2027	2028	
	tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau		proportion des ressources en eau douce disponibles						
16	16.2 D'ici à 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée	Renforcer la stratégie d'influence et de plaider pour la promotion des droits de l'enfant et une égalité pour les filles dans un environnement sûr et sécurisé	16.2.1 Proportion d'enfants âgés de 1 à 17 ans ayant subi un châtiment corporel ou une agression psychologique infligée par une personne s'occupant d'eux au cours du mois précédent	ND	80%	60%	40%	20%	SDLP
		Sensibiliser les populations sur les stéréotypes et les violences basées sur le genre	16.2.2 Nombre de victimes de la traite d'êtres humains pour 100 000 habitants	ND	80%	60%	40%	20%	SDLP
		Appuyer le CPS dans la prise en charge des VBG, trafic et maltraitance d'enfants	16.2.3 Nombre d'enfants victimes de la traite d'êtres humains pour 100 000 habitants	ND	80%	60%	40%	20%	SDLP
			16.2.4 Proportion de jeunes femmes et hommes de 18 à 29 ans ayant été victimes de violences sexuelles avant l'âge de 18 ans	ND	30%	10%	5%	5%	SDLP
		Appuyer le CPS dans la prise en charge des VBG, trafic et maltraitance d'enfants	16.2.5 Nombre de plaintes concernant les infractions contre les mineurs qui ont fait objet de poursuite judiciaire	ND	30%	10%	5%	5%	SDLP

7.4. Plan quinquennal du PDC4 de la commune de Matéri

Le plan opérationnel qui va orienter la mise en œuvre du PDC 4 de la commune de Matéri se présente ainsi qu'il suit :

Tableau 54 : Plan quinquennal PDC4 Matéri

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Budgétisation par année					Montant global (millier)	Sources de financement				Responsable	Acteurs associées	Localisation
				2024	2025	2026	2028	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF & Privé			
	OBJECTIF GENERAL DU PDC4 : Assurer la sécurité des biens et des personnes et le développement intégral et durable de la commune de Matéri	Indice de la gouvernance local (IGL) de la commune Indice de pauvreté	Plateforme IGL/MDGL Enquête EMiCOV													
I	PROGRAMME I : DEVELOPPEMENT D'UNE ECONOMIE LOCALE STRUCTURANTE ET RESILIENTE	Niveau de revenu de la population Rendement agricole Niveau de mobilisation des ressources propres	Annuaire statistique Enquête EMiCOV Bordereau de développement													
OG1	Développer une économie locale structurante et résiliente	Niveau de revenu de la population Rendement agricole Nombre de secteurs économiques restructurés	Annuaire statistique Rapports d'activités													
OS1.1	Renforcer les facteurs de production, les infrastructures et aménagements hydro-agricoles, de production animale et halieutique	Nombre d'infrastructures construites et/ou réaménagées Nombre de secteurs économiques restructurés Nombres d'agriculteurs renforcés Nombre de groupements appuyés	Rapports d'activités PV de réception Infrastructures physiques													
R 1.1.1	Les facteurs de production, les infrastructures et aménagements hydro-agricoles, de production animale et halieutique sont renforcés	Nombre d'infrastructures construites et/ou réaménagées Nombre de secteurs économiques restructurés Nombres d'agriculteurs renforcés Nombre de groupements appuyés	Rapports d'activités PV de réception Infrastructures physiques													

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Budgétisation par année					Montant global (millier)	Sources de financement				Responsable	Acteurs associés	Localisation
				2024	2025	2026	2028	2028		Commun e	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF & Privé			
P1.1	Renforcement des facteurs de production, des infrastructures et aménagements hydro-agricoles, production animale et halieutique	Nombre d'infrastructures construites et/ou réaménagées Nombres d'agriculteurs renforcés Nombre de groupements appuyés	Rapports d'activités PV de réception Infrastructures physiques													
A1.1.1.1	Sensibiliser les producteurs sur Promouvoir l'utilisation des variétés de semences améliorées	Proportion de producteurs ayant adopté les variétés de semences améliorées	CeC ATDA	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	1 000	3 000	5 000	1 000	SE, RDLP	ATDA, DDAEP	Toute la commune
A1.1.1.2	Construire des retenues d'eau multiservices avec clôture dans la commune	05 retenues d'eau à but multiple sont construites avec clôture à Tchanhoun-Cossi (sur la voie de Tantéga au niveau du bas-fond Yanga), à Yedekahoun dans Nodi, Nayouahoun dans Tantéga et dans les autres arrondissements 01 périmètre maraîcher et de cultures de contre saison installés autour de chaque retenue d'eau	PV de réception des travaux	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	200 000	-	60 000	100 000	40 000	SE, RST, RDLP, RADE	ATDA, DDAEP, PTFs	Tchanhoun-Cossi, à Firioun, à Yedekahoun et à Doga
A1.1.1.3	Construire des parcs de contention en matériaux définitifs pour la vaccination des animaux	4 parcs de contention sont construits à Tchanhoun-Cossi, à Firioun, à Yedekahoun et à Doga	PV de réception des travaux	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	40 000	-	12 000	20 000	8 000	SE, RST, RDLP, RADE	ATDA, DDAEP, PTFs	Pingou, Pitiba et Doga
A1.1.1.4	Réhabiliter les retenues d'eau dégradées de la commune	06 retenues d'eau réhabilitées d'ici 2028 : Firioun, Tihoun, Nodi, Somou, Tiari ; 01 périmètres maraîchers et de cultures de contre saison installés autour de chaque retenue d'eau d'ici 2028	PV de réception des travaux	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	60 000	-	18 000	30 000	12 000	SE, RST, RDLP	ATDA, DDAEP, PTFs	Firioun, Tihoun, Nodi, Somou, , Tiari
A1.1.1.5	Renforcer/réhabiliter les forages des sites maraichers à faible débit	05 forages des sites maraichers réhabilités	PV de réception des travaux		3 750	3 750	3 750	3 750	15 000	-	4 500	7 500	3 000	SE, RST, RDLP	ATDA, DDAEP, PTFs	Kankini, Yopiaka, Nambouli, Kotari, Kouarhoun
A1.1.1.6	Rendre fonctionnelle les deux mini-rizeries	Les 2 mini-rizeries fonctionnent à au moins 80% de leur capacité	Rapport d'activités des mini-rizeries Le plan de relance	5 000	5 000				10 000	-	3 000	5 000	2 000	SE, SAAF	ATDA, DDAEP, PTFs	Mairie
A1.1.1.7	Réaliser des Aménagements rizicoles dans la commune	92ha d'aménagements rizicole réalisés en 5 ans	PV de réception des travaux	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	300 000	-	90 000	150 000	60 000	SE, RDLP, RST	ATDA, DDAEP, PTFs, services financiers, Wei	Toute la commune notamment, Kourou-Koualou, Nambouli, Madoga, Douaka, Konéhandri, Porga, Tampanga, Setchnidiga, Doga, Kouforpissiga, Tchiarikouanga, Kouantiéni, Kpéréhoun, Bogodori
A1.1.1.8	Aménager une marre pastorale	01 marre aménagée d'ici 2028	PV de réception des travaux	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	30 000	-	9 000	15 000	6 000	SE, RDLP, RST	ATDA, DDAEP, PTFs, services financiers, Wei	Tanhoun

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Budgétisation par année					Montant global (millier)	Sources de financement				Responsable	Acteurs associés	Localisation
				2024	2025	2026	2028	2028		Commun e	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF & Privé			
A1.1.1.9	Valoriser les bassins piscicoles à Kouforpissiga et Doga	03 bassins piscicoles valorisés en 5 ans	Rapport d'exploitation	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	15 000	-	4 500	7 500	3 000	SE, RDLP, RST	ATDA, DDAEP, PTFs, services financiers, Wei	Kouforpissiga et Doga
A1.1.1.10	Valoriser les cages flottantes à Matéri	8 cages flottantes valorisées en 5 ans	Rapport d'exploitation	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	-	1 500	2 500	1 000	SE, RDLP, RST	ATDA, DDAEP, PTFs, services financiers, Wei	Matéri centre
A1.1.1.11	Renforcer les capacités des éleveurs de petits ruminants, de porcins et de volailles	500 éleveurs de petits ruminants, de porcins et volaille renforcés	Rapport de la formation		3 000		3 000		6 000	-	1 800	3 000	1 200	SE, RDLP, RST	ATDA, DDAEP, PTFs	Toute la commune
A1.1.1.12	Equiper en matériels agricoles les coopératives des cultures maraichères de chaque arrondissement	80% des coopératives des cultures maraichères équipés en matériels agricoles	PV de réception des réceptions des matériels agricoles PV de remise des matériels		9 000	9 000			18 000	-	5 400	9 000	3 600	SE, RDLP, RAAF	ATDA, DDAEP, PTFs	Toute la commune
A1.1.1.13	Appuyer la mise en place un mécanisme durable de facilitation à l'accès et à la gestion des intrants agricoles (filières anacarde, riz, maraîchage, soja, maïs)	A partir de fin 2024 tous les producteurs ont accès aux intrants agricoles de qualité dans les meilleurs délais	Les fiches de stockage des intrants agricoles Les témoignages producteurs	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	30 000	-	9 000	15 000	6 000	SE, RDLP, RADE	ATDA, DDAEP, PTFs	Toute la commune
A1.1.1.14	Construire des magasins de regroupement dans les marchés de Gouandé, Tantéga, Dassari et Matéri	Quatre (04) magasins construits	PV de réception définitive		40 000		40 000	40 000	120 000	-	36 000	60 000	24 000	SE, RDLP, RST	ATDA, DDAEP, PTFs	Tantéga, Nambouli, Gouandé, Dassari , Tchanhoun-Cossi et Matéri
A1.1.1.15	Identifier et délimiter les aires de pâturage et couloirs de passage dans toute la commune	Nombre d'aire de pâturage identifié	Rapport d'activités SADE	600	600	600	600	600	3 000	-	900	1 500	600	SE, RADE	ATDA, DDAEP, PTFs	Tous les arrondissements
A1.1.1.16	Matérialiser et sécuriser les aires de pâturage et les couloirs de passage	A fin 2028, 500ha de zones de pâturage aménagés 80km de couloirs de passage matérialisés et sécurisés	Superficie d'aires de pâturage délimitée PV de réception des travaux Actes de sécurisation		3 000	3 000	3 000	3 000	12 000	-	3 600	6 000	2 400	SE, RDLP, RST	ATDA, DDAEP, PTFs	Tous les arrondissements
A1.1.1.17	Promouvoir la valorisation des sous-produits agricoles pour l'alimentation des animaux	1000 éleveurs ont adopté les sous-produits agricoles pour l'alimentation des animaux	Visite de terrain ; Témoignages	6 000		6 000			12 000	-	3 600	6 000	2 400	SE, RDLP, RADE	ATDA, DDAEP, PTFs	Tous les arrondissements
A1.1.1.18	Appuyer en prophylaxie les éleveurs de petits ruminants et de la volaille	Nombre d'éleveurs appuyés	Visite de terrain Rapport d'activités	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	30 000	-	9 000	15 000	6 000	SE, RDLP, RADE	ATDA, DDAEP, PTFs	Toute la commune
A1.1.1.19	Appuyer l'installation des champs fourragers	Nombre agro-éleveurs ayant installés de parcelles fourragères	Rapport d'activités	33 333	33 333	33 333			100 000	-	30 000	50 000	20 000	SE, RDLP, RADE	ATDA, DDAEP, PTFs	Toute la commune
A1.1.1.20	Accompagner l'aménagement des campements pastoraux pour faciliter la sédentarisation	Deux (02) campements à Tiari et Pingou sont aménagés	Rapport d'activités	50 000	50 000	50 000			150 000	-	45 000	75 000	30 000	SE, RDLP, RADE	ATDA, DDAEP, PTFs	Toute la commune
	Total P1.1			238 933	291 683	249 683	194 350	191 350	1 166 000	1 000	349 800	583 000	232 200			
OS1.2	Renforcer les capacités des acteurs de la chaîne de production (agriculture, élevage et pêche)	Nombre d'acteurs renforcés	Rapports de formation													
R1.2.1	Les capacités des acteurs de la chaîne de production (agricole, élevage et pêche) sont renforcées	Nombre d'acteurs renforcés	Rapports de formation													

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Budgétisation par année					Montant global (millier)	Sources de financement				Responsable	Acteurs associés	Localisation
				2024	2025	2026	2028	2028		Commun e	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF & Privé			
P1.2	Renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de production (agriculture, élevage et pêche)	80% de la population agricole formés en 5 ans	Rapports de formation													
A1.2.1.1	Former les populations sur la nutrition et le jardin de case	80% de la population agricole formés en 5 ans	Rapport de formation	2 400	2 400	2 400	2 400	2 400	12 000	1 200	3 600	6 000	1 200	SE, RDLP	ATDA, DDAEP	Toute la commune
A1.2.1.2	Sensibiliser les acteurs impliqués dans le règlement des conflits agriculteurs-éleveurs sur la gestion consensuelle des conflits et le code pastoral	Nombre d'acteurs sensibilisés Nombre de thématiques abordées Nombre de conflits résolus consensuellement	Rapport de l'activité, liste de présence		1 500		1 500		3 000	300	900	1 500	300	SE, RDLP	ATDA, DDAEP	Toute la commune
A1.2.1.3	Renforcer les capacités techniques des maraîchers sur quatre spéculations maraîchères (tomate, piment, oignon, gombo et légumes feuilles)	Nombre de producteurs impactés Nombre de thématiques abordées Nombre de coopératives impactées	Rapport de formation Liste des sites spécialisés	2 400	2 400	2 400	2 400	2 400	12 000	1 200	3 600	6 000	1 200	SE, RST, RDLP	ATDA, DDAEP, PTFs	Toute la commune
A1.2.1.4	Mettre en place en collaboration avec la DDAEP et l'ATDA un programme de formation des Auxiliaires Villageois d'Elevage (AVE) pour fournir des prestations payantes de soins et de conseils techniques aux éleveurs	02 AVE formés par village certifiés et équipés en matériel de travail	Rapports de formation Liste des AVE certifiés	9 000	9 000				18 000	1 800	5 400	9 000	1 800	SE, RST, RDLP	ATDA, DDAEP, PTFs	Toute la commune
A1.2.1.5	Organiser des séances d'informations sur les services financiers accessibles (produit des SFD présents, FNDA, FIC agriculture, FAFIR...)	Nombre de séances d'informations sur les services financiers accessibles organisées	Rapports des séances	6 000		6 000		6 000	18 000	1 800	5 400	9 000	1 800	SE, RDLP, RAAF	ATDA, DDAEP, services financiers	Toute la commune
A1.2.1.6	Faire le plaidoyer auprès des IMF pour des conditions allégées aux producteurs, éleveurs, artisans, etc.	Nombre de plaidoyers organisé	Rapports des plaidoyers	500		500		500	1 500	150	450	750	150	SE, RDLP, RAAF	ATDA, DDAEP	Toute la commune
A1.2.1.7	Renforcer les capacités techniques des producteurs sur les techniques de gestion durable des terres (GDT)	A fin 2025 au moins 1000 producteurs sont formés sur les mesures de GDT	Rapports de formation Nombre de producteurs formés	2 400	2 400	2 400	2 400	2 400	12 000	1 200	3 600	6 000	1 200	SE, RDLP	ATDA, DDAEP, PTFs	Toute la commune
A1.2.1.8	Renforcer les capacités techniques des producteurs sur l'Adaptation aux changements climatiques basée sur les Ecosystèmes (EbA)	5000 producteurs formés par arrondissement sur le l'Adaptation aux changement climatiques basée sur les Ecosystèmes (EbA) en 5 ans	Rapports de formation Nombre de producteurs formés	2 400	2 400	2 400	2 400	2 400	12 000	1 200	3 600	6 000	1 200	SE, RDLP	ATDA, DDAEP, PTFs	Toute la commune
A1.2.1.9	Appuyer la mise en place d'un mécanisme de gestion des magasins	Un mécanisme de gestion des magasins de stockage des produits agricoles est mis en place	Rapport d'activités		7 500	7 500	7 500	7 500	30 000	3 000	9 000	15 000	3 000	SE, RDLP, RST	ATDA, DDAEP, PTFs	Toute la commune
A1.2.1.10	Sensibiliser les éleveurs sur la promotion des systèmes d'élevage semi- intensifs	500 éleveurs de bovins, ovins et caprins sensibilisés d'ici 2028	Rapports des séances Liste de présence		3 000	3 000	3 000	3 000	12 000	1 200	3 600	6 000	1 200	SE, RDLP, RADE	ATDA, DDAEP, PTFs	Toute la commune
A1.2.1.11	Renforcer les capacités techniques des services vétérinaires (étatiques et privés) pour assurer efficacement le suivi sanitaire ;	A fin 2024, au moins 4 agents des services vétérinaires formés ou recyclés	Rapports de formation	3 600	3 600	3 600	3 600	3 600	18 000	1 800	5 400	9 000	1 800	SE, RDLP, RADE	ATDA, DDAEP, PTFs	Toute la commune
A1.2.1.12	Appuyer la production et la subvention de semences certifiées (soja, maïs, riz)	Nombre de semenciers appuyés	Accords de subvention	3 600	3 600	3 600	3 600	3 600	18 000	1 800	5 400	9 000	1 800	SE, RDLP, RADE	ATDA, DDAEP, PTFs	Toute la commune
A1.2.1.13	Renforcer les capacités des acteurs des cadres de concertation et plateforme de dialogue des filières	Nombre de thématiques abordées	Rapport de formation	3 333	3 333	3 333			10 000	1 000	3 000	5 000	1 000	SE, RDLP, RADE	ATDA, DDAEP, PTFs	Toute la commune
A1.2.1.14	Renforcer les capacités des acteurs des clusters agricoles	Nombre de thématiques abordées	Rapport de formation	3 333	3 333	3 333			10 000	1 000	3 000	5 000	1 000	SE, RDLP, RADE	ATDA, DDAEP, PTFs	Toute la commune
	Total P1.2			38 967	44 467	40 467	28 800	33 800	186 500	18 650	55 950	93 250	18 650			

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Budgétisation par année					Montant global (millier)	Sources de financement				Responsable	Acteurs associés	Localisation
				2024	2025	2026	2028	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF & Privé			
OS1.3	Promouvoir l'artisanat et les PMI	Nombre de PMI créés	Rapports d'activités Visite de site													
R1.3.1	L'artisanat est compétitif et les artisans mieux renforcés	Nombre d'artisans renforcés	Rapports de formation													
P1.3	Promotion de l'artisanat et des PMI	Nombre de PMI créés	Rapports d'activités Visite de site													
A1.3.1.1	Accompagner l'accès des artisans aux services financiers (SFD, FAFIR et FNDA)	Nombre d'artisans appuyés	Les témoignages Carnets de crédit		12 000		12 000		24 000	2 400	7 200	12 000	2 400	SE, RDLP, RAF	ATDA, DDAEP, PTFs, services financiers	Toute la commune
A1.3.1.2	Organiser des sessions de formation et de recyclage des artisans locaux sur la fabrication, la maintenance et la réparation des équipements agricoles	A fin 2024, au moins 12 artisans locaux formés en 3 ans	Rapports de formation		3 000				3 000	300	900	1 500	300	SE, RDLP	ATDA, DDAEP, DDCAT	Tous les arrondissements
A1.3.1.3	Renforcer les capacités des artisans sur les exigences de qualité des produits et services artisanaux	Nombre de formation organisées	Rapports de formation	5 000		5 000		5 000	15 000	1 500	4 500	7 500	1 500	SE, RDLP	ATDA, DDAEP, DDCAT	Tous les arrondissements
A1.3.1.4	Appuyer en matériels et équipements de travail les artisans (arts, couture, tissage, vitrerie et soudure) appuyés en matériels et équipements	Nombre d'artisans (arts, couture, tissage, vitrerie et soudure) appuyés en matériels et équipements	PV de remise des matériels et équipements		6 000		6 000		12 000	1 200	3 600	6 000	1 200	SE, RDLP, RAF	ATDA, DDCAT	Tous les arrondissements
R1.3.2	Des PMI sont créées et d'autres formalisées	Nombre de PMI Créés et formalisées	Documents d'existence juridique													
A1.3.2.1	Accompagner l'installation de deux mini-rizeries dans la commune	02 mini-rizeries installées dans la commune en 5 ans	PV de réception des travaux et de mise en service		1 250	1 250	1 250	1 250	5 000	500	1 500	2 500	500	SE, RDLP, RST, RADE	ATDA, DDAEP, PTFs	Toubougini (Gouandé) et Dassari
A1.3.2.2	Appuyer en matériels et équipements les groupements des femmes transformatrices du riz, soja moutarde, Tchoukoutou	100% des groupements de femmes appuyés en 5 ans	PV de remise des matériels		7 500	7 500	7 500	7 500	30 000	3 000	9 000	15 000	3 000	SE, RDLP, RAAF	ATDA, DDAEP, PTFs	Toute la commune
A1.3.2.3	Créer des mesures et des conditions incitatives à l'installation des PMI	500 nouvelles PMI installées en 5 ans ; 1000 anciennes PMI formalisées	Registres de commerce des PMI	200	200	200	200	200	1 000	100	300	500	100	SE, RDLP, RAAF	ATDA, DDAEP, PTFs	Toute la commune
	Total P1.3			5 200	29 950	13 950	26 950	13 950	90 000	9 000	27 000	45 000	9 000			
OS1.4	Promouvoir le tourisme, l'hôtellerie, les sports et loisirs	Nombres de sites touristiques, d'hôtels et de maisons de sports et de loisir créés	PV de réception Infrastructures physiques													
R1.4.1	Le tourisme et l'hôtellerie sont promus	Nombres de sites touristiques, d'hôtels et de maisons de sports et de loisir créés	PV de réception Infrastructures physiques													
P1.4	Promotion du tourisme, de l'hôtellerie, des sports et loisirs	Nombres de sites touristiques, d'hôtels et de maisons de sports et de loisir créés	PV de réception Infrastructures physiques													
A1.4.1.1	Aménager le site touristique le plus attractif (Bialehoun)	01 site touristique aménagés en 5 ans	PV de réception des travaux et de mise en service du site	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000	5 000	15 000	25 000	5 000	SE, RDLP, RST	ATDA, DDCAT	Toute la commune
A1.4.1.2	Former des guides touristiques locaux	03 guides touristiques locaux formés dans la commune	Rapport de formation	6 000		6 000			12 000	1 200	3 600	6 000	1 200	SE, RDLP	ATDA, DDCAT	Tous les arrondissements
A1.4.1.3	Signer une convention de partenariat avec un opérateur touristique privé pour l'exploitation du site en mode PPP	01 convention de partenariat signé	La convention signée		1 000				1 000	100	300	500	100	Maire, SE	DDCAT	Mairie

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Budgétisation par année					Montant global (millier)	Sources de financement				Responsable	Acteurs associés	Localisation
				2024	2025	2026	2028	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF & Privé			
A1.4.1.4	Appuyer en matériels et équipements de travail les artisans (arts, couture, tissage, vitrerie et soudure)	Nombre d'artisans (arts, couture, tissage, vitrerie et soudure) appuyés en matériels et équipements	PV de remise des matériels et équipements		3 000				3 000	300	900	1 500	300	SE, RDLP, RADE	DDCAT	Matéri
A1.4.1.5	Faire les plaidoyers à l'endroit du MSL pour la construction et l'équipement des stades au niveau des arrondissements	02 plaidoyers réalisés par an	Correspondances adressées	1 000		1 000		1 000	3 000	300	900	1 500	300	SE, RDLP, RST, RADE	MSL	Mairie
A1.4.1.6	Construire des centres des jeunes et de loisirs bien équipés dans tous les arrondissements	05 centres des jeunes construits et équipés	PV de réception des travaux		37 500	37 500	37 500	37 500	150 000	15 000	45 000	75 000	15 000	SE, RDLP, RST, RADE	MSL	Arrondissements
	Total P1.4			17 000	51 500	54 500	47 500	48 500	219 000	21 900	65 700	109 500	21 900			
OS1.5	Promouvoir l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes	Nombre d'entreprises créées Nombre de jeunes orientés/insérés	Rapports d'activités Rapports de formation													
R1.5.1	L'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes sont promus	Nombre d'entreprises créées Nombre de jeunes orientés/insérés	Rapports d'activités Rapports de formation													
P1.5	Promotion de l'entrepreneuriat et de l'emploi des jeunes	Nombre d'entreprises créées Nombre de jeunes orientés/insérés	Rapports d'activités Rapports de formation													
A1.5.1.1	Renforcer les compétences et opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat pour les jeunes.	2100 jeunes renforcées à l'auto-emploi en 5 ans	Répertoire des jeunes Rapport de formation		12 500	12 500	12 500	12 500	50 000	-	-	-	50 000	SE, RDLP, RAAF	ANPE, ACAD, Plan Bénin	Toute la commune
A1.5.1.2	Accompagner l'insertion professionnelle les jeunes (filles, garçons et déplacés) détenteur-ces de CQM	1200 sont accompagnés	Répertoire des jeunes gens accompagnés		750	750	750	750	3 000	300	900	1 500	300	SE, RDLP, RAAF	ANPE, ACAD	Tous les arrondissements
A1.5.1.3	Renforcer le partenariat public privé	Nombre de projet exécuté en mode PPP	PRMP, SAAF		375	375	375	375	1 500	1 500	-	-	-	SE, RDLP, RAAF	ANPE, ACAD	Tous les arrondissements
A1.5.1.4	Créer des conditions favorables et incitatives à l'investissement privé et à l'installation des entreprises et industries privées	Nombre de mesures incitatives prises en faveur de l'investissement privé	Les délibérations du conseil communal La CCIB régionale	200	200	200	200	200	1 000	1 000	-	-	-	Maire, SE	ANPE, ACAD	Mairie
	Total P1.5			200	13 825	13 825	13 825	13 825	55 500	2 800	900	1 500	50 300			
OS1.6	Renforcer les infrastructures marchandes et commerciales	Nombre d'infrastructures marchandes et commerciales construites et/ou réhabilitées	PV de réception Infrastructures physiques													
R1.6.1	Les infrastructures marchandes et commerciales sont renforcées	Nombre d'infrastructures marchandes et commerciales construites et/ou réhabilitées	PV de réception Infrastructures physiques													
P1.6	Renforcement des infrastructures marchandes et commerciales	Nombre d'infrastructures marchandes et commerciales construites et/ou réhabilitées	PV de réception Infrastructures physiques													
A1.6.1.1	Renforcer les infrastructures marchandes dans les principaux marchés de la commune	Nombre d'infrastructures réalisées	PV de réception des travaux	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000	-	150 000	250 000	100 000	SE, RDLP, RAAF, RST	MCVDD	Matéri, Tantéga, Nodi, Dassari et Gouandé
A1.6.1.2	Renforcer les infrastructures du marché à bétail de Matéri	Nombre d'infrastructures réalisées	PV de réception des travaux	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	150 000	-	45 000	75 000	30 000	SE, RDLP, RAAF, RST	MCVDD	Matéri cente
A1.6.1.3	Construire des complexes de boucheries dans la commune	04 complexes de boucheries sont construits dans la commune en 5 ans	PV de réception des travaux	18 000	18 000	18 000	18 000	18 000	90 000	-	27 000	45 000	18 000	SE, RDLP, RAAF, RST	MCVDD, PTFs	Matéri, Tantéga, Dassari et Gouandé
A1.6.1.4	Mettre en place un mécanisme de gestion du parking gros porteur de Porga en mode PPP	01 mécanisme de gestion fonctionnel mis en place	PV de réception des travaux	500	500	500	500	500	2 500	2 500	-	-	-	SE, RDLP, RAAF, RST, RADE	MCVDD, PTFs	Porga
	Total P1.6			148 500	148 500	148 500	148 500	148 500	742 500	2 500	222 000	370 000	148 000			
OS1.7	Aménager les pistes et infrastructures de transport	Linéaire de pistes aménagées Nombre d'infrastructures de transports aménagés	PV de réception Infrastructures physiques													

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Budgétisation par année					Montant global (millier)	Sources de financement				Responsable	Acteurs associés	Localisation
				2024	2025	2026	2028	2028		Commun e	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF & Privé			
R1.7.1	Les pistes et infrastructures de transport sont aménagées	Linéaire de pistes aménagées Nombre d'infrastructures de transports aménagés	PV de réception Infrastructures physiques													
P1.7	Aménagement des pistes et infrastructures de transport	Linéaire de pistes aménagées Nombre d'infrastructures de transports aménagés	PV de réception Infrastructures physiques													
A1.7.1.1	Aménager les pistes de desserte rurale prioritaires	100 Km de pistes rurale aménagés jusqu'en 2028	PV de réception des travaux	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	150 000	-	90 000	30 000	30 000	SE, RDLP, RST, RADE	MCVDD	Toute la commune
A1.7.1.2	Aménager prioritairement les pistes débouchant sur les marchés et les zones à forte production agricole.	Nombre de mètre linéaires de pistes marchandes aménagées jusqu'en 2028	PV de réception des travaux	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000	-	30 000	10 000	10 000	SE, RDLP, RST, RADE	MCVDD	Toute la commune
A1.7.1.3	Entretien des pistes de desserte rurale et les ouvrages de franchissement existants	150 Km de pistes entretenues 100% des ouvrages de franchissements en mauvais état réhabilités	PV de réception des travaux	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100 000	-	60 000	20 000	20 000	SE, RDLP, RST, RADE	MCVDD	Toute la commune
A1.7.1.4	Aménager des pistes rurales à Somou-Moussanhoun-Tigniga et Somou-Moussanhoun-lafibihoun-Wantéhou	16km de pistes rurales aménagés en 5 ans	PV de réception des travaux	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	30 000	-	18 000	6 000	6 000	SE, RDLP, RST	ATDA, DDAEP, PTFs, services financiers, Wei	Somou-Moussanhoun-Tigniga
	Total P1.7			66 000	66 000	66 000	66 000	66 000	330 000	-	198 000	66 000	66 000			
OS1.8	Promouvoir les produits du terroir	Nombre de spéculations promues	Rapports d'activités													
R1.8.1	Les produits du terroir sont promus	Quantité de produits	Rapports d'activités Annuaire statistique													
P1.8	Promotion des produits du terroir	Quantité de produits	Rapports d'activités Annuaire statistique													
A1.8.1.1	Répertoire les produits du terroir à grande valeur ajoutée de la commune	Nombre de produits du terroir a valeur ajoutée identifiés et répertoire	Répertoire des produits a valeur ajoutée de la commune	3 000	3 000				6 000	600	1 800	3 000	600	SE, RDLP	ATDA, DDAEP, plateforme multi filières et multi acteurs	Toute la commune
A1.8.1.2	Organiser les foires agricoles, agro-alimentaire et artisanal au niveau communal chaque année	Nombre de foire organisée Nombre de participants Diversité des participants	Rapport d'organisation de la fore	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000	5 000	15 000	25 000	5 000	SE, RDLP	ATDA, DDAEP, plateforme multi filières et multi acteurs	Toute la commune
A1.8.1.3	Appuyer le fonctionnement des plateformes de dialogue multi filières, multi acteurs	Nombre de séance de concertations tenues (entre familles d'acteurs des filières) Nombre de sessions de dialogue tenues (entre la plateforme et la mairie) Existence d'un facilitateur Existence d'un bureau équipé	Rapports de séance	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	1 000	3 000	5 000	1 000	SE, RDLP	ATDA, DDAEP, plateforme multi filières et multi acteurs	Toute la commune
A1.8.1.4	Renforcer la collaboration avec la plateforme dans la mobilisation des ressources de la mairie	Types de mécanismes mis en place Montant des CDL mobilisées par filière Montant des ristournes reversées	Rapport d'activité de la plateforme	600	600	600	600	600	3 000	300	900	1 500	300	SE, RDLP	ATDA, DDAEP, Acteurs des ABC, plateforme multi filières	Toute la commune

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Budgétisation par année					Montant global (millier)	Sources de financement				Responsable	Acteurs associés	Localisation
				2024	2025	2026	2028	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF & Privé			
															et multi acteurs	
A1.8.1.5	Promouvoir les clusters agricoles (Agribusiness clusters) comme outils de facilitation d'accès au marché et l'organisation de la commercialisation	Nombre d'agribusiness clusters (ABC) mis en place Nombre d'agribusiness clusters et fonctionnels Nombre de séance de coaching avec les coaches locaux Volume des transactions entre acteurs Montant de mobilisation des CDL par ABC Nombre de femmes et jeunes intégrés	Rapports de sessions Rapport de campagne de commercialisation	600	600	600	600	600	3 000	300	900	1 500	300	SE, RDLP	ATDA, DDAEP, Acteurs des ABC, plateforme multi filières et multi acteurs	Toute la commune
A1.8.1.6	Promouvoir l'outil « convention locale » pour la protection et la sauvegarde des ressources naturelles et l'amélioration des revenus des coopératives impliquées	Nombre de conventions locales signées Superficie des parcs à karité Nombre de coopératives appuyées Quantité de noix ramassées	Rapports	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	30 000	3 000	9 000	15 000	3 000	SE, RDLP	ATDA, DDAEP, Acteurs des ABC, plateforme multi filières et multi acteurs	Toute la commune
A1.8.1.7	Mettre à l'échelle l'approche Smart-Valley à d'autres bas-fonds et la promotion des filières riz et maraîchage	Nombre de bas-fonds aménagés Superficie aménagée Nombre de riziculteurs et maraîchers installés Nombre de femmes et jeunes installés Rendement par bas-fonds aménagé Production par bas-fonds aménagé	Rapports d'activité PV de réception des travaux	24 000	24 000	24 000	24 000	24 000	120 000	12 000	36 000	60 000	12 000	SE, RDLP	ATDA, DDAEP, Acteurs des ABC, plateforme multi filières et multi acteurs	Toute la commune
	Total P1.8			46 200	46 200	43 200	43 200	43 200	222 000	22 200	66 600	111 000	22 200			
OS1.9	Améliorer la gestion durable des terres	Nombre de producteurs formés sur la GDT Nombre de sites aménagés	Rapports de formation PV de réception													
R1.9.1	La gestion durable des terres est améliorée	Nombre de producteurs formés sur la GDT Nombre de sites aménagés	Rapports de formation PV de réception													
P1.9	Amélioration de la gestion durable des terres	Nombre de producteurs formés sur la GDT Nombre de sites aménagés	Rapports de formation PV de réception													
A1.9.1.1	Faire vulgariser aux producteurs la technique des semis étalés dans le temps : une stratégie de gestion des risques climatiques en vue de contourner les irrégularités des pluies de l'année agricole	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport d'activité	500	500	500	500	500	2 500	-	750	1 250	500	SE, RADE	ATDA, DDAEP, PTF, ONGs	Toute la commune
A1.9.1.2	Mettre à la disposition des producteurs des semences des plantes tolérantes à la sécheresse : pois d'Angole, sorgho, manioc, etc., pour une meilleure sécurité alimentaire	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport d'activité Bon d'achat	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	-	1 500	2 500	1 000	SE, RADE	ATDA, DDAEP, PTF, ONGs	Toute la commune
A1.9.1.3	Former les producteurs sur les semis précoces dans les bas-fonds : une stratégie pour une bonne exploitation et gestion des champs situés en bas de pente	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport de formation	500	500	500	500	500	2 500	-	750	1 250	500	SE, RADE	ATDA, DDAEP, PTF, ONGs	Toute la commune

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Budgétisation par année					Montant global (millier)	Sources de financement				Responsable	Acteurs associés	Localisation
				2024	2025	2026	2028	2028		Commun e	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF & Privé			
A1.9.1.4	Renforcer les capacités des producteurs sur l'amélioration de la fertilité du sol et la bonne gestion de champs avec l'association des cultures	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport de formation	500	500	500	500	500	2 500	-	750	1 250	500	SE, RADE	ATDA, DDAEP, PTF, ONGs	Toute la commune
A1.9.1.5	Former les producteurs sur l'assolement et la rotation des cultures, parcellisation	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport de formation	500	500	500	500	500	2 500	-	750	1 250	500	SE, RADE	ATDA, DDAEP, PTF, ONGs	Toute la commune
A1.9.1.6	Renforcer les capacités des producteurs sur les techniques d'amélioration de la fertilité du sol avec la bonne gestion des résidus de récolte et la culture des plantes fertilisantes du sol	2500 producteurs touchés en 5 ans Nombre d'hectare couvert	Rapport d'activité	500	500	500	500	500	2 500	-	750	1 250	500	SE, RADE	ATDA, DDAEP, PTF, ONGs	Toute la commune
A1.9.1.7	Former les producteurs sur les techniques résilientes de labour (Labour perpendiculaire selon les courbes de niveau, demi-lune)	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport de formation	500	500	500	500	500	2 500	-	750	1 250	500	SE, RADE	ATDA, DDAEP, PTF, ONGs	Toute la commune
A1.9.1.8	Former les producteurs sur la construction des drains d'évacuation des eaux d'inondation, les diguettes filtrantes et les cordons pierreux	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport de formation	500	500	500	500	500	2 500	-	750	1 250	500	SE, RADE	ATDA, DDAEP, PTF, ONGs	Toute la commune
A1.9.1.9	Appuyer les agriculteurs dans la réhabilitation des vergers (anacardiers, orangers, manguiers, etc.)	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport d'activité	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	6 000	-	1 800	3 000	1 200	SE, RADE	ATDA, DDAEP, PTF, ONGs	Toute la commune
A1.9.1.10	Renforcer les capacités des agriculteurs dans l'agroforesterie et la régénération naturelle assistée	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport de formation	500	500	500	500	500	2 500	-	750	1 250	500	SE, RADE	ATDA, DDAEP, PTF, ONGs	Toute la commune
A1.9.1.11	Former les éleveurs et les agriculteurs sur l'installation de parcelles fourragères pour l'élevage (panicum, sorgho, mucuna, pois d'Angole, etc.)	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport de formation	500	500	500	500	500	2 500	-	750	1 250	500	SE, RADE	ATDA, DDAEP, PTF, ONGs	Toute la commune
A1.9.1.12	Former les producteurs sur l'utilisation du compost et des déchets d'animaux ainsi que la parçage rotatif	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport de formation	500	500	500	500	500	2 500	-	750	1 250	500	SE, RADE	ATDA, DDAEP, PTF, ONGs	Toute la commune
A1.9.1.13	Former des jeunes sur la fabrication du compost	300 jeunes en 5 ans	Rapport de formation	2 400	2 400	2 400	2 400	2 400	12 000	-	3 600	6 000	2 400	SE, RDLP	COSO, ADEA, ATDA	Toute la commune
A1.9.1.14	Suivre les producteurs dans la mise en œuvre des mesures de gestion durable des terres	2500 producteurs touchés en 5 ans	Rapport d'activité	600	600	600	600	600	3 000	-	900	1 500	600	SE, RADE	ATDA, DDAEP, PTF, ONGs	Toute la commune
	Total P1.9			10 200	10 200	10 200	10 200	10 200	51 000	-	15 300	25 500	10 200			
OS1.10	Améliorer les conditions-cadres institutionnelles et les services de soutien à l'activité économique (agriculture, sylviculture, élevage, artisanat et tourisme)	Nombre de réunions de cadre thématiques organisées	Rapports de réunions Listes de présence													
R1.10.1	Les conditions-cadres au plan institutionnel, technique et organisationnel et les services de soutien à l'activité économique sont développés et améliorent l'environnement communal et intercommunal des affaires (meilleur accès aux services techniques, aux	Nombre de réunions de cadre thématiques organisées	Rapports de réunions Listes de présence													

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Budgétisation par année					Montant global (millier)	Sources de financement				Responsable	Acteurs associés	Localisation
				2024	2025	2026	2028	2028		Commun e	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF & Privé			
	services mécanisés, aux intrants, aux marchés des produits agricoles, aux financements agricoles, etc.)															
P1.10	Amélioration des conditions-cadres institutionnelles et des services de soutien à l'activité économique (agriculture, sylviculture, élevage, artisanat et tourisme)	Nombre de réunions de cadre thématiques organisées	Rapports de réunions Listes de présence													
A1.10 .1.1	Appuyer la mise en place d'une structure de promotion de l'agro-business et des investissements agricoles structurants : le Centre intégré de Développement Agricole (CDA)	Le site de la Zone des Montagnes du CDA créé et installé (CDA) Nombre de pensionnaires formés (NP) Nombre de bénéficiaires accompagnés (NB)	Rapports d'activités du CDA et de la mairie Rapport annuel du CDA Rapport de performance de la mairie	400	400	400	400	400	2 000	200	400	400	1 000	CDA	Mairie, ATDA, Centre Songhaï	Natitingou
A1.10 .1.2	Incuber (Former, installer et accompagner le développement de) 20 agro-entrepreneurs jusqu'à maturité	20 Agro-entrepreneurs à maturité 10% de la production agricole communale est faite par agro-entrepreneurs	Rapports d'activités du CDA et de la mairie Rapport annuel du CDA Rapport de performance de la mairie		1 250	1 250	1 250	1 250	5 000	250	-	-	4 750	CDA	Mairie, ATDA, DDAEP, PTFs, Organisation s agricoles, Centre Songhaï	Toute la commune
A1.10 .1.3	Accompagner des producteurs familiaux	150 petits producteurs accompagnés	Rapports d'activités du CDA et de la mairie Rapport annuel du CDA Rapport de performance de la mairie		625	625	625	625	2 500	125	-	-	2 375	CDA	Mairie, ATDA, DDAEP, PTFs, Organisation s agricoles, Centre Songhaï	Toute la commune
A1.10 .1.4	Organiser les filières végétales (FV) telles que soja, fonio, baobab et animales (FA) telles qu'avicole, piscicole, apicole et porcins	Les filières avicole, piscicole, apicole et de petits ruminants organisées et dynamiques	Rapports d'activités du CDA et de la mairie Rapport annuel du CDA Rapport de performance de la mairie		625	625	625	625	2 500	125	-	-	2 375	CDA	Mairie, ATDA, DDAEP, PTFs, Organisation s agricoles, Centre Songhaï	Toute la commune
	Total P1.10			400	2 900	2 900	2 900	2 900	12 000	700	400	400	10 500			
	TOTAL PROGRAMME I			571 600	705 225	643 225	582 225	572 225	3 074 500	78 750	1 001 650	1 405 150	588 950			
II	PROGRAMME II : Amélioration de l'accès équitable aux services sociaux de base et à la protection sociale	Niveau d'accès des populations aux services sociaux de base et de protection sociale Niveau de l'indice de pauvreté non monétaire	Enquête EMiCOV Annuaire statistiques													
OG2	Améliorer l'accès équitable aux services sociaux de base et à la protection sociale	Niveau d'accès des populations aux services	Enquête EMiCOV													

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Budgétisation par année					Montant global (millier)	Sources de financement				Responsable	Acteurs associés	Localisation
				2024	2025	2026	2028	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF & Privé			
		sociaux de base et de protection sociale Niveau de l'indice de pauvreté non monétaire	Annuaire statistiques													
OS2.1	Assurer l'accès équitable et inclusif à une éducation formelle et alternative et à l'alphabétisation	Taux d'alphabétisation Taux brut de scolarisation Taux d'achèvement	Enquête EMiCOV Annuaire statistiques													
R 2.1.1	L'accès équitable et inclusif à l'éducation formelle et alternative et à l'alphabétisation est assuré	Taux d'alphabétisation Taux brut de scolarisation Taux d'achèvement	Enquête EMiCOV Annuaire statistiques													
P2.1	Assurance de l'accès équitable et inclusif à une éducation formelle et alternative et à l'alphabétisation	Taux d'alphabétisation Taux brut de scolarisation Taux d'achèvement	Enquête EMiCOV Annuaire statistiques													
A2.1.1.1	Construire des modules de salles de classes dans les écoles maternelles et primaires	14 modules de salles de classes construits	Visite de terrain PV de réception des travaux	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000	600 000	60 000	360 000	120 000	60 000	SE, RDLP, RAAF, RST, RADE	TC	Toute la commune notamment, Kourou-Koualou, Nambouli, Madoga, Douaka, Konéhandri, Porga, Tampanga, Setchnidiga, Doga, Kouforpissiga, Tchiarikouanga, Kouantiéni, Kpéréhoun, Bogodori
A2.1.1.2	Achever les modules de salles de classes en construction dans la commune	03 modules de salles de classes achevés	Visite de terrain PV de réception des travaux	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	30 000	3 000	18 000	6 000	3 000	SE, RDLP, RAAF, RST,	TC	Toute la commune (Konéhandri, Nouari, Kandégehoun, Bogodori,)
A2.1.1.3	Réaliser des tables et bancs dans toutes les écoles maternelles et primaires	100% des écoles maternelles équipées en chaises et tables pour enfants en 5 ans 90% des écoles primaires équipées en tables et bancs de 2 places 5 ans	Visite de terrain PV de réception des travaux Rapport du RST	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	30 000	3 000	18 000	6 000	3 000	SE, RDLP, RAF, RST,	TC	Toute la commune (notamment, à Kourou-Koualou, Nambouli, Madoga, Douaka, Konéhandri, Porga, Tampanga, Setchnidiga, Doga, Kouforpissiga, Tchiarikouanga, Kouantiéni, Kpéréhoun, Bogodori
A2.1.1.4	Réaliser des latrines dans tous les établissements maternels, primaires	100% des établissements maternels, primaires équipés en latrines et point d'eau potable en 5 ans	Visite de terrain ; PV de réception des travaux ; rapport du RST	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	15 000	1 500	9 000	3 000	1 500	SE, RDLP, RAF, RST, RADE	TC	(Toute la commune notamment, Kourou-Koualou, Nambouli, Madoga, Douaka, Konéhandri, Porga, Tampanga,

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Budgétisation par année					Montant global (millier)	Sources de financement				Responsable	Acteurs associés	Localisation
				2024	2025	2026	2028	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF & Privé			
																Setchnidiga, Doga, Kouforpissiga, Tchiarikouanga, Kouantiéni, Kpéréhoun, Bogodori
A2.1.1.5	Doter toutes les écoles d'une borne fontaine et ou d'un branchement de SONEB ou d'AEV et FPM pour faciliter le fonctionnement des cantines scolaires	80% des écoles sont dotées d'une borne fontaine et ou d'un branchement de SONEB ou d'AEV et FPM d'ici 2028	Visite de terrain ; PV de réception des travaux ; rapport du RST	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000	25 000	150 000	50 000	25 000	SE, RDLP, RAAF, RST, RADE	RP, PTFs, Pays de Loire	Toute la commune notamment, Kourou-Koualou, Nambouli, Madoga, Douaka, Konéhândri, Porga, Tampanga, Setchnidiga, Doga, Kouforpissiga, Tchiarikouanga, Kouantiéni, Kpéréhoun, Bogodori)
A2.1.1.6	Faire des plaidoyers pour renforcer le personnel enseignant qualifié au primaire et au secondaire	02 plaidoyers organisés par an 30% de personnel enseignant qualifié augmenté	Rapports des plaidoyers ; acte de prise de service des enseignants	500	500	500	500	500	2 500	2 500	-	-	-	SE, Maire RDLP, RAAF	TC	Toute la commune
A2.1.1.7	Prendre des mesures d'accompagnement pour le maintien des enfants à l'école	Nombre d'enfants impactés Le nombre de kits scolaires distribué nombre de séances de sensibilisation organisé à l'endroit des parents	Liste des enfants appuyés Les résultats scolaires	5 000		5 000			10 000	8 000	-	-	2 000	SE, Maire	TC, PTFs, Pays de Loire	Toute la commune
A2.1.1.8	Appuyer le fonctionnement des cantines scolaires	100% des écoles à cantine appuyé	Budget communal	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	30 000	3 000	18 000	6 000	3 000	SE, RDLP, RAF	RP	Toute la commune
A2.1.1.9	Prendre en charge les enseignants communautaires	56 enseignants communautaires pris en charge sur 5 ans	Rapports d'activités	22 400	22 400	22 400	22 400	22 400	112 000	11 200	67 200	22 400	11 200	SE, RDLP, RAF	RP	Kandegerehoun, Doga, Tchakpahoun, Tchouga, Banhoun, Tansanhoun, Kouantini, Tcharikouanga, Kouforpissiga
A2.1.1.10	Doter les écoliers de kits scolaires	1500 d'écoliers dotés de kits scolaires d'ici 5 ans	PV de remise des kits	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	15 000	1 500	9 000	3 000	1 500	SE, RDLP, RAF	RP	Kandegerehoun, Doga, Tchakpahoun, Tchouga, Banhoun, Tansanhoun, Kouantini, Tcharikouanga, Kouforpissiga
A2.1.1.11	Promouvoir les opportunités d'éducation inclusive et de qualité pour les enfants et jeunes vulnérables	Nombre d'enfants et jeunes vulnérables touché	Rapports d'activités	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	20 000	-	-	-	20 000	SE, RDLP, RAAF	DDEMP, Plan Bénin	Toute la commune
A2.1.1.12	Construire des cuisines dans les écoles à cantines	24 écoles touchées en 5 ans	PV de réception des travaux	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	150 000	15 000	90 000	30 000	15 000	SE, RDLP, RAF	RP, PTFs, Pays de Loire	Toute la commune
A2.1.1.13	Accompagner le transfert monétaire en faveur des filles de CE1 au CM2 et de la 6è en 1er	Nombre d'enfants impactés Le nombre de kits scolaires distribué nombre de séances de sensibilisation organisé à l'endroit des parents	Rapports et répertoire des filles	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	500	-	-	4 500	SE, RDLP, RAF	Care Bénin/Togo	Toute la commune

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Budgétisation par année					Montant global (millier)	Sources de financement				Responsable	Acteurs associés	Localisation
				2024	2025	2026	2028	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF & Privé			
A2.1.1.14	Appuyer les actions de soutien aux filles vulnérables (DSSR, éducation des filles, autonomisation, VBG)	Nombres de filles touché	Rapports et répertoire des filles	4 200	4 200	4 200	4 200	4 200	21 000	2 100	-	-	18 900	SE, RDLP, RAF	SWEDD (Bupdos, Autre Vie, MJCD)	Toute la commune
A2.1.1.15	Construire et équiper les centres d'alphabétisation dans les arrondissements	10 centres d'alphabétisation construits et équipés dans toute la commune	Visite de terrain PV de réception des travaux	3 600	3 600	3 600	3 600	3 600	18 000	-	-	3 600	14 400	SE, RDLP, RAF	DDEMP, OSC, PTFs	Tous les arrondissements
A2.1.1.16	Faire le plaidoyer pour mettre à la disposition de la commune un Coordonnateur communal en alphabétisation	La présence du CCA	Rapport coordination alphabétisation Acte de prise de service	100	100	100	100	100	500	50	300	100	50	SE, RDLP, RAF, RST	DDEMP, OSC, PTFs	Mairie
A2.1.1.17	Former/recycler les maîtres alphabétiseurs	100% des maîtres alphabétiseurs formés/recyclés en 2028	Rapport de formation	1 000	1 000	1 000			3 000	300	1 800	600	300	SE, RDLP, RAF, RST	DDEMP, OSC, PTFs	Tous les arrondissements
A2.1.1.18	Faire le suivi des activités d'alphabétisation dans la commune	Nombre de centres d'alphabétisation fonctionnels Le taux d'alphabétisation augmenté de 30%	Rapports de suivi	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	500	3 000	1 000	500	Point focal éducation	DDEMP, OSC, PTFs	Toute la commune
A2.1.1.19	Construire les centres d'éducation alternative par arrondissement (centre Barka ou école de seconde chance)	06 centres d'éducation alternative dits de seconde chance construits en 2028 soit un par arrondissement	PV de réception, Rapport d'activités mairie, rapport coordination alphabétisation	21 000	21 000	21 000	21 000	21 000	105 000	10 500	63 000	21 000	10 500	SE, RDLP, RAF, RST	DDEMP, OSC, PTFs	Tous les arrondissements
	Total P2.1			287 800	282 800	287 800	281 800	281 800	1 422 000	147 650	807 300	272 700	194 350			
OS2.2	Renforcer l'accès des populations aux soins et services de santé et nutritionnels de qualité	Proportion de population ayant accès aux soins et services de santé, de nutrition de qualité	Rapports d'activités Annuaire statistique EMI CoV													
R2.2.1	L'accès des populations aux soins et services de santé de qualité est renforcé	Proportion de population ayant accès aux soins et services de santé, de nutrition de qualité	Rapports d'activités Annuaire statistique EMI CoV													
P2.2	Renforcement de l'accès des populations aux soins et services de santé et nutritionnels de qualité	Proportion de population ayant accès aux soins et services de santé, de nutrition de qualité	Rapports d'activités Annuaire statistique EMI CoV													
A2.2.1.1	Doter les centres de santé de la commune de groupes électrogène de relais ou énergie renouvelable	Nombre de groupes électrogène de relais ou Kit solaire installé	PV de réception des travaux	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000	-	45 000	-	5 000	SE, RDLP, RAF, RST	DDS	Tous les arrondissements
A2.2.1.2	Améliorer la prestation des interventions et des services de nutrition dans la commune de Matéri à travers des actions multisectorielles	Nombre de mère sensibilisées sur les bonnes pratiques culinaires Nombre d'enfants malnutris pris en charge	Rapports d'activités	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	30 000	-	27 000	-	3 000	SE, RDLP, RAF	DDS, ONG, (PNDPE, croix rouge, UNICEF)	Toute la commune
A2.2.1.3	Renforcer la redevabilité sur la SAN en particulier et la santé en général	01 reddition de compte sur la SAN organisée par an	Rapports d'activités	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	-	4 500	-	500	SE, RDLP, RAF	DDS, ONG, Care	Toute la commune
A2.2.1.4	Accroître la couverture des interventions à base communautaire et l'utilisation des services relatifs à la nutrition à travers des actions multisectorielles	Nombre d'actions multisectorielles mené Nombre de villages couverts	Rapports d'activités	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	30 000	-	27 000	-	3 000	SE, RDLP, RAAF	DDS, ONG, (PNDPE)	Toute la commune
A2.2.1.5	Accroître la couverture des services de prévention, de dépistage de prise en charge de l'hépatite B et C du VIH et de la tuberculose	Nombre de localités couvertes	Rapports d'activités	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	30 000	-	27 000	-	3 000	SE, RDLP, RAAF	DDS, ONG, PTFs	Toute la commune
A2.2.1.6	Améliorer l'accès aux services de prévention et de prise en charge du paludisme	Nombre de cas pris en charge par an L'incidence du paludisme a diminué d'au moins 5% par an	Rapports d'activités	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	40 000	-	36 000	-	4 000	SE, RDLP, RAAF	DDS, ONG, PTFs	Toute la commune

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Budgétisation par année					Montant global (millier)	Sources de financement				Responsable	Acteurs associées	Localisation
				2024	2025	2026	2028	2028		Commun e	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF & Privé			
A2.2.1.7	Améliorer l'offre des services de la planification familiale aux femmes et aux jeunes	Le taux d'adoption des méthodes PF	Rapports d'activités	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	20 000	-	18 000	-	2 000	SE, RDLP, RAAF	DDS, ONG, PTFs	Toute la commune
A2.2.1.8	Améliorer le taux de fréquentation des centres de santé	le taux de fréquentation des centres de santé amélioré de 30% en 5 ans	Statistiques sanitaires des CSA	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	30 000	-	27 000	-	3 000	SE, RDLP, RAAF	DDS, ONG, PTFs	Toute la commune
A2.2.1.9	Faciliter l'installation d'une officine pharmaceutique à Matéri centre et des dépôts pharmaceutiques dans chaque arrondissement	01 officine pharmaceutique ouverte	Statistiques sanitaires ZS	750	750				1 500	-	1 350	-	150	SE, MaireF	DDS	Matéri
A2.2.1.10	Faire le plaidoyer pour le renforcement du plateau technique du CSC et des CSA (matériels, équipements et mobilier de travail)	01 groupe électrogène automatique 20 KVA acquis pour alimenter la banque de sang 02 motos homme et dame acquises pour améliorer les stratégies avancées 01 centrifugeuse, 01 frigo pour le labo, 02 climatiseurs acquis pour le bloc opératoire, banque de sang 01 boîte d'accouchement et matériels de réanimation nouveau-né acquis au profit de chaque maternité	Statistiques sanitaires ZS ; Pièces d'achat	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	200 000	-	180 000	-	20 000	SE, RDLP, RAAF	Médecin chef, ZS, DDS	Toute la commune
A2.2.1.11	Doter la commune d'une ambulance pour la référence des cas graves et prendre les dispositions pour sa gestion efficace et efficiente	01 ambulance acquise au niveau de la commune pour la référence des cas graves	Statistiques sanitaires ZS ; Pièces d'achat		30 000				30 000	-	27 000	-	3 000	SE, RDLP, RAAF	Médecin chef, ZS, DDS	Matéri centre
A2.2.1.12	Construire un bloc opératoire dans le Centre de santé communal de Matéri	01 bloc opératoire construit dans le Centre de santé communal de Matéri	Statistiques sanitaires ZS ; PV de réception des travaux	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000	-	45 000	-	5 000	SE, RDLP, RST, RAAF	Médecin chef, ZS, DDS	Toute la commune
A2.2.1.13	Réfectionner/construire les incinérateurs des CS Matéri, Gouandé, Nodi, Dassari, Tchanhoun-Cossi et Tantéga	02 incinérateurs réfectionnés en d'ici 2028	Statistiques sanitaires ZS ; PV de réception des travaux	7 500	7 500				15 000	-	13 500	-	1 500	SE, RDLP, RST, RAAF	Médecin chef, ZS, DDS	Toute la commune
A2.2.1.14	Réfectionner/Construire les logements du médecin chef, du major central et de la sage-femme	Les logements du médecin chef, du major central et la sage-femme construits en 5 ans	Statistiques sanitaires ZS ; PV de réception des travaux	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	30 000	-	27 000	-	3 000	SE, RDLP, RST, RAAF	Médecin chef, ZS, DDS	Toute la commune
A2.2.1.15	Réhabiliter/reconstruire le centre de santé de Nambouli	Le centre de santé réhabilité	Statistiques sanitaires ZS ; PV de réception des travaux	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	30 000	-	27 000	-	3 000	SE, RDLP, RST, RAAF	Médecin chef, ZS, DDS	Toute la commune
A2.2.1.16	Construire un nouveau Centre de santé publique dans l'arrondissement de Gouandé et de Dassari	Les Centres de santé publique des arrondissements de Gouandé et de Dassari construits	Statistiques sanitaires ZS ; PV de réception des travaux	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	200 000	-	180 000	-	20 000	SE, RDLP, RST, RAAF	Médecin chef, ZS, DDS	Toute la commune
A2.2.1.17	Réaliser la clôture des CSA Pingou, Tchanhoun, Gouandé, Tantéga et Nambouli	Mètre linéaire de clôture des CSA Pingou, Tchanhoun, Gouandé, Tantéga et Nambouli réalisé	Statistiques sanitaires ZS ; PV de réception des travaux	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	400 000	-	360 000	-	40 000	SE, RDLP, RST, RAAF	Médecin chef, ZS, DDS	Toute la commune
A2.2.1.18	Doter les centres de santé de Nambouli, Pingou et Kotari en énergie électrique	Nombre de compteurs électrique posé ; Nombre de dispositif d'éclairage installé	Statistiques sanitaires ZS ; PV de réception des travaux	600	600	600	600	600	3 000	-	2 700	-	300	SE, RDLP, RST, RAAF	Médecin chef, ZS, DDS	Toute la commune
A2.2.1.19	Doter les centres de santé de la commune en éclairage solaire comme alternative en cas de coupure du courant électrique	Nombre de dispositif d'éclairage installé	Statistiques sanitaires ZS ; PV de réception des travaux	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100 000	-	90 000	-	10 000	SE, RDLP, RST, RAAF	Médecin chef, ZS, DDS	Toute la commune
A2.2.1.20	Faire le plaidoyer pour le renforcement de l'effectif du personnel soignant qualifié	01 infirmier aide au bloc opératoire recruté 02 aides-soignants au bloc opératoire recrutés 01 infirmier anesthésiste recruté	Statistiques sanitaires ZS	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	-	4 500	-	500	SE, RDLP, RAAF, Maire	Médecin chef, ZS, DDS	Toute la commune

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Budgétisation par année					Montant global (millier)	Sources de financement				Responsable	Acteurs associés	Localisation
				2024	2025	2026	2028	2028		Commun e	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF & Privé			
		01 sage-femme recruté à Nambouli, Kotari, Gouandé, Pingou 02 infirmiers recrutés au CSC Matéri 01 technicien laboratoire et 01 aide-soignant recrutés au laboratoire 01 infirmier recruté dans les autres CSA en plus des chefs postes et 01 infirmier recruté en plus au CSA Tantéga 01 deuxième sage-femme recrutée au CSC Matéri 01 médecin recruté au CSC Matéri (volet clinique) ; 01 médecin recruté au CSA Tantéga et Dassari 02 Concentrateurs d'oxygène														
	Total P2.2			258 850	288 850	250 600	250 600	250 600	1 299 500	-	1 169 550	-	129 950			
OS2.3	Appuyer la santé communautaire	Nombre de relais communautaires recruté Nombre d'ASCQ recrutés Nombre de visite à domicile réalisé	Rapports d'activité Contrat de prestation													
R2.3.1	La santé communautaire est appuyée	Nombre de relais communautaires recruté Nombre d'ASCQ recrutés Nombre de visite à domicile réalisé	Rapports d'activité Contrat de prestation													
P2.3	Appui à la santé communautaire	Nombre de relais communautaires recruté Nombre d'ASCQ recrutés Nombre de visite à domicile réalisé	Rapports d'activité Contrat de prestation													
A2.3.1.1	Accompagner les activités des RC et des membres des CoLoSS	Nombre de CoLoSS mise en place par an ; Nombre d'acteurs et structures de santé communautaire installé par an	Rapports d'activités	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	-	9 000	-	1 000	SE, point focal santé	CS, ZS, DDS, ONG	Toute la commune
A2.3.1.2	Appuyer l'organisation périodique des campagnes de masse sur la planification familiale	Taux de couverture en PF de la commune est amélioré de 10% en 5 ans	Rapports d'activités	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	-	9 000	-	1 000	SE, point focal santé	CS, ZS, DDS, ONG	Toute la commune
A2.3.1.3	Organiser les supervisions des acteurs de mise en œuvre de la santé communautaire (RC et ASCQ, CoLoSS)	Nombre de supervision réalisée par an	Rapport de supervision	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	-	4 500	-	500	SE, point focal santé	CS, ZS, DDS, ONG	Toute la commune
A2.3.1.4	Renforcer les capacités technique, matérielle et opérationnelle des ASCQ	Nombre d'équipements fournis	Pièces d'achat PV de réception et constat de terrain	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	15 000	-	13 500	-	1 500	SE, RAAF	CS, ZS, DDS, TC, ONG	Toute la commune
A2.3.1.5	Réaliser les émissions radiophoniques, la diffusion des messages sur les Pratiques Familiales essentielles (PFE) au niveau des radios locales	Nombre d'émission et de diffusions réalisées par an	Rapports d'activités	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	-	4 500	-	500	SE, point focal santé	CS, ZS, DDS, ONG	Toute la commune
A2.3.1.6	Mette en place un mécanisme de sécurisation et de gestion de panier commun dédié à la santé communautaire	Mécanisme de sécurisation et de gestion des fonds mis en place	Rapports d'activités	500	500				1 000	-	900	-	100	SE, point focal santé	CS, ZS, DDS, ONG	Toute la commune
A2.3.1.7	Renforcer les capacités des services financiers et de gestion des fonds FADeC/FIC et autres fonds dédiés à la santé communautaire sur les procédures de gestion de ces fonds	Nombre de sessions organisées par an ; Nombre de personnes touchées par an	Rapports de formations	500	500				1 000	-	900	-	100	SE, point focal santé	CS, ZS, DDS, TC, ONG	Mairie
A2.3.1.8	Evaluer périodiquement les RC selon leur performance	Nombre de relais communautaire évalué	Base des RC/Grille d'évaluation	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	-	4 500	-	500	SE, point focal santé	CS, ZS, DDS, ONG	Toute la commune

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Budgétisation par année					Montant global (millier)	Sources de financement				Responsable	Acteurs associés	Localisation
				2024	2025	2026	2028	2028		Commun e	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF & Privé			
A2.3.1.9	Assurer le paiement des motivations mensuelles des RC	Nombre de RC motivés/mois	Etat paiement/documents de comptables	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	25 000	-	22 500	-	2 500	SE, point focal santé	CS, ZS, DDS, ONG	Toute la commune
A2.3.1.10	Organiser trimestriellement des séances de partage et d'analyse de données au sein des groupes thématiques du cadre intégrateur pour les prises de décisions	Nombre de séances de partage et d'analyse de données organisé par an	Rapports d'activités	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	-	4 500	-	500	SE, point focal santé	CS, ZS, DDS, ONG	Mairie
	Total P2.3			17 000	17 000	16 000	16 000	16 000	82 000	-	73 800	-	8 200			
OS2.4	Améliorer l'accès des populations aux ouvrages d'approvisionnement en eau potable et à l'énergie	Taux de déserte en eau potable et à l'énergie Nombre de nouveaux points d'eau réalisés Nombre de points d'eau réhabilités	Rapports d'activités Annuaire statistique PV de réception													
R2.4.1	L'accès des populations aux ouvrages d'approvisionnement en eau potable et à l'énergie est amélioré	Taux de déserte en eau potable et à l'énergie Nombre de nouveaux points d'eau réalisés Nombre de points d'eau réhabilités	Rapports d'activités Annuaire statistique PV de réception													
P2.4	Amélioration de l'accès des populations aux ouvrages d'approvisionnement en eau potable et à l'énergie	Taux de déserte en eau potable et à l'énergie Nombre de nouveaux points d'eau réalisés Nombre de points d'eau réhabilités	Rapports d'activités Annuaire statistique PV de réception													
A2.4.1.1	Réaliser les ouvrages AEP dans les villages	50 ouvrages d'AEP réalisés d'ici 2028	PV de réception des travaux	180 000	180 000	180 000	180 000	180 000	900 000	90 000	270 000	450 000	90 000	SE, RST, RDLP, RAAF	DDME, ANAEP-MR	Toute la commune
A2.4.1.2	Doter les lieux publics de lampadaires solaires	100 lampadaires solaires installés dans les lieux publics de la commune	PV de réception des travaux	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000	-	-	40 000	10 000	SE, RST, RDLP, RAAF	DDME, ABERME, ABEGleF, PTFs	Toute la commune
A2.4.1.3	Réfectionner/réhabiliter les ouvrages AEP en panne dans la commune	80% d'ouvrages en panne réhabilités	Travaux de réhabilitation	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	200 000	-	120 000	40 000	40 000	SE, RST, RDLP, RAAF	DDME, ANAEP-MR	Toute la commune
A2.4.1.4	Faire le plaidoyer auprès de l'ANAEP-MR pour la réalisation des ouvrages AEP dans les villages	04 plaidoyers effectué d'ici 2024	Rapports d'activité	1 000		1 000			2 000	-	1 200	400	400	SE, Maire	DDME	Toute la commune
A2.4.1.5	Appui à la mise en place du CEMOS	Taux de panne Le nombre d'ouvrages mis en affermage	Rapports d'activité	2 400	2 400	2 400	2 400	2 400	12 000	-	7 200	2 400	2 400	SE, RST, RDLP	DDME, ANAEP-MR	Toute la commune
A2.4.1.6	Réaliser le Plan d'Hygiène et d'Assainissement Communal	Le Plan d'Hygiène et d'Assainissement Communal (PHAC) est réalisé	PV de réception des travaux Visite de terrain	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	15 000	-	9 000	3 000	3 000	SE, RDLP, RAF	DDME, ANAEP-MR	Toute la commune
A2.4.1.7	Réaliser des points d'eau au CSC Matéri et dans les 08 autres centres de santé de la commune pour pallier aux coupures d'eau	Réaliser des points d'eau au CSC Matéri et dans les 08 autres centres de santé de la commune pour pallier aux coupures d'eau	PV de réception des travaux Visite de terrain	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	75 000	-	45 000	15 000	15 000	SE, RST, RDLP, RAAF	DDME, ANAEP-MR	Toute la commune
	Total P2.4			251 400	250 400	251 400	250 400	250 400	1 254 000	90 000	452 400	550 800	160 800			
OS2.5	Renforcer la protection sociale et l'équité genre	Proportion de personnes vulnérables ayant accès aux services de protection sociale	Rapports d'activités													
R2.5.1	La protection sociale et l'équité genre sont renforcées	Proportion de personnes vulnérables ayant accès aux services de protection sociale	Rapports d'activités													

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Budgétisation par année					Montant global (millier)	Sources de financement				Responsable	Acteurs associés	Localisation
				2024	2025	2026	2028	2028		Commun e	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF & Privé			
P2.5	Renforcement de la protection sociale et l'équité genre	Proportion de personnes vulnérables ayant accès aux services de protection sociale	Rapports d'activités													
A2.5.1.1	Sensibiliser les populations sur les stéréotypes et les violences basées sur le genre	1800 jeunes et hommes touchés	Rapports de sensibilisation		3 000		3 000		6 000	600	3 600	-	1 800	SE, RDLP, RAAF	MASM, (Educo, PNDPE, CPS)	Toute la commune
A2.5.1.2	Améliorer la prise en compte du genre et l'égalité des sexes au sein du personnel communal	3 femmes recrutées au poste de décision	Rapport de recrutement		3 000		3 000		6 000	600	3 600	-	1 800	SE, RDLP, RAAF	MASM	Toute la commune
A2.5.1.3	Renforcer la stratégie d'influence et de plaidoyer pour la promotion des droits de l'enfant et une égalité pour les filles dans un environnement sûr et sécurisé	Nombre d'enfants touché	Rapports d'activités	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	-	-	-	10 000	SE, RDLP, RAAF	MASM, Plan Bénin, ONG	Toute la commune
A2.5.1.4	Promouvoir le leadership féminin	36 femmes leader formées en d'ici 2028	Rapport de formation		3 000		3 000		6 000	600	3 600	-	1 800	SE, RDLP, RAAF	MASM	Toute la commune
A2.5.1.5	Promouvoir l'excellence des filles et des femmes charismatiques et modèles	150 filles et les femmes charismatiques et modèles appuyées	Rapport de renforcement de capacités Un documentaire réalisé		3 750	3 750	3 750	3 750	15 000	1 500	9 000	-	4 500	SE, RDLP, RAAF	Tutelle	Toute la commune
A2.5.1.6	Créer le parlement local genré des jeunes	01 parlement local genré des jeunes créés en 2024	PV d'installation du parlement local des jeunes		5 000				5 000	500	3 000	-	1 500	SE, RDLP, RAAF	MASM	Mairie
A2.5.1.7	Appuyer le CPS dans la prise en charge des VBG, trafic et maltraitance d'enfants	300 d'enfants et femmes récupérés et pris en charge	Tableau de bord du CPS Rapport activités point focal genre	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	1 000	6 000	-	3 000	SE, RDLP, RAF	MASM	Toute la commune
	Total P2.5			4 000	21 750	7 750	16 750	7 750	58 000	4 800	28 800	-	24 400			
	TOTAL PROGRAMME II			819 050	860 800	813 550	815 550	806 550	4 115 500	242 450	2 531 850	823 500	517 700			
III	PROGRAMME III : Renforcement de la gouvernance locale, de la cohésion sociale et de la sécurité	Niveau de gouvernance locale Niveau de cohésion sociale Niveau de sécurité	Rapports de performance de la mairie Enquête de satisfaction/ EMiCoV													
OG3	Renforcer la gouvernance locale, la cohésion sociale et la sécurité	Niveau de gouvernance locale Niveau de cohésion sociale Niveau de sécurité	Rapports de performance de la mairie Enquête de satisfaction/ EMiCoV													
OS3.1	Améliorer l'exercice de la démocratie à la base	Indice de Gouvernance Locale	Plateformes IGL, TBS, Site Web													
R3.1.1	L'exercice de la démocratie à la base est amélioré	Indice de Gouvernance Locale	Plateformes IGL, TBS, Site Web													
P3.1	Amélioration de l'exercice de la démocratie à la base	Indice de Gouvernance Locale	Plateformes IGL, TBS, Site Web													
A3.1.1.1	Assurer le fonctionnement régulier des organes communaux et des commissions permanentes	12 sessions du conseil de supervision tenues 04 sessions ordinaires du conseil communal Nombre de dossiers examinés par les commissions permanentes	Comptes rendus du conseil de supervision Délibérations du conseil de supervision et communal	500	500	500	500	500	2 500	250	750	1 250	250	SE, Maire	Tutelle	Mairie
A3.1.1.2	Assurer le fonctionnement régulier des organes infra communaux	12 conseils d'arrondissement par an et par arrondissement tenus 04 conseils de villages par an et par village tenus	Compte rendu du conseil d'arrondissements et de villages	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000	5 000	15 000	25 000	5 000	SE, CA, CV	Maire	Arrondissements et villages
A3.1.1.3	Organiser régulièrement les redditions de comptes sur la gestion des affaires publiques	Au moins 02 séances de reddition de compte organisées par an	Rapports de séance de reddition de compte	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	500	1 500	2 500	500	SE, Maire	Tutelle	Mairie

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Budgétisation par année					Montant global (millier)	Sources de financement				Responsable	Acteurs associés	Localisation
				2024	2025	2026	2028	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF & Privé			
A3.1.1.4	Créer un cadre communal intégrateur (AEP, DSSR, Genre et inclusion sociale, Emploi, Sécurité)	01 cadre communal intégrateur installé Nombre de rencontres tenues par an	Arrêté communal Rapports des rencontres du cadre	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	6 000	600	1 800	3 000	600	SE, Maire	Tutelle	Mairie
	Total P3.1			12 700	12 700	12 700	12 700	12 700	63 500	6 350	19 050	31 750	6 350			
OS3.2	Améliorer la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale	Nombre d'agents recrutés Nombre d'agents formés Nombre de session d'avancement/reclassement Nombre d'outils de la GPEC élaborés	Plan de recrutement Plan de formation du personnel Manuel de procédure													
R3.2.1	La Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale est améliorée	Nombre d'agents recrutés Nombre d'agents formés Nombre de session d'avancement/reclassement Nombre d'outils de la GPEC élaborés	Plan de recrutement Plan de formation du personnel Manuel de procédure													
P3.2	Amélioration de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale	Nombre d'agents recrutés Nombre d'agents formés Nombre de session d'avancement/reclassement Nombre d'outils de la GPEC élaborés	Plan de recrutement Plan de formation du personnel Manuel de procédure													
A3.2.1.1	Faire l'état des lieux des emplois et compétences	Le rapport des emplois et compétence	SAAF	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	500	1 500	2 500	500	RAAF	SE, RDLP	Mairie
A3.2.1.2	Elaborer le cadre organique	Un rapport de cadre organique	SAAF	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	20 000	2 000	6 000	10 000	2 000	RAAF	SE, RDLP	Mairie
A3.2.1.3	Elaborer le plan de formation du personnel	Nombre de modules de formations	SAAF	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	15 000	1 500	4 500	7 500	1 500	RAAF	SE, RDLP	Mairie
A3.2.1.4	Elaborer le plan de recrutement	Nombre d'agents recrutés	SAAF	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	15 000	1 500	4 500	7 500	1 500	RAAF	SE, RDLP	Mairie
A3.2.1.5	Elaborer/actualiser le manuel de procédures administratives et financières	01 manuel de procédures administratives et financières élaboré/actualisé	SAAF, SE Le document de manuel de procédures administratives et financières	10 000	10 000				20 000	2 000	6 000	10 000	2 000	SE, Maire, SAF, PRMP	Tutelle, RI, DDI	Mairie
	Total P3.2			21 000	21 000	11 000	11 000	11 000	75 000	7 500	22 500	37 500	7 500			
OS3.3	Dynamiser le système de la planification et de suivi évaluation locale	Nombre d'outils de planification et de suivi-évaluation Nombre de session de suivi-évaluation	Tableau de bord Rapports de suivi-évaluation Outils de planification et de suivi-évaluation													
R3.3.1	Le système de planification et de suivi évaluation locale est dynamiser	Nombre d'outils de planification et de suivi-évaluation Nombre de session de suivi-évaluation	Tableau de bord Rapports de suivi-évaluation Outils de planification et de suivi-évaluation													
P3.3	Dynamisation du système de la planification et de suivi évaluation locale	Nombre d'outils de planification et de suivi-évaluation Nombre de session de suivi-évaluation	Tableau de bord Rapports de suivi-évaluation Outils de planification et de suivi-évaluation													
A3.3.1.1	Effectuer la revue à mi-parcours du PDC4	Un (01) rapport de revue à mi-parcours				4 000			4 000	400	1 200	2 000	400	SE, RDLP	DDD	Toute la commune
A3.3.1.2	Faire l'évaluation finale du PDC 4	Un (01) rapport d'évaluation finale	SDLP					6 000	6 000	600	1 800	3 000	600	SE, RDLP	DDD	Toute la commune
A3.3.1.3	Elaborer le TBS de la commune	La maquette du TBS	SDLP		15 000	15 000			30 000	3 000	9 000	15 000	3 000	SE, RDLP	DDD	Toute la commune

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Budgétisation par année					Montant global (millier)	Sources de financement				Responsable	Acteurs associés	Localisation
				2024	2025	2026	2028	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF & Privé			
A3.3.1.4	Elaborer/actualiser le DCPBP de la commune	Document DCPBP	SDLP, SAAF		1 667	1 667	1 667		5 000	500	1 500	2 500	500	SE, RDLP	DDD	Toute la commune
A3.3.1.5	Evaluer les documents sectoriels de planification	Un rapport d'évaluation	SDLP		7 500	7 500	7 500	7 500	30 000	3 000	9 000	15 000	3 000	SE, RDLP	DDD	Toute la commune
A3.3.1.6	Organiser le DOB	Le document DOB	SDLP				500		500	50	150	250	50	SE, RDLP, RAAF	DDD	Toute la commune
A3.3.1.7	Suivre les indicateurs des cibles spatialisées ODD	La maquette des indicateurs	SDLP	600	600	600	600	600	3 000	300	900	1 500	300	SE, RDLP	DDD	Toute la commune
A3.3.1.8	Elaborer le PDC 5	Le rapport du PDC	SDLP					20 000	20 000	2 000	6 000	10 000	2 000	SE, RDLP	DDD	Toute la commune
A3.3.1.9	Mettre en place et rendre opérationnels le cadre de concertation avec les SDE	Le rapport des séances de travail	SDLP	500	500	500	500	500	2 500	250	750	1 250	250	SE, RDLP, Maire	Tutelle	Toute la commune
	Total P3.3			1 100	25 267	29 267	10 767	34 600	101 000	10 100	30 300	50 500	10 100			
OS3.4	Améliorer les conditions de travail de l'administration locale	Proportion d'agents satisfaits des conditions de travail	Enquête de satisfaction Rapport de performance													
R3.4.1	Les conditions de travail de l'administration locale sont améliorées	Proportion d'agents satisfaits des conditions de travail	Enquête de satisfaction Rapport de performance													
P3.4	Amélioration des conditions de travail de l'administration locale	Proportion d'agents satisfaits des conditions de travail	Enquête de satisfaction Rapport de performance													
A3.4.1.1	Renforcer les capacités du personnel de la mairie sur le management stratégique, opérationnel et la GARD et à la déontologie administrative	Nombre d'agents formés Nombre de sessions organisés	Rapports de formation Les modules déposés	2 500	2 500				5 000	500	1 500	2 500	500	SE, Maire	Tutelle	Mairie
A3.4.1.2	Doter l'administration communale en matériels informatiques et bureautiques	Le SE et les chefs de services dotés de lap Les chefs division et les SAA sont dotés d'ordinateurs de bureau et d'imprimantes	PV de réception des matériels	25 000	25 000				50 000	5 000	15 000	25 000	5 000	SE, Maire, SAAF, PRMP	Tutelle	Mairie
A3.4.1.3	Effectuer un recrutement complémentaire du personnel de l'administration basé sur le genre	02 cadres B recrutés	Rapport de recrutement	800	800				1 600	160	480	800	160	SE, Maire, SAAF, PRMP	Tutelle	Mairie
A3.4.1.4	Réhabiliter les bureaux des arrondissements	06 bureaux d'arrondissements réhabilités	PV de réception des travaux	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	60 000	6 000	18 000	30 000	6 000	SE, Maire, SAAF, PRMP	Tutelle	Arrondissements
	Total P3.4			40 300	40 300	12 000	12 000	12 000	116 600	11 660	34 980	58 300	11 660			
OS3.5	Renforcer les capacités de mobilisation des ressources locales	Taux d'accroissement des ressources propres	Bordereau de développement recettes													
R3.5.1	Renforcement des capacités de mobilisation des ressources locales	Taux d'accroissement des ressources propres	Bordereau de développement recettes													
P3.5	Renforcement des capacités de mobilisation des ressources locales	Taux d'accroissement des ressources propres	Bordereau de développement recettes													
A3.5.1.1	Doter les services communaux de recouvrement de moyens humains et matériels conséquents	Nombre de personnels mis à la disposition de la trésorerie communale Moyens mis à la disposition de la TC	Arrêté de nomination du cadre Note de mise à disposition du matériel	800	800	800	800	800	4 000	400	1 200	2 000	400	SE, Maire, SAF, PRMP	Tutelle	Mairie
A3.5.1.2	Réaliser une évaluation du gisement fiscal	Un (01) rapport d'évaluation	SAAF	200	200	200	200	200	1 000	100	300	500	100	SE, Maire, SAF	Tutelle, RI, DDI	Mairie
A3.5.1.3	Réaliser des enquêtes fiscales	Nombre d'enquêtes réalisées	SAAF							-	-	-	-	SE, CIPE,	SAAF	Mairie

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Budgétisation par année					Montant global (millier)	Sources de financement				Responsable	Acteurs associés	Localisation
				2024	2025	2026	2028	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF & Privé			
A3.5.1.4	Organiser des descentes conjointes de sensibilisation des populations sur le bien-fondé du paiement des impôts (TPS, CDL etc.)	Nombre de supervisions conjointes faite Nombre de personnes sensibilisées	Rapport de séances	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	500	1 500	2 500	500	SE, Maire, SAF, PRMP	Tutelle, RI, DDI	Mairie
A3.5.1.5	Digitaliser le guichet unique de la mairie	Nombre de partenaire trouvé Nombre de guichet	Rapport d'activité du RAAF et guichet	3 000					3 000	300	900	1 500	300	SE, Maire, SAF, PRMP	Tutelle	Mairie
A3.5.1.6	Doter les services de recouvrement des impôts et taxes de moyens roulants (moto), moyens matériels (outils informatiques) et humains (personnels d'appui et collecteurs)	Nombre de motos fonctionnelles	Base de matériel	800	800	800	800	800	4 000	400	1 200	2 000	400	SE, Maire, SAF, PRMP	Tutelle	Mairie
A3.5.1.7	Renforcer les capacités techniques des agents de recouvrement et les agents collecteurs CDL et autres	Nombre de session de formation Proportion de membres renforcés	Rapport de formation	500	500				1 000	100	300	500	100	SE, Maire, SAF, PRMP	Tutelle, RI, DDI	Mairie
A3.5.1.8	Mettre en place un dispositif de suivi, d'évaluation et de motivation des agents collecteurs	Nombre d'évaluation faite ; Nombre d'agents collecteurs motivés	Rapport de l'évaluation	200	200	200	200	200	1 000	100	300	500	100	SE, Maire, SAF, PRMP	Tutelle, RI, DDI	Mairie
A3.5.1.9	Dynamiser le pôle de recouvrement de la CDL aux frontières Togo et Burkina	Nombre de permanence par agent collecteur	Rapport d'activité du RAAF et guichet	200	200	200	200	200	1 000	100	300	500	100	SE, Maire, SAF, PRMP	Tutelle, RI, DDI, Police	Mairie
A3.5.1.10	Créer le répertoire des propriétaires de taxi à deux et trois roues existant	Nombre de propriétaire de taxi à deux et trois roues existant Montant mobilisé par trimestre	Base de données	200	200	200	200	200	1 000	100	300	500	100	SE, Maire, SAF, PRMP	Tutelle	Mairie
A3.5.1.11	Assurer le fonctionnement du cadre de concertation des acteurs de la mobilisation des ressources	Nombre de séances de CCMR organisé Montant recouvré	Rapport	500	500	500	500	500	2 500	250	750	1 250	250	SE, Maire, SAF, PRMP	Tutelle	Mairie
A3.5.1.12	Faire le suivi de la mise en œuvre de la convention de partenariat entre service des impôts et mairie	Montant mobilisé par an	Rapport	60	60	60	60	60	300	30	90	150	30	SE, Maire, SAF, PRMP	Tutelle	Mairie
A3.5.1.13	Faire le recensement des usagers des différents marchés pour la digitalisation des recettes propres	Nombre d'usagers des marchés	Base des usagers des marchés	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	6 000	600	1 800	3 000	600	SE, Maire, SAF, PRMP	Tutelle	Mairie
	Total P3.5			8 660	5 660	5 160	5 160	5 160	29 800	2 980	8 940	14 900	2 980			
OS3.6	Améliorer la digitalisation de l'administration locale	Nombre de services digitalisés	Plateforme communale Enquête de satisfaction													
R3.6.1	La digitalisation de l'administration locale est améliorée	Nombre de services digitalisés	Plateforme communale Enquête de satisfaction													
P3.6	Amélioration de la digitalisation de l'administration locale	Nombre de services digitalisés	Plateforme communale Enquête de satisfaction													
A3.6.1.1	Faire des plaidoyers pour l'amélioration de la couverture de l'internet dans la commune	Nombre de localités couverts	Visite de terrain	1 250	1 250				2 500	250	750	1 250	250	SE, RAAF	RI, DDI, Tutelle	Toute la commune
A3.6.1.2	Faire des plaidoyers pour créer des centres numériques communautaires	02 centres numériques créés	Rapport des études de faisabilité et rapport d'exécution des travaux, Constat de terrain		833	833	833		2 500	250	750	1 250	250	SE, RSI	MND	Dassari, Matéri
A3.6.1.3	Faire des plaidoyers à l'endroit du ministère de l'économie numérique pour la couverture internet à bon débit	02 plaidoyers par an organisés	Rapports des plaidoyers	1 000	1 000	1 000			3 000	300	900	1 500	300	Maire, SE, RSI	Tutelle	Toute la commune

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Budgétisation par année					Montant global (millier)	Sources de financement				Responsable	Acteurs associés	Localisation
				2024	2025	2026	2028	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF & Privé			
A3.6.1.4	Elaborer le Schéma Directeur Informatique de la commune	01 Document du schéma directeur élaboré	Document de Schéma Directeur informatique	15 000					15 000	1 500	4 500	7 500	1 500	SE, RSI	MND	Toute la commune
A3.6.1.5	Créer un site web pour la mairie de Matéri	01 site web est disponible d'ici 5 ans	Constat de terrain		12 000				12 000	1 200	3 600	6 000	1 200	SE, RSI		Mairie
A3.6.1.6	Former les agents de l'administration locale à la production du contenu médiatique	12 agents de la mairie sont formés	Rapport de formation		5 000	5 000			10 000	1 000	3 000	5 000	1 000	SE, RSI	Consultant	Mairie
A3.6.1.7	Disposer d'une médiathèque	01 médiathèque est disponible d'ici 5 ans	Constat de terrain	5 000	5 000				10 000	1 000	3 000	5 000	1 000	SE, RSI	MND, ABSU-SEP	Mairie
A3.6.1.8	Assurer la couverture internet de l'administration communale	Tous les services de la mairie sont couverts en internet	Constat de terrain		10 000	10 000			20 000	2 000	6 000	10 000	2 000	SE, RSI	MND, ABSU-SEP	Mairie
A3.6.1.9	Mettre en réseau les services de la mairie	Tous les services de la mairie sont interconnectés	Constat de terrain	10 000					10 000	1 000	3 000	5 000	1 000	SE, RSI	Cabinet	Tous les arrondissements
A3.6.1.10	Aménager la salle d'archivage selon les normes requises	01 salle est aménagée conformément aux normes d'archivage	Rapport d'exécution des travaux, constat de terrain		7 500	7 500			15 000	1 500	4 500	7 500	1 500	SE, RSI		Mairie
A3.6.1.11	Numériser les archives de la mairie	100% des archives sont numérisées	Base de données des archives		5 000	5 000			10 000	1 000	3 000	5 000	1 000	SE, RSI	Consultant	Mairie
A3.6.1.12	Dématérialiser les services fiscaux et l'état civil de la mairie	01 plateforme des services fiscaux et état civil de la mairie créée	Visite des services cibles		10 000				10 000	1 000	3 000	5 000	1 000	SE, RSI	ABSU-SEP	Mairie
	Total P3.6			32 250	57 583	29 333	833	-	120 000	12 000	36 000	60 000	12 000			
OS3.7	Renforcer la sécurité et la cohésion sociale	Niveau de sécurité du territoire communal Nombre de commissariat	Rapport d'activités Enquête de satisfaction													
R3.7.1	La sécurité et la cohésion sociale sont renforcées	Ratio policier par habitant est passer de 4 pour 1000	Rapport d'activités Nombre de policiers en service dans la commune													
P3.7	Renforcement de la sécurité et la cohésion sociale	Ratio policier par habitant est passer de 4 pour 1000	Rapport d'activités Nombre de policiers en service dans la commune													
A3.7.1.1	Dynamiser la fête identitaire "Semaine Biali	01 fête identitaire organisée chaque année	Rapports de l'organisation	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	12 500	11 250			1 250	SE, RDLP, Maire	Commissaire central, chefs traditionnels	Toute la commune
A3.7.1.2	Sensibiliser les populations sur la communication non violente	Le nombre de conflits communautaires enregistré lié à la communication violente	CPS et Mairie	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	6 000	1 200		1 800	3 000	SE, RDLP, Maire	Commissaire central, chefs traditionnels	Toute la commune
A3.7.1.3	Mettre en place un mécanisme d'information et de renseignement sur l'entrée et le séjour des étrangers sur le territoire de la commune	Mettre en place un mécanisme d'information sur l'entrée des étrangers sur le territoire des	Délibérations du conseil communal	3 000	3 000				6 000	1 200		1 800	3 000	SE, Maire	Commissaire central, populations	Toute la commune
A3.7.1.4	Renforcer les comités locaux de sécurité	Nombre de session de renforcement de capacité organisé nombre de moyens logistiques mis à disposition	Rapport de renforcement de capacité Bordereau de transmission des moyens logistiques	1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	6 000	1 200		1 800	3 000	Maire, SE	Police, populations	Toute la commune
A3.7.1.5	Appuyer la prévention et la résilience des populations au phénomène d'extrémisme violent	Proportion de la population touchée	Rapports d'activités	4 200	4 200	4 200	4 200	4 200	21 000	4 200		6 300	10 500	SE, RDLP, RAAF	MASM, Plan Bénin, ONG, PTFs, OIM	Toute la commune
A3.7.1.6	Faire le plaidoyer pour la création des commissariats de Nodi et de Tchanhoun-Cossi	Nombre de correspondances adressées aux autorités Nombre de séance de plaidoyer organisé	Bordereau de transmission des courriers Rapport de séance	1 250	1 250				2 500	500		750	1 250	Maire, SE	Etat, OIM, PTFs, ONG	Nodi, Tchanhoun Cossi

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Budgétisation par année					Montant global (millier)	Sources de financement				Responsable	Acteurs associés	Localisation
				2024	2025	2026	2028	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF & Privé			
A3.7.1.7	Faire le plaidoyer pour le renforcement en personnel et en moyens roulants pour le commissariat de Matéri	Nombre de personnel additif déployé au commissariat de Matéri Nombre de moyens roulants mis à disposition du commissariat de Matéri	Acte d'affectation PV de réception des moyens roulants	833	833	833			2 500	500		750	1 250	Maire, SE	Etat, OIM, PTFs, ONG	Commissariat de Matéri
A3.7.1.8	Prendre en charge les déplacés	Nombre de PDI pris en charge	Fiche de recensement des PDI prise en charge	3 333	3 333	3 333			10 000	2 000		3 000	5 000	Maire, SE	Etat, OIM, PTFs, ONG	Gouandé, Tantéga, Dassari
A3.7.1.9	Rendre fonctionnel le comité d'alerte précoce	Nombre de message ou signal d'alerte	Message ou signal d'alerte	667	667	667			2 000	400		600	1 000	Maire, SE	Etat, OIM, PTFs, ONG	Gouandé, Tantéga, Dassari
	Total P3.7			18 183	18 183	13 933	9 100	9 100	68 500	22 450	-	16 800	29 250			
OS3.8	Renforcer le partenariat public-privé, la coopération décentralisée et l'intercommunalité	Nombre de nouveaux partenariats décentralisés et d'intercommunalité créés	Convention partenariat signés													
R3.8.1	Le partenariat public-privé, la coopération décentralisée et l'intercommunalité sont renforcés	Nombre de nouveaux partenariats décentralisés et d'intercommunalité créés	Convention partenariat signés													
P3.8	Renforcement du partenariat public-privé, de la coopération décentralisée et de l'intercommunalité	Nombre de nouveaux partenariats décentralisés et d'intercommunalité créés	Convention partenariat signés													
A3.8.1.1	Renforcer la coopération décentralisée et l'intercommunalité	01 coopération décentralisée nouée ; Nombre de partenariat avec les communes de l'ACAD	Conventions de partenariat	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	1 000	3 000	5 000	1 000	SE, RDLP	ACAD	Toute la commune
A3.8.1.2	Organiser le forum économique et d'investissement de Matéri	50 investisseurs installés en 5 ans	Rapport du forum		9 000				9 000	900	2 700	4 500	900	SE, RDLP, RAF	ANPE, projets	Mairie
A3.8.1.3	Appuyer la formalisation et l'installation des start up créés par les jeunes	1200 start up formalisés et installés	Répertoire des start up ; Visite de terrain	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	500	1 500	2 500	500	SE, RDLP, RAAF	ANPE, projets	Mairie
A3.8.1.4	Renforcer le partenariat public privé	Nombre de projet exécuté en mode PPP	PRMP, SAAF	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	1 000	3 000	5 000	1 000	SE, RDLP	ANPE, projets	Mairie
R3.8.2	Les conditions institutionnelles et techniques de promotion du développement économique local sont renforcées	Niveau de fonctionnalité des cadres thématiques	Rapports d'activités Rapports de réunions statutaires													
A3.8.2.1	Assurer la mise en place de l'Agence Intercommunale pour le Développement Economique de l'Atacora (ADEA) et l'animation de ses organes (technique et de décision)	Délibération du CC pour l'adhésion de la commune à l'ADEA Souscription statutaire annuelle de la commune	Délibération du CC pour l'adhésion de la commune à l'ADEA Rapport annuel de l'ADEA PV de l'Assemblée constitutive Rapport annuel de performance du secrétariat exécutif		500				500	500	-	-	-	Maire	SE, RDLP, RAAF	Matéri (mairie : pour les décisions) Natitingou (pour l'assemblée constitutive)
R3.8.3	Le niveau de mise en œuvre du PDC 4 (volet économique) est amélioré grâce au partenariat technique stratégique avec l'ADEA	Nombre d'évaluations à mis parcours	Rapport d'évaluation à mi-parcours													
A3.8.3.1	Mettre en œuvre une convention de partenariat avec l'ADEA pour l'appui technique à la mise en œuvre du PDC 4 (appui à la Mobilisation des financements et la mise en œuvre technique)	Convention signée (CS) Volume des financements mobilisés (VFM) Nombre et liste des projets et actions mis en œuvre	Rapport annuel de l'ADEA Rapport annuel de performance du secrétariat exécutif	300	300	300	300	300	1 500	1 500	-	-	-	Maire et SE	RDLP, RAAF, ADEA	Tous les arrondissements de la commune
	Total P3.8			5 300	14 800	5 300	5 300	5 300	36 000	5 400	10 200	17 000	3 400			

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Budgétisation par année					Montant global (millier)	Sources de financement				Responsable	Acteurs associés	Localisation
				2024	2025	2026	2028	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF & Privé			
OS3.9	Améliorer la gouvernance foncière et la sécurisation des terres	Niveau de fonctionnalité des structures de gestion foncière Nombre d'outils de gestion foncière élaborés	Rapports d'activités des instances locales de gestion foncières PDU, SDAC, ..													
R3.9.1	La gouvernance foncière et la sécurisation des terres sont améliorées	Nombre réunions statutaires de gestion foncière Nombre d'outils de gestion foncière élaborés	Rapports d'activités des instances locales de gestion foncières PDU, SDAC, ..													
P3.9	Amélioration de la gouvernance foncière et de la sécurisation des terres	Proportion des structures de gestion foncière fonctionnelle 01 SDAC actualisé/élaboré 01 PDU simplifié élaboré	Rapports d'activités des instances locales de gestion foncières PDU, SDAC, ..													
A3.9.1.1	Sécuriser les domaines des infrastructures socio-communautaires et les réserves administratives	Nombre de domaines sécurisés	Les actes de sécurisation Rapports d'activités du RADE	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000	1 000	3 000	5 000	1 000	SE, RDLP, RST	ANDF	Toute la commune
A3.9.1.2	Organiser des redditions de compte sur la gestion foncière	Nombre de redditions de compte organisé sur la gestion foncière	Les rapports des séances de reddition de compte	500	500	500	500	500	2 500	250	750	1 250	250	SE, RDLP, RST	COGEF, SVGF	Mairie
A3.9.1.3	Mener des opérations de lotissement transparentes et maîtrisées	Nombre d'opérations de lotissement transparentes et maîtrisées effectué de façon concertée	Les plans de lotissement	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000	5 000	15 000	25 000	5 000	SE, RDLP, RST	ANDF, COGEF, SVGF	Toute la commune
A3.9.1.4	Sensibiliser les populations sur le code foncier et domanial en vigueur est décrets d'application	100% des populations sensibilisées sur le code foncier et domanial en vigueur	Rapport des séances de sensibilisation	2 400	2 400	2 400	2 400	2 400	12 000	1 200	3 600	6 000	1 200	SE, RDLP, RST	COGEF, SVGF	Toute la commune
	Total P3.9			14 900	14 900	14 900	14 900	14 900	74 500	7 450	22 350	37 250	7 450			
	TOTAL PROGRAMME III			154 393	210 393	133 593	81 760	104 760	684 900	85 890	184 320	324 000	90 690			
IV	PROGRAMME IV : Aménagement du territoire, gestion durable des ressources naturelles et changements climatiques	Niveau d'aménagement du territoire communal et d'adoption aux changements climatiques	Schéma Directeurs d'Aménagement (SDAC) Plan de Développement urbainain (PDU)													
OG4	Aménager le territoire, la gestion durable des ressources naturelles et des changements climatiques	Qualité du cadre de vie des population assaini et résilient	Enquête de satisfaction des populations													
OS4.1	Améliorer la politique d'aménagement du territoire	Nombre d'outils d'aménagement de territoires élaborés	Schéma Directeurs d'Aménagement (SDAC) Plan de Développement urbainain (PDU)													
R4.1.1	La politique d'aménagement du territoire est améliorée	Niveau d'aménagement du territoire communale	Rapports d'activités													
P4.1	Amélioration de la politique d'aménagement du territoire	Nombre de plans d'aménagement du territoire communale élaborés	Schéma Directeurs d'Aménagement (SDAC) Plan de Développement urbainain (PDU)													
A4.1.1.1	Elaborer le Plan Directeur d'Urbanisme de Matéri centre	Le document du PDU finalisé en 2024	PV de validation du PDU	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	15 000	1 500	4 500	7 500	1 500	SE, RDLP, RST, RADE	DDCVDD, DDD, ANAT	Matéri centre
A4.1.1.2	Aménager les rues secondaires du chef-lieu de la commune	Mètre linéaire de rues secondaires du chef-lieu de la commune aménagé d'ici 2028	Visite de terrain ; PV de réception des travaux	180 000	180 000	180 000	180 000	180 000	900 000	90 000	270 000	450 000	90 000	SE, RST, RADE	DDCVDD	Matéri centre
A4.1.1.3	Réaliser des espaces récréatifs et paysagés aux chefs-lieux des arrondissements	05 espaces récréatifs et paysagés réalisés aux chefs-lieux des arrondissements d'ici 2028	Visite de terrain ; PV de réception des travaux	3 600	3 600	3 600	3 600	3 600	18 000	1 800	5 400	9 000	1 800	SE, RDLP, RST, RADE	DDCVDD, DDD, ANAT	Arrondissements

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Budgétisation par année					Montant global (millier)	Sources de financement				Responsable	Acteurs associés	Localisation
				2024	2025	2026	2028	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF & Privé			
A4.1.1.4	Elaborer les plans de détails d'aménagement urbain et de lotissement	06 plans de détails d'aménagement urbain et de lotissement sont élaborés et mis en œuvre d'ici fin 2028	Rapport mairie et OSC	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	15 000	1 500	4 500	7 500	1 500	SE, RDLP, RST, RADE	DDCVDD, DDD, ANAT	Toute la commune
	Total P4.1			189 600	189 600	189 600	189 600	189 600	948 000	94 800	284 400	474 000	94 800			
OS4.2	Promouvoir la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement	Qualité de l'environnement de vie de la population	Enquête de satisfaction Observations													
R4.2.1	La gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement est promue	Proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre qui sont couverts par des aires protégées	Sites protégés													
P4.2	Promotion de la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement	Existence d'un plan d'aménagement du couvert forestier Au moins une forêt communautaires créée dans chaque arrondissement	Rapports d'évaluation du PDC4 Rapports d'activités Forêts communautaires installées													
A4.2.1.1	Reboiser de façon intensive des espaces dénudés et les forêts communautaires	Nombre de forêts communautaires reboisées d'ici 2028 150000 plants et fruitiers utilitaires à croissance rapide mis en terre d'ici 2028	Le rapport de reboisement et les rapports de suivi des plants mise en terre	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	30 000	3 000	9 000	15 000	3 000	SE, RDLP, RST, RADE	MCVDD	Toute la commune
A4.2.1.2	Restaurer les forêts galeries au niveau des retenues d'eau et des barrages	Les périmètres de toutes les retenues d'eau et tous les barrages reboisés Nombre de plants mis en terre	Rapport de reboisement	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	20 000	2 000	6 000	10 000	2 000	SE, RDLP, RST, RADE	MCVDD	Toute la commune
A4.2.1.3	Adapter les systèmes humains et les écosystèmes des forêts naturelles aux impacts des changements climatiques	Nombre de forêts communautaires installées en 5 ans Superficie de forêts installées	Rapport d'activités SADE	9 200	9 200	9 200	9 200	9 200	46 000	4 600	13 800	23 000	4 600	SE, RDLP, RST, RADE	MCVDD	Tantéga centre
A4.2.1.4	Réhabiliter le barrage de Merhoun avec reboisement des berges en vue de l'atténuation des effets des changements climatiques	01 barrage réhabilité à Merhoun en 5 ans Nombre de plants mis en terre autour du barrage en 5 ans	Rapport d'activités SADE	9 200	9 200	9 200	9 200	9 200	46 000	4 600	13 800	23 000	4 600	SE, RDLP, RST, RADE	MCVDD	Merhoun (Matéri centre)
A4.2.1.5	Sensibiliser la population sur les enjeux de la GIRE	04 émissions radiophoniques par an organisées 02 de séances de sensibilisation de la population par an sur les enjeux de la GIRE organisées	Rapports de sensibilisation	240	240	240	240	240	1 200	120	360	600	120	SE, RDLP, RST, RADE	MCVDD	Toute la commune
A4.2.1.6	Elaborer le Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC)	01 Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC) élaboré d'ici 2025	Le document du SDAC ; PV de validation du SDAC	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	25 000	2 500	7 500	12 500	2 500	SE, RDLP, RST, RADE	MCVDD, ANAT, IGN, DDD	Toute la commune
	Total P4.2			33 640	33 640	33 640	33 640	33 640	168 200	16 820	50 460	84 100	16 820			
OS4.3	Promouvoir les mesures de résilience aux risques et catastrophes	Nombre de mesures de résilience promues	Plan d'adoption aux changement climatiques													
R4.3.1	Les mesures de résilience aux risques et catastrophes sont promues	Nombre d'outils de résilience aux risques et catastrophes	Plan d'adoption aux changement climatiques													
P4.3	Promotion des mesures de résilience aux risques et catastrophes	Nombre de mesures de résilience promues	Plan d'adoption aux changement climatiques													
A4.3.1.1	Identifier les zones à risque d'inondations	Nombre de zones à risque d'inondations	Répertoire des zones à risque d'inondations		1 200				1 200	120	360	600	120	SE, RDLP, RST, RADE	MCVDD, ANAT, IGN, DDD	Toute la commune
A4.3.1.2	Renforcer les capacités des populations sur les risques et catastrophes et les comportements à avoir en cas de leur survenance	01 séance de sensibilisation par arrondissement organisée chaque année	Rapports de l'activité	600	600				1 200	120	360	600	120	SE, RDLP, RST, RADE	MCVDD, ANAT, IGN, DDD	Toute la commune

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Source de vérification	Budgétisation par année					Montant global (millier)	Sources de financement				Responsable	Acteurs associés	Localisation
				2024	2025	2026	2028	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF & Privé			
A4.3.1.3	Elaborer le plan local de gestion des risques et catastrophes	01 plan local de gestion des risques et catastrophes élaboré	Le PCC PV de validation du PCC	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	500	1 500	2 500	500	SE, RDLP, RST, RADE	MCVDD, ANAT, IGN, DDD	Toute la commune
A4.3.1.4	Elaborer le plan communal de conservation et de gestion des ressources naturelles	Le plan de conservation et de gestion des ressources naturelles est élaboré et mis en œuvre d'ici fin 2028	Rapport mairie, Rapport SCPEN, Rapport OSC, rapport maison Pendjari		15 000				15 000	1 500	4 500	7 500	1 500	SE, RDLP, RST, RADE	MCVDD, ANAT, IGN, DDD	Toute la commune
A4.3.1.5	Renforcer/ accompagner la population à l'adoption des mesures d'adaptation aux effets des changements climatiques la capacité des populations à l'adoption des mesures d'adaptation aux effets des changements climatiques	90% des populations formées sur les mesures d'adaptation aux effets des changements climatiques d'ici 2028	Rapport mairie et OSC, rapport PACC	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000	500	1 500	2 500	500	SE, RDLP, RADE	DDCVDD	Toute la commune
	Total P4.3			2 600	18 800	2 000	2 000	2 000	27 400	2 740	8 220	13 700	2 740			
	TOTAL PROGRAMME IV			225 840	242 040	225 240	225 240	225 240	1 143 600	114 360	343 080	571 800	114 360			
	TOTAL PDC4			1 770 883	2 018 458	1 815 608	1 704 775	1 708 775	9 018 500	521 450	4 060 900	3 124 450	1 311 700			

Source : Consultant & Comité Technique PDC 4 Matéri, 2023

Le plan opérationnel du PDC 4 de Matéri 2024-2028 est constitué de quatre (04) programmes et de 27 Projets. Il peut être récapitulé ainsi qu'il suit :

Tableau 55 : Récapitulatif programmes/projets PDC 4 Matéri

PROGRAMMES	PROJETS	COÛTS	POIDS (%)	OBSERVATIONS
PROGRAMME I : Développement d'une économie locale structurante et résiliente	1. Appui à la production agricole, animale et halieutique	1 166 000	38	Poids par rapport au coût du programme
	2. Renforcer les capacités des acteurs de la chaîne de production (agriculture, élevage et pêche)	186 500	6	
	3. Promotion de l'artisanat et des PMI	90 000	3	
	4. Promotion du tourisme, de l'hôtellerie, des sports et loisirs	219 000	7	
	5. Promotion de l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes	55 500	2	
	6. Renforcement des infrastructures marchandes et commerciales	742 500	24	
	7. Aménagement des pistes et infrastructures de transport	330 000	11	
	8. Promotion des produits du terroir	222 000	7	
	9. Amélioration de la gestion durable des terres	51 000	2	
	10. Amélioration des conditions-cadres institutionnelles et des services de soutien à l'activité économique (agriculture, sylviculture, élevage, artisanat et tourisme)	12 000	0	
TOTAL PROGRAMME I	10	3 074 500	34	Poids par rapport au coût global du PDC4
PROGRAMME II : Amélioration de l'accès équitable aux services sociaux de base et à la protection sociale	1. Assurance de l'accès équitable et inclusif à une éducation formelle et alternative et à l'alphabétisation	1 422 000	35	Poids par rapport au coût du programme
	2. Renforcement de l'accès des populations aux soins et services de santé et nutritionnels de qualité	1 299 500	32	
	3. Appui à la santé communautaire	82 000	2	
	4. Amélioration de l'accès des populations aux ouvrages d'approvisionnement en eau potable et à l'énergie	1 254 000	30	
	5. Renforcement de la protection sociale et l'équité genre	58 000	1	
TOTAL PROGRAMME II	05	4 115 500	46	Poids par rapport au coût global du PDC4
PROGRAMME III : Renforcement de la gouvernance locale, de la cohésion sociale et de la sécurité	1. Amélioration de l'exercice de la démocratie à la base	63 500	9	Poids par rapport au coût du programme
	2. Amélioration de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale	75 000	11	
	3. Dynamisation du système de planification et de suivi évaluation locale	101 000	15	
	4. Amélioration des conditions de travail de l'administration locale	116 600	17	
	5. Renforcement des capacités de mobilisation des ressources locales	29 800	4	
	6. Amélioration de la digitalisation de l'administration locale	120 000	18	
	7. Renforcement de la sécurité et la cohésion sociale	68 500	10	
	8. Renforcement du partenariat public-privé, de la coopération décentralisée et de l'intercommunalité	36 000	5	
	9. Amélioration de la gouvernance foncière et de la sécurisation des terres	74 500	11	

PROGRAMMES	PROJETS	COÛTS	POIDS (%)	OBSERVATIONS
TOTAL PROGRAMME III	09	684 900	8	Poids par rapport au coût global du PDC 4
PROGRAMME IV : Aménagement du territoire, gestion durable des ressources naturelles et changements climatiques	1. Amélioration de la politique d'aménagement du territoire	948 000	83	Poids par rapport au coût du programme
	2. Promotion de la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement	168 200	15	
	3. Promotion des mesures de résilience aux risques et catastrophes	27 400	2	
TOTAL PROGRAMME IV	03	1 143 600	13	Poids par rapport au coût global du PDC 4
TOTAL PDC 4		9 018 500	100	

Source : Consultant PDC 4 Matéri, 2023

VIII. DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE DU PDC 4

8.1.Mécanisme de financement du PDC 4

Le PDC constitue la principale référence pour l’appréciation des performances en matière d’administration et de gestion de la commune par les élus locaux dirigés par le maire. Les programmes, projets et activités qui y sont définies sont valables pour une période de cinq (5) ans à partir de janvier 2024. La mise en œuvre du PDC repose sur de nombreux défis au nombre desquels on peut citer :

- la mobilisation des ressources financières nécessaires ;
- le niveau d’implication des acteurs de la société civile et du privé (plateforme de dialogue, collectif des artisans, etc.)
- la gestion et la coordination des programmes/projets contenus dans le PDC ;
- le suivi et l’évaluation de la mise en œuvre des plans annuels et du PDC en général.

Il s’agit de trouver des réponses aux interrogations ci-après :

- Quelles sont les structures qui auront la charge d’animer et de coordonner la mise en œuvre du PDC ?
- Quelles sont les structures qui assureront le suivi au quotidien et les évaluations périodiques de la mise en œuvre du PDC ? Quelle est la composition de ces structures ?
- Quelles sont les relations fonctionnelles entre les différentes structures ?
- Comment assurer une meilleure implication des acteurs de la société civile et du privé ?

Les réponses à ces questions vont nécessiter un rappel des instruments existants (cadre légal de la mise en œuvre du plan et dispositif légal de suivi et d’évaluation des activités de la municipalité) avant le choix du dispositif institutionnel de mise en œuvre et du système de suivi évaluation du plan.

8.2.Schéma de financement du PDC 4

Pour financer les différents projets structurés en programme du PDC, la commune aura recours à différentes sources de financement qui varieront d’un secteur à un autre ou d’un investissement à un autre. Les sources de financement du PDC 4 identifiées sont regroupées selon les catégories suivantes :

- les ressources propres de la commune ;
- le Fonds d’Appui au Développement Communal (v) avec deux volets : FIC Fonctionnement et FIC Investissement
- l’Etat et les PTF ;
- les autres sources à savoir : la Coopération décentralisée et les partenaires locaux (contreparties des communautés, le Partenariat Public -Privé).

Le tableau ci-après donne une indication de l’affectation potentielle des ressources mobilisables par secteur et la source de financement :

Tableau 56 : Affectation des ressources financières

Structures de financement	Education	Santé	Eau potable	Pistes/Routes	Culture et loisirs	Equipements marchands	Economie locale
FIC	FIC Affecté	FIC Affecté	FIC Affecté	FIC Affecté	FIC Affecté	FIC Affecté	FIC Affecté
Commune	Recettes propres FIC non affecté	Recettes propres FIC non affecté	Recettes propres FIC non affecté	Recettes propres FIC non affecté	Recettes propres FIC non affecté	Recettes propres FIC non affecté	Recettes propres FIC non affecté
Communauté	Contrepartie si nécessaire	Contrepartie si nécessaire	Contrepartie si nécessaire	Non	Contrepartie si nécessaire	Contrepartie si nécessaire	Non
Partenariat Public-Privé	Financement des GIE, OSC	Financement des GIE, OSC	Financement des GIE, OSC	Financement des GIE, OSC	Financement des GIE, OSC	Financement des GIE, OSC	Financement des GIE, OSC
Structures de financement privées	Non	Non	Non	Non	Non	Financement par emprunt	Financement par emprunt

Source : Consultant PDC 4 Matéri, 2023

Sur la base de ces hypothèses, le schéma de financement du PDC 4 de la commune de Matéri se présente ainsi qu'il suit dans le tableau ci-dessous :

Tableau 57 : Schéma de financement du PDC 4 de la commune de Matéri

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Budgétisation par année					Montant global (millier)	Sources de financement			
		2024	2025	2026	2028	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF & Privé
	OBJECTIF GENERAL DU PDC4 : Assurer la sécurité des biens et des personnes et le développement intégral et durable de la commune de Matéri										
I	PROGRAMME I : Développement d'une économie locale structurante et résiliente										
OG1	Développer une économie locale structurante et résiliente										
OS1.1	Renforcer les facteurs de production, les infrastructures et aménagements hydro-agricoles, de production animale et halieutique										
R 1.1.1	Les facteurs de production, les infrastructures et aménagements hydro-agricoles, de production animale et halieutique sont renforcés										
P1.1	Renforcement des facteurs de production, des infrastructures et aménagements hydro-agricoles, de production animale et halieutique										
	Total P1.1	238 933	291 683	249 683	194 350	191 350	1 166 000	1 000	349 800	583 000	232 200
OS1.2	Renforcer les capacités des acteurs de la chaîne de production (agriculture, élevage et pêche)										
R1.2.1	Les capacités des acteurs de la chaîne de production (agricole, élevage et pêche) sont renforcées										
P1.2	Renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de production (agriculture, élevage et pêche)										
	Total P1.2	38 967	44 467	40 467	28 800	33 800	186 500	18 650	55 950	93 250	18 650
OS1.3	Promouvoir l'artisanat et les PMI										
R1.3.1	L'artisanat est compétitif et les artisans mieux renforcés										
R1.3.2	Des PMI sont créées et d'autres formalisées							-	-	-	-
P1.3	Promotion de l'artisanat et des PMI										
	Total P1.3	5 200	29 950	13 950	26 950	13 950	90 000	9 000	27 000	45 000	9 000
OS1.4	Promouvoir le tourisme, l'hôtellerie, les sports et loisirs										
R 1.4.1	Le tourisme et l'hôtellerie sont promus										
P1.4	Promotion du tourisme, de l'hôtellerie, des sports et loisirs										

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Budgétisation par année					Montant global (millier)	Sources de financement			
		2024	2025	2026	2028	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF & Privé
	Total P1.4	17 000	51 500	54 500	47 500	48 500	219 000	21 900	65 700	109 500	21 900
OS1.5	Promouvoir l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes										
R 1.5.1	L'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes sont promus										
P1.5	Promotion de l'entrepreneuriat et de l'emploi des jeunes										
	Total P1.5	200	13 825	13 825	13 825	13 825	55 500	2 800	900	1 500	50 300
OS1.6	Renforcer les infrastructures marchandes et commerciales										
R1.6.1	Les infrastructures marchandes et commerciales sont renforcées										
P1.6	Renforcement des infrastructures marchandes et commerciales										
	Total P1.6	148 500	148 500	148 500	148 500	148 500	742 500	2 500	222 000	370 000	148 000
OS1.7	Aménager les pistes et infrastructures de transport										
R1.7.1	Les pistes et infrastructures de transport sont aménagées										
P1.7	Aménagement des pistes et infrastructures de transport										
	Total P1.7	66 000	66 000	66 000	66 000	66 000	330 000	-	198 000	66 000	66 000
OS1.8	Promouvoir les produits du terroir										
R1.8.1	Les produits du terroir sont promus										
P1.8	Promotion des produits du terroir										
	Total P1.8	46 200	46 200	43 200	43 200	43 200	222 000	22 200	66 600	111 000	22 200
OS1.9	Améliorer la gestion durable des terres										
R1.9.1	La gestion durable des terres est améliorée										
P1.9	Amélioration de la gestion durable des terres										

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Budgétisation par année					Montant global (millier)	Sources de financement			
		2024	2025	2026	2028	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF & Privé
	Total P1.9	10 200	10 200	10 200	10 200	10 200	51 000	-	15 300	25 500	10 200
OS1.10	Améliorer les conditions-cadres institutionnelles et les services de soutien à l'activité économique (agriculture, sylviculture, élevage, artisanat et tourisme)										
R1.10.1	Les conditions-cadres au plan institutionnel, technique et organisationnel et les services de soutien à l'activité économique sont développées et améliorent l'environnement communal et intercommunal des affaires (<i>meilleur accès aux services techniques, aux services mécanisés, aux intrants, aux marchés des produits agricoles, aux financements agricoles, etc.</i>)										
P1.10	Amélioration des conditions-cadres institutionnelles et des services de soutien à l'activité économique (agriculture, sylviculture, élevage, artisanat et tourisme)										
	Total P1.10	400	2 900	2 900	2 900	2 900	12 000	700	400	400	10 500
	TOTAL PROGRAMME I	571 600	705 225	643 225	582 225	572 225	3 074 500	78 750	1 001 650	1 405 150	588 950
II	PROGRAMME II : Amélioration de l'accès équitable aux services sociaux de base et à la protection sociale										
OG2	Améliorer l'accès équitable aux services sociaux de base et à la protection sociale										
OS2.1	Assurer l'accès équitable et inclusif à une éducation formelle et alternative et à l'alphabétisation										
R 2.1.1	L'accès équitable et inclusif à l'éducation formelle et alternative et à l'alphabétisation est assuré										
P2.1	Assurance de l'accès équitable et inclusif à une éducation formelle et alternative et à l'alphabétisation										
	Total P2.1	287 800	282 800	287 800	281 800	281 800	1 422 000	147 650	807 300	272 700	194 350
OS2.2	Renforcer l'accès des populations aux soins et services de santé et nutritionnels de qualité										
R2.2.1	L'accès des populations aux soins et services de santé de qualité est renforcé										
P2.2	Renforcement de l'accès des populations aux soins et services de santé et nutritionnels de qualité										
	Total P2.2	258 850	288 850	250 600	250 600	250 600	1 299 500	-	1 169 550	-	129 950
OS2.3	Appuyer la santé communautaire										
R2.3.1	La santé communautaire est appuyée										

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Budgétisation par année					Montant global (millier)	Sources de financement			
		2024	2025	2026	2028	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF & Privé
P2.3	Appui à la santé communautaire										
	Total P2.3	17 000	17 000	16 000	16 000	16 000	82 000	-	73 800	-	8 200
OS2.4	Améliorer l'accès des populations aux ouvrages d'approvisionnement en eau potable et à l'énergie										
R2.4.1	L'accès des populations aux ouvrages d'approvisionnement en eau potable et à l'énergie est amélioré										
P2.4	Amélioration de l'accès des populations aux ouvrages d'approvisionnement en eau potable et à l'énergie										
	Total P2.4	251 400	250 400	251 400	250 400	250 400	1 254 000	90 000	452 400	550 800	160 800
OS2.5	Renforcer la protection sociale et l'équité genre										
R2.5.1	La protection sociale et l'équité genre sont renforcées										
P2.5	Renforcement de la protection sociale et l'équité genre										
	Total P2.5	4 000	21 750	7 750	16 750	7 750	58 000	4 800	28 800	-	24 400
	TOTAL PROGRAMME II	819 050	860 800	813 550	815 550	806 550	4 115 500	242 450	2 531 850	823 500	517 700
III	PROGRAMME III : Renforcement de la gouvernance locale, de la cohésion sociale et de la sécurité										
OG3	Renforcer la gouvernance locale, la cohésion sociale et la sécurité										
OS3.1	Améliorer l'exercice de la démocratie à la base										
R3.1.1	L'exercice de la démocratie à la base est amélioré										
P3.1	Amélioration de l'exercice de la démocratie à la base										
	Total P3.1	12 700	12 700	12 700	12 700	12 700	63 500	6 350	19 050	31 750	6 350
OS3.2	Améliorer la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale										
R3.2.1	La Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale est améliorée										
P3.2	Amélioration de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale										
	Total P3.2	21 000	21 000	11 000	11 000	11 000	75 000	7 500	22 500	37 500	7 500

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Budgétisation par année					Montant global (millier)	Sources de financement			
		2024	2025	2026	2028	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF & Privé
OS3.3	Dynamiser le système de la planification et de suivi évaluation locale										
R3.3.1	Le système de planification et de suivi évaluation locale est dynamiser										
P3.3	Dynamisation du système de la planification et de suivi évaluation locale										
	Total P3.3	1 100	25 267	29 267	10 767	34 600	101 000	10 100	30 300	50 500	10 100
OS3.4	Améliorer les conditions de travail de l’administration locale										
R3.4.1	Les conditions de travail de l’administration locale sont améliorées										
P3.4	Amélioration des conditions de travail de l’administration locale										
	Total P3.4	40 300	40 300	12 000	12 000	12 000	116 600	11 660	34 980	58 300	11 660
OS3.5	Renforcer les capacités de mobilisation des ressources locales										
R3.5.1	Renforcement des capacités de mobilisation des ressources locales										
P3.5	Renforcement des capacités de mobilisation des ressources locales										
	Total P3.5	8 660	5 660	5 160	5 160	5 160	29 800	2 980	8 940	14 900	2 980
OS3.6	Améliorer la digitalisation de l’administration locale										
R3.6.1	La digitalisation de l’administration locale est améliorée										
P3.6	Amélioration de la digitalisation de l’administration locale										
	Total P3.6	32 250	57 583	29 333	833	-	120 000	12 000	36 000	60 000	12 000
OS3.7	Renforcer la sécurité et la cohésion sociale										
R3.7.1	La sécurité et la cohésion sociale sont renforcées										
P3.7	Renforcement de la sécurité et la cohésion sociale										
	Total P3.7	18 183	18 183	13 933	9 100	9 100	68 500	22 450	-	16 800	29 250

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Budgétisation par année					Montant global (millier)	Sources de financement			
		2024	2025	2026	2028	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF & Privé
OS3.8	Renforcer le partenariat public-privé, la coopération décentralisée et l’intercommunalité										
R3.8.1	Le partenariat public-privé, la coopération décentralisée et l’intercommunalité sont renforcés										
R3.8.2	Les conditions institutionnelles et techniques de promotion du développement économique local sont renforcées										
R3.8.3	Le niveau de mise en œuvre du PDC 4 (volet économique) est amélioré grâce au partenariat technique stratégique avec l’ADEA										
P3.8	Renforcement du partenariat public-privé, de la coopération décentralisée et de l’intercommunalité										
	Total P3.8	5 300	14 800	5 300	5 300	5 300	36 000	5 400	10 200	17 000	3 400
OS3.9	Améliorer la gouvernance foncière et la sécurisation des terres										
R3.9.1	La gouvernance foncière et la sécurisation des terres sont améliorées										
P3.9	Amélioration de la gouvernance foncière et de la sécurisation des terres										
	Total P3.9	14 900	14 900	14 900	14 900	14 900	74 500	7 450	22 350	37 250	7 450
	TOTAL PROGRAMME III	154 393	210 393	133 593	81 760	104 760	684 900	85 890	184 320	324 000	90 690
IV	PROGRAMME IV : Aménagement du territoire, gestion durable des ressources naturelles et changements climatiques										
OG4	Aménager le territoire, la gestion durable des ressources naturelles et des changements climatiques										
OS4.1	Améliorer la politique d'aménagement du territoire										
R4.1.1	La politique d'aménagement du territoire est améliorée										
P4.1	Amélioration de la politique d'aménagement du territoire										
	Total P4.1	189 600	189 600	189 600	189 600	189 600	948 000	94 800	284 400	474 000	94 800
OS4.2	Promouvoir la gestion durable des ressources naturelles et de l’environnement										
R4.2.1	La gestion durable des ressources naturelles et de l’environnement est promue										
P4.2	Promotion de la gestion durable des ressources naturelles et de l’environnement										
	Total P4.2	33 640	33 640	33 640	33 640	33 640	168 200	16 820	50 460	84 100	16 820

Code	Programmes/Projets/résultats/activités	Budgétisation par année					Montant global (millier)	Sources de financement			
		2024	2025	2026	2028	2028		Commune	FIC Affecté	FIC non Affecté	PTF & Privé
OS4.3	Promouvoir les mesures de résilience aux risques et catastrophes										
R4.3.1	Les mesures de résilience aux risques et catastrophes sont promues										
P4.3	Promotion des mesures de résilience aux risques et catastrophes										
	Total P4.3	2 600	18 800	2 000	2 000	2 000	27 400	2 740	8 220	13 700	2 740
	TOTAL PROGRAMME IV	225 840	242 040	225 240	225 240	225 240	1 143 600	114 360	343 080	571 800	114 360
	TOTAL PDC4	1 770 883	2 018 458	1 815 608	1 704 775	1 708 775	9 018 500	521 450	4 060 900	3 124 450	1 311 700

Source : Consultant & Comité Technique PDC 4 Matéri, 2023

8.3.Cadre légal de la mise en œuvre du PDC 4

L'article 30 de la loi n°2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin stipule que la commune élabore et adopte son plan. Elle veille à l'exécution du plan en harmonie avec les orientations nationales en vue d'assurer de meilleures conditions de vie à l'ensemble de la population. Il en résulte que le conseil communal à travers le Maire est le premier responsable de l'exécution du plan. Il peut toutefois bénéficier des appuis et expertises (externalisation de certaines fonctions et diligences). Ainsi selon la loi, le conseil municipal est l'organe compétent pour assurer la coordination de toutes les actions de développement de la municipalité à savoir :

- l'élaboration, l'approbation et l'exécution du plan de développement ;
- l'élaboration, l'approbation et l'exécution du plan annuel ;
- l'approbation des conditions d'exécution des activités ;
- l'élaboration, l'approbation d'une politique de financement du plan ;
- la communication ou la restitution périodique à la population et aux intervenants.

8.4.Financement du PDC 4

Les sources de financement des différents projets composant les quatre domaines ou programmes retenus dans le PDC 4 sont déterminées en fonction du secteur et de la nature de l'infrastructure ou de l'activité à mener. Ces sources sont :

- le Fonds d'Appui au Développement Communal (FIC) affecté ;
- le Fonds d'Appui au Développement Communal FIC non affecté ;
- le Fonds d'Appui au Développement Communal FIC Agriculture ;
- le Fonds d'Appui au Développement Communal FIC santé ;
- le Fonds d'Appui au Développement Communal MEMP ;
- le Fonds d'Appui au Développement Communal Santé ;
- le Fonds d'Appui au Développement Communal Infrastructures (Pistes) ;
- les ressources propres de la commune ;
- les contreparties fournies par la communauté dans le cadre de la réalisation d'infrastructures communautaires ;
- le partenariat public-privé ;
- les Partenaires Techniques et Financiers (Banque Mondiale, GIZ, IFDC, SNV, COSO, Coopération Suisse, Enabel, etc.) ;
- la Coopération Décentralisée ;
- l'emprunt, don etc.

8.5.Mécanisme de suivi-évaluation du PDC 4

8.5.1. Cadre institutionnel de mise en œuvre

L'exécution du Plan de Développement Communal 4^{ème} génération de Matéri nécessite la mise en place d'un dispositif institutionnel pour sa mise en œuvre. Ce cadre institutionnel est chargé de rendre opérationnel le plan à travers :

- l'élaboration des tranches annuelles du PDC ;
- l'élaboration des dossiers technique et financier ;

- l'élaboration des stratégies de mobilisation des ressources financières correspondantes.

Selon le code de l'administration territoriale en vigueur, l'exécution du plan relève de la compétence du maire. Toutefois, en raison de la spécificité du plan de développement communal, une assistance technique paraît requise. A cet égard, il est proposé la création de :

Cadre de concertation des intervenants et acteurs de la commune : Ce cadre est présidé par le maire et regroupe tous les acteurs et cadres locaux et internationaux concernés par le PDC 4 à s'avoir : les conseillers, les représentants des services déconcentrés de l'Etat, la société civile, les partenaires au développement intervenant dans la commune, etc.

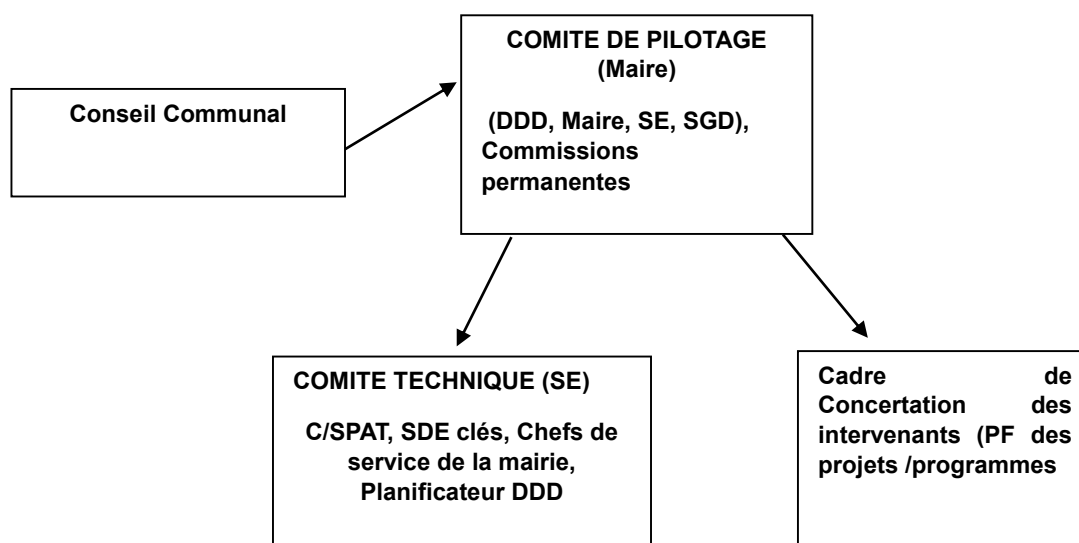
C'est un cadre de concertation et de proposition pour la mise en œuvre du PDC 4. C'est un forum de confirmation des engagements des différents acteurs par rapport aux tranches annuelles du PDC et d'information sur l'état de mise en œuvre du Plan.

Comité Technique de mise en œuvre du PDC 4 (CT / PDC 4) : Le CT du PDC constitue la structure opérationnelle de mise en œuvre du PDC 4. A ce titre, il aura pour attributions :

- l'élaboration de la tranche annuelle du plan de développement communal ;
- l'élaboration des plans annuels d'investissement ;
- l'élaboration des dossiers techniques et financiers ;
- la mise en œuvre de la tranche annuelle du plan de développement communal ;
- la définition des conditions de l'exécution des actions ;
- le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du plan de développement communal ;
- l'élaboration des stratégies de communication et de mobilisation des ressources.

Pour plus d'efficacité, le CT sera composé des cadres techniques de la mairie ayant à sa tête Responsable du Développement Local et de la Planification. Le CT doit être créé par arrêté du maire.

Le dispositif proposé peut schématiquement être représenté ainsi qu'il suit :



8.5.2. Suivi-évaluation du PDC 4

Le suivi et l'évaluation visent à apprécier le niveau d'exécution et l'impact du PDC sur l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune de Matéri. Il constitue un accompagnement important dans la mise en œuvre du PDC. Les résultats de cet exercice sont déterminants dans les processus de prise de décision visant la réorientation ou non des actions du PDC, la planification de nouvelles actions et l'élaboration du budget. Le suivi et l'évaluation nécessitent une organisation efficace, des instruments et des stratégies appropriés.

8.5.3. Organisation du suivi-évaluation du PDC 4

Le suivi et l'évaluation du PDC se feront à deux niveaux : arrondissement et commune.

Au niveau arrondissement. L'organisation des activités de suivi et d'évaluation du PDC dans chaque arrondissement sera assurée par le Chef d'Arrondissement (CA). Deux sessions du Conseil d'Arrondissement seront organisées dans l'année : une au cours du premier semestre et la seconde vers la fin du second semestre pour faire le point d'exécution du PDC dans chaque arrondissement et apprécier les effets et impacts des projets réalisés. Ces séances de bilan pourraient être élargies à des personnes ressources de l'arrondissement : directeurs d'écoles, majors des centres de santé, société civile. Le Conseil d'Arrondissement sera appuyé par le Chef Service Développement Local et Planification de la commune. Chaque session du Conseil d'Arrondissement sera précédée d'une session du Conseil de village ou de quartier. Les chefs de village et de quartier seront responsabilisés pour rendre compte aux membres de leur conseil.

Au niveau communal. A ce niveau, le suivi sera quotidien et permanent et assuré par le service du Développement Local et de la Planification de la commune en collaboration avec les autres services communaux et avec l'appui des services déconcentrés. Les partenaires de la commune pourraient jouer un rôle appréciable dans le suivi et l'évaluation du PDC 4. Les services appropriés de la commune notamment le service en charge de la planification et du suivi devraient exploiter cette opportunité de la présence de ces partenaires.

Un Comité Communal de suivi, composé des membres du Conseil Communal, des chefs des services déconcentrés de l'Etat, la plateforme de dialogue public-privé multi filières et multi acteurs, le collectif des artisans, des ONGs et organisations professionnelles, des représentants d'arrondissements, des partenaires au développement et personnes ressources sera mis en place et se réunira chaque trimestre pour faire le bilan de la mise en œuvre du PDC 4. Les Chefs d'arrondissement et les chefs services seront responsabilisés dans l'exercice de ce bilan. Le Comité de pilotage du PDC 4 pourrait constituer un noyau à partir duquel sera constitué le Comité communal de suivi de la mise en œuvre du PDC 4. Pour plus d'efficacité dans l'actualisation de la programmation des tranches du PDC 4 de l'année suivante, le bilan du quatrième trimestre de l'année devrait intervenir au début du mois de novembre.

8.5.4. Évaluation du PDC 4

Une évaluation du PDC 4 à mi-parcours est nécessaire pour permettre, vers la fin de la troisième année d'exécution du PDC 4, de procéder à des réajustements et à des réaménagements pour tenir compte du rythme de mobilisation des ressources et de mise en œuvre des actions prévues. Enfin, une évaluation finale sera nécessaire au terme du PDC 4. Cette évaluation sera faite par

l'équipe communale (élus et administration communale) avec l'appui d'une personne ressource ou un bureau d'étude. Elle (i) portera sur l'identification et l'appréciation des effets et des impacts, (ii) appréciera la pertinence et l'opérationnalité des stratégies d'intervention mises en œuvre pour atteindre les objectifs fixés, (iii) s'attachera à mesurer dans la mesure du possible les écarts observés entre les cibles et les résultats obtenus.

8.5.5. Reddition de compte

La loi sur la décentralisation prévoit que l'autorité communale rende compte de sa gestion à la population qu'elle administre. A cet effet, le Maire de la commune a l'obligation de faire la reddition de compte suivant un programme qu'il communique à l'autorité de tutelle. Au cours de l'année, le Maire fait cet exercice deux fois à raison d'une première fois à la fin du premier semestre et la seconde fois à la fin du second semestre. Au cours de ces séances, le Maire fait le point de sa gestion, de ses réalisations et les moyens qu'il a utilisés à la population et à l'autorité de tutelle.

8.5.6. Outils du suivi et d'évaluation du PDC 4

La commune devrait se doter d'un Tableau de Bord Social (TBS) qui lui permettra d'assurer le pilotage du suivi et d'évaluation de son PDC 4. La commune pourra utiliser les outils ci-dessous et d'autres que ses services compétents pourraient élaborer avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers.

Suivi des activités : A partir du PDC 4, un Plan Annuel d'Investissement (PAI) est élaboré en début de chaque année lors de la réunion des différents acteurs. Cette planification annuelle est déclinée en un plan trimestriel en début de chaque trimestre. Il conviendra ensuite de faire la comparaison entre les activités prévues et le niveau de réalisation de ces activités à travers le tableau ci-après.

Projet	Activités planifiées	Localités concernées	Activités réalisées	Ecart	Explication de l'écart
PROGRAMME I					
PROGRAMME II					
PROGRAMME III					
PROGRAMME IV					

Suivi des indicateurs : Un plan de collecte des données est nécessaire pour faire un suivi cohérent des indicateurs. Pour faciliter une collecte judicieuse des informations utiles pour apprécier le niveau d'atteinte desdits indicateurs, les services techniques de la commune pourraient utiliser le tableau ci-après, à adapter au besoin après concertation avec les partenaires de la commune.

Libellé de l'indicateur	Niveau d'atteinte de l'indicateur	Source d'information	Méthodes et outils de collecte	Période de collecte	Responsable de la collecte

Suivi budgétaire : Le suivi budgétaire doit permettre de vérifier si les ressources financières mobilisées pour la mise en œuvre du PDC sont utilisées de façon appropriée et efficiente. Il doit permettre également de mettre à la disposition des différents acteurs les moyens financiers nécessaires dans les délais convenus. Le tableau de suivi budgétaire permet de voir les tendances et de procéder aux réajustements nécessaires. Le tableau ci-dessous peut être utilisé :

Rubrique	Année.....Trimestre.....				Depuis le début de l'année à ce jour				Observations
	Prévision	Réalisation	Ecart	%	Prévision	Réalisation	Ecart	%	
A									
B									
C									

8.6. Gestion des risques et conditions de succès du PDC 4

La mise en œuvre du PDC 4 sans entrave suppose la mitigation des risques et hypothèses. Il est donc impérieux de réunir certaines conditions de succès sur lesquels il faut s'appuyer pour une performance optimale de sa mise en œuvre.

8.6.1. Matrice des risques du PDC 4

Tableau 57 : Matrice des risques

N°	Facteurs de risques	Probabilité d'avènement	Solutions possibles
01	Insécurité généralisée liée aux à l'extrémisme violent	Probabilité élevée car Matéri est frontalière avec le Togo et le Burkina-Faso dont les localités environnantes subissent les attaques des groupes terroriste	Mise en place d'un Plan Local de Sécurité Sécuriser la commune et empêcher tout déploiement des groupes armés sur son territoire
02	Catastrophe naturelle liée aux changements climatiques	Probable	Disposer d'un PCC Adoption des mesures d'adaptations aux changements climatiques dans tous les secteurs de production de la commune
03	Crise politique locale ou nationale empêchant le fonctionnement des institutions nationales et locales	Peu probable	Les autorités politiques à tous les niveaux sont priées de cultiver la paix sociale et politique
04	Conflits communautaires	Peu probable	Mise en place d'un Plan Local de Sécurité Sécuriser la commune et empêcher tout déploiement des groupes armés sur son territoire Instaurer des creusets de dialogue communautaire Renforcer la capacité des populations sur la communication sociale non violente, la prévention et la gestion des conflits
05	Crise économique internationale sévère avec répercussion grave sur le fonctionnement du	Moyenne en raison de la persistance du conflit européen dont les conséquences engendrent un	L'accent devra être mis sur les productions et la transformation de produits locaux et un ravitaillement en produits pétroliers auprès des pays accessibles

N°	Facteurs de risques	Probabilité d'avènement	Solutions possibles
	dispositif de ravitaillement mondial des denrées précieuses	accès de plus en plus difficile aux vivriers de haute consommation et aux produits pétroliers	
06	Faible ou absence de l'implication des parties prenantes (SDE, OSC, ONG, PTF, etc.) dans la mise en œuvre du PDC 4	Peu probable	Impliquer fortement les parties prenantes dans la mise en œuvre du PDC 4
07	Instabilité du Conseil Communal	Peu probable	Veiller au bon fonctionnement du Conseil Communal pour sa stabilité
08	Faible mobilisation des ressources propres	Probable	Assurer 100% de mobilisation des ressources propres prévues
09	Manque de volonté des propriétaires terriens pour la sécurisation des terres	Probable	Impliquer les propriétaires terriens dans la gestion transparente de la sécurisation des terres pour gagner leur volonté d'y participer
10	Absence des PTFs pour accompagner la mise en œuvre des projets du PDC 4	Probable	Faire du lobbying auprès des PTFs avec des projets bancables pour mobiliser leurs appuis financiers
11	Insuffisance des appuis techniques et financiers des PTF pour appuyer la mise en œuvre des projets du PDC4	Probable	Mener des plaidoyers efficaces et précis auprès des PTFs portant sur les appuis techniques et financiers recherchés
12	Risques sécuritaires des acteurs lors de leurs déplacements	Probable	Sensibiliser les parties prenantes à éviter les expositions et tous comportements de vulnérabilité dans les déplacements
13	Conflits entre organisations partenaires	Probable	Renforcer la synergie entre les organisations partenaires
14	Perturbations climatiques (les sécheresses prolongées, inondation, ...).	Probable	Explorer au sein d'un réseau plus vaste d'autres options de résilience. Surveillance de la situation, intégration de la préparation et formation des participants pour la mise en place de mesures appropriées afin de faire face aux infestations

Source : Consultant & Comité Technique PDC 4 Matéri, 2023

8.6.2. Conditions de succès du PDC 4

Les principaux facteurs de succès pouvant garantir une mise en œuvre efficace et efficiente du PDC 4 sont basés sur la réalisation de quelques conditions nécessaires. Il s'agit notamment de :

- l'amélioration sensible du taux de mobilisation des ressources propres de la commune ;
- Bonne coordination des interventions de toutes les actions de développement dans la commune menées par les PTF et les ONG afin d'optimiser toutes opportunités qui s'offrent à la commune ;
- Efficacité et efficience dans l'exécution des projets/programmes du PDC ; les acteurs devront adopter des outils de mise en œuvre qui rassurent de l'atteinte des résultats mais en même permettent d'être efficaces ;
- renforcer les capacités des élus locaux et communaux sur leurs rôles et responsabilités ;
- organiser un atelier d'appropriation du contenu du PDC 4 pour le Conseil Communal ;

- vulgariser le PDC 4 ;
- Développement de nouveaux partenariats surtout le PPP.

CONCLUSION

Au terme du processus participatif et inclusif qui a caractérisé l'élaboration du PDC 4, la commune Matéri s'est dotée de son document de Plan de Développement à l'horizon 2024-2028 en conformité avec les compétences communales liées à son statut juridique et selon plusieurs phases.

Un diagnostic des problèmes que rencontrent les populations dans tous les domaines et leurs aspirations a été fait à travers l'organisation des ateliers d'arrondissement qui a réuni les représentants de toutes les couches sociales de chaque village et quartier de ville. Ces ateliers d'arrondissement ont permis de faire l'analyse des problèmes et de recueillir les aspirations profondes des populations sur les questions de développement de leurs localités. La synthèse des résultats a été consolidée puis débattu au cours des ateliers communaux du diagnostic. Conformément au Guide d'élaboration et à la méthodologie conçue, les ateliers communaux ont permis d'améliorer les résultats du diagnostic fait au niveau arrondissement et de retenir les problèmes prioritaires. Ainsi, à partir de ces derniers, la problématique de développement a été dégagée, la vision et les orientations stratégiques formulées par les acteurs communaux.

Elaboré suivant cette démarche, le PDC 4 de Matéri traduit la volonté des populations et des acteurs institutionnels de la commune d'assurer le développement harmonieux et intégral de leur territoire. Cette volonté collective de construire ensemble la Commune est sous-tendue par une vision intitulée : **« Matéri est, en 2028, une commune résiliente, bien gouvernée, à économie prospère et compétitive, où les services sociaux de base de qualité sont fournis de façon équitable dans un environnement sain et sécurisé ».**

La mise en œuvre des actions permettra de réaliser cette vision afin d'améliorer sensiblement les conditions de vie des populations et de juguler les défis contemporains. Pour aboutir à cela, la contribution de tous au développement de la commune est donc impérative. Il est important que tous les acteurs communaux, les élus et les agents communaux au premier plan, affichent un engagement civique pour la mobilisation des ressources et la mise en œuvre des actions de développement projetées sur les cinq (05) prochaines années. Il est donc important de travailler à renforcer la cohésion sociale et la résilience de l'économie locale aux chocs exogènes ainsi que celle de la population tout entière aux changements climatiques.

BIBLIOGRAPHIE

1. RGPH4, 2013
2. Budgets communaux et comptes administratifs 2019, 2020, 2021
3. Convention de gestion du projet route des tatas, 2016
4. Plan de Développement Communal 3^{ème} génération (PDC3) de Matéri (2018-2022), 2017
5. Rapport d'évaluation du Plan de Développement Communal 3^{ème} génération (PDC3) de Matéri (2018-2022)
6. Plan Communal de Développement Agricole (PCDA) de Matéri (2020-2024), 2020
7. Schéma Directeur d'Aménagement de la Commune (SDAC) de Matéri (2005-2020), 2005
8. Annuaire des statistiques sanitaires 2021 de la Zone Sanitaire Tanguiéta-Matéri-Cobly
9. Etat des lieux de la filière agropastorale dans la commune de Matéri, 2020
10. Tableau de bord de l'enseignement secondaire 2021-2022, Commune de Matéri
11. Annuaire des statistiques scolaires enseignements maternel et primaire 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021
12. POLITIQUE COMMUNALE DE L'EMPLOI DE Matéri, 2020
13. Loi N°2018 - 20 Du 23 AVRIL 2019 portant code pastoral en République du Bénin
14. DECRET N°2002-484 DU 15 NOVEMBRE 2002 Portant gestion rationnelle des déchets biomédicaux en République du Bénin.
15. Programme d'Action du Gouvernement 2021 – 2026
16. Plan National de développement 2018 – 2025
17. Programme de Croissance pour le Développement Durable (2018 – 2021)
18. Guide d'élaboration du plan de développement communal version actualisée, 2016
19. Démarche d'élaboration, de structuration et du contenu des plans de développement communaux, 2022
20. Loi n° 2013-005 Portant création, organisation, attributions et fonctionnement des unités administratives locales en République du Bénin
21. Loi N°2021 - 14 du 20 DECEMBRE 2021 portant code de l'Administration Territoriale en République du Bénin
22. Rapport national de spatialisation des cibles prioritaires des Objectifs de Développement Durable au Bénin, 2019
23. Répertoire des réceptifs hôteliers de l'Atacora, 2018
24. Statistiques agricoles campagnes 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021
25. Tableau de Bord Social (TBS Eau & Assainissement)

ANNEXES

ANNEXE 1 : Délibération du Conseil Communal de prise de décision de l'élaboration du PDC 4



MAIRIE DE MATERI
REPUBLIQUE DU BENIN



BP : 35 MATERI
TEL : 97 53 18 05 2 05 55 8291
mail : materimairie@outlook.fr
B U : 5201200000300
Site : www.decentralisation.gouv.bj

DELIBERATION

ANNEE 2021 N°64-3/ 23 /MCM-SE-SA du 25 juin 2021

***PORTANT AUTORISATION D'EVALUATION DU PDC3 ET
D'ELABORATION DU PDC4 DE LA COMMUNE DE MATERI***

Le Conseil Communal de Matéri régulièrement convoqué réuni en séance publique le vendredi 25 juin 2021, le quorum étant atteint ainsi que l'atteste la liste de présence jointe au compte rendu de la réunion.

Vu : la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin telle que modifiée par la loi n°2019-40 du 07 novembre 2019 ;

Vu : la décision portant proclamation, le 21 avril par la cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;

Vu : la loi n°97-028 du 15 Janvier 1999, portant organisation de l'Administration Territoriale de la République du Bénin ;

Vu : la loi n°97-029 du 15 Janvier 1999, portant organisation des Communes en République du Bénin ;

Vu : le décret n°2021-257 du 25 mai 2021 portant composition du gouvernement ;

Vu : Le décret 2001-414 du 15 octobre 2001 fixant le cadre général du règlement intérieur du conseil communal ;

Vu : le décret n°2021-282 du 02 juin 2021 portant nomination de madame Déré L. M. CHABI NAH en qualité de préfet du Département de l'Atacora ;

Vu : l'arrêté préfectoral N°2/100/P-SGD-CM-STCCD-DCLC du 10 juin 2020, portant constatation du résultat de l'élection du Maire, des

Adjointes au Maire et des Chefs d'arrondissement de la commune de Matéri ;

Vu : le guide d'élaboration du Plan de Développement Communal, éditions de 2016 ;

Considérant que la commune s'administre librement par un conseil élu dans les conditions fixées par la loi et doit se doter des documents de planification ;

Ayant entendu l'exposé du Maire appuyé par le Chef du Service de la Planification et du Développement Local (C/SDLP) qui a fait savoir que l'actuel Plan de Développement Communal (PDC3) couvre une période de cinq (05) ans (2017-2022). Dans le souci d'éviter un vide juridique, il urge de l'évaluer afin d'amorcer l'élaboration de celui de la nouvelle génération (PDC4).

Après en avoir amendé et délibéré par 22 voix pour 00 contre ou abstention ;

Décide

Article 1^{er} : sont autorisées, l'évaluation du PDC3 et l'élaboration du PDC4 de la commune de Matéri ;

Article 2 : le Maire est invité à prendre un acte pour mettre en place le comité de pilotage et mobiliser les ressources nécessaires pour le démarrage et ceci, conformément au guide méthodologique d'élaboration dudit plan ;

Article 3 : le Maire est autorisé à faire des plaidoyers auprès des partenaires et des directions techniques pour leur accompagnement sous toutes ses formes ;

Article 4 : le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera soumise au contrôle de légalité de l'autorité de tutelle.

Fait à Matéri, le 25 juin 2021

Le Président



Robert Wimbo KASSA

ANNEXE 2 : Arrêté communal de mise en place du Comité de Pilotage de l'élaboration du PDC 4



MAIRE DE MATERI
REPUBLIQUE DU BENIN



BP : 01 MATERI
TEL : 97-93-18-64.195-15-6255
mail : mairie.materi@benin.fr
ITU : 9201200000000
Site : www.decentralisation.gov.bj

ARRETE COMMUNAL

ANNEE 2022 N° 64-3/13 /MCM/SE/DDLP/SA

PORTANT CREATION, COMPOSITION, ATTRIBUTIONS ET FONCTIONNEMENT DU COMITE DE PILOTAGE DE L'ELABORATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL (PDC) QUATRIEME GENERATION DE MATERI

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MATERI

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin telle que modifiée par la loi n°2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- Vu** la décision portant proclamation, le 21 avril par la cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- Vu** la loi n° 2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin ;
- Vu** le décret n° 2021-257 du 25 mai 2021 portant composition du Gouvernement de la République du Bénin ;
- Vu** le décret n° 2021-541 du 27 octobre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale ;
- Vu** le décret n°2021-282 du 02 juin 2021 portant nomination de madame Déré L. M. CHABI NAH en qualité de préfet du Département de l'Atacora ;
- Vu** l'arrêté préfectoral N°2/100/P-SGD-CM-STCCD-DCLC du 10 juin 2020, portant constatation du résultat de l'élection du Maire, des Adjointes au Maire et des Chefs d'arrondissement de la commune de Matéri ;
- Vu** le Procès-Verbal constatant les résultats du tirage au sort des Secrétaires Exécutifs (SE) des communes en date du 31 mars 2022 ;

- Vu** l'arrêté communal N°64-3/10/MCM-SG-SA du 14 avril 2022 portant nomination du Secrétaire Exécutif de la mairie de Matéri ;
- Vu** le guide d'élaboration du Plan de Développement Communal, éditions de 2016 ;
- Considérant les nécessités de service.

ARRETE

CHAPITRE I : DE LA CREATION

Article premier : Il est créé dans la commune de Matéri, un Comité de pilotage chargé de conduire le processus d'élaboration du Plan de Développement Communal (PDC) 4^{ème} génération

Article 2 : La composition du comité de pilotage ainsi créée se présente comme suit :

- **Président :** Le Maire de la commune ou son représentant
- **Vice-Président :** Le Secrétaire Exécutif de la Mairie
- **Secrétaire :** Le Responsable du Développement Local et de la Planification (RDLP).

Membres :

- 1) Le Président de la Commission des Affaires Economiques et Financières (P/CAEF) ;
- 2) Le Président de la Commission des Affaires Domaniales et Environnementales (P/CADE) ;
- 3) Le Président de la Commission des Affaires Sociales et Culturelles (P/CASC) ;
- 4) Le Président de la Commission chargée de la Coopération Décentralisée et des Relations avec l'Extérieur (P/CCDRE) ;
- 5) Le Responsable des Affaires administratives et Financières (RAAF) de la Mairie ;
- 6) Le Responsable des Affaires Domaniales et Environnementales (RADE) de la Mairie ;
- 7) Le Responsable des Services Techniques (RST) de la Mairie ;
- 8) Le Responsable des Systèmes d'Informations (RSI) de la Mairie ;
- 9) La Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la Mairie ;
- 10) Le Chef Cellule Communale de l'ATDA (C/CeC-ATDA) ;
- 11) Le Responsable du Centre de Promotion Sociale (R/CPS)

✍

- 12) Le Chef de la région Pédagogique (C/RP)
- 13) Le Trésorier Communal (TC)
- 14) Le Médecin Chef de Matéri
- 15) Le Responsable de la Section Communale des Eaux, Forêts et Chasse (C/SCEFC) ;
- 16) Le Commissaire de Police de Matéri ;
- 17) Le Coordonnateur Communal d'Alphabétisation (CCA)
- 18) Le Représentation de l'Organisation Non Gouvernementale DEDRAS ;
- 19) Le Représentant de l'Organisation Non Gouvernementale SIA N'SON ;
- 20) Le Président du Collectif des Artisans (P/CA) ;
- 21) Le Président UCP-Matéri ;
- 22) Le Président de l'Association de Développement de Matéri ;
- 23) La Présidente de l'Union Communale des Groupements de femmes ;
- 24) Le Représentant des jeunes de la Commune de Matéri ;
- 25) Le Représentant des Personnes vivant avec un handicap de la Commune ;
- 26) Un collaborateur du Responsable du Développement et de la Planification ;
- 27) Quatre (04) collaborateurs du Responsable des Affaires Administratives et Financières (RAAF) ;
- 28) Un (01) collaborateur du Responsable des services techniques de la mairie (RST) ;
- 29) Le Représentant de l'ACAD) ;
- 30) Le Représentant de la Direction Départementale du Développement (DDD) ;
- 31) Le Chef du Service de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de la Préfecture de Natitingou (C/SPAT).

CHAPITRE II : DES ATTRIBUTIONS

Article 3 : Le Comité de pilotage du processus d'élaboration du PDC-4 a pour attributions :

- Elaborer et faire adopter le règlement intérieur ;
- Elaborer et faire adopter le planning de conduite du processus d'élaboration du PDC-4 ;
- Elaborer et faire adopter le budget du processus d'élaboration du PDC-4 ;

9

- Elaborer et faire adopter le plan d'actions de communication du processus d'élaboration du PDC-4 ;
- Assister le Maire pour le recrutement du prestataire de service en cas de besoin pour la conduite du processus d'élaboration du PDC-4 ;
- Jouer le rôle d'interface entre les communautés et les consultants pour l'élaboration du PDC-4 ;
- Assurer la mise en place de la logistique lors des ateliers d'élaboration du PDC-4 ;
- Assurer un accès facile aux informations nécessaires pour l'élaboration du PDC-4 ;
- Associer tous les partenaires intervenant dans le Département de l'Atacora dans le processus d'élaboration du PDC-4 ;
- Veiller à la cohérence des programmes, projets et activités avec la vision Nationale, le PND, le PC2D, les politiques sectorielles et le PAG
- Veiller à la prise en compte des cibles prioritaires des ODD dans la formulation des projets et activités

Article 4 : Un comité technique assure la facilitation des activités du comité de pilotage, il est composé de :

- 1) Le Secrétaire Exécutif de la Mairie (SE) ;
- 2) Le Responsable du Développement Local et de la Planification de la Mairie (RDLP)
- 3) Le Responsable des Affaires Administratives et Financières de la Mairie (RAAF) ;
- 4) Le Responsable des Services Techniques de la Mairie (RST) ;
- 5) Un collaborateur du Responsable du Développement Local et de la Planification (RDLP) ;
- 6) Un collaborateur du Responsable des Affaires Administratives et Financières (RAAF) ;
- 7) Trois (03) personnes ressources
 - Le Responsable de l'ACAD ;
 - Le Directeur Départemental et de Développement (DD) ;
 - Le Chef du Service de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de la préfecture de Natitingou.

Article 5 : Le comité technique a pour attribution

- 1- Faire le suivi du processus
- 2- Valider le choix des prestataires et les méthodes proposées

- 3- Assurer la prise en compte du cahier de charge de l'appui technique
- 4- Veiller à la prise en compte des thèmes transversaux suivants : (genre, gestion des crises, environnement, ressources naturelles, adaptation aux changements climatiques, agriculture durable, foncier rural, GDT, économie locale, droit des enfants, santé, eau, hygiène et assainissement, nutrition et sécurité alimentaire) ;
- 5- Veiller à l'intégration des cibles spatialisées des ODD dans le PDC-4
- 6- Veiller à l'arrimage du PDC-4 aux orientations nationales et aux documents de planification nationaux (PAG2, PND, Bénin Alafia 2025...)
- 7- Contribuer aux travaux de groupe inter-ateliers communaux (rédaction, lecture), préparation technique.

Article 6 : Le comité de pilotage peut faire appel à toute personne physique ou morale dont les compétences sont jugées nécessaires dans l'accomplissement de sa mission.

Article 7 : Les frais de fonctionnement du comité de pilotage et du comité technique sont imputables au budget communal et aux partenaires techniques et financiers de la commune.

Article 8 : Le présent arrêté qui abroge toute disposition antérieure contraire, prend effet pour compter de sa date de signature et communiqué partout où besoin sera.

Matéri, le 22 août 2022



Le Maire

Robert Wimbo KASSA

ANNEXE 3 : Délibération du Conseil Communal sur la validation du PDC 4



MAIRIE DE MATÉRI
REPUBLIQUE DU BENIN



BP : 35 MATÉRI
TEL : 97-03-18-04 / 95-15-82-91
MAIL : maire@matieri.bj
RTU : 820120596356

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAL

ANNEE 2023 N°64-3/144 /MCM/CC-SE-SAAF-SA du 27 octobre 2023
PORTANT ADOPTION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL 4^{ème}
GENERATION (2024-2028) DE LA COMMUNE DE MATÉRI

Le conseil communal de Matéri régulièrement convoqué et réuni en sa 4^{ème} session ordinaire les 27 et 30 octobre 2023 ; le quorum étant atteint ainsi que l'atteste la liste de présence :

Nombre de conseillers communaux en exercice:	24
Nombre de conseillers communaux présents:	22
Nombre de conseillers communaux absents:	02
Nombre de conseillers communaux représentés par procuration:	01

- Vu** la loi n°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin telle que modifiée par la loi n°2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- Vu** la loi 2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin ;
- Vu** la décision portant proclamation le 21 avril 2021 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- Vu** le décret n°2023-297 du 06 juin 2023 portant composition du Gouvernement de la République du Bénin ;
- Vu** le décret n° 2022-605 du 02 novembre 2022 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale ;
- Vu** le décret n° 2022-321 du 1^{er} juin 2022 fixant le cadre général des règlements intérieurs des conseils communaux ;
- Vu** le décret n° 2022-111 du 16 février 2022 portant attributions du Préfet, organisation et fonctionnement des départements tel que modifié par le décret n° 2022-696 du 07 décembre 2022 ;
- Vu** le décret n° 2021-282 du 02 juin 2021 portant nomination du Préfet du Département de l'Atacora ;
- Vu** l'arrêté préfectoral N° 2/100/P-SGD-CM-STCCD-DCLC du 10 juin 2020

portant constat de désignation du Maire, des Adjoints au Maire et des Chefs d'Arrondissement de la commune de Matéri ;

Vu la délibération du Conseil de Supervision n°64-3/021/MCM/CS-SE-SAAF-SA du 29 septembre 2023 portant adoption du budget primitif, exercice 2024;

Vu la lettre n°64-3/690/MCM-SE-SA du 09 octobre 2023, convoquant les membres du conseil Communal à la 4^{ème} session ordinaire de l'année 2023;

Vu le compte rendu de la 4^{ème} session ordinaire de l'année 2023, du Conseil Communal;
Après en avoir délibéré par 23 voix pour et 00 contre des conseillers présents ou représentés;

DELIBERE :

Article premier: est adopté le Plan de Développement Communal (PDC) 4^{ème} génération (2024-2028) de la Commune de Matéri.

Article 2 : le PDC 4 ainsi adopté s'élève à neuf milliards sept cent soixante-quatorze millions cinq cent mille (9 774 500 000) franc CFA.

Article 3 : le Maire et le Secrétaire exécutif sont chargés chacun en ce qui le concerne de veiller à la mise œuvre effective du PDC 4 à travers les documents de planification annuel notamment le budget, le Plan Annuel d'Investissement (PAI) et le Plan de Travail Annuel (PTA).

Article 4 : la présente délibération qui prend effet dès son approbation, sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

Matéri, le 27 octobre 2023

Pour le Conseil Communal,

Le Président,



Robert Wimbo KASSA

Amplification

- PDA	01
- Conseil Communal.....	24
- SE	01
- T C	01
- Archives.....	01
- Chrono.....	01

ANNEXE 3 : Fiches signalétiques des projets du PDC4



MAIRIE DE MATERI
REPUBLICQUE DU BENIN



BP : 35 MATERI
TEL : 97-53-18-04 / 95-15-8291
mail : materimairie@yahoo.fr
IFU : 6201200986306
Site : www.decentralisation.gouv.bj

Fiche de description succincte du projet

COMMUNE : MATERI

N°. Projet : PI.1	Titre : Renforcement des facteurs de production, des infrastructures et aménagements hydro-agricoles, de production animale et halieutique	Programme / Secteur concerné : Développement d'une économie locale structurante et résiliente/agriculture, élevage et pêche
Justification : La commune de Materi mène un grand combat pour l'amélioration de son secteur agricole. Les efforts sont remarquables dans la construction de 86 magasins de stockage de vivriers, 03 mini rizeries, 14 aménagements maraîchers, l'acquisition de 20 tracteurs de 20 cv, acquisition de 12 motos pompe, construction de 03 bâtiments SFD. Malgré cet effort, des problèmes persistent toujours dans le sous-secteur et méritent des actions		
Objectif spécifique : Améliorer l'accès aux infrastructures agricoles, hydrauliques et halieutiques	Indicateurs : 05 retenues d'eau à but multiple sont construites ; 01 périmètre maraîcher et de cultures de contre saison installés autour de chaque retenue d'eau ; 4 parcs de contention sont construits ; 06 retenues d'eau réhabilitées ; 05 forages des sites maraichers réhabilités Les 2 mini-rizeries fonctionnent à au moins 80% de leur capacité 92ha d'aménagements rizicole réalisés ; 01 marre aménagée ; 03 bassins piscicoles valorisés ; 8 cages flottantes valorisées ; 500 éleveurs de petits ruminants, de porcins et volaille renforcés 80% des coopératives des cultures maraichères équipés en matériels agricoles ; Quatre (04) magasins construits ; 500ha de zones de pâturage aménagés ; 80km de couloirs de passage matérialisés et sécurisés ; 1000 éleveurs ont adopté les sous-produits agricoles pour l'alimentation des animaux Deux (02) campements à Tiari et Pingou sont aménagés	
Risques et facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières et situation sécuritaire		
Résultats attendus : R1 : Les facteurs de production, les infrastructures et aménagements hydro-agricoles, de production animale et halieutique sont renforcés		
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :		

Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives : Utilisation abusive des pesticides et autres intrants agricoles à effet nuisible à la terre. Renforcement de capacité des producteurs et acteurs du sous-secteur			
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☐ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :			
Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Toute la commune (les six arrondissements)	5 ans	Les acteurs du secteur agricole	☒ Propre ☒ Partagée ☐ Déléguée
Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
1 166 000 000	1 084 380 000	81 620 000	

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
233 200 000	233 200 000	233 200 000	233 200 000	233 200 000
Sources de Financement prévues				Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)				1 000 000
Bénéficiaires/Communauté				
FADeC				932 800 000
Projet de l'Etat				
Coopération décentralisée				
DIASPORA				
Autre				232 200 000

N°. Projet : P1.2	Titre : Renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de production (agriculture, élevage et pêche)	Programme / Secteur concerné : Développement d'une économie locale structurante et résiliente/agriculture, élevage et pêche	
Justification : La commune de Matéri mène un grand combat pour l'amélioration de son secteur agricole depuis plusieurs années. Les efforts sont remarquables dans la construction de 86 magasins de stockage de vivriers, 03 mini rizeries, 14 aménagements maraîchers, acquisition de 20 tracteurs de 20 cv, acquisition de 12 motos pompe, construction de 03 bâtiments SFD.			
Objectif spécifique : Améliorer l'accès aux infrastructures agricoles, hydrauliques et halieutiques		Indicateurs : 80% de la population agricole formés ; 02 AVE formés par village certifiés et équipés en matériel de travail ; 1000 producteurs sont formés sur les mesures de GDT ; 5000 producteurs formés par arrondissement sur le l'Adaptation aux changement climatiques basée sur les Ecosystèmes (EbA) ; 500 éleveurs de bovins, ovins et caprins sensibilisés ; 4 agents des services vétérinaires formés ou recyclés.	
Risques et facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières et situation sécuritaire			
Résultats attendus : R1 : Les capacités des acteurs de la chaîne de production (agricole, élevage et pêche) sont renforcées			
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :			
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives : Utilisation abusive des pesticides et autres intrants agricoles à effet nuisible à la terre. Renforcement de capacité des producteurs et acteurs du sous-secteur			
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☐ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :			
Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Toute la commune (les six arrondissements)	5 ans	Acteurs du secteur agricole, élevage et pêche	☒ Propre ☒ Partagée ☐ Déléguée
Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
186 500.000	173.445.000	13.055.000	

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
46.640.000	46.640.000	46.640.000	46.640.000	46.640.000
Sources de Financement prévues				Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)				18 650.000
Bénéficiaires/Communauté				
FADeC				149.200.000
Projet de l'Etat				
Coopération décentralisée				
DIASPORA				
Autre				18.650.000

N°. Projet : P1.3	Titre : Promotion de l'artisanat et des PMI	Programme / Secteur concerné : Développement d'une économie locale structurante et résiliente/agriculture, élevage et pêche	
Justification : Le sous-secteur des petites et moyennes industries n'est pas développé dans la commune de Matéri.			
Objectif spécifique : Améliorer l'accès aux infrastructures agricoles, hydrauliques et halieutiques		Indicateurs : 12 artisans locaux formés en 3 ans ; Nombre d'artisans (arts, couture, tissage, vitrerie et soudure) appuyés en matériels et équipements ; 02 mini-rizeries installées dans la commune ; 100% des groupements de femmes appuyés en 5 ans 500 nouvelles PMI installées en 5 ans ; 1000 anciennes PMI formalisées	
Risques et facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières et situation sécuritaire			
Résultats attendus : R1 : L'artisanat est compétitif et les artisans mieux renforcés R2 : Des PMI sont créées et d'autres formalisées			
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :			
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :			
Mode Opératoire du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☐ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :			
Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Mairie	5 ans	Acteurs du secteur des PMI	☒ Propre ☒ Partagée ☐ Déléguée
Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
90.000.000	83.700.000	6.300.000	

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
18.000.000	18.000.000	18.000.000	18.000.000	18.000.000
Sources de Financement prévues				Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)				9.000.000
Bénéficiaires/Communauté				
FADeC				72.000.000
Projet de l'Etat				
Coopération décentralisée				
DIASPORA				
Autre				9.000.000

N°. Projet : P1.4	Titre : Promotion du tourisme, de l'hôtellerie, des sports et loisirs	Programme / Secteur concerné : Développement d'une économie locale structurante et résiliente/agriculture, élevage et pêche	
Justification : Le sous-secteur du tourisme, de l'hôtellerie des sports et loisirs n'est pas développé dans la commune de Matéri. Et pourtant des atouts existent pour son développement, dont : • Existence des associations d'artisans • Existence de marché local des produits d'artisanat • Existence d'un collectif communal des artisans dans la commune • Existence d'industries artisanales • Existence des artisans d'art Malgré tous ces atouts, et face aux besoins, des problèmes persistent dans le sous-secteur avec d'autres problèmes qui se traduisent par : - Insuffisance de formations/recyclage au profit des artisans - Faible accès des artisans aux crédits adaptés - Faible développement du tissu industriel communal - Absence d'une maison de l'artisan pour promouvoir les œuvres artisanales ; - Inexistence d'un centre de perfectionnement des artisans dans la commune - Faible compétitivité des produits artisanaux locaux - Faible fonctionnalité du collectif			
Objectif spécifique : Dynamiser le sous-secteur du tourisme, de l'hôtellerie des sports et loisirs		Indicateurs : 01 site touristique aménagé 03 guides touristiques locaux formés dans la commune 01 convention de partenariat signé Nombre d'artisans (arts, couture, tissage, vitrerie et soudure) appuyés en matériels et équipements 10 plaidoyers réalisés 05 centres des jeunes construits et équipés	
Risques et facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières et situation sécuritaire apaisée			
Résultats attendus : R1 : Le tourisme et l'hôtellerie sont promus			
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :			
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :			
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☐ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :			
Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Toute la commune	5 ans	Acteurs du secteur tourisme, hôtellerie	☒ Propre ☒ Partagée ☐ Déléguée
Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
219.000.000	203.670.000	15.330.000	

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
43.800.000	43.800.000	43.800.000	43.800.000	43.800.000
Sources de Financement prévues				Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)				21.900.000
Bénéficiaires/Communauté				
FADeC				175.200.000
Projet de l'Etat				
Coopération décentralisée				
DIASPORA				
Autre				21.900.000

N°. Projet : P1.5	Titre : Promotion de l'entreprenariat et de l'emploi des jeunes	Programme / Secteur concerné :
--------------------------	--	---------------------------------------

		Développement d'une économie locale structurante et résiliente/agriculture, élevage et pêche	
Justification : La question de l'entrepreneuriat et de l'emploi des jeunes a toujours été une préoccupation majeure et retient l'attention de tous. Malgré l'effort des partenaires pour assurer le stage payant aux femmes en vue d'assurer leur autonomisation, accès à la micro-crédits Alafia aux femmes, plusieurs jeunes et femmes sont sans activités génératrice de revenu. On note donc dans le rang des jeunes : • la forte demande d'emploi ; • le faible profil entrepreneurial des jeunes ; • l'inadéquation diplôme/emploi ; • l'insuffisance de structures/entreprises privées offrant des emplois aux jeunes ; • Absence de mesures suffisantes incitatives au profit des entreprises et particulièrement des primo-créateurs d'entreprises ; • Manque de moyen moderne de transformation des produits vivriers (Soja, riz) dans la commune.			
Objectif spécifique : Créer des conditions favorables à l'entrepreneuriat et à l'emploi des jeunes de la commune		Indicateurs : 2100 jeunes renforcées à l'auto-emploi en 5 ans 1200 sont accompagnés Nombre de projet exécuté en mode PPP Nombre de mesures incitatives prises en faveur de l'investissement privé	
Risques et facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières et situation sécuritaire apaisée			
Résultats attendus : R1 : Le tourisme et l'hôtellerie sont promus			
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :			
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :			
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☐ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :			
Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Toute la commune	5 ans	Jeunes filles et jeunes gens	☒ Propre ☒ Partagée ☐ Déléguée
Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
55.500.000	51.615.000	3.885.000	

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
---------	---------	---------	---------	---------

11.100.000	11.100.000	11.100.000	11.100.000	11.100.000
Sources de Financement prévues				Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)				2.800.000
Bénéficiaires/Communauté				
FADeC				2.400.000
Projet de l'Etat				
Coopération décentralisée				
DIASPORA				
Autre				50.300.000

N°. Projet : P1.6	Titre : Renforcement des infrastructures marchandes et commerciales	Programme / Secteur concerné :
--------------------------	--	---------------------------------------

		Développement d'une économie locale structurante et résiliente/agriculture, élevage et pêche	
Justification : Consciente que le développement de l'économie locale passe par entre autres le renforcement des infrastructures marchandes, l'administration communale, dans ses différents documents de planification en a fait une place de choix. Ainsi, des actions allant dans le sens de renforcement des capacités et de réalisation des infrastructures marchandes et commerciales telles que : • La construction des magasins et hangars en matériaux définitifs dans la plupart des marchés • L'existence d'un marché international à bétail moderne, des problèmes existent dans le développement de ces infrastructures, et ont pour noms : - Existence des hangars en matériaux précaires dans les marchés • Faible accès aux financements • Mauvais état des voies d'accès aux marchés.			
Objectif spécifique : Réaliser des infrastructures économiques et marchandes de qualité		Indicateurs : Nombre d'infrastructures réalisées 04 complexes de boucheries sont construits dans la commune en 5 ans 01 mécanisme de gestion fonctionnel mis en place	
Risques et facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières et situation sécuritaire apaisée			
Résultats attendus : R1 : Les infrastructures marchandes et commerciales sont renforcées			
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :			
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :			
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☐ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :			
Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Toute la commune	5 ans	Les acteurs du secteur marchand	☒ Propre ☒ Partagée ☐ Déléguée
Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
742 500.000	690.525.000	51.975.000	

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
148.500.000	148.500.000	148.500.000	148.500.000	148.500.000
Sources de Financement prévues				Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)				2 500.000
Bénéficiaires/Communauté				
FADeC				592.000.000
Projet de l'Etat				
Coopération décentralisée				
DIASPORA				
Autre				148.000.000

N°. Projet : P1.7	Titre : Aménagement des pistes et infrastructures de transport	Programme / Secteur concerné :
--------------------------	---	---------------------------------------

		Développement d'une économie locale structurante et résiliente/agriculture, élevage et pêche	
Justification : Le développement passe par la route dit-on. Les pistes de la commune souffrent d'une insuffisance d'entretien périodique. Pour y remédier, des actions ont été objet d'attention et continuent de l'être, raison pour laquelle dans le PAI 2024, des actions y sont prévues comme par le passé • La construction des magasins et hangars en matériaux définitifs dans la plupart des marchés • L'existence d'un marché international à bétail moderne, des problèmes existent dans le développement de ces infrastructures, et ont pour noms : - Existence des hangars en matériaux précaires dans les marchés • Faible accès aux financements • Mauvais état des voies d'accès aux marchés.			
Objectif spécifique : Renforcer les infrastructures de transport en vue de la promotion des secteurs vitaux de l'économie locale		Indicateurs : 100 Km de pistes rurale aménagés Nombre de mètre linéaires de pistes marchandes aménagées jusqu'en 2028 150 Km de pistes entretenues 100% des ouvrages de franchissements en mauvais état réhabilités 6km de pistes rurales aménagés en 5 ans	
Risques et facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières et situation sécuritaire apaisée			
Résultats attendus : R1 : Les pistes et infrastructures de transport sont aménagées			
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :			
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :			
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☐ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :			
Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Toute la commune	5 ans	Toute la commune/acteurs du secteur du transport	☒ Propre ☒ Partagée ☐ Déléguée
Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
330.000.000	306.900.000	23.100.000	

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
66.000.000	66.000.000	66.000.000	66.000.000	66.000.000
Sources de Financement prévues				Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)				-
Bénéficiaires/Communauté				
FADeC				264.000.000
Projet de l'Etat				
Coopération décentralisée				
DIASPORA				
Autre				66.000.000

N°. Projet : P1.8	Titre : Promotion des produits du terroir	Programme / Secteur concerné : Développement d'une économie locale structurante et résiliente/agriculture, élevage et pêche
Justification : La promotion des produits du territoire n'est pas assez développée et connaît des difficultés dont notamment •Étroitesse des marchés d'écoulement (généralement les produits transformés sont vendus sur le marché local) •Faible qualité des produits transformés •Faible accès au crédit et aux matériels de transformation ; •Faible qualité des produits transformés •Absence de concertation entre les familles acteurs au niveau de la chaîne (fournisseurs d'intrants, producteurs, transformateurs, commerçants et consommateurs) ; Au regard de toutes ces faiblesses que présente la filière, des actions sont prévues en vue de la promotion de ladite filière.		
Objectif spécifique : Développer des stratégies de valorisation des produits du terroir de la commune	Indicateurs : Nombre de produits du terroir à valeur ajoutée identifiés et répertoire Nombre de foire organisée Nombre de séance de concertations tenues (entre familles d'acteurs des filières) Nombre de sessions de dialogue tenues (entre la plateforme et la mairie) Montant des CDL mobilisées par filière Montant des ristournes reversées Nombre d'agribusiness clusters (ABC) mis en place Nombre d'agribusiness clusters et fonctionnels Nombre de séance de coaching avec les coaches locaux Superficie des parcs à karité Nombre de coopératives appuyées Quantité de noix ramassées Nombre de bas-fonds aménagés Superficie aménagée Nombre de riziculteurs et maraîchers installés Nombre de femmes et jeunes installés Rendement par bas-fonds aménagé Production par bas-fonds aménagé	
Risques et facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières et situation sécuritaire apaisée		
Résultats attendus : R1 : Les produits du terroir sont promus		
Intercommunalité : ☒ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet à un caractère communal, Autres informations :		
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :		
Mode Opératoire du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :		

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Toute la commune	5 ans	Toute la commune	☒ Propre ☒ Partagée ☐ Déléguée
Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
222.000.000	206.460.000	15.540.000	

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
44.400.000	44.400.000	44.400.000	44.400.000	44.400.000
Sources de Financement prévues				Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)				-
Bénéficiaires/Communauté				
FADeC				264.000.000
Projet de l'Etat				
Coopération décentralisée				
DIASPORA				
Autre				66.000.000

N°. Projet : P1.9	Titre : Améliorer la gestion durable des terres	Programme / Secteur concerné : Développement d'une économie locale structurante et résiliente/agriculture, élevage et pêche	
Justification : Parmi les causes anthropiques du réchauffement global et du phénomène de la désertification, figures-en très bonne place la déforestation généralisée imposée par les besoins croissants des populations en terres agricoles et en divers produits ligneux. Les terres sont donc très affectées au regard des problèmes que sont entre autres : •Destruction du couvert végétal •Inexistence d'un Plan d'Occupation des Sols (POS) •Mauvaise gestion des ressources naturelles entraînant la perte/disparition de la diversité floristique (Khaya, Afzélia,...) et faunique surtout dans la zone libre. •Faible aménagement du territoire, •Mauvaise pratique des feux de végétation •Comblement des bas-fonds et plans d'eau •Absence d'une forêt communale Au regard de toutes ces faiblesses que présente la filière, des actions sont prévues en vue d'une gestion durable et efficiente des terres			
Objectif spécifique : Développer des stratégies de gestion des terres		Indicateurs : 32.500 producteurs touchés en 5 ans Nombre d'hectare couvert 300 jeunes formés en 5 ans	
Risques et facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières et situation sécuritaire apaisée			
Résultats attendus : R1 : La gestion durable des terres est améliorée			
Intercommunalité : ☒ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :			
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :			
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :			
Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Toute la commune	5 ans	Toute la commune	☒ Propre ☒ Partagée ☐ Déléguée
Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
51.000.000	47.430.000	3.570.000	

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
11.000.000	11.000.000	11.000.000	11.000.000	11.000.000
Sources de Financement prévues				Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)				-
Bénéficiaires/Communauté				
FADeC				40.800.000
Projet de l'Etat				
Coopération décentralisée				
DIASPORA				
Autre				10.200.000

N°. Projet : P1.10	Titre : Amélioration des conditions-cadres institutionnelles et des services de soutien à l'activité économique (agriculture, sylviculture, élevage, artisanat et tourisme)		Programme / Secteur concerné : Développement d'une économie locale structurante et résiliente/agriculture, élevage et pêche	
Justification : Les conditions cadres institutionnelles et des services de soutien à l'activité économique dans la commune pèchent par défaut de projets structurants. Malgré les efforts des partenaires, du gouvernement et de l'administration communale à créer les conditions les meilleures, ils y subsistent encore des problèmes dans le sous-secteur. Au regard de toutes ces faiblesses que présente la filière, des actions sont prévues en vue d'une gestion durable et efficiente des terres.				
Objectif spécifique : Créer les meilleures conditions d'accès aux services techniques, aux services mécanisés, aux intrants, aux marchés des produits agricoles, aux financements agricoles.		Indicateurs : Le site de la Zone des Montagnes du CDA créé et installé (CDA) Nombre de pensionnaires formés (NP) Nombre de bénéficiaires accompagnés (NB) 20 Agro-entrepreneurs à maturité 10% de la production agricole communale est faite par agro-entrepreneurs 150 petits producteurs accompagnés Les filières avicole, piscicole, apicole et de petits ruminants organisées et dynamiques		
Risques et facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières et situation sécuritaire apaisée				
Résultats attendus : R1 : Les conditions-cadres au plan institutionnel, technique et organisationnel et les services de soutien à l'activité économique sont développées et améliorent l'environnement communal et intercommunal des affaires (meilleur accès aux services techniques, aux services mécanisés, aux intrants, aux marchés des produits agricoles, aux financements agricoles, etc.)				
Intercommunalité : ☒ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :				
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :				
Mode Opérateur du projet prévu : ☒ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :				
Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet	
Mairie	5 ans	Toute commune la	☒ Propre ☒ Partagée ☐ Déléguée	
Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement		Coût de fonctionnement	
12.000.000	11.160.000		840.000	

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
2.400.000	2.400.000	2.400.000	2.400.000	2.400.000
Sources de Financement prévues				Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)				700.000
Bénéficiaires/Communauté				
FADeC				800.000
Projet de l'Etat				
Coopération décentralisée				
DIASPORA				
Autre				10.500.000



MAIRIE DE MATERI

REPUBLIQUE DU BENIN



BP : 35 MATERI
 TEL : 97-53-18-04 / 95-15-8291
 mail : materimairie@yahoo.fr
 IFU : 6201200986306
 Site : www.decentralisation.gouv.bj

N°. Projet : P2.1	Titre : Assurance de l'accès équitable et inclusif à une éducation formelle et alternative et à l'alphabétisation	Programme / Secteur concerné : Amélioration de l'accès équitable aux services sociaux de base et à la protection sociale/Education, santé, eau, hygiène et assainissement
Justification : La commune de Matéri mène un grand combat pour l'amélioration de son secteur éducatif depuis plusieurs années. Les efforts sont remarquables dans l'enseignement primaire qui compte 118 écoles avec des salles de classes disponibles en matériaux définitifs et d'autres en matériaux précaires. Malgré tout et face à l'effectif élevé des écoliers, l'insuffisance de salle de classe persiste toujours et se conjugue avec d'autres problèmes que sont : •Insuffisance d'infrastructures scolaires dans les écoles •Insuffisance de documents didactiques et d'accompagnement, d'infrastructures sportives et ludiques •Pénurie d'enseignants qualifiés •Manque de dispositif sanitaire au niveau des écoles situées à la frontière Insuffisance et mauvaise gestion des cantines scolaires.		
Objectif spécifique : Renforcer les services sociaux de base de la commune	Indicateurs : 14 modules de salles de classes construits 03 modules de salles de classes à achever 100% des écoles maternelles équipées en chaises et tables pour enfants en 5 ans 90% des écoles primaires équipées en tables et bancs de 2 places 5 ans 100% des établissements maternels, primaires équipés en latrines et point d'eau potable en 5 ans 80% des écoles sont dotées d'une borne fontaine et ou d'un branchement de SONEB ou d'AEV et FPM d'ici 2028 02 plaidoyers organisés par an 30% de personnel enseignant qualifié augmenté Nombre d'enfants impactés Le nombre de kits scolaires distribué Nombre de séances de sensibilisation organisé à l'endroit des parents 100% des écoles à cantine appuyé 56 enseignants communautaires pris en charge sur 5 ans 1500 d'écoliers dotés de kits scolaires d'ici 5 ans Nombre d'enfants et jeunes vulnérables touché 24 écoles touchées en 5 ans Nombre d'enfants impactés Le nombre de kits scolaires distribués Nombre de séances de sensibilisation organisé à l'endroit des parents Nombres de filles touché 10 centres d'alphabétisation construits et équipés dans toute la commune La présence du CCA 100% des maîtres alphabétiseurs formés/recyclés en 2028 Nombre de centres d'alphabétisation fonctionnels Le taux d'alphabétisation augmenté de 30% 06 centres d'éducation alternative dits de seconde chance construits en 2028 soit un par arrondissement.	
Risques et facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières et situation sécuritaire		
Résultats attendus : R1- L'accès équitable et inclusif à l'éducation formelle et alternative et à l'alphabétisation est assuré.		

Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :			
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :			
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☐ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :			
Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Toute la commune	5 ans	Toute la commune	☒ Propre ☒ Partagée ☐ Déléguée
Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement		Coût de fonctionnement
1 422 000.000	1.322.460.000		99.540.000

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
284.400.000	284.400.000	284.400.000	284.400.000	284.400.000
Sources de Financement prévues				Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)				147 650.000
Bénéficiaires/Communauté				
FADeC				1.080.000.000
Projet de l'Etat				
Coopération décentralisée				
DIASPORA				
Autre				194.350.000

N°. Projet : PII.2	Titre : Renforcement de l'accès des populations aux soins et services de santé et nutritionnels de qualité	Programme / Secteur concerné : Amélioration de l'accès équitable aux services sociaux de base et à la protection sociale/Education, santé, eau, hygiène et assainissement
Justification :		

La commune de Matéri mène des efforts pour l'amélioration de son secteur sanitaire depuis plusieurs années. Les efforts sont remarquables certes, mais face à l'émergence de certaines maladies et au plateau technique, la situation n'est pas reluisante et se conjugue avec d'autres problèmes que sont : •Insuffisance des équipements médico-sanitaires •Insuffisance du personnel qualifié •Inaccessibilité des centres de santé •Faible accueil des patients •Manque de formation •Des professionnels de la santé •Non disponibilité du personnel de santé.	
Objectif spécifique : Renforcer les services sociaux de base de la commune	Indicateurs : L'incidence du paludisme à diminué d'au moins 5% par an Le taux d'adoption des méthodes PF le taux de fréquentation des centres de santé amélioré de 30% en 5 ans 01 officine pharmaceutique ouverte 01 groupe électrogène automatique 20 KVA acquis pour alimenter la banque de sang 02 motos homme et dame acquises pour améliorer les stratégies avancées 01 centrifugeuse, 01 frigo pour le labo, 02 climatiseurs acquis pour le bloc opératoire, banque de sang 01 boîte d'accouchement et matériels de réanimation nouveau-né acquis au profit de chaque maternité 01 ambulance acquise au niveau de la commune pour la référence des cas graves 01 bloc opératoire construit dans le Centre de santé communal de Matéri 02 incinérateurs réfectionnés en d'ici 2028 Les logements du médecin chef, du major central et la sage-femme construits en 5 ans Le centre de santé réhabilité Les Centres de santé publique des arrondissements de Gouandé et de Dassari construits Mètre linéaire de clôture des CSA Pingou, Tchanhoun, Gouandé, Tantéga et Nambouli réalisé 01 infirmier aide au bloc opératoire recruté 02 aides-soignants au bloc opératoire recrutés 01 infirmier anesthésiste recruté 01 sage-femme recrutée à Nambouli, Kotari, Gouandé, Pingou 02 infirmiers recrutés au CSC Matéri 01 technicien laboratoire et 01 aides-soignants recrutés au laboratoire 01 infirmier recruté dans les autres CSA en plus des chefs postes et 01 infirmier recruté en plus au CSA Tantéga 01 deuxième sage-femme recrutée au CSC Matéri 01 médecin recruté au CSC Matéri (volet clinique) ; 01 médecin recruté au CSA Tantéga et Dassari 02 Concentrateurs d'oxygène
Risques et facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières et situation sécuritaire	
Résultats attendus : R1- L'accès des populations aux soins et services de santé de qualité est renforcé.	
Intercommunalité :	

☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :			
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :			
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☐ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :			
Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Toute la commune	5 ans	Toute la commune	☒ Propre ☒ Partagée ☐ Déléguée
Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement		Coût de fonctionnement
1.299.500.000	1.208.535.000		90.965.000

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
259.900.000	259.900.000	259.900.000	259.900.000	259.900.000
Sources de Financement prévues				Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)				-
Bénéficiaires/Communauté				
FADeC				1.169.550.000
Projet de l'Etat				
Coopération décentralisée				
DIASPORA				
Autre				129.950.000

N°. Projet : PII.3	Titre : Appui à la santé communautaire	Programme / Secteur concerné : Amélioration de l'accès équitable aux services sociaux de base et à la protection sociale/Education, santé, eau, hygiène et assainissement
Justification :		

La commune de Matéri mène des actions pour l'amélioration de son secteur sanitaire depuis plusieurs années. Les efforts sont remarquables certes, mais face aux problèmes en appui financiers et au plateau technique pas toujours appréciable, la situation n'est pas reluisante et se conjugue avec d'autres problèmes que sont : •Insuffisance des équipements médico-sanitaires •Insuffisance du personnel qualifié •Inaccessibilité des centres de santé •Faible accueil des patients •Manque de formation •Des professionnels de la santé •Non disponibilité du personnel de santé.			
Objectif spécifique : Renforcer les services sociaux de base de la commune		Indicateurs : Taux de couverture en PF de la commune est amélioré de 10% en 5 ans Nombre de supervision réalisée par an Nombre d'équipements fournis Nombre d'émission et de diffusions réalisées par an Mécanisme de sécurisation et de gestion des fonds mis en place Nombre de sessions organisées par an ; Nombre de personnes touchées par an Nombre de relais communautaire évalué Nombre de RC motivés/mois Nombre de séances de partage et d'analyse de données organisé par an	
Risques et facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières et situation sécuritaire			
Résultats attendus : R1- La santé communautaire est appuyée.			
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :			
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :			
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☐ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :			
Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Toute la commune	5 ans	Toute la commune	☒ Propre ☒ Partagée ☐ Déléguée
Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
82.000.000	76.260.000	5.740.000	

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
16.400.000	16.400.000	16.400.000	16.400.000	16.400.000

Sources de Financement prévues	Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)	-
Bénéficiaires/Communauté	
FADeC	73.800.000
Projet de l'Etat	
Coopération décentralisée	
DIASPORA	
Autre	8.200.000

N°. Projet : PII.4	Titre : Amélioration de l'accès des populations aux ouvrages d'approvisionnement en eau potable et à l'énergie	Programme / Secteur concerné : Amélioration de l'accès équitable aux services sociaux de base et à la protection sociale/Education, santé, eau, hygiène et assainissement
--------------------	---	---

Justification : D'inlassables efforts sont remarquables dans le sous-secteur des ouvrages en approvisionnement en eau potable au niveau de la commune. Des appuis tant des partenaires au développement que de la commune elle-même. Malheureusement l'accès des populations aux ouvrages en approvisionnement en eau potable et énergie reste un peu critique, compte tenu de quelques problèmes dont : •Faible capacité de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du PHAC •Manque de certaines pièces de rechange des FPM ; •Faible taux de couverture des ménages en latrines et ouvrages d'évacuation des eaux usées ; •Insuffisance de latrines institutionnelles ; •Mauvais état des latrines familiales ; •Mauvaise utilisation des ouvrages d'assainissement ; •Insuffisance de latrines publiques, institutionnelles et familiales ; •Stockage des déchets biomédicaux dans les formations sanitaires qui ne disposent pas d'incinérateur •Faible fonctionnalité des dispositifs de corrélation au niveau des AEV.				
Objectif spécifique : Renforcer les sources d'approvisionnement en eau des populations		Indicateurs : 50 ouvrages d'AEP réalisés d'ici 2028 100 lampadaires solaires installés dans les lieux publics de la commune 80% d'ouvrages en panne réhabilités 04 plaidoyers effectué d'ici 2024 Taux de panne Le nombre d'ouvrages mis en affermage Le Plan d'Hygiène et d'Assainissement Communal (PHAC) est réalisé		
Risques et facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières et situation sécuritaire				
Résultats attendus : R1- L'accès des populations aux ouvrages d'approvisionnement en eau potable et à l'énergie est amélioré.				
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :				
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :				
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☐ Service déconcentré, ☒ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :				
Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet	
Toute la commune	5 ans	Toute la commune	☒ Propre ☒ Partagée ☐ Déléguée	
Coût estimatif total en F CFA		Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
1 254 000.000		1.166.220.000	87.780.000	
Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA				
Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
250.800.000	250.800.000	250.800.000	250.800.000	250.800.000
Sources de Financement prévues			Montant en F CFA	

Communes (Ressources propres)	90.000.000
Bénéficiaires/Communauté	
FADeC	1.003.200.000
Projet de l'Etat	
Coopération décentralisée	
DIASPORA	
Autre	160.800.000

N°. Projet : P2.5	Titre : Renforcement de la protection sociale et l'équité genre	Programme / Secteur concerné : Amélioration de l'accès équitable aux services sociaux de base et à la protection sociale/Education, santé, eau, hygiène et assainissement
--------------------------	--	---

Justification : En dépit des avancées enregistrées par rapport à la question du genre et de l'équité au plan national et international avec l'adoption et la ratification de certains textes de lois, certaines pratiques endogènes et la conception de certaines couches de la population ne favorisent pas l'éclosion du genre dans son ensemble. Ils existent encore des poches de résistance qui méritent des actions. La commune de Matéri n'est pas à l'abri de ces préjugés comportementaux.			
Objectif spécifique : Renforcer la protection sociale et l'équité genre		Indicateurs : 1800 jeunes et hommes touchés 3 femmes recrutées au poste de décision Nombre d'enfants touché 36 femmes leader formées en d'ici 2028 150 filles et les femmes charismatiques et modèles appuyées 01 parlement local genré des jeunes créés 300 d'enfants et femmes récupérés et pris en charge	
Risques et facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières et situation sécuritaire			
Résultats attendus : R1- Renforcer la protection sociale et l'équité genre.			
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :			
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :			
Mode Opératoire du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☐ Service déconcentré, ☒ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :			
Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
La commune	5 ans	Toute la commune	☒ Propre ☒ Partagée ☐ Déléguée
Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
58 000.000	53.940.000	4.060.000	

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
250.800.000	250.800.000	250.800.000	250.800.000	250.800.000
Sources de Financement prévues				Montant en F CFA

Communes (Ressources propres)	4.800.000
Bénéficiaires/Communauté	
FADeC	28.800.000
Projet de l'Etat	
Coopération décentralisée	
DIASPORA	
Autre	24.400.000



MAIRIE DE MATERI
REPUBLICQUE DU BENIN



BP : 35 MATERI
TEL : 97-53-18-04 / 95-15-8291
mail : materimairie@yahoo.fr
IFU : 6201200986306
Site : www.decentralisation.gouv.bj

N°. Projet : P3.1	Titre : Amélioration de l'exercice de la démocratie à la base	Programme / Secteur concerné : Renforcement de la gouvernance locale, de la cohésion sociale et de la sécurité
Justification : L'exercice de la démocratie et de la bonne gouvernance sont des indicateurs d'une bonne gestion et d'un développement harmonieux et participatif. Malgré les efforts fournis pour une application efficace et efficiente de cette option, des obstacles y perdurent et méritent des actions pour son amélioration.		
Objectif spécifique : Renforcer la gouvernance locale, la cohésion sociale et la sécurité		Indicateurs : 12 sessions du conseil de supervision tenues 04 sessions ordinaires du conseil communal tenues Nombre de dossiers examinés par les commissions permanentes 12 conseils d'arrondissement par an et par arrondissement tenus 04 conseils de villages par an et par village tenus Au moins 02 séances de reddition de compte organisées par an 01 cadre communal intégrateur installé
Risques et facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières et situation sécuritaire		
Résultats attendus : R1- L'exercice de la démocratie à la base est amélioré.		
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :		
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :		
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☐ Service déconcentré, ☒ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :		
Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement
63 500.000	59.055.000	4.445.000

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
12.700.000	12.700.000	12.700.000	12.700.000	12.700.000
Sources de Financement prévues				Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)				6 350.000
Bénéficiaires/Communauté				
FADeC				50.800.000
Projet de l'Etat				
Coopération décentralisée				

DIASPORA		
Autre		6.350.000
N°. Projet : P3.2	Titre : Améliorer la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale	Programme / Secteur concerné : Renforcement de la gouvernance locale, de la cohésion sociale et de la sécurité
Justification : Une bonne gestion de l'administration passe par une définition claire des emplois et compétence des agents, en tant qu'acteurs des actions de développement. Cette définition et emploi se base sur un certain nombre de documents, dont l'élaboration, la mise en application sont des gages de réussite des actions planifiées. D'où la nécessité pour que des actions soient menées pour une bonne gestion de ces emplois et compétence.		
Objectif spécifique : Améliorer la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale		Indicateurs : Le rapport des emplois et compétence Un rapport de cadre organique Nombre de modules de formations Nombre d'agents recrutés 01 manuel de procédures administratives et financières élaboré/actualisé
Risques et facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières et situation sécuritaire		
Résultats attendus : R1- La Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale est améliorée.		
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :		
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :		
Mode Opératoire du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☐ Service déconcentré, ☒ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :		
Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement
75.000.000	69.750.000	5.250.000

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
15.000.000	15.000.000	15.000.000	15.000.000	15.000.000
Sources de Financement prévues				Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)				7.500.000
Bénéficiaires/Communauté				
FADeC				60.000.000
Projet de l'Etat				
Coopération décentralisée				
DIASPORA				
Autre				7.500.000

N°. Projet : P3.2	Titre : Améliorer la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale	Programme / Secteur concerné : Renforcement de la gouvernance locale, de la cohésion sociale et de la sécurité
Justification : Une bonne gestion de l'administration passe par une définition claire des emplois et compétence des agents, en tant qu'acteurs des actions de développement. Cette définition et emploi se base sur un certain nombre de documents, dont l'élaboration, la mise en application sont des gages de réussite des actions planifiées. D'où la nécessité pour que des actions soient menées pour une bonne gestion de ces emplois et compétence.		
Objectif spécifique : Améliorer la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale		Indicateurs : Le rapport des emplois et compétence Un rapport de cadre organique Nombre de modules de formations Nombre d'agents recrutés 01 manuel de procédures administratives et financières élaboré/actualisé
Risques et facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières et situation sécuritaire		
Résultats attendus : R1- La Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale est améliorée.		
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :		
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :		
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☐ Service déconcentré, ☒ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :		
Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement
75.000.000	69.750.000	5.250.000

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
15.000.000	15.000.000	15.000.000	15.000.000	15.000.000
Sources de Financement prévues				Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)				7.500.000
Bénéficiaires/Communauté				
FADeC				60.000.000
Projet de l'Etat				
Coopération décentralisée				
DIASPORA				
Autre				7.500.000

N°. Projet : P3.3	Titre : Dynamisation du système de la planification et de suivi évaluation locale	Programme / Secteur concerné : Renforcement de la gouvernance locale, de la cohésion sociale et de la sécurité
Justification : En vue de favoriser une gestion transparente des affaires de la cité et d'assurer une bonne gouvernance locale, l'élaboration des outils de planification et de suivi-évaluation apparaît comme une œuvre politique et collective. La dynamisation du système de la planification assure de ce fait la transparence des décisions et des actions de développement et constitue un gage de bonne gouvernance		
Objectif spécifique : Dynamiser le système de la planification et de suivi évaluation locale		Indicateurs : Un (01) rapport de revue à mi-parcours Un (01) rapport d'évaluation finale La maquette du TBS Document DCPBP Un rapport d'évaluation Le document DOB La maquette des indicateurs Le rapport du PDC
Risques et facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières et situation sécuritaire, disponibilité des acteurs		
Résultats attendus : R1- La Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale est améliorée.		
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :		
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :		
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☐ Service déconcentré, ☒ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :		
Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement
101 000.000	-	101 000.000

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
20.200.000	20.200.000	20.200.000	20.200.000	20.200.000
Sources de Financement prévues				Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)				10.100.000
Bénéficiaires/Communauté				
FADeC				80.800.000
Projet de l'Etat				
Coopération décentralisée				
DIASPORA				
Autre				10.100.000

N°. Projet : P3.4	Titre : Amélioration des conditions de travail de l'administration locale	Programme / Secteur concerné : Renforcement de la gouvernance locale, de la cohésion sociale et de la sécurité
Justification : Dans son effort pour asseoir une administration moderne au service des populations et tenant compte des exigences de plus en plus contraignantes de la gestion publique, l'administration communale de Matéri a tiré leçons des insuffisances observées dans la gestion de l'administration locale par le passé et envisage de corriger ces dites insuffisances à travers des actions allant dans le sens de l'amélioration des conditions de travail des agents.		
Objectif spécifique : Améliorer les conditions de travail de l'administration locale		Indicateurs : Nombre d'agents formés Nombre de sessions organisés Le SE et les chefs de services dotés de lap top Les chefs division et les SAA sont dotés d'ordinateurs de bureau et d'imprimantes 02 cadres B recrutés 06 bureaux d'arrondissements réhabilités
Risques et facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières et situation sécuritaire, disponibilité des acteurs		
Résultats attendus : R1- La Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de l'administration locale est améliorée.		
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :		
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :		
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☐ Service déconcentré, ☒ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :		
Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement
116.600.000	108.438.000	8.162.000

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
23.320.000	23.320.000	23.320.000	23.320.000	23.320.000
Sources de Financement prévues				Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)				11.660.000
Bénéficiaires/Communauté				
FADeC				93.380.000
Projet de l'Etat				
Coopération décentralisée				
DIASPORA				
Autre				11.660.000

N°. Projet : P3.5	Titre : Renforcement des capacités de mobilisation des ressources locales	Programme / Secteur concerné : Renforcement de la gouvernance locale, de la cohésion sociale et de la sécurité
Justification : La mobilisation des ressources propre a été toujours un impératif pour les acteurs de l'administration locale. Elle l'est davantage à l'ère des réformes de l'administration territoriale au point où, un point d'orgue y est mis. Pour ce faire, des stratégies doivent être élaborées en vue d'atteindre les objectifs y afférents.		
Objectif spécifique : Renforcer les capacités de mobilisation des ressources locales	Indicateurs : Nombre de personnels mis à la disposition de la trésorerie communale Moyens mis à la disposition de la TC Nombre d'enquêtes réalisées Nombre de supervisions conjointes faite Nombre de personnes sensibilisées Nombre de partenaire trouvé Nombre de guichet Nombre de motos fonctionnelles Nombre de session de formation Proportion de membres renforcés Nombre d'évaluation faite ; Nombre d'agents collecteurs motivés Nombre de permanence par agent collecteur Nombre de propriétaire de taxi à deux et trois roues existant Montant mobilisé par trimestre Nombre de séances de CCMR organisé Montant recouvré Montant mobilisé par an	
Risques et facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières, disponibilité d'agents et situation sécuritaire		
Résultats attendus : R1 : Renforcement des capacités de mobilisation des ressources locales		
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :		
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :		

Mode Opérateur du projet prévu :
☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale,
☐ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier)
☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier)
 Information supplémentaire :

Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Mairie	5 ans	Toute la commune	☒ Propre ☒ Partagée ☐ Déléguée
Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
29 800.000	27.714.000	2.086.000	

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
5.960.000	5.960.000	5.960.000	5.960.000	5.960.000
Sources de Financement prévues				Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)				2.980.000
Bénéficiaires/Communauté				
FADeC				23.840.000
Projet de l'Etat				
Coopération décentralisée				
DIASPORA				
Autre				2.980.000

N°. Projet : P3.6	Titre : Amélioration de la digitalisation de l'administration locale	Programme / Secteur concerné : Renforcement de la gouvernance locale, de la cohésion sociale et de la sécurité	
Justification : Pour une administration moderne et performante, la digitalisation de l'administration s'avère indispensable. Donc, pour être en phase avec cette réalité, des actions de dynamisation de cet outil sont prévues pour sa concrétisation			
Objectif spécifique : Améliorer la digitalisation de l'administration locale		Indicateurs : 02 centres numériques créés 02 plaidoyers par an organisés 01 Document du schéma directeur élaboré 01 site web est disponible 12 agents de la mairie sont formés 01 médiathèque est disponible Tous les services de la mairie sont couverts en internet Tous les services de la mairie sont interconnectés 01 salle est aménagée conformément aux normes d'archivage 100% des archives sont numérisées 01 plateforme des services fiscaux et état civil de la mairie créée	
Risques et facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières, disponibilité d'agents et situation sécuritaire			
Résultats attendus : R1 : La digitalisation de l'administration locale est améliorée			
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :			
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :			
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☒ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :			
Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Mairie	5 ans	Toute la commune	☒ Propre ☒ Partagée ☐ Déléguée
Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
120.000.000	119.160.000	840.000	

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
24.000.000	24.000.000	24.000.000	24.000.000	24.000.000
Sources de Financement prévues				Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)				12.000.000
Bénéficiaires/Communauté				
FADeC				96.000.000
Projet de l'Etat				
Coopération décentralisée				
DIASPORA				
Autre				12.000.000

N°. Projet : P3.7	Titre : Renforcement de la sécurité et la cohésion sociale	Programme / Secteur concerné : Renforcement de la gouvernance locale, de la cohésion sociale et de la sécurité	
Justification : La situation sécuritaire dans l'Atacora ouest en général et dans la commune de Matéri en particulier ne laisse personne indifférent. Des actions fusent de partout, de l'Etat central en passant par les organismes humanitaires. La commune n'est pas restée en marge de cette dynamique, raison pour laquelle des actions sont envisagées en vue de préserver la cohésion sociale et assurer la paix aux populations			
Objectif spécifique : Renforcer la sécurité et la cohésion sociale		Indicateurs : 01 fête identitaire organisée chaque année Le nombre de conflits communautaires enregistré lié à la communication violente Mettre en place un mécanisme d'information sur l'entrée des étrangers sur le territoire Nombre de session de renforcement de capacité organisé Nombre de moyens logistiques mis à disposition Proportion de la population touchée Nombre de correspondances adressées aux autorités Nombre de séance de plaidoyer organisé Nombre de personnel additif déployé au commissariat de Matéri Nombre de moyens roulants mis à disposition du commissariat de Matéri Nombre de PDI pris en charge Nombre de message ou signal d'alerte	
Risques et facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières, disponibilité d'agents et situation sécuritaire			
Résultats attendus : R1 : La sécurité et la cohésion sociale sont renforcées			
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :			
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :			
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :			
Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Toute la commune	5 ans	Toute la commune	☒ Propre ☒ Partagée ☐ Déléguée
Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
68 500.000	63.705.000	4.795.000	

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
13.700.000	13.700.000	13.700.000	13.700.000	13.700.000
Sources de Financement prévues				Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)				22.450.000
Bénéficiaires/Communauté				
FADeC				16.800.000
Projet de l'Etat				
Coopération décentralisée				
DIASPORA				
Autre				29.250.000

N°. Projet : P3.8	Titre : Renforcement du partenariat public-privé, de la coopération décentralisée et de l'intercommunalité	Programme / Secteur concerné : Renforcement de la gouvernance locale, de la cohésion sociale et de la sécurité	
Justification : Le mode de gestion en Partenariat Public Privé, la dynamisation de la coopération décentralisée et de l'intercommunalité sont de nos jours des espaces de développement pour les collectivités locales. En vue de son enracinement et de son essor au sein de la commune, des actions doivent être envisagées pour la concrétisation de ce système à l'horizon du plan quinquennal.			
Objectif spécifique : Renforcer le partenariat public-privé, la coopération décentralisée et l'intercommunalité		Indicateurs : 01 coopération décentralisée nouée ; Nombre de partenariat avec les communes de l'ACAD 50 investisseurs installés en 5 ans 1200 starts up formalisés et installés Nombre de projet exécuté en mode PPP Délibération du CC pour l'adhésion de la commune à l'ADEA Souscription statutaire annuelle de la commune Convention signée (CS) Volume des financements mobilisés (VFM) Nombre et liste des projets et actions mis en œuvre	
Risques et facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières, disponibilité d'agents et situation sécuritaire			
Résultats attendus : R1 : Le partenariat public-privé, la coopération décentralisée et l'intercommunalité sont renforcés R2 : Les conditions institutionnelles et techniques de promotion du développement économique local sont renforcées R3 : Le niveau de mise en œuvre du PDC 4 (volet économique) est amélioré grâce au partenariat technique stratégique avec l'ADEA			
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :			
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :			
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☒ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :			
Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Toute la commune	5 ans	Toute la commune	☒ Propre ☒ Partagée ☐ Déléguée
Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement		Coût de fonctionnement
36.000.000	33.480.000		2.520.000

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
7.200.000	7.200.000	7.200.000	7.200.000	7.200.000
Sources de Financement prévues				Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)				5.400.000
Bénéficiaires/Communauté				
FADeC				27.200.000
Projet de l'Etat				
Coopération décentralisée				
DIASPORA				
Autre				3.400.000

N°. Projet : P3.9	Titre : Amélioration de la gouvernance foncière et de la sécurisation des terres	Programme / Secteur concerné : Renforcement de la gouvernance locale, de la cohésion sociale et de la sécurité	
Justification : Le foncier est de nos jours objets de toutes convoitise en raison des effets néfastes des changements climatiques. Non seulement les terres cultivables s'amenuisent, mais encore et surtout la désertification de la commune mérite que des actions d'amélioration de la gestion foncière soient envisagées			
Objectif spécifique : Améliorer la gouvernance foncière et la sécurisation des terres		Indicateurs : Nombre de domaines sécurisés Nombre de redditions de compte organisé sur la gestion foncière Nombre d'opérations de lotissement transparentes et maîtrisées effectuée de façon concertée 100% des populations sensibilisées sur le code foncier et domanial en vigueur	
Risques et facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières, disponibilité d'agents et situation sécuritaire			
Résultats attendus : R1 : La gouvernance foncière et la sécurisation des terres sont améliorées			
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :			
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :			
Mode Opérateur du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☒ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :			
Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Toute la commune	5 ans	Toute la commune	☒ Propre ☒ Partagée ☐ Déléguée
Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
74.500.000	69.285.000	5.215.000	

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
14.900.000	14.900.000	14.900.000	14.900.000	14.900.000
Sources de Financement prévues				Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)				7.450.000
Bénéficiaires/Communauté				
FADeC				59.600.000
Projet de l'Etat				
Coopération décentralisée				
DIASPORA				
Autre				7.450.000



MAIRIE DE MATERI
REPUBLICQUE DU BENIN



BP : 35 MATERI
TEL : 97-53-18-04 / 95-15-8291
mail : materimairie@yahoo.fr
IFU : 6201200986306
Site : www.decentralisation.gouv.bj

N°. Projet : P4.1	Titre : Amélioration de la politique d'aménagement du territoire	Programme / Secteur concerné : Aménagement du territoire, gestion durable des ressources naturelles et changements climatiques	
Justification : L'aménagement du territoire est de nos jours une préoccupation majeure en raison des effets néfastes des changements climatiques que l'on observe sur le territoire. Non seulement les terres cultivables s'amenuisent, mais encore et surtout la désertification de la commune mérite que des actions faites en guise de mesure d'adaptation			
Objectif spécifique : Améliorer la politique d'aménagement du territoire		Indicateurs : Le document du PDU finalisé Mètre linéaire de rues secondaires du chef-lieu de la commune aménagé d'ici 2028 05 espaces récréatifs et paysagés réalisés aux chefs-lieux des arrondissements d'ici 2028 06 plans de détails d'aménagement urbain et de lotissement sont élaborés et mis en œuvre d'ici fin 2028	
Risques et facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières, disponibilité d'agents et situation sécuritaire			
Résultats attendus : R1 : La politique d'aménagement du territoire est améliorée			
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :			
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :			
Mode Opératoire du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :			
Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Toute la commune	5 ans	Population de la commune	☒ Propre ☒ Partagée ☐ Déléguée
Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
948 000.000	881.640.000	66.360.000	

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
189.600.000	189.600.000	189.600.000	189.600.000	189.600.000
Sources de Financement prévues				Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)				94 800.000
Bénéficiaires/Communauté				
FADeC				758.400.000
Projet de l'Etat				
Coopération décentralisée				
DIASPORA				
Autre				94 800.000

N°. Projet : P4.2	Titre : Promotion de la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement	Programme / Secteur concerné : Aménagement du territoire, gestion durable des ressources naturelles et changements climatiques	
Justification : L'aménagement du territoire est de nos jours une préoccupation majeure en raison des effets néfastes des changements climatiques que l'on observe sur le territoire. Non seulement les terres cultivables s'amenuisent, mais encore et surtout la désertification de la commune mérite que des actions faites en guise de mesure d'adaptation			
Objectif spécifique : Promouvoir la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement		Indicateurs : Nombre de forêts communautaires reboisées 150000 plants et fruitiers utilitaires à croissance rapide mis en terre d'ici 2028 Les périmètres de toutes les retenues d'eau et tous les barrages reboisés Nombre de plants mis en terre Nombre de forêts communautaires installées en 5 ans Superficie de forêts installées 01 barrage réhabilité à Merhoun en 5 ans Nombre de plants mis en terre autour du barrage en 5 ans 04 émissions radiophoniques par an organisées 02 de séances de sensibilisation de la population par an sur les enjeux de la GIRE organisées 01 Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC) élaboré d'ici 2025	
Risques et facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières, disponibilité d'agents et situation sécuritaire			
Résultats attendus : R1 : La politique d'aménagement du territoire est améliorée			
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :			
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :			
Mode Opératoire du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :			
Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Toute la commune	5 ans	Toute la population	☒ Propre ☒ Partagée ☐ Déléguée
Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
948 000.000	881.640.000	66.360.000	

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
189.600.000	189.600.000	189.600.000	189.600.000	189.600.000
Sources de Financement prévues				Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)				94 800.000
Bénéficiaires/Communauté				
FADeC				758.400.000
Projet de l'Etat				
Coopération décentralisée				
DIASPORA				
Autre				94 800.000

N°. Projet : P4.3	Titre : Promotion des mesures de résilience aux risques et catastrophes	Programme / Secteur concerné : Aménagement du territoire, gestion durable des ressources naturelles et changements climatiques	
Justification : L'adaptation des populations aux effets néfastes des changements climatiques que l'on observe sur le territoire communal est une mesure importante pour un mieux-être. Non seulement les terres cultivables s'amenuisent, mais encore et surtout la désertification de la commune mérite que des actions soient menées en guise de mesure de résilience			
Objectif spécifique : Promouvoir les mesures de résilience aux risques et catastrophes		Indicateurs : Nombre de zones à risque d'inondations Rapports de séance de sensibilisation par arrondissement organisée chaque année 01 plan local de gestion des risques et catastrophes élaboré Le plan de conservation et de gestion des ressources naturelles est élaboré et mis en œuvre Le rapport d'évaluation du plan de conservation et de gestion des ressources naturelles 90% des populations formées sur les mesures d'adaptation aux effets des changements climatiques d'ici 2028	
Risques et facteurs de succès : Mobilisation de ressources financières, disponibilité d'acteurs et situation sécuritaire			
Résultats attendus : R1 : Les mesures de résilience aux risques et catastrophes sont promues			
Intercommunalité : ☐ Projet à un caractère intercommunal, ☒ Projet a un caractère communal, Autres informations :			
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :			
Mode Opératoire du projet prévu : ☐ Maîtrise d'ouvrage délégué à ☒ Service déconcentré, ☐ Agence MOD, ☐ Structure intercommunale, ☐ Assistance par ☐ Prestataire privé ; ☒ Service déconcentré, ☐ autre (à spécifier) ☐ Maîtrise d'ouvrage déléguée à une organisation de base (Communauté), ☐ Régie ☐ autre (à spécifier) Information supplémentaire :			
Localisation du projet	Durée en Années	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
Toute la commune	5 ans	Toute la commune	☒ Propre ☒ Partagée ☐ Déléguée
Coût estimatif total en F CFA	Coût d'Investissement	Coût de fonctionnement	
27 400 000	25.482.000	1.918.000	

Période d'exécution et dépenses annuelles prévues en FCFA

Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
5.480.000	5.480.000	5.480.000	5.480.000	5.480.000
Sources de Financement prévues				Montant en F CFA
Communes (Ressources propres)				2.740.000
Bénéficiaires/Communauté				
FADeC				21.920.000
Projet de l'Etat				
Coopération décentralisée				
DIASPORA				
Autre				2.740.000

Table des matières

LISTE DES TABLEAUX	iii
LISTE DES FIGURES	v
SIGLES ET ACRONYMES	vi
AVANT – PROPOS DU MAIRE	viii
RESUME EXECUTIF DU PDC 4	xi
INTRODUCTION	13
I. CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE	14
1.1. Présentation de la commune	14
1.1.1. Situation géographique de la commune	14
1.1.2. Organisation administrative	14
1.1.3. Grands traits physiques	16
1.1.3.1. Relief et hydrographie	16
1.1.3.2. Géologie et nature des sols	17
1.1.3.3. Climat	20
1.1.3.4. Végétation	20
1.2. Contexte démographique	22
1.2.1. Traits caractéristiques de la population	22
1.2.1.1. Population agricole	22
1.2.1.2. Population active	22
1.2.2. Groupe d'âges utiles	23
1.2.3. Principaux groupes socio-culturels	24
1.2.4. Pratiques religieuses	24
1.2.5. Dynamique de la population	24
1.2.5.1. Evolution de la population par arrondissement	24
1.2.5.2. Exploitation du dividende démographique	25
1.3. Contexte socio-économique	25
1.3.1. Contexte social	25
1.3.2. Contexte économique	28
II. METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PDC 4 DE LA COMMUNE DE MATERI	31
2.1. Phase préalable	31
2.1.1. De la prise de décision du Conseil Communal à la formation des membres du comité de pilotage	31
2.1.2. Atelier de cadrage	31
2.2. Phase diagnostique	32
2.2.1. Collecte de données	32
2.2.2. Traitement et rédaction des documents	32
2.2.3. Phase de validation et d'adoption	32
2.2.4. Phase d'approbation et de popularisation	33
III. PROBLEMATIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE	35
IV. DIAGNOSTIC DU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE	37
4.1. Etat des lieux des infrastructures et qualité des services sociocommunautaires	37
4.1.1. Réseau routier de la commune de Matéri	37
4.1.1.1. Etat du réseau routier	37
4.1.1.2. Politique communale d'aménagement routier	38
4.1.1.3. Principales pistes rurales et leurs besoins d'aménagement	38
4.1.1.4. Pistes prioritaires	42
4.1.1.5. Accès au transport	42
4.1.2. Education et alphabétisation	44
4.1.2.1. Enseignement maternel et primaire	44
4.1.2.2. Enseignement secondaire	46
4.1.3. Système de santé communal	47

4.1.4. Accès à l'eau potable	49
4.1.5. Hygiène et assainissement.....	51
4.1.5.1. <i>Gestion des eaux usées et excreta</i>	51
4.1.5.2. <i>Gestion des déchets solides ménagers</i>	51
4.1.5.3. <i>Gestion des déchets bio médicaux</i>	51
4.1.5.4. <i>Analyse de la gestion des déchets biomédicaux</i>	52
4.1.6. Energie	53
4.1.7. Infrastructures sportives et de loisirs.....	54
4.1.8. Sécurité publique et migration dans la commune	54
4.1.9. Sécurité alimentaire et nutritionnelle.....	55
4.1.10. Habitat	57
4.1.11. Télécommunication et mass media	57
4.2. Diagnostic de l'aménagement du territoire et cadre de vie	58
4.2.1. Analyse de l'aménagement du territoire.....	58
4.2.2. Aménagement de l'espace rural	58
4.2.3. Aménagement de l'espace urbain.....	59
4.2.4. Gestion de l'espace et dynamique de l'occupation du sol.....	61
4.2.5. Gestion foncière	61
4.2.6. Enclavement et désenclavement de la commune	62
4.2.7. Principaux défis liés à l'urbanisation	62
4.2.8. Etat de la faune	62
4.2.9. Ressources en eau.....	63
4.2.10. Etat des sols	63
4.2.11. Etat du pâturage.....	64
4.3. Diagnostic de l'économie locale	65
4.3.1. Agriculture	65
4.3.1.1. <i>Infrastructures agricoles</i>	66
4.3.1.2. <i>Aménagements hydro-agricoles</i>	67
4.3.1.3. <i>Intrants et matériels/équipements agricoles</i>	67
4.3.1.4. <i>Evolution de la production des principales cultures de la commune</i>	68
4.3.2. Elevage	69
4.3.3. Pêche	71
4.3.4. Production et exploitation forestière	71
4.3.5. Mines et Industrie.....	72
4.3.6. Transformation agro- alimentaire.....	72
4.3.7. Banques et institutions de micro finance.....	73
4.3.8. Culture, Artisanat, tourisme et hôtellerie	74
4.3.9. Commerce et équipements marchands	75
4.3.10. Transports et communication	78
4.4. Diagnostic environnemental et climatique de la commune.....	78
4.4.1. Identification et priorisation des risques climatiques	78
4.4.2. Evaluation des impacts des changements sur les unités d'exposition	79
4.4.3. Identification des secteurs impactés par les changements climatiques et mode d'existence.....	81
4.4.4. Mesures d'adaptation identifiées.....	84
4.5. Analyse genre, participation citoyenne et droits humains.....	85
4.5.1. Profil socio-politique des femmes, des migrants et des minorités ethniques	87
4.5.2. Entrepreneuriat et emploi des jeunes et des femmes	89
4.5.3. Analyse de la participation citoyenne.....	89
4.5.4. Situation des handicapées et des personnes de troisième âge	90
4.5.5. Situation des enfants dans la commune.....	91
4.5.6. Personnes en situation d'extrême pauvreté	92
4.6. Analyse de l'administration communale et du financement de développement locales	92
4.6.1. Organisation et fonctionnement des organes communaux et infra-communaux.....	92

4.6.2. Administration communale	93
4.6.2.1. Services techniques et organigramme de la mairie	93
4.6.2.2. Transformation digitale de l'administration locale	96
4.7. Finance locale	97
4.7.1. Fiscalité locale	98
4.7.2. Financement du développement local par l'Etat	100
4.8. Dynamique de la coopération intercommunale et décentralisée	101
4.8.1. Dynamiques de coopération intercommunale	101
4.8.2. Dynamiques de coopération décentralisée	101
1.1.4.4. Gouvernance locale	102
V. PROBLÈMES MAJEURS, DÉFIS ET ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE	106
5.1. Problèmes majeurs	106
5.2. Défis et Enjeux	107
5.3. Analyse des risques pour le développement de la commune	110
VI. CADRE STRATEGIQUE	119
6.1. Fondements, Principes, Valeurs du PDC 4	119
6.2. Raison d'être et énoncé de la vision du PDC 4 de la commune de Matéri	119
6.2.1. Rappel de la vision et des orientations nationales de développement	119
6.2.2. Vision du PDC 4 de la commune de Matéri	120
6.3. Théorie de changement du PDC 4	120
6.3.1. Descriptif narratif de la théorie de changement	120
6.3.2. Schéma de la théorie de changement du PDC 4 de Matéri	122
6.4. Formulation des orientations, objectifs, axes stratégiques et programmes	123
6.4.1. Orientations stratégiques nationales	123
6.4.2. Axes et priorités de la stratégie nationale du Bénin dans le PAG	123
6.4.3. Cohérence des orientations du PDC 4 avec Bénin Alafia, le PND, le PAG 2	125
6.4.4. Arrimage des orientations et objectifs stratégiques du PDC 4 et des ODD	126
6.4.5. Matrice du cadre stratégique	129
VII. CADRE PROGRAMMATIQUE	129
7.1. Matrice du cadre programmatique	129
7.2. Cadre de Mesure du Rendement (CMR)	155
7.3. Cadre de performance et de suivi des cibles spatialisées des ODD	188
7.4. Plan quinquennal du PDC4 de la commune de Matéri	192
VIII. DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE DU PDC 4	219
8.1. Mécanisme de financement du PDC 4	219
8.2. Schéma de financement du PDC 4	219
8.3. Cadre légal de la mise en œuvre du PDC 4	228
8.4. Financement du PDC 4	228
8.5. Mécanisme de suivi-évaluation du PDC 4	228
8.5.1. Cadre institutionnel de mise en œuvre	228
8.5.2. Suivi-évaluation du PDC 4	229
8.5.3. Organisation du suivi-évaluation du PDC 4	230
8.5.4. Évaluation du PDC 4	230
8.5.5. Reddition de compte	231
8.5.6. Outils du suivi et d'évaluation du PDC 4	231
8.6. Gestion des risques et conditions de succès du PDC 4	232
8.6.1. Matrice des risques du PDC 4	232
8.6.2. Conditions de succès du PDC 4	233
CONCLUSION	235
BIBLIOGRAPHIE	236
ANNEXES	237

